

NUMÉRO DOUBLE

DIMANCHE 8 -
LUNDI 9 - MARDI 10 JUIN 2025
81^e ANNÉE - N° 25018
3,80 € - FRANCE MÉTROPOLITaine
WWW.LEMONDE.FR
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

L'ÉPOQUE - SUPPLÉMENT

Le Monde

LOIN DES PRÉJUGÉS, LA MARE REFAIT SON TROU



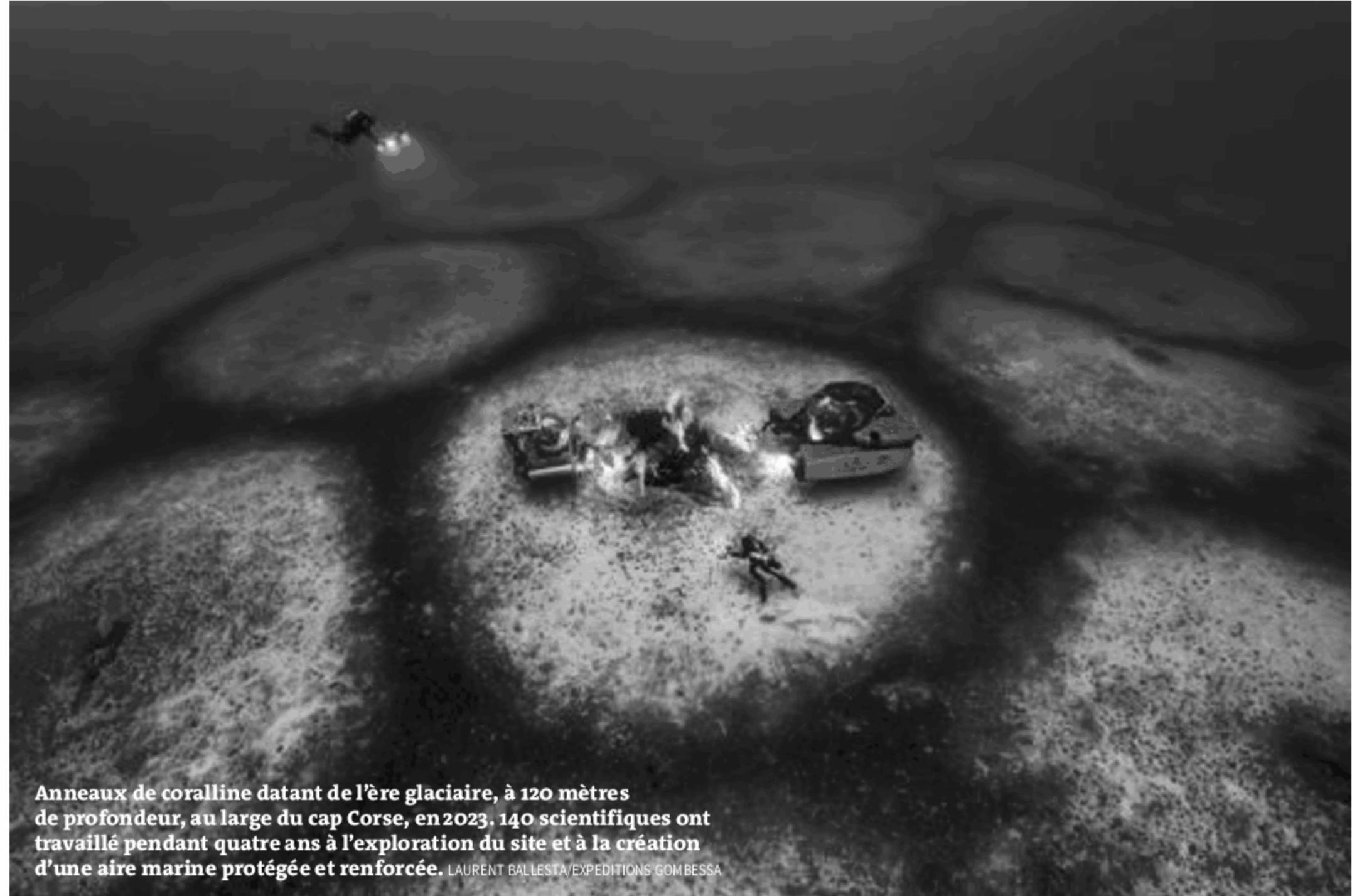
Protéger les océans : le défi vital des Etats

► Près de 60 chefs d'Etat ou de gouvernement sont attendus à Nice, du 9 au 13 juin, pour la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan

► Réchauffement climatique, pollutions, pêche excessive, appétits pour les fonds marins : les menaces sur l'espace maritime s'accumulent

► En l'absence des Etats-Unis, alors que les crises géopolitiques se multiplient, ce sommet mettra à l'épreuve le multilatéralisme et sa capacité à traiter un sujet planétaire crucial

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT 8 PAGES



Anneaux de coralline datant de l'ère glaciaire, à 120 mètres de profondeur, au large du cap Corse, en 2023. 140 scientifiques ont travaillé pendant quatre ans à l'exploration du site et à la création d'une aire marine protégée et renforcée. LAURENT BALLESTA / EXPÉDITIONS GOMBEZA

L'ENJEU DU TRAITÉ SUR LA HAUTE MER

Le sommet doit être l'occasion d'accélérer le processus de ratification du texte porté par Paris, qui vise à mieux protéger cet espace

CONVOITISES SUR LES FONDS MARINS

En pleine course mondiale aux métaux rares, les ambitions de l'industrie minière, soutenue par les Etats-Unis, seront un des sujets centraux de la conférence de Nice

M ÉDITORIAL
**À NICE,
UN INDISPENSABLE
SOMMET**

PAGE 31

Pologne

Le corridor de Suwalki, point vulnérable face à la menace russe

Cette mince bande de terre est enserrée entre l'exclave russe de Kaliningrad et la Biélorussie. L'OTAN s'y entraîne et les manœuvres militaires s'y sont intensifiées, dans un climat d'«avant-guerre»

PAGES 24 À 26

Santé Pénurie de psychotropes : une défaillance industrielle

Les pharmacies françaises subissent une pénurie de traitements-clés pour les personnes bipolaires ou en dépression. En cause : la dépendance de la filière à une usine grecque qui a interrompu son activité

PAGE 11 ET IDÉES P. 30

Culture

Après des années fastes, l'animation française affronte une crise

Alors que le Festival international d'Annecy débute, dimanche 8 juin, les fermetures de sociétés s'enchaînent depuis deux ans, sous l'effet des baisses de commandes des plateformes numériques

PAGE 14

Rencontre Anouk Grinberg, souffrances et renaissance

DANS UN ENTRETIEN, l'actrice revient sur sa jeunesse au sein d'une famille dysfonctionnelle, à l'ombre du «désespoir de [sa mère]». Les failles familiales en ont fait une proie : «Lorsqu'on est un enfant sans cadre, on se jette dans la gueule des loups.» A 25 ans, elle rencontre le réalisateur Bertrand Blier et devient son «objet», et une «surface sur laquelle poussaient ses fantasmes». La maternité a marqué le début de sa reconstruction, jusqu'à l'écriture de Respect, qui retrace son parcours et lui fait dire qu'«écrire est une forme de danse de vie».

PAGE 22

Un an après, les effets de la dissolution sur le paysage politique perdurent

La décision d'Emmanuel Macron a accru la défiance des Français

C'ÉTAIT le 9 juin 2024 : au soir d'élections européennes remportées par le Rassemblement national, le président de la République décidait de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer des législatives. Un an après, cette décision, qui a affaibli le camp présidentiel, conserve sa part de mys-

terie et demeure l'objet d'exégèses. S'il avait admis, en décembre, que son acte avait «produit plus d'instabilité que de séénité», Emmanuel Macron en retient aujourd'hui les effets «positifs» et veut croire que le «temps long» atténuerà la sévérité des jugements. Reste que cet épisode a

accru le blocage de la machine étatique, en l'absence d'impulsions politiques claires. Pour les politistes Bruno Cautrès et Anne Muxel, qui ont accordé un entretien au *Monde*, le «niveau de défiance politique» enregistré depuis le 9 juin est «exceptionnel». PAGES 6-7

Gaza

Israël promeut des milices anti-Hamas liées à des réseaux criminels

PAGE 4 ET IDÉES P. 30

Retraites
Le COR penche pour un recul de l'âge de départ

PAGE 8

Débats
Dans les métiers de la finance, où sont les femmes?

PAGES 28-29

À NOS LECTEURS

En raison de la non-parution du «Monde» le jour férié du 9 juin, cette édition double est datée des dimanche 8- lundi 9 et mardi 10 juin.
Merci de votre fidélité.



L'avenir se joue dans les océans

DÉCOUVREZ NOTRE CAHIER **M** plus



A Paris,
le 18 mars.
DORIAN PROST

M 00147 - 603 - F 3,80 €



Dans le cirque municipal de Koursk (Russie), samedi 10 mai, les acrobates jouent la montée du drapeau soviétique sur le Reichstag, à Berlin, en 1945.

MARIA TURCHENKOVA POUR « LE MONDE »

A Koursk, les Russes entre normalisation et désillusion

La vie retrouve son cours dans la capitale de la région russe partiellement occupée en août 2024 par les troupes ukrainiennes, et désormais reprise par Moscou

REPORTAGE

KOURSK (RUSSIE) - envoyé spécial

Autour de Koursk, les artistes du cirque municipal mettent en scène la normalisation. Et la « victoire », après neuf mois de combat pour reprendre cette région russe partiellement occupée par les forces ukrainiennes. Dès le lendemain de leur attaque surprise, le 6 août 2024, l'imposant bâtiment circulaire s'était transformé en centre d'aide pour les familles fuyant les villages frontaliers. La piste fermée, la troupe et les animaux évacués, les bénévoles s'activaient nuit et jour pour distribuer, par chariots entiers, sacs de riz, bouteilles d'eau, brosses à dents et livres pour enfants. A l'entrée, près de 2 000 réfugiés venaient quotidiennement recevoir de quoi survivre « dans un provisoire qui s'annonce bien long », s'inquiétait alors Aliona Agarkova, l'une des responsables de ce centre d'aide.

Depuis avril, l'armée russe a chassé les troupes ukrainiennes, libéré les 1 400 kilomètres carrés occupés. Au milieu des banderoles et ballons colorés du cirque, Aliona Agarkova, 34 ans, accueille la foule de spectateurs venus en famille applaudir le retour des artistes et animaux. « Avec les enfants, nous écrivons aux soldats. Mais la vie repend. Il y aura bien-tôt un accord de paix », espère celle qui a été promue manager du cirque. La normalisation reste relative. Pour accueillir à nouveau le public, il a fallu prendre des mesures de sécurité : verre blindé aux fenêtres, plan d'évacuation et réserves d'eau. Jusqu'à 20 fois par jour, dans le ciel de Koursk, les sirènes hurlent, alertant de l'arrivée de drones ou de missiles. Mais

personne ne se réfugie dans les abris. Le 15 avril, l'explosion sur un immeuble résidentiel a pourtant tué une habitante. La première victime dans la ville.

A cirque, un mois durant, l'heure a néanmoins été à la fête, au pop-corn et aux trompettes d'orchestre. Avec divers refrains mais une même musique : la célébration du 9 mai pour honorer le 80^e anniversaire de la fin de la « grande guerre patriotique » contre l'Allemagne nazie. Le spectacle, « parade de la grande victoire », la raconte jusqu'à la prise de Berlin. Clowns et dresseurs d'otaries, ouvreuses et vendeurs d'esquimaux participent au récital, tous en uniforme militaire. L'apotheose, applaudie à tout rompre, vient des acrobates. Ils concluent leur numéro avec un drapeau soviétique planté en haut du chapiteau. C'est l'assaut du Reichstag. Sous le filet du grand trapèze, des artistes soldats tirent. Sur les grādins, d'autres agitent des bannières rouges frappées de la faucille et du marteau. « La victoire sera toujours de notre côté. La Russie combat le fascisme. En tout temps », conclut au micro le Monsieur Loyal. Son message : il faudra le même dévouement à la patrie

pour vaincre le régime de Kiev et connaître une nouvelle victoire grandiose.

« Magnifique spectacle ! Nous en sortons les larmes aux yeux », confie Alina Belogurova, 38 ans, venue avec sa fille. En août 2024, elles ont quitté Korenovo, l'un des chefs-lieux frontaliers pris par les forces ukrainiennes. A Koursk, la famille s'est habituée à la vie de réfugiés dans la capitale régionale grâce aux diverses aides, désormais 65 000 roubles (717 euros) mensuels d'allocations spéciales.

« NOUS N'AVONS PAS PEUR »

Quatre fois, Alina Belogurova est revenue chez elle récupérer « ce qui n'a pas été volé : photos du grand-père, héros de la « grande guerre patriotique », Lego de ma fille, vieux livres et icônes. Les drônes filent comme des oiseaux visant les civils. Mais nous sommes russes. Nous n'avons pas peur », insiste-t-elle, fière des quelque 10 000 soldats nord-coréens venus aider l'armée russe. « Des héros : comme les nôtres, ils n'abandonnent pas, ne se rendent pas ! »

Tout autour de sa maison, à Korenovo, la campagne reste minée. Alina Belogurova montre des vidéos d'« Alexandre, celui qui a tant aidé les gens à s'enfuir en août, puis, désormais, à revenir. Il vient de sauter sur une mine. Un mort de plus. La guerre continue », résume-t-elle, très remontée contre Alexei Smirnov, gouverneur de la région de Koursk au moment de l'invasion ukrainienne et désormais en prison. Poursuivi pour fraudes, il est soupçonné d'avoir détourné des fonds destinés à des fortifications de défense sur la frontière. D'autres, à mi-voix, sont plus sévères : cette affaire est l'une des causes des défaillances militaires d'août 2024. Alexei Smirnov risque dix ans de prison mais, à l'autre bout de la chaîne de cor-

« LA MAJORITÉ DE LA POPULATION PENSET QUE LA VICTOIRE ÉTAIT ASSURÉE. MAINTENANT, ON VIT AVEC LES INCERTITUDES D'UNE GUERRE SANS FIN »

ALEXANDRE NOVIKOV
étudiant

ruption, aucun haut fonctionnaire impliqué dans cette fraude n'a été arrêté à Moscou.

« Beaucoup d'officiels savaient l'imminence de l'attaque ukrainienne mais n'ont rien dit. Puis ils sont partis sans aider les civils. Pas d'enquête, pas de punition », s'insurge un habitant local qui, en colère contre « les voleurs et profiteurs de guerre », demande par sécurité à rester anonyme. « Les habitants sont devenus plus nombreux qu'avant à douter de la finalité de l'offensive en Ukraine. Mais ils ne disent pas publiquement. On leur a promis un nouveau Berlin. A Koursk, ils voient le résultat, la différence entre ce que Poutine dit et ce que Poutine fait. »

Lorsque, mardi 20 mai, le président s'est rendu dans la région pour, discrètement, célébrer la reprise aux Ukrainiens, il a rencontré le nouveau gouverneur. Depuis, Kiev accuse l'armée russe de masser plus de 50 000 soldats en vue d'une offensive sur la région ukrainienne de Soumy. Une manière pour le Kremlin de retourner la situation. Moscou a déjà revendiqué la prise de villages et Kiev ordonné des évacuations.

Le long de la frontière, les combats se poursuivent donc. Les autorités russes ont dénoncé des « actes terroristes » après les explo-

sions de ponts le 1^{er} juin. « Officiellement, Koursk est libéré mais les Ukrainiens essaient encore de revenir », redoute Anastasia Mitrofanova, 27 ans, dynamique femme d'affaires qui, dans la capitale, gère des salons et des concours de beauté. En août 2024, cette simple habitante avait tout arrêté pour monter un centre d'aides d'urgence aux familles déplacées. Elle vient de le fermer. « La priorité, désormais, c'est de livrer à nos soldats nourriture et vêtements. D'ici à deux mois, Poutine va lancer l'offensive finale et, parallèlement, les négociations de paix avec Trump vont mener à un résultat. Les opérations militaires continuent mais je dois reprendre ma vie », explique Anastasia Mitrofanova.

« Pas de cessez-le-feu ! Il faut éliminer les nazis jusque chez eux sinon, avec leurs soutiens européens, ils pourraient nous attaquer. On peut faire confiance à Poutine », assure Alexandre Kramarenko, 72 ans. Comme d'autres réfugiés, il montre sur son téléphone portable ce qu'ils présentent comme la confirmation de « l'engagement néonazi » des troupes ukrainiennes, des « preuves » laissées sur les murs de leurs maisons occupées par l'ennemi : inscriptions, slogans, symboles de l'armée de Kiev.

Le FSB (l'un des héritiers du KGB) a pris soin d'ouvrir ses archives et de publier les « documents déclassifiés sur les atrocités nazies contre les civils dans la région de Koursk pendant la grande guerre patriotique », comme l'écrit l'agence Tass. Les médias citent des tueries et pillages datant d'il y a quatre-vingts ans dans les mêmes localités occupées en 2024 par l'armée ukrainienne, en particulier Soudja et Korenevo. « Les coupables d'atrocités seront traduits en justice, tout comme les agences de sécurité de l'Etat soviétique ont jugé les criminels de guerre de l'Allemagne nazie – les prédecesseurs idéologiques des nazis ukrainiens modernes », a prévenu le FSB. Repris en boucle par les médias, le message sur « la menace nazie » est répété par la population.

En attendant la « victoire finale », la ville de Koursk s'efforce de vivre dans la normalité. Le camp de la Croix-Rouge a fermé et l'organisation a retrouvé ses activités régulières. Les chantiers s'activent pour construire de nouveaux immeubles et reloger les déplacés. Sur le marché local de l'immobilier, les prix flambent et cette inflation inquiète les locaux. Les généreuses allocations spéciales pour les déplacés de 65 000 roubles par mois, décision prise sur oukase présidentiel, font pareillement grincer des dents : elles ont été calculées au Kremlin, à partir de données erronées sur le salaire moyen local qui, en fait, s'élève à quelque 35 000 roubles. Certains réfugiés vivent donc mieux que les habitants de Koursk.

« TOUT NE VA PAS BIEN »

« Pourtant, beaucoup de déplacés nous demandent encore des biens basiques comme des draps ou des casseroles. Cela prouve que tout ne va pas bien », alerte Alexandre Novikov, 20 ans, un étudiant bénévole qui, pendant de longs mois, a tenu le bureau de distribution ouvert par 15 mouvements d'opposition anti-Kremlin. Ils ne voulaient pas laisser à l'Etat le monopole de l'aide. « Avant le 6 août, la majorité de la population pensait, comme le reste du pays, que la victoire était assurée. Maintenant que nous avons vu les opérations militaires sur nos terres, on vit avec les incertitudes d'une guerre sans fin », témoigne Alexandre Novikov.

Sur les arrêts d'autobus de Koursk ont disparu les avis de recherche collés par les familles inquiètes de ne pas avoir de nouvelles de leurs proches, qui vivaient reclus dans les villages occupés, sans aucune communication. « Nous avons sauvé papa et maman, désormais logés à Koursk. Ils veulent retourner chez eux. Impossible, hélas. Avant, il faudra rétablir l'électricité, reconstruire les ponts », constate ainsi Loubov Priboutskaia, 37 ans, heureuse d'avoir retrouvé ses parents, mais préoccupée par l'avenir pour ses quatre enfants. « On ne comprend toujours pas le sens de cette « opération spéciale » en Ukraine. Seul un homme sait... », ironise-t-elle.

Sur un banc, assis face aux sculptures et fontaines, devant le grand cirque municipal, un homme se livre à des critiques plus virulentes encore. « Ils ont libéré Soudja et Korenevo. Mais le mal reste au plus profond de nous. Que dire à nos petits-enfants ? Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?, questionne ce retraité de 61 ans qui préfère parler sous le couvert de l'anonymat. Il raconte l'histoire de son grand-père, fait trois fois prisonnier pendant la « grande guerre patriotique », trois fois capable de s'enfuir, trois fois reparti au front, et finalement mort au combat en mars 1945. Puis il dit l'angoisse de son fils, happé par le service militaire et forcé de signer un contrat pour s'engager dans cette guerre à laquelle, lui aussi, il s'oppose.

« Nous, Russes, avons envahi les Ukrainiens et, à Koursk, les Ukrainiens nous ont envahis. Nous voilà dans cette guerre fratricide parce qu'on veut nous faire croire qu'en face ce sont des fascistes. C'est faux. On ne peut pas se mentir », souffle cet homme, fatigué mais rebelle, physiquement amoindri, mais au ton ferme. Devant lui, passe la foule joyeuse sortant du cirque. « Ici, au spectacle, les gens applaudissent la parade de la victoire. Mais personne ne peut croire en ce carnaval de la honte. » ■

BENJAMIN QUÉNELLE



Source: ISW

«Maman, je suis chez Azov» : Kiev s'efforce d'attirer les recrues

Confrontée au besoin incessant d'intégrer des hommes, l'armée a modernisé sa communication et créé un nouveau type de contrat



Au centre de recrutement de la 3^e brigade d'assaut, à Kiev, le 27 janvier.

GUILLAUME HERBAUT/VU
POUR «LE MONDE»

KIEV - correspondant

Diffusée sur les réseaux sociaux, la vidéo met en scène un homme paniqué, arrêté au terme d'une course-poursuite par deux militaires encagoulés. «N'attends pas le dernier moment», incite le clip, qui se poursuit par une séquence où l'on voit le même homme, assis devant un café, résolu à trouver sur Internet une unité où s'engager. «Choisissez maintenant!» Cynique, absurde – la bande-son est la chanson *Strangers in the Night*, de Frank Sinatra –, cette publicité pour une unité ukrainienne a un message clair : plutôt que d'attendre d'être envoyé de force dans l'armée, mieux vaut prendre de l'avance et s'engager.

De telles publicités poussant au recrutement se sont normalisées dans le pays, jusqu'à, peu à peu, recouvrir les panneaux des villes et des autoroutes. Les unités ukrainiennes rivalisent d'inventivité pour mettre en avant leurs atouts supposés : des entraînements de qualité, la possibilité de choisir sa profession dans l'armée, un esprit de famille... Certaines affiches montrent des soldats aux visages endurcis, d'autres de simples slogans. «Maman, je suis chez Azov», est-il écrit en lettres énormes sur une publicité de la fameuse brigade montrant un soldat sourire aux lèvres. De plus en plus d'unités possèdent désormais leurs propres centres de recrutement.

Cette promotion accrue de l'armée répond aux besoins indispensables du pays en matière de nouvelles recrues, une question extrêmement sensible. Depuis le printemps 2024, l'Ukraine n'a cessé d'innover en matière de mobilisation. Un paquet de lois imposant des sanctions supplémentaires aux réfractaires (des amendes, la perte du permis de conduire...) a été approuvé au printemps 2024, avec l'obligation pour tous les hommes de 18 à 60 ans d'enregistrer leurs données militaires ; l'âge légal pour

être mobilisé est passé de 27 à 25 ans ; certaines catégories de détenus sont autorisées à s'engager depuis l'été 2024... Le 4 juin, les députés ukrainiens ont aussi soutenu en première lecture un projet de loi qui autoriserait les citoyens volontaires âgés de plus de 60 ans à servir leur pays sous un contrat d'une durée d'un an.

«Même si nous obtenons un cessez-le-feu ou la fin des combats, nous devons développer notre armée et penser à la protection de notre Etat sur le long terme», explique le porte-parole du ministère ukrainien de la défense, Dmytro Lazutkin. «Aucun commandant ne vous dira qu'il est pleinement satisfait du nombre de soldats dans ses rangs», élude-t-il, en réponse à une question sur les difficultés de l'armée ukrainienne à combattre en sous-effectif.

Contre une dynamique négative Ces campagnes de communication tombent alors que le remplacement des pertes de l'armée – tués et blessés – repose principalement sur la mobilisation. Les civils qui ne doivent pas nécessairement faire tourner l'économie ou qui ne bénéficient pas des rares conditions d'exemption (père de trois enfants mineurs, parent d'un proche handicapé...) reçoivent des convocations à se présenter dans les centres de l'armée. Des recruteurs sont également chargés de patrouiller dans les rues pour contrôler les documents militaires et vérifier qu'ils sont à jour. S'ils ne le sont pas, les agents recruteurs peuvent arrêter les contrevenants, à condition qu'ils soient accompagnés par la police.

Les centres de recrutement ont acquis une très mauvaise réputation en raison d'affaires de corruption et de violences lors des contrôles. Les autorités font valoir que les arrestations illégales ne représentent qu'une infime minorité des dizaines de milliers de cas d'hommes mobilisés. Pourtant, le commissaire aux droits humains du Parlement, Dmytro Lubinets, a décrit ces «violations

EN PLUS DES SPOTS PUBLICITAIRES, LES UNITÉS PARTICIPENT À DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS POUR RENSEIGNER LES CIVILS

des droits de l'homme [comme] systématiques et généralisées». «Il semble que les détentions illégales et les passages à tabac (...) soient devenus une nouvelle tendance qui ne peut être arrêtée sans une réaction ferme de l'Etat», écrit-il sur Telegram, le 26 mars. Le phénomène est au cœur des opérations de désinformation russes qui visent à diviser le pays à travers les réseaux sociaux.

L'armée tente de contrer cette dynamique négative. Elle a créé depuis cet hiver des cellules de communication pour chaque unité. En plus des spots publicitaires, ces dernières participent à des événements publics pour renseigner les civils et leur proposer des postes cohérents avec leurs parcours dans la vie civile.

Le ministère de la défense a également mis en place, depuis février, une nouvelle formule destinée aux jeunes de 18 à 24 ans. Ce contrat d'un an seulement propose un ensemble d'avantages administratifs et financiers censés attirer les volontaires : une prime de 1 million de hrivnas (21 000 euros), versée en plusieurs fois au cours du service, un soutien mensuel allant jusqu'à 120 000 hrivnas, la prise en charge des études et la possibilité de voyager à l'étranger à la fin du contrat, alors que tous les hommes de 18 à 60 ans ont interdiction de quitter le territoire. Une manière, pour le pays, de répondre également à la forte pression de certains de ses alliés qui réclament l'abaissement de l'âge légal de la mobilisation à 18 ans.

Le Monde a pu s'entretenir le 13 mai avec trois jeunes qui s'ap-

prêtaient, dans le cadre de ce contrat, à rejoindre la 3^e brigade d'assaut. Tous disent avoir été convaincus de s'engager en raison des avantages du nouveau contrat. Comme Bohdan, 22 ans, «Chief» de son futur nom de guerre, ancien étudiant à Kharkiv, dont la motivation principale est de libérer les territoires occupés. Il y a aussi Ihor, dit «Borets», 19 ans, qui a fait plusieurs petits métiers et voulait dans tous les cas un jour rejoindre l'armée : «J'ai envie d'action, d'adrénaline. Mes potes qui sont dedans m'ont conseillé de venir, ils me disent qu'ils font des trucs dingues. Ça fait sens pour moi d'être ici.» De son côté, Roman, 20 ans, dit «Niyinyi», qui a vécu sous l'occupation russe pendant deux mois dans la région de Soumy, dit s'être engagé pour prendre une revanche contre les Russes «pour tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils ont fait».

Dans les faits, cette nouvelle formule enregistrait un succès plus que modéré avec seulement 500 contrats signés un peu moins de deux mois après sa mise en place, à la mi-avril. Les autorités du pays ont récemment affirmé voir une hausse du nombre d'engagés, sans donner plus de détails.

«Si les gens s'attendent à ce que nous engageons miraculièrement, disons, un demi-million de personnes, cela n'arrivera pas», tranche l'expert militaire Mykola Bielieskov, membre de la fondation caritative destinée à l'armée Come Back Alive. Le manque de main-d'œuvre sera un problème permanent pour l'Ukraine et aucune autorité ne sera en mesure de le résoudre entièrement. Même si le pays devait résoudre tous les problèmes, beaucoup de gens continueront à refuser de s'engager, parce qu'ils ne veulent pas mourir. Les pays d'Europe de l'Ouest ne connaissent pas aujourd'hui cette tension entre les contraintes liées à la guerre et une démocratie moderne. Nous y sommes confrontés et nous ne savons pas comment y remédier.» ■

THOMAS D'ISTRIA

Washington sanctionne quatre juges de la Cour pénale internationale

Les Etats-Unis veulent interdire à la CPI d'enquêter sur des crimes commis par ses forces en Afghanistan et par Israël à Gaza

LA HAYE - correspondance

Sur la liste des sanctions émises, jeudi 5 juin, par le Trésor américain, entre un cybercriminel philippin sanctionné pour pratiquer le «pig butchering» – une méthode d'escroquerie en ligne – et des trafiquants de cocaïne qui utilisent le Guyana comme plaque tournante vers l'Europe et les Etats-Unis, figurent quatre juges de la Cour pénale internationale (CPI). Quatre magistrats, accusées par Washington d'être «politisées».

Leurs «crimes» ? Pour la Slovène Beti Hohler et la Béninoise Reine Alapini-Gansou : avoir émis des mandats d'arrêt contre Benyamin Nétanyahou et son ex-ministre de la défense Yoav Gallant pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre à Gaza. Pour la Péruvienne Luz del Carmen Ibañez Caranza et l'Ougandaise Solomy Balungi Bossa, avoir autorisé, en mars 2000, une enquête sur des crimes commis par les forces américaines en Afghanistan.

Ces sanctions «reflètent la gravité de la menace à laquelle nous sommes confrontés en raison de la politisation et des abus de pouvoir de la CPI», explique le Trésor américain dans son communiqué. Les sanctions visant les juges reposent sur un décret pris par Donald Trump le 6 février, en marge d'une visite de Benyamin Nétanyahou à Washington, visant à «imposer des conséquences tangibles et significatives à ceux impliqués» dans les «transgressions» de la cour. Ces «transgressions», le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, les explique sur X : la cour «revendique à tort un pouvoir discréptionnaire absolu pour enquêter, inculper et poursuivre les ressortissants des Etats-Unis et de nos alliés», assure-t-il.

Remerciements de Nétanyahou Ni Israël ni les Etats-Unis ne sont membres de la cour. Et les deux pays estiment qu'elle porte atteinte à leur souveraineté et à leur sécurité. C'est souvent pour les mêmes impératifs de souveraineté et de sécurité que des Etats, comme l'Afghanistan et la Palestine, adhèrent à la CPI, la rendant ainsi compétente pour les crimes commis sur leur territoire.

Benyamin Nétanyahou a remercié Donald Trump et Marco Rubio pour «avoir imposé des sanctions contre les juges politisés de la CPI». Mi-avril 2024, il avait demandé à ses alliés d'utiliser «tous les moyens» pour arrêter la cour et son procureur, qui préparait les mandats d'arrêt. Karim Khan a été placé sous sanctions américaines dès février. Le 15 mai, il n'a pu se rendre aux Etats-Unis pour présenter un rapport à l'ONU.

Comme lui, les magistrats sanctionnés se voient interdire l'entrée sur le sol américain et imposer le gel d'éventuels avoirs détenus aux Etats-Unis. Les sanctions compliquent la détention de comptes en banque, en raison de leur dépendance au système bancaire américain, les démarches sur Internet, la communication... Plusieurs responsables du bureau du procureur ont quitté la cour par crainte d'être visés à leur tour.

L'administration Trump semble avoir pris soin de ne pas s'attaquer aux pays les plus puissants

Israël et les Etats-Unis estiment que la CPI porte atteinte à leur souveraineté et à leur sécurité

La CPI a dénoncé des tensions autour de ses enquêtes, au Darfour et en Ukraine notamment. Des ONG s'inquiètent et certaines ont suspendu leur coopération avec le bureau du procureur. Plusieurs plaintes ont été déposées aux Etats-Unis par des fonctionnaires de la cour et des ONG, défendant leur droit d'échanger des informations avec le bureau du procureur, dont Lawyers for the American Civil Liberties Union et Fortify Rights, une ONG qui coopère avec la cour sur les enquêtes en Birmanie.

Caspar Veldkamp, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, où siège la CPI, a affirmé rester «déterminé à garantir que la cour puisse fonctionner aussi librement que possible». Des juristes implorent la CPI de brandir ses armes : enclencher des procédures pénales en poursuivant les auteurs de «représailles contre un membre ou un agent de la cour en raison des fonctions exercées par celui-ci», tentatives de corruption ou d'intimidation.

En émettant ces sanctions, l'administration Trump semble avoir pris soin de ne pas s'attaquer aux pays les plus puissants. Le juge français Nicolas Guillou, président de la chambre préliminaire qui a émis les mandats d'arrêt contre les responsables israéliens, est épargné. Comme l'une des juges ayant approuvé l'enquête sur les tortures présumées des Américains en Afghanistan, la Canadienne Kimberly Prost. «Les deux sont ressortissants de pays du G7», que l'administration américaine n'aura pas voulu froisser, note un observateur. La décision ne prépare pas de l'avenir. Le Trésor américain délivre ses sanctions au compte-gouttes, comme pour mieux déstabiliser la CPI, faisant planer une lourde incertitude. Du côté de la cour, la présidence voit dans ces sanctions «une tentative manifeste de porter atteinte à l'indépendance d'une institution judiciaire internationale qui opère sous le mandat de 125 Etats parties». Dans cette bataille, la CPI a néanmoins perdu l'un de ses membres : la Hongrie a décidé de se retirer, après la visite de Benyamin Nétanyahou début avril.

Sans protester contre la décision américaine, mais en affirmant son soutien à la cour, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a déclaré sur X que la cour «doit être libre d'agir sans pressions». «Hypocrisie», a dénoncé la députée européenne française (Parti socialiste) Chloé Ridel. Depuis des mois, des parlementaires tentent de convaincre la Commission européenne d'activer le règlement de blocage en faveur de la cour, une procédure qui permettrait d'atténuer les sanctions américaines. La Belgique et la Slovénie, dont l'une des juges visées est ressortissante, se sont engagées à interroger la Commission pour activer le règlement. La porte-parole de la Commission, Anita Hippel, a affirmé que l'UE apportera son «soutien pour assurer la protection de la cour et de son personnel». Le Quai d'Orsay a appelé les Etats-Unis à «retirer l'ensemble de ces mesures». ■

STÉPHANIE MAUPAS

A Gaza, Israël promeut des milices anti-Hamas

Des gangs opèrent librement dans des zones contrôlées par l'Etat hébreu et pillent l'aide humanitaire

JÉRUSALEM - correspondance

Yasser Abou Shebab est un homme connu à Rafah. Dans cette petite ville du sud de Gaza, à la frontière avec l'Egypte, historiquement plus pauvre que les localités du nord de l'enclave, il est réputé être un criminel de modeste envergure et un trafiquant de drogue. Il est aussi membre du clan des Abou Shebab, lié à la tribu bédouine des Tarabin, présente des deux côtés de la frontière, dans l'enclave palestinienne comme dans le Sinai. Tout comme Ibrahim El-Argani, homme d'affaires égyptien, promu à la tête d'une union tribale, chargé de sécuriser les frontières du pays, notamment contre l'organisation Etat islamique (EI), dont une branche a longtemps tenu tête à l'armée égyptienne dans le nord du Sinaï.

Emprisonné par les services de sécurité du Hamas, Yasser Abou Shebab a été libéré dans le chaos de la guerre qui s'est abattue sur Gaza après l'attaque du 7-Octobre, quand l'emprise du mouvement islamiste palestinien sur l'enclave a commencé à se relâcher. Le trafic de drogue, dans un territoire qui se retrouve rapidement en état de malnutrition, ne fait plus recette. Yasser Abou Shebab fait alors sa réapparition, dans le couant de l'année 2024, dans un nouveau rôle : celui de pillard.

Révélation fracassante

«Depuis le début de la guerre, le Hamas et d'autres partis l'accusent d'organiser des gangs pour piller les fournitures humanitaires», explique l'activiste des droits humains Khalil Abou Shamalah, basé à Gaza, joint par téléphone – les autorités israéliennes interdisent toujours l'accès de l'enclave à la presse internationale. *l'ignore si Israël l'a armé ou non, mais ce qui est étrange, c'est que lui et ses hommes opèrent dans des zones sous contrôle israélien, inaccessibles aux citoyens ordinaires. Cela laisse penser qu'il est soutenu ou protégé par l'occupation.*»

Yasser Abou Shebab assure lui-même sa promotion sur les réseaux sociaux. D'abord au sein d'un groupe nommé «Service antiterroriste», puis «Forces populaires», qui a son propre compte Facebook.

Il y a une intersection entre les liens claniques, les réseaux criminels et les groupes djihadistes

HUGH LOVATT
analyste à l'European Council for Foreign Relations

L'affaire, connue depuis longtemps par les Gazaouis, a fait l'objet d'une révélation fracassante par Avigdor Lieberman, homme politique israélien opposé à Benjamin Nétanyahou et ancien ministre de la défense. Dans une interview sur une radio publique, il a affirmé, jeudi 5 juin, que le gouvernement «transférera des armes à des groupes de voyous et de criminels qui s'identifient à l'[organisation] Etat islamique».

Si l'affiliation avec le groupe djihadiste n'est pas prouvée, elle reflète le contexte particulier du sud de la bande de Gaza : «Comme au Sinaï Nord, il y a une intersection entre les liens claniques, les réseaux criminels et les groupes djihadistes», analyse Hugh Lovatt, spécialiste de la Palestine à l'European Council for Foreign Relations, cercle de réflexion basé à Londres.

Le premier ministre israélien, plutôt que de nier, assume : Benyamin Nétanyahou a déclaré qu'Israël avait «activé des clans à Gaza opposés au Hamas», qualifiant cela de «bonne chose» pouvant sauver la vie de soldats israéliens. «Qu'y a-t-il de mal à cela?», a-t-il ajouté, le sourire aux lèvres. Il a affirmé avoir approuvé cette décision après concertation avec ses services de sécurité. Mais il n'a pas mentionné de livraison d'armes.

Yasser Abou Shebab a nié en bloc les accusations portées contre lui, affirmant, dans un post Facebook : «Nous n'avons jamais été, et ne serons jamais, un outil de l'occupation.» Pourtant, son groupe positionne lui-même son adresse à Gaza dans une zone entièrement contrôlée par l'armée israélienne, inaccessible aux Gazaouis. «Ce qu'il faut bien appeler un gang opère sous les yeux de



Le criminel Yasser Abou Shebab, sur une photo tirée de son compte Facebook, le 19 mai.

l'armée israélienne, peu après le passage de Kerem Shalom, et il est doté d'armes flamboyantes, un indice irréfutable de sa collaboration avec les occupants», écrit le professeur Jean-Pierre Filiu dans son livre *Un historien à Gaza* (Les Arènes, 224 pages, 19 euros). Le clan Abou Shebab a récemment banni Yasser, en raison de ses liens avec l'armée israélienne, affirmant que lui et tous ceux qui ont rejoint son groupe «ne sont plus liés» à la famille.

Le gouvernement israélien est engagé, depuis le 7-Octobre, dans une stratégie d'éradication du Hamas et du Jihad islamique. Il a cherché, sans succès durable, à recruter des familles palestiniennes puissantes. Y compris les moins

fréquentables, comme le puissant clan Doghmush, connu pour avoir enlevé le soldat franco-israélien Gilad Shalit et dont l'un des leaders, Mumtaz Doghmush, a fondé le groupe djihadiste «armée de l'islam». La réponse a été immédiate : le Hamas a exécuté l'un des chefs du clan en mars 2024.

Après le refus des familles de collaborer, l'Etat hébreu s'est tourné vers les gangs. Ces derniers opèrent dans des zones inaccessibles au Hamas, et s'enrichissent considérablement par le pillage de l'aide humanitaire et les trafics en tout genre, à commencer par celui de cigarettes. Ainsi, en plus de Yasser Abou Shebab, Israël a fait appel à un

autre trafiquant, Shadi Al-Soufi, qui lui aussi avait été emprisonné par le Hamas avant le 7-Octobre. Les trafiquants continuent de piller l'aide des groupes humanitaires traditionnels, mais semblent épargner, voire protéger

ger, les cargaisons de nourriture apportées par les nouvelles organisations, moins connues mais approuvées par Israël, en premier lieu la Gaza Humanitarian Foundation. Ils contribuent à sécuriser leur distribution, bien qu'elle se soit révélée un échec, jusqu'à présent.

«Israël sait pertinemment ce qu'il fait. Il expose les Palestiniens à une violence et un chaos sans fin qui justifieront son rejet et son intransigeance face à une solution juste», écrit sur le réseau social X Mairav Zonszein, analyste à l'International Crisis Group. Hugh Lovatt note, lui, que «cette stratégie d'affaiblissement des groupes palestiniens permet aussi de marginaliser, voire de supprimer les mécanismes humanitaires de l'ONU. Et d'encourager le nettoyage ethnique de l'enclave en provoquant l'effondrement de l'ordre public, pour pousser les Palestiniens à quitter Gaza». Les Gazaouis ont donc le choix de vivre, la faim au ventre, dans une anarchie grandissante, ou de quitter leur terre.

Même pari dans les années 1980
Malgré la guerre implacable qui lui est menée, le Hamas tente de maintenir sa prise sur l'enclave. Il a créé en 2024 une nouvelle unité, nommée «flèche», dans ses forces de sécurité, pour lutter contre les gangs de pillards. Le dernier fait d'armes de «flèche» remonte au 26 mai, avec l'exécution de quatre membres du groupe de Yasser Abou Shebab.

Les clans et gangs divers ne peuvent concurrencer le mouvement islamiste palestinien sur le court terme, mais nombre d'analystes ne manquent pas de noter qu'Israël a employé une stratégie voisine dans les années 1980. À l'époque, l'Etat hébreu laisse une nouvelle organisation d'inspiration islamiste, qui deviendra plus tard le Hamas, constituer un groupe armé, dans l'espoir d'affaiblir le Fatah, alors le parti dominant. Pari gagné : à l'issue d'une brève mais sanglante guerre civile, le mouvement islamiste palestinien prend le contrôle de l'enclave en 2007. L'armée israélienne l'enferme alors derrière une barrière de sécurité réputée infranchissable. Jusqu'au 7 octobre 2023. ■

SAMUEL FOREY

Le Mexique débouté de son action contre les armuriers américains

Mexico veut faire reconnaître la responsabilité des industriels dans le trafic d'armes à partir des Etats-Unis, qui permet d'équiper les gangs

MEXICO - correspondante

Une décision de la Cour suprême des Etats-Unis en faveur de l'industrie de l'armement a été reçue comme un camouflage au Mexique. A l'unanimité, les neuf juges de la plus haute juridiction américaine ont en effet considéré, jeudi 5 juin, que les fabricants d'armes bénéficiaient bien d'une immunité grâce à la loi sur la protection du commerce légal des armes à feu (Protection of Lawful Commerce in Arms Act, PLCCA). Selon ce texte, adopté en 2005, les fabricants d'armes ne peuvent être poursuivis pour l'utilisation de leurs produits, aussi criminelle soit-elle.

Depuis 2021, le gouvernement mexicain mène une bataille judiciaire aux Etats-Unis pour tenter de freiner le trafic d'armes depuis les Etats-Unis vers son territoire, qui permet aux gangs criminels liés au narcotrafic de s'équiper. Jusqu'à présent, elle avait obtenu des succès : en janvier 2024, la cour d'appel de Boston avait con-

sideré que la plainte du Mexique ne concernait pas l'utilisation des armes par des tiers mais les pratiques de l'industrie d'armement. Selon la résolution de la Cour du Massachusetts, la plainte du Mexique était donc recevable, car la loi PLCCA ne confère pas d'immunité aux armuriers pour leurs propres conduites.

Stratégies marketing

Mais jeudi, la Cour suprême a estimé que le Mexique n'avait pas suffisamment démontré que l'industrie d'armement encourageait le trafic illégal d'armes vers son territoire. Mexico avait mis en avant «les stratégies délibérées de marketing» de cette industrie pour plaire aux narcotrafiquants, utilisant symboles et images du Mexique, comme le revolver de l'entreprise Colt's au nom du fameux révolutionnaire mexicain Emiliano Zapata – dont la maxime «Mieux vaut mourir debout que vivre à genoux» est gravée sur la crosse. D'autre part, le Mexique avait démontré à partir des données de l'Agence de régu-

La Cour suprême a cependant rejeté l'immunité que l'industrie exigeait pour ses pratiques commerciales

lation américaine des armes à feu (ATF), que plus de 80 % des armes impliquées dans des crimes au Mexique venaient des Etats-Unis.

«La décision de la Cour suprême est bien sûr une déception, explique l'avocat Jonathan Lowy, qui représente le Mexique dans ce litige. Elle a cependant rejeté les arguments de l'industrie, qui cherchait à obtenir une immunité pour ses pratiques commerciales par biais de la loi PLCCA. La Cour a souligné que cette immunité n'est pas absolue, en particulier si le marketing contribue à la prolifération d'armes. Cet argument nous donne de l'espoir pour continuer

ce combat.» Pour Ioan Grillo, auteur du livre *Blood Gun Money: How America Arms Gangs and Cartels* («sang, armes et argent, comment l'Amérique arme les gangs et les cartels», Bloomsbury Publishing, 2021, non traduit), la plainte du Mexique n'a pas été vaincue : «Pour la première fois, on a parlé aux Etats-Unis de la responsabilité de l'industrie américaine dans la tragédie mexicaine. C'est un grand pas.»

Selon le rapport «Trafics d'armes des Etats-Unis vers le Mexique, le cercle vicieux criminogène», écrit par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), «entre 200 000 à 250 000 armes sont transférées clandestinement chaque année au Mexique depuis les Etats-Unis, grâce au grand nombre d'armureries qui sont concentrées dans les quatre Etats frontaliers du Mexique : au Texas, en Californie, en Arizona et au Nouveau-Mexique.»

A partir de l'analyse des données de l'ATF, l'étude estime que le Texas est le principal fournisseur

d'armes illégales au Mexique : «Sur la période 2022-2023, 43 % du total des armes retrouvées sur des scènes de crime au Mexique et traitées jusqu'à un acheteur aux Etats-Unis provenaient de cet Etat, 22 % d'Arizona et 8 % de Californie.»

Dans une autre plainte, en Arizona cette fois, le Mexique poursuit en justice cinq armureries dont les armes ont été saisies par la police mexicaine. Cet afflux d'armes a des conséquences dramatiques au Mexique : le taux d'homicide par arme à feu est passé de 0,02 pour cent mille habitants en 1990 à 16,08 pour cent mille en 2024.

Groupes terroristes

«Les armes qui tuent le plus au Mexique sont les fusils AR 15 et AK47. Ils sont fabriqués dans d'autres pays, comme la Roumanie, importés par les Etats-Unis et acheminés illégalement au Mexique. Désormais, les narcos importent aussi des pièces de drone des Etats-Unis et les assemblent au Mexique. Et cette nouvelle technologie peut vite devenir

préoccupante», ajoute le spécialiste Ioan Grillo.

La présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, n'a pas commenté la décision de la Cour suprême américaine. Mais elle a promis de continuer la bataille juridique et la coopération avec les Etats-Unis qui, «pour la première fois, ont reconnu que le problème n'est pas seulement le trafic de drogues vers leur territoire mais aussi le trafic d'armes vers le Mexique», a estimé la cheffe de l'Etat lors de sa conférence de presse, vendredi 6 juin.

Les Etats-Unis considèrent depuis mars que les cartels mexicains sont des groupes terroristes. Qu'en est-il de ceux qui les arment ? L'avocat Jonathan Lowy, qui préside également l'ONG américaine Global Action on Gun Violence, garde encore cette carte dans sa manche : «C'est en effet un argument que nous discutons avec le gouvernement mexicain et qui peut donner lieu à de futures actions en justice, mais il est difficile d'en dire plus pour l'instant.» ■

ANNE VIGNA

En Afrique, le «travel ban» à géométrie variable de Donald Trump

Les ressortissants de sept pays africains sont interdits d'accès au territoire américain, selon une logique qui souffre d'incohérences

AKinshasa et Brazzaville, les capitales des deux Congos qui se font face sur les rives opposées du fleuve éponyme, on doit se demander à partir de quels critères Donald Trump a établi sa liste de 12 pays – dont sept en Afrique – soumis à son nouveau *travel ban*, principe interdisant l'accès au territoire américain.

La République démocratique du Congo (RDC) échappe à cette fermeture alors que son voisin, le Congo-Brazzaville, est frappé d'interdiction. A compter du 9 juin, plus aucun visa ne sera délivré aux ressortissants de ce pays, comme à ceux des autres Etats bannis : Afghanistan, Birmanie, Haïti, Iran, Yémen, Tchad, Guinée équatoriale, Erythrée, Libye, Somalie et Soudan. Le Burundi, la Sierra Leone et le Togo figurent sur une deuxième liste de «suspension partielle».

Dans un communiqué publié mercredi 4 juin, la Maison Blanche justifie sa décision en termes réglementaires. Elle se base sur la proportion de *visa overstays*, autrement dit les détenteurs de visas de type B1/B2 (affaires ou tourisme)

ou F, M, J (études, échanges scolaires...) arrivés par avion ou bateau et qui sont demeurés sur le territoire américain après l'échéance du délai légal de leur séjour. Le Congo-Brazzaville affiche des taux de 29,63 % et de 35,14 %, respectivement, pour le premier et le deuxième groupe de visas. Des proportions «inacceptables» pour Washington.

La RDC, quant à elle, échappe au couperet de l'administration américaine. Pourtant, plus d'un étudiant sur deux (les visas F, M, J) prolonge illégalement son séjour aux Etats-Unis, selon les données contenues dans le rapport daté du 5 août 2024 du Service des douanes et de la protection des frontières des Etats-Unis (CBP), chargé de la lutte contre l'immigration illégale. La note «explicative» de la Maison Blanche ne précise pas, évidemment, si les négociations actuelles menées avec Kinshasa pour accéder aux minéraux stratégiques rares dont le pays regorge expliquent cette mansuétude.

La lecture du rapport des douanes, qui a servi de base de référence, montre que la décision

américaine s'applique quasiment mécaniquement aux pays qui affichent le plus haut taux de *visa overstays* – sans tenir compte des valeurs absolues. Le Burundi se retrouve ainsi inscrit sur la deuxième liste à cause de 24 étudiants restés trop longtemps sur le sol américain après y être entrés légalement. Dans cette même situation, il y a 7081 étudiants indiens, plus 12882 touristes ou hommes d'affaires originaires du même pays. Mais compte tenu du nombre total d'Indiens entrés aux Etats-Unis, la proportion est moindre que pour le Burundi.

Ce *travel ban* n'est pas une surprise. Lorsqu'il a pris ses fonctions,

Le président américain estime que les cas de «visa overstays» constituent un «danger extrême»

le 20 janvier, Donald Trump a publié un décret demandant au département d'Etat d'identifier les pays pour lesquels «les informations relatives à l'examen et au filtrage sont si insuffisantes qu'elles justifient une suspension partielle ou totale de l'admission des ressortissants de ces pays». Durant sa campagne, il avait également promis de «restaurer» le *travel ban* qu'il avait imposé à plusieurs pays – la plupart musulmans – durant son premier mandat (2017-2021).

Le président américain estime que les cas de *visa overstays* constituent un «danger extrême». Mais les chiffres contenus dans le rapport des douanes soulèvent des questions sur les cibles touchées.

Les sept pays africains sanctionnés ne représentent ainsi que 0,5 % des quelque 314 110 cas enregistrés sur douze mois de mai 2023 à mai 2024.

Dignité et fierté

Sur une vidéo mise en ligne sur le réseau social X, Donald Trump a également évoqué l'attaque à Boulder (Colorado), survenue dimanche, pour justifier sa décision. Ce jour-là, un Egyptien entré légalement en 2022, mais dont le visa avait expiré depuis des mois, a lancé des engins incendiaires sur des participants à une marche hebdomadaire en soutien aux otages israéliens retenus depuis le 7 octobre 2023 par le Hamas dans la bande de Gaza. L'attentat a fait au moins 12 blessés. Quelque 2700 Egyptiens sont en *visa overstays*. «Nous ne laisserons pas entrer dans notre pays les gens qui veulent nous faire du mal», a averti Donald Trump. L'Egypte échappe toutefois au *travel ban*, destiné également à «combattre le terrorisme par des normes de sécurité fondées sur le bon sens». La Libye et la Somalie – ainsi que Cuba –

sont épinglez comme des Etats soutenant le terrorisme.

Amnesty International ne partage pas les mêmes normes de «bon sens». L'organisation de défense des droits humains juge que «la nouvelle interdiction de voyager est discriminatoire, raciste et carrément cruelle». Tous les pays africains listés sont, à l'exception de la Sierra Leone, sous le joug de pouvoirs autoritaires, voire dictatoriaux. Certains sont ravagés, tel le Soudan, par la guerre. Mais ce n'est pas au nom de la défense des valeurs démocratiques ou humanistes que les Etats sont sanctionnés.

En termes mesurés, l'Union africaine (UA) s'est dite «préoccupée par le possible impact négatif de telles mesures sur les relations interpersonnelles, les échanges éducatifs, les échanges commerciaux et plus largement les relations diplomatiques soigneusement entretenues depuis des décennies».

Parmi les pays «bannis», le Tchad, accusé de «mépris flagrant des lois américaines sur l'immigration», a été le plus prompt à réagir. Le président, Mahamat Idriss Deby, a averti sur sa page Facebook avoir «instruit le gouvernement à agir conformément aux principes de réciprocité et suspendre l'octroi de visas aux citoyens américains». «Le Tchad n'a ni avion à offrir, ni des milliards de dollars à donner, mais le Tchad a sa dignité et sa fierté», a-t-il ajouté, en référence aux cadeaux donnés par certains Etats à Donald Trump pour le convaincre d'abaisser les nouveaux taux de douane exorbitants. Le président américain a quant à lui averti que «de nouveaux pays peuvent être ajoutés [à la liste des *travel ban*] au fur et à mesure que des menaces émergent dans le monde». ■

CHRISTOPHE CHÂTELLOT

ÉTATS-UNIS
Washington annonce le retour d'un Salvadorien expulsé à tort

Un immigré salvadorien expulsé «par erreur», mais que l'administration Trump se disait dans l'incapacité de ramener, a été reconduit, vendredi 6 juin, du Salvador aux Etats-Unis, où il est désormais mis en examen pour trafic de migrants, a annoncé la ministre de la justice, Pam Bondi. Le cas de Kilmar Abrego Garcia, marié à une Américaine, cristallise depuis trois mois l'opposition entre la justice fédérale et l'exécutif, accusé d'obstruction vis-à-vis des tribunaux qui contrarient sa politique d'expulsions massives. Il fait partie des plus de 250 hommes expulsés le 15 mars vers le Salvador, la plupart pour appartenance présumée au gang vénézuélien Tren de Aragua, déclaré organisation «terroriste» par Washington. Ils ont été incarcérés dans une prison de haute sécurité connue pour la dureté de ses conditions. – (AFP)

RUSSIE
Un Américain interné pour violence quitte le pays

Le ressortissant américain Joseph Tater, interné dans un hôpital psychiatrique russe mi-avril pour violences sur un policier, a quitté le pays, a annoncé, vendredi 6 juin, l'agence de presse étatique TASS. M. Tater, 46 ans, avait été arrêté à Moscou en août 2024, accusé de s'en être pris à un policier après un escandale dans un hôtel de la capitale, où il avait agressé verbalement des employés, selon la justice russe. – (AFP)

Bonnes adresses

Espace Topper, la Grande Bibliothèque du 15^e !

Façades en pierre, céramique, bois ou laque, le meilleur de la création française et italienne : Bonaldo, Bontempi, Calligaris, Cattelan, Fiam, Novamobili, Sangiacomo... CONDITIONS EXCEPTIONNELLES



Bibliothèque modulable Charlotte, fabrication italienne

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Le plus grand espace mobilier composable à Paris 15 • 7J/7
Et aussi : armoires lits, canapés-lits, mobilier gain de place, tables basses et de repas...

145-147 rue St-Charles, 01 45 75 02 81, M° Charles Michels



La maison recherche également bien d'autres produits
Déplacements réguliers et gracieux dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antiqu.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



RUBRIQUE IMMOBILIER

(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

LIGNAGE
Prix à la ligne :
15,50 € HT - 18,60 € TTC

MODULES
Merci de nous consulter
stephane.pesque@mpublicite.fr

stephane.pesque@mpublicite.fr

Tarifs 01/01/25
Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
stephane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite

PLUS DE 50 LITERIES EXPOSÉES
Lit coffre fabriqué en France à partir de 990 €

Photos non contractuelles

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

LE PLUS GRAND ESPACE LITERIE À PARIS

André Renault, Bultex, Dunlopillo, Emma, Epeda, Simmons, Tempur, Treca... les grandes marques au meilleur prix

Paris 15 : 66 rue de la Convention • 01 40 59 02 10 • 7J/7 • M° Charles Michels
Paris 12 : 56-60 cours de Vincennes • 01 43 41 80 93 • 7J/7 • M° Nation
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : toutes nos adresses sur www.topper.fr

RUBRIQUE IMMOBILIER
stephane.pesque@mpublicite.fr

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
stephane.pesque@mpublicite.fr

ACHAT VINYLES

Disqueur sérieux et passionné.
20 ans d'expérience.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World, Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE, UN AN APRÈS

Macron et le poison lent de la dissolution de l'Assemblée

La décision de convoquer des élections législatives anticipées au soir des européennes, le 9 juin 2024, devait permettre de clarifier le débat public. Elle a, au contraire, aggravé les difficultés politiques et économiques du pays

La scène se déroule au Grand Palais, à Paris, le 11 avril, au beau milieu du Festival du livre. Devant un étal d'ouvrages, dans le brouhaha de la foule, l'ancienne ministre de la culture Françoise Nyssen (2017-2018), qui accompagne le président de la République dans sa déambulation, s'épanche soudain. «*Merci pour la dissolution*, lui glisse-t-elle, *j'étais vraiment fière de toi. En plus, c'était le 9 juin, le jour de mon anniversaire.*» «*On me pardonnera avec le temps*», présume Emmanuel Macron, après un bref moment d'incredulité. «*C'était pas une mauvaise décision*», approuve une dame. «*Bah non, parce qu'en fait, il faut mettre les gens face à leur responsabilité. Sinon, ça pète à l'intérieur, je l'ai déjà vécu*», rétorque le chef de l'Etat, non sans avoir jeté un coup d'œil à la perche du journaliste qui enregistre la conversation.

Emmanuel Macron est-il sincère? Lors de ses voeux télévisés, le 31 décembre 2024, alors que le gouvernement de Michel Barnier était déjà tombé et que le pays se retrouvait sans budget pour 2025, le président de la République admettait pour la première fois publiquement que «*la dissolution a apporté, pour le moment, davantage de divisions à l'Assemblée que de solutions pour les Français*». «*La lucidité et l'humilité commandent de reconnaître qu'à cette heure, cette décision a produit plus d'instabilité que de sérénité et j'en prends toute ma part*», ajoutait-il.

Un acte de contrition, après des mois de déni. Au soir de la chute de Michel Barnier, le 4 décembre 2024, le chef de l'Etat défendait encore une décision «*inéluctable*» après la percée historique du Rassemblement national (RN) aux élections européennes, tout en reconnaissant que cette dissolution n'avait pas été «*comprise*» par les Français. «*C'était un peu la double peine pour les Français ce soir-là*», remarque Brice Teinturier, directeur

général délégué de l'institut de sondages Ipsos. *Ils avaient le sentiment que cette décision agravait les problèmes, et le président continuait à marteler que c'était une bonne décision et leur disait "Vous ne comprenez rien!"*

En ce printemps, Emmanuel Macron en est donc revenu à sa conviction profonde: il a eu raison de dissoudre et l'on saura un jour lui rendre justice. En privé, il affirme que ce geste «*se jugera sur le temps long*». Il en perçoit même les premiers effets «*positifs*». D'abord, l'image du RN, qui serait «*abimée*» depuis la campagne chaotique aux élections législatives. Ensuite, la nouvelle composition de l'Assemblée nationale, désormais «*à l'image de la diversité sociopolitique du pays*». Enfin, le changement d'attitude du parti Les Républicains (LR) et du Parti socialiste : LR participe désormais au gouvernement et les socialistes «*sont entrés dans une logique de dialogue*», souligne-t-on au palais.

«LA PIRE ERREUR DE LA V^E RÉPUBLIQUE»

Principal legs politique de la dissolution, la participation de LR au gouvernement a été rendue possible avec l'arrivée de Michel Barnier à Matignon. Elle a permis de bâtir un semblant de coalition au Parlement et a ancré à droite le macronisme. «*L'erreur de la dissolution nous a redonné un espace*», explique en souriant le député de la Loire Antoine Vermorel-Marques (LR).

En convoquant ces élections anticipées, Emmanuel Macron a commis «*la pire erreur de la V^e République*», maintient le député (Renaissance) de la Moselle Ludovic Mendes. Le scénario que le président de la République voulait à tout prix éviter avec la dissolution, la chute du gouvernement sur le budget, s'est réalisé. L'*«immobilisme*» qu'il prétendait conjurer est installé. La «*clarté du débat public et parlementaire*» qu'il appelait de ses vœux n'est pas revenue. Enfin, la progres-

«LA DISSOLUTION DE 2024 A SONNÉ LA FIN DE RÈGNE ET AMORCÉ LA PENTE DE L'IMPUISSEANCE»

GILLES LE GENDRE
ancien président du groupe macroniste à l'Assemblée nationale



sion de l'extrême droite, qu'il espérait endiguer, se poursuit (11 millions de voix au second tour des législatives).

Pourtant, la «*grenade dégoupillée dans les jambes*» de ses adversaires politiques, selon les propres mots d'Emmanuel Macron, devait lui permettre de recouvrir une majorité à l'Assemblée. Afin de les prendre de vitesse, les législatives anticipées ont été convoquées dans le délai le plus bref possible. Gérald Darmanin, à l'époque ministre de l'intérieur, «*a fourni l'argumentaire de la dissolution, en faisant un raisonnement idiot: la gauche n'aurait pas le temps de s'unir*», se rappelle un proche du premier ministre, François Bayrou.

Le risque d'une victoire du RN était assumé par le chef de l'Etat. «*Il s'est dit: puisqu'ils font les malins, je vais leur donner les clés, et je serai le rempart*», imagine Renaud Labaye,

secrétaire général du groupe RN à l'Assemblée. Tel François Mitterrand face à Jacques Chirac durant la cohabitation de 1986 à 1988, Emmanuel Macron «*aurait toléré Bardella à Matignon*», pense un proche du chef de l'Etat. «*C'est le seul moment depuis Pétain où l'on s'est collectivement projeté dans une France dirigée par l'extrême droite*», se remémore l'essayiste Raphaël Llorca.

D'autres raisons moins avouables ont-elles conduit Emmanuel Macron à dissoudre? Le président de la République a voulu «*masquer l'ampleur du désastre budgétaire*» qui s'annonçait, affirmait au *Figaro*, le 7 avril, Eric Ciotti, député (Union des droites pour la République) des Alpes-Maritimes et rapporteur de la commission d'enquête sur les finances publiques à l'Assemblée. «*Il y a eu dissolution parce qu'on a perdu le contrôle des finances*

La machine de l'Etat bloquée en l'absence de ligne politique claire

Alors que l'activité des députés alimente l'illusion d'un système qui agit, l'administration est figée face à des injonctions contradictoires

Le constat est cruel. Un an après la dissolution de l'Assemblée nationale, «*on est un pays où il ne se passe pas grand-chose*», a souligné Edouard Philippe, mercredi 4 juin, sur France Inter. L'observation de l'ancien premier ministre (2017-2020) pourrait être partagée par Elisabeth Borne: en arrivant Rue de Grenelle, fin 2024, la ministre de l'éducation a trouvé les dossiers dans l'état où elle les avait laissés lorsqu'elle a quitté son poste de première ministre (2022-2024), près d'un an plus tôt.

Comme si l'année 2024 était un trou noir dans l'action publique. «*Le quinquennat est arrêté*», témoigne un ponte de l'appareil d'Etat, décrivant des ministres désœuvrés et une machine administrative au ralenti. «*On a l'impression que le premier ministre et les autres [ministres] ont lâché prise, qu'ils attendent 2027 ou une censure*», s'est alarmé le président (Les Républicains, LR) des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, le 5 juin, sur France Inter.

L'absence de majorité à l'Assemblée nationale est la cause première de cette léthargie d'Etat: présenter un texte, pour la fragile coalition du premier ministre, François Bayrou, c'est prendre le risque d'être renversé. Aussi, depuis le rejet du budget 2025, en décembre 2024, qui avait causé la perte du prédécesseur de M. Bayrou, Michel Barnier, le gouvernement est aux abris. Les ministres prennent décrets et circulaires dans leurs domaines respectifs, mais aucune réforme structurelle n'a été engagée.

Votes imprévisibles

«*Bayrou, c'est Louis XVI caché derrière les rideaux*», déclare, ironique, le député centriste d'Eure-et-Loir Harold Huwart. Une succession de propositions de loi (à l'initiative de députés et n'engageant pas le gouvernement) est adoptée, entretenant l'illusion d'un Etat qui agit, alors que la plupart n'aboutiront pas. «*Nous légitifrons trop à vide*», alerte le président du groupe MoDem à l'As-

semblée, Marc Fesneau, dans *L'Opinion*, le 5 juin, qui s'inquiète de l'incohérence et de l'illisibilité des politiques publiques.

Conséquence de cette situation politique inédite, l'appareil d'Etat est figé. «*La machine administrative s'est autobloquée*», décrit l'ancien secrétaire général de l'Elysée sous François Hollande Pierre-René Lemas (2012-2014). Car sans une commande univoque du politique, l'Etat dysfonctionne. L'absence d'un programme de coalition entre les quatre partis du «*socle commun*» (Renaissance, MoDem, Horizons et LR) prive le gouvernement de ligne politique. Des dispositifs entiers sont détachés au gré des votes imprévisibles d'une Assemblée fragmentée. La déterioration des finances publiques et les 40 milliards d'euros d'économies à trouver pour le budget 2026 nourrissent l'incertitude et l'impuissance de l'Etat.

Constance aggravante, les ministres se sont vu accorder par le premier ministre une totale liberté de parole, et en profitent.

C'est, un jour, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, qui entend revenir sur certains accords bilatéraux entre la France et l'Algérie en matière d'immigration, alors que le locataire du Quai d'Orsay, Jean-Noël Barrot, s'y oppose. Un autre jour, c'est le ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, qui conteste la proposition de loi Duplomb réintroduisant un pesticide, un texte soutenu par la ministre de l'agriculture, Annie Genevard. Quant au garde des sceaux, Gérald Darmanin, il peut annoncer, sans prévenir quiconque à l'Elysée ou Matignon, la construction d'une «*superprison*» en Guyane pour les narcotrafiquants. Autant de communications qui déconcertent l'administration.

Les ministres sont d'autant plus déroutants qu'ils prennent des libertés avec le respect de l'Etat de droit. Soumettant au vote des parlementaires des textes «*dont on sait qu'ils ne sont pas constitutionnels, en laissant la possibilité de régulation au seul Conseil constitu-*

tional pour mieux critiquer ensuite la "République des juges"», dénonce Marc Fesneau. Certaines dispositions votées dans la loi sur le narcotrafic ou dans la simplification de la vie économique sont déjà contestées.

Désorientation

Enfin, à la tête de ce «*gouvernement sans ligne*», comme le qualifie un ex-conseiller du chef de l'Etat, le premier ministre, en mal d'autorité, ne délivre que de rares arbitrages. Entre ordres et contredires, l'administration n'a d'autre solution que celle de lever le stylo.

Le chef de l'Etat lui-même contribue à la désorientation de la machine administrative, lorsqu'il se mêle de la politique gouvernementale. La gestion de la crise néo-calédonienne en est la dernière illustration. En projetant de réunir les parties prenantes autour de lui à Paris, Emmanuel Macrontente une reprise en main de cet épique dossier, au risque de court-circuiter le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, qui

vient certes d'échouer à obtenir un accord entre les forces politiques du Caillou, mais reste chargé du dossier. Qui décide in fine? L'administration de la Rue Oudinot, comme les acteurs locaux, ne dispose d'aucune réponse claire.

Dans ce même élan, le chef de l'Etat aussi renoué avec les conseils de défense. Ces réunions confidentielles lui permettent de prendre des décisions relevant du premier ministre, des ministres, voire des directeurs d'administrations centrales. Mi-mai, lors d'un conseil de défense consacré à la lutte contre l'entrisme des Frères musulmans, Emmanuel Macron gronde le ministre de l'intérieur, dont les mesures – préparées par les services de la Place Beauvau – ne seraient «*pas à la hauteur*». Le chef de l'Etat ne dispose pourtant pas d'un droit de veto sur les choix du gouvernement; et seuls le premier ministre et le secrétaire général du gouvernement ont la maîtrise de l'administration. ■

MARIAMA DARAME
ET NATHALIE SEGAUNES



publiques», et non l'inverse, abonde un visiteur régulier du chef de l'Etat. L'annonce par Michel Barnier de la dégradation inattendue du déficit public, de l'ordre de 50 milliards d'euros, provoque un choc à l'automne 2024. La Cour des comptes soulignera, dans un rapport, une dérive «inédite», décrivant «une dépense en roue libre». La crédibilité d'Emmanuel Macron au plan économique est atteinte, la France décroche. «Cette semaine, le produit intérieur brut [par habitant] de l'Italie a dépassé celui de la France», se désolait un ministre résigné, le 6 juin.

UN GESTE «D'ENFERMEMENT»

Au lendemain des législatives qui consacrent la défaite de son camp, Emmanuel Macron accuse le coup. Désavoué par les Français, hâpi par les siens, privé du pouvoir exécutif, le chef de l'Etat doit se dépeindre d'une situation politique sans commune mesure sous la V^e République. En ce début d'été 2024, il prend prétexte des Jeux olympiques de Paris pour remettre à plus tard la nomination d'un premier ministre. Durant trois longs mois, le gouvernement démissionnaire expédie les affaires courantes. Une période durant laquelle les forces politiques restent passives. «Tout le monde avait gagné, mais personne n'a été fiché de lancer ne serait-ce qu'une réunion de travail. Tout le monde a attendu le 23 août, que le président convoque une réunion à l'Elysée», rappelle le macroniste Clément Beaune, haut-commissaire au plan.

A partir de cette date-là, Emmanuel Macron médiatisera le ballet des forces politiques rue du Faubourg-Saint-Honoré, dont la finalité est d'éviter d'avoir à nommer une personnalité de gauche à Matignon, qui remettrait en cause son bilan. Tandis qu'à l'étage, le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, prépare dans le plus grand secret l'arrivée de l'ancien négociateur du Brexit et membre de LR, Michel Barnier.

Emmanuel Macron sous-estime l'effet dévastateur de la nomination d'un premier ministre issu d'un parti défait dans les urnes. «La vérité, c'est que nous ne devrions pas être au pouvoir», s'inquiète un député Renaissance de l'aile droite. A l'automne 2024, les oppositions, RN et La France insoumise en tête, dénoncent «un déni de démocratie» et réclament la démission d'Emmanuel Macron. Une procédure de destitution contre le chef de l'Etat est même validée par le bureau de l'Assemblée. Certaines figures de la droite et du centre, à l'instar du maire de Meaux, Jean-François Copé (LR), sont persuadées que seule une élection présidentielle pourra mettre un terme à l'instabilité. «Il n'est pas

raisonnable de faire croire que l'on pourra tenir comme ça jusqu'en 2027», professe-t-il.

La dissolution, censée redonner un second souffle à Emmanuel Macron, a précipité la course à sa propre succession. «Le président a été élu légitimement et son mandat court jusqu'en mai 2027. Mais comme pour la météo, il y a la température politique réelle et la température ressentie. La dissolution de 2024 a sonné la fin de règne et amorcé la pente de l'impuissance», observe l'ancien président du groupe macroniste à l'Assemblée Gilles Le Gendre. Face aux investisseurs internationaux venus l'écouter, le 15 mai, en amont du sommet Choose France, Emmanuel Macron modérate se contente d'affirmer que son «job pour les deux ans à venir» est d'assurer la «stabilité» dans le pays. Privé de majorité, le chef de l'Etat n'a plus les moyens de sa politique.

Le soir du 9 juin 2024 acte la rupture entre le chef de l'Etat et son propre camp. Le premier ministre, Gabriel Attal, est sacrifié sans regret au bout d'un semestre à Matignon. Emmanuel Macron a confié depuis que sa véritable erreur fut de remplacer Elisabeth Borne par l'ex-ministre de l'éducation à Matignon, en janvier 2024. Beaucoup soupçonnent le chef de l'Etat d'avoir tout simplement voulu renouveler ses troupes, de plus en plus indisciplinées depuis les votes sur la réforme des retraites et sur la loi sur l'immigration.

De fait, une centaine de députés macronistes ont été envoyés au tapis. «C'est le président de la République qui a tué la majorité présidentielle», a dénoncé le maire du Havre (Seine-Maritime), Edouard Philippe. Quelques mois plus tard, un autre allié du chef de l'Etat, François Bayrou, use du rapport de force pour s'imposer à Emmanuel Macron, rendu vulnérable par la chute de Michel Barnier: le 13 décembre 2024, le président du MoDem se fait nommer premier ministre.

Un an après «un discours politique qui casse l'histoire en deux», selon Raphaël Llorca, Emmanuel Macron semble plus isolé que jamais, tant ce geste «d'enfermement» lui vaut encore des reproches de ses plus fidèles compagnons. L'un d'entre eux évoque, pour décrire son quotidien, cette saillie prétée à Valéry Giscard d'Estaing sur sa propre fin de règne à l'Elysée: «j'ai démarré avec des amis intelligents, j'ai fini avec des cons méchants.» Chez les Français, en revanche, le «traumatisme» de la dissolution «s'éloigne peu à peu dans le temps et dans l'esprit», note Brice Teinturier. Ils ont le sentiment que la France fait la planche. On ne coule pas vraiment, mais on dérive». En attendant la prochaine crise. ■

MARIAMA DARAME
ET NATHALIE SEGAUNES

«En 2025, on enregistre un niveau de défiance politique exceptionnel»

Les politistes Bruno Cautrès et Anne Muxel reviennent sur les conséquences politiques de la dissolution de l'Assemblée nationale

ENTRETIEN

Bruno Cautrès, politiste et chercheur au Cevipof (Sciences Po Paris), et Anne Muxel, politiste et directrice déléguée du Cevipof, analysent, dans le livre *Le Vote sans issues. Chroniques électorales 2024* (Presses universitaires de Grenoble, 340 pages, 25 euros), le séisme politique né de la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron, le 9 juin 2024. Ils reviennent sur les résultats de leur recherche pour *Le Monde*.

Comment qualifiez-vous l'état politique du pays, un an après la dissolution de l'Assemblée?

Bruno Cautrès: Les premiers mots qui me viennent, c'est l'impassé, la confusion, le brouillard. On a un gouvernement en ordre de marche, un Parlement qui fonctionne bon an, mal an, mais on se trouve dans une impasse. Le regard qui est aujourd'hui porté par les Français sur le système politique est un regard d'étrangeté, car la situation leur paraît étrange et la classe politique, presque étrangère. Comme s'ils avaient tiré le rideau entre eux et la politique, se disant qu'il n'y a plus rien à espérer.

Anne Muxel: La séquence électorale, historiquement inédite, qui a vu s'enchainer un scrutin européen et des élections législatives n'a pas d'équivalent dans notre vie politique. Elle a pu débarquer les Français. Durant l'été [2024], la série d'atermolements politiques qui s'est ensuivie a introduit nombre de questionnements. Depuis, l'état d'esprit des Français oscille entre le doute, l'indifférence et la colère, autant d'ffects négatifs. Le sentiment d'une situation politique dans l'impassé et de l'ingouvernabilité du pays domine dans l'opinion. D'où ce qualificatif que nous utilisons d'un «vote sans issues».

Comment analysez-vous la décision du chef de l'Etat?

A. M.: Si sa volonté était de renforcer l'image de sa capacité présidentielle en obtenant une clarification politique, sa décision de dissoudre l'Assemblée a été une erreur. Le président a vite été dépassé par la situation qu'il avait lui-même engendrée. Cela a frappé les Français. La dissolution marque la fin d'une certaine idée «jupiterienne» du personnage politique qu'il prétendait être.

B. C.: Emmanuel Macron s'est enfermé dans une impasse en refusant de nommer le premier bloc arrivé en tête aux élections. Il est vrai que s'il avait désigné Lucie Castets ou un représentant du Nouveau Front populaire [NFP], cela aurait inévitablement montré qu'il s'était trompé dans ses choix de politiques publiques, que d'autres options étaient possibles. Lorsqu'il reçoit les dirigeants des principales forces politiques le 23 août et leur enjoint de formuler

«EMMANUEL MACRON A VITE ÉTÉ DÉPASSÉ PAR LA SITUATION QU'IL AVAIT LUI-MÊME ENGENDRÉE»

ANNE MUXEL
politiste

des propositions, on entre progressivement dans la voie «sans issues» : le chef de l'Etat, à l'origine de la dissolution, ne dévoile pas ses intentions. Ces échanges s'inscrivaient-ils dans le cadre de son propre programme? Ou pouvait-il reconnaître: «J'ai pris un pari, je l'ai perdu, une partie de mon programme n'a plus lieu d'être»?

La dissolution de 2024 est-elle comparable à celle de 1997?

A. M.: Non, car contrairement à la dissolution de 1997, celle de 2024 était tout à fait imprévue. C'était une décision de dernière minute, sous l'effet d'un mouvement d'humeur du président de la République, au vu des résultats des élections européennes, fustes pour son camp. Depuis 2017 s'est ouverte avec le macronisme une période de chamboulement complet des équilibres du système politique. La dissolution marque une étape de plus, peut-être un coup fatal. Depuis, le chef de l'Etat et ses alliés peinent à retrouver une cohérence politique et à ouvrir des perspectives répondant aux attentes et aux inquiétudes des Français.

B. C.: En 1997, la dissolution est motivée par les échéances européennes. Le président Chirac veut une nouvelle majorité pour permettre à la France d'entrer dans la zone euro. La gauche obtient la majorité absolue. Une cohérence s'installe immédiatement, la cohabitation étant déjà connue des Français. En 2024, au contraire, le système politique devient incohérent. Plusieurs acteurs peuvent revendiquer la victoire: le Rassemblement national [RN] arrive en tête en nombre de voix aux deux tours, le NFP en sièges au second, et la coalition anti-RN du front républicain peut aussi se dire gagnante. Pourtant, aucun des trois ne gouverne. De plus, l'été est marqué par de longues palabres pour trouver un premier ministre. Certains y voient un retour en grâce du Parlement. Mais, un an plus tard, cette démocratie parlementaire ne s'est pas affirmée.

En nommant à Matignon

Michel Barnier, du parti Les Républicains, qui a obtenu 7,25 % des suffrages exprimés au premier tour des législatives, puis son allié du MoDem, François Bayrou, Emmanuel Macron maltraite-t-il les institutions?

A. M.: Non, il en avait tout à fait le droit, mais ce qui reste de cette dissolution, c'est un sentiment de frustration chez les Français, notamment parmi ceux proches du RN, le sentiment que la victoire leur a été volée, que l'expression de leur vote n'a pas été respectée. C'est aussi le cas pour une grande partie des électeurs du NFP. C'est à cet endroit que le déni de démocratie peut être reproché. La réponse politique qui a été donnée aux élections de 2024 nourrit l'idée parmi les électeurs qu'il faut faire entendre ses revendications en dehors de la démocratie représentative.

B. C.: En 2025, on enregistre un niveau de défiance politique exceptionnel. Notre collègue Luc Rouban [également politiste et chercheur au Cevipof] a parlé de la «grande désillusion», et pour ma part j'ai évoqué l'idée d'une «défiance totale». Celle-ci a bien sûr des racines structurelles, elle remonte aux années 1980-1990 et aux débuts des effets de la mon-

«ON VIT POUR LA PREMIÈRE FOIS UNE DÉCORRÉLATION ENTRE LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS ET LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT»

BRUNO CAUTRÈS
politiste

dialisation sur la France. Pour autant, le pays n'est pas confronté à une expérience illibérale. Mais on vit pour la première fois une forme de décorrélation entre le résultat des élections et la composition du gouvernement. [Le ministre de l'intérieur] Bruno Retailleau est devenu l'un des poids lourds du gouvernement, mais son parti n'a obtenu que 2,3 millions de voix au premier tour des législatives, quand le NFP en avait recueilli 9,1 millions et le RN 10,7 millions.

Pour quelles raisons les forces politiques ont-elles échoué à se projeter dans une coalition parlementaire?

A. M.: Les forces politiques de gauche ou de droite avaient d'autres objectifs: contenter leur électorat, s'imposer dans un rapport de force avec Emmanuel Macron et les partis de la majorité présidentielle. Elles n'avaient pas du tout intérêt à faciliter la vie de l'exécutif, ni celle de leurs concurrents. L'élection présidentielle de 2027 se rapprochant, elles ne veulent pas être comptables d'un bilan qui les compromettrait. Par ailleurs, l'affaiblissement des partis de gouvernement est aussi un élément très important de la situation politique actuelle. La polarisation entretenue par les forces aux extrêmes de l'échiquier partisan ne favorise pas l'émergence de coalitions parlementaires pouvant travailler sereinement.

B. C.: On dit que les Français n'ont pas la culture du compromis, mais les institutions ne s'y prêtent pas. Même si l'on passe à la proportionnelle, cela ne changerait rien d'essentiel, car l'élement central et structurant du système politique français, c'est l'élection présidentielle.

La dissolution a-t-elle abîmé la fonction présidentielle?

A. M.: Pour les Français, la fonction présidentielle reste sacrée et suppose une forte incarnation. Emmanuel Macron suscite de forts affects négatifs chez les Français. Il déçoit en raison de ses choix politiques, il met en colère, il peut même être haine. Sa crédibilité et sa popularité sont à la peine. Néanmoins il est dans toutes les têtes. Il reste incontournable et au cœur du jeu politique. L'acte impulsif de la dissolution en est la preuve, même si l'a pu le fragiliser. Les Français continuent d'attendre de la fonction présidentielle réassurance et protection. On a souvent évoqué une forme de nostalgie monarchique qui perdure dans les imaginaires. C'est peut-être là un point d'achoppement de toute velléité de modernisation et de déprésidentialisation de la V^e République. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MA. DE ET N. SE.

Les liens de Dati avec deux avocats du dossier Ghosn

Le cabinet qui a contribué au versement des 299 000 euros de GDF Suez à la ministre est cité dans cette enquête

Dans l'attente d'un possible renvoi devant le tribunal correctionnel pour « corruption » et « trafic d'influence » dans l'affaire Carlos Ghosn – du nom de l'ex-PDG de Renault-Nissan –, Rachida Dati est bousculée par une nouvelle tempête médiatique. Selon les informations du *Nouvel Obs* et de l'émission « Complément d'enquête », la ministre de la culture et maire (Les Républicains) du 7^e arrondissement de Paris aurait discrètement touché, en octobre 2010 puis en février 2011, 299 000 euros de GDF Suez, par le truchement du cabinet d'avocats d'affaires Sarrau Thomas Couderc (devenu STC Partners). Deux membres fondateurs de ce cabinet apparaissent également, selon les informations du *Monde*, dans le volet de l'affaire Carlos Ghosn qui concerne Mme Dati.

Les deux médias ont mis la main sur la comptabilité du cabinet d'avocats. Il y apparaît que ledit cabinet a reversé 149 500 euros (touchés initialement de GDF Suez), à deux reprises, à Mme Dati, alors députée européenne. Avec une mention troublante dans le livre des comptes du cabinet : « *Dati honoraire GDF-Suez* ». Selon « Complément d'enquête », des factures de 125 000 euros hors taxes (soit 149 500 toutes taxes comprises) ont été émises par Mme Dati, en octobre 2010 et janvier 2011, à l'attention du cabinet, manifestement saisies par les enquêteurs dans l'affaire Carlos Ghosn.

Ces 250 000 euros (hors TVA) versés à Mme Dati renvoient à des éléments retrouvés, en 2019, par les enquêteurs lors d'une perquisition menée dans le bureau de son assistante, à la mairie du 7^e arrondissement de Paris. Selon les éléments judiciaires présents dans le dossier Renault-Ghosn, dans lequel Mme Dati est mise en cause et auquel *Le Monde* a eu accès, deux mentions intrigantes apparaissent sur les cahiers de l'assistante : « *250* » et « *GDF-Suez et Areva sont concurrents, revoir contrat dernière page* ».

Enquête interne

Ces transactions posent question, alors que Mme Dati, à l'époque eurodéputée et membre suppléante de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie du Parlement européen, a déposé plusieurs amendements et questions écrites en faveur du secteur gazier. A la Haute Autorité



La ministre de la culture, Rachida Dati, à Versailles, le 19 mai. KAMIL ZHINIOGLU POUR « LE MONDE »

pour la transparence de la vie publique, elle a mentionné 1,16 million d'euros hors taxes d'honoraires d'avocat encaissés pour 2010 et 2011, mais n'a jamais déclaré de lien d'intérêts avec GDF Suez. A deux reprises, les juges ont demandé à Mme Dati si GDF Suez avait été son client. « Non », a répondu l'élu, assurant que ses « contrats sont connus » et que son assistante « fait des erreurs » et a dû prendre « en note ce que quelqu'un lui a dit par téléphone ».

Le Parquet national financier (PNF) va-t-il ouvrir une enquête préliminaire sur la base de ces nouveaux éléments ? Sollicité, il n'a pas souhaité réagir aux révélations de nos confrères. Les avocats de Mme Dati n'ont pas répondu à nos questions. Gérard Mestrallat, PDG de GDF Suez à l'époque (2008-2016), a affirmé au *Nouvel Obs* n'avoir « jamais fait travailler Rachida Dati ». Cependant, « en ligne avec [son] code de conduite éthique » et comme le groupe le « fait systématiquement sur ce type de sujet », ce dernier dit au *Monde* « conduire une enquête interne sur

ces éléments qui remonteraient à une quinzaine d'années ».

Mme Dati a-t-elle été payée pour des prestations réalisées pour GDF Suez, le cabinet d'avocats brouillant les pistes par ce montage ? La ministre a-t-elle été rémunérée par le cabinet comme « apporteuse d'affaires » pour un « contrat » avec le groupe, comme le souffle au *Monde* une source proche du clan Dati ? L'intéressée n'a pas répondu à nos questions.

Derrière le cabinet d'avocats par qui les sommes versées par GDF Suez ont transité, qui comprenait à l'époque une centaine de collaborateurs, se trouve son cofondateur, Xavier de Sarrau (qui n'a pas donné suite à nos sollicitations), 74 ans, aujourd'hui à la tête d'un cabinet monégasque de conseil juridique et fiscal, ancien président du conseil de surveillance et d'audit de Lagardère SCA (2010-2019). Docteur en droit fiscal, il est un ami de Nicolas Sarkozy, qui l'a invité au Fouquet's pour fêter son élection, en mai 2007. Il participera à l'un de ses voyages officiels, à l'automne 2007, à Washington.

Selon des éléments dont *Le Monde* a pris connaissance, on retrouve le patronyme de M. de Sarrau dans l'affaire Carlos Ghosn, dans laquelle Mme Dati est mise en cause en raison d'honoraires de 900 000 euros perçus en tant qu'avocate d'une filiale néerlandaise de Renault-Nissan, de 2010 à 2012. Les juges doutent de la réalité des prestations rémunérées.

Société de conseil « mort-née »

Devant les juges, Mme Dati a dit n'avoir pas « du tout » rencontré M. de Sarrau par le biais de M. Sarkozy. Mais c'est bien cet avocat qui l'a aidée, avec son associé David de Pariente, alors qu'elle venait d'être élue au Parlement européen, à monter, fin juin 2009, sa société pour « éventuellement faire des conférences avant de devenir avocate » en février 2010 : la SAS La Bourdonnais Consultants. Une société de conseil pour les affaires « mort-née » et liquidée début 2010 par M. de Pariente, « car elle n'a jamais eu d'activité ». C'est d'ailleurs chez M. de Pariente que Mme Dati a dis-

posé de locaux et domicilié « gratuitement (...) au début », selon ses déclarations aux juges d'instruction – son cabinet d'avocat jusqu'en février 2012. Avant de l'installer à son domicile, dans le 7^e arrondissement de Paris.

M. de Sarrau a, lui, lancé la carrière d'avocate de Mme Dati. Il fut le « conseil » de l'élu – « parce qu'il a une réelle connaissance des règles déontologiques », dixit Mme Dati aux juges – lorsqu'elle et M. Ghosn ont entamé leur collaboration en signant une « convention d'honoraires » confidentielle, en octobre 2009. Un document – qualifié d'« habillage juridique » du « pacte

corruptif » entre M. Ghosn et Mme Dati, selon le réquisitoire définitif du PNF – corédigé par M. de Sarrau, comme l'a dit Mme Dati aux juges : « Il m'a seulement accompagnée lors de la rédaction et la signature de mon contrat. »

Mme Dati a mis en avant le « grand cabinet d'affaires international » de M. de Sarrau lorsqu'elle a expliqué aux magistrats instructeurs comment ont été fixés le montant de ses honoraires et son temps de travail avec M. Ghosn.

En novembre 2009, Mme Dati avait vainement réclamé à M. Ghosn une provision de 100 000 euros avant de prêter serment comme avocate. « C'était mon premier contrat d'avocat. (...) Sans doute était-ce pour m'installer et m'aider à m'organiser », a-t-elle expliqué aux juges. Cette facture était émise à son nom et mentionnait le lieu de domicile de ses activités : le cabinet de M. de Pariente.

M. de Sarrau a, lui, assisté à une réunion avec le clan Ghosn, en janvier 2010, à l'issue de laquelle il a produit un procès-verbal des échanges portant sur le « programme de travail » de Mme Dati dans le cadre de « son mandat de consultant (...) avec prise pour effet le 1^{er} novembre 2009 ». Soit avant sa prestation de serment d'avocate.

M. de Sarrau a été épingle en 2016 par *Mediapart* pour avoir effectué des montages offshore pour l'oligarque Boulat Otemouratov, proche de l'ex-dirigeant kazakh Noursultan Nazarbaïev. « Je ne savais pas qu'il faisait des montages offshore, si toutefois il en fait », a affirmé Mme Dati aux juges.

Si M. de Sarrau semble n'avoir plus été associé du cabinet d'avocats qu'il a cofondé à partir de 2008, un autre avocat pourrait avoir validé le transfert des 299 000 euros à Mme Dati. M. de Pariente est-il à l'origine de ces paiements, puisqu'il officiait encore à l'époque au cabinet concerné, avant de rejoindre M. de Sarrau au sein de son cabinet monégasque ? M. de Pariente n'a pas répondu à nos questions.

Entendu comme témoin en 2021 dans le dossier Ghosn, M. de Sarrau a confirmé avoir accompagné Mme Dati à une réunion avec M. Mestrallat, alors patron de GDF Suez. Selon les informations du *Monde*, il a précisé n'avoir jamais eu un seul client présenté par Mme Dati ni avoir touché d'honoraires de l'élu ou de ses relations. Sollicité, il n'a pas donné suite. ■

RÉMI DUPRÉ

Le Conseil d'orientation des retraites suggère un recul de l'âge de départ

Dans son rapport annuel qui sera rendu public le 12 juin, l'instance examine les leviers mobilisables pour combler le déficit annoncé

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) vient d'ajouter une petite pointe de piment dans le débat déjà très épique sur notre système de pensions. Vendredi 6 juin, cette instance, présidée par l'économiste Gilbert Cette, a diffusé à l'ensemble de ses membres une version quasi définitive de son rapport annuel. Le contenu du document, qui doit encore donner lieu à une discussion, le 12 juin, avant d'être approuvé et officiellement rendu public, penche implicitement en faveur d'une option pour assurer l'équilibre financier des régimes : le recul de l'âge légal de départ. Critiqués par plusieurs syndicats, cette contribution intervient alors que les partenaires sociaux se trouvent dans l'ultime ligne droite d'une difficile négociation sur le sujet.

D'après le COR, notre système par répartition devrait être déficitaire en 2030 à hauteur de 6,6 mil-

liards d'euros, soit 0,2 point de produit intérieur brut (PIB). Ce solde négatif pourrait ensuite se dégrader plus encore, représentant un montant égal à 1,4 point de PIB en 2070.

Pour combler le trou, le rapport examine les « leviers mobilisables » : revaloriser les pensions à un rythme moins rapide que l'inflation, accroître les « contributions » vieillesse payées par les salariés, relever les cotisations des employeurs, repousser l'âge d'ouverture des droits à la retraite (comme dans la loi de 2023 qui l'a fait passer de 62 à 64 ans).

Ces solutions n'ont pas les mêmes effets « du point de vue macroéconomique », explique l'instant présidée par Gilbert Cette. La quatrième, sur l'âge légal, est « expansive et correspond à un enrichissement du pays » : elle permet d'augmenter le nombre de personnes en activité, donc, à terme, le PIB et, « en conséquence,

Les conclusions du rapport disqualifient des idées portées par certains syndicats

toutes les recettes fiscales et sociales ». A l'inverse, les trois premières options sont « récessives » : soit elles réduisent le revenu net et la demande des ménages, « ce qui affaiblit le PIB » ; soit elles provoquent une hausse du coût du travail, ce qui joue en défaveur de l'investissement, de l'emploi et donc des richesses créées.

Dans le rapport, il y a un tableau pour résumer tous ces effets, avec des « + » et des « - » qui « signifient respectivement une amélioration et une détérioration ». La ligne « allongement de l'âge de départ à la retraite » est la seule à ne contenir

que des « + ». Le COR entre également dans le détail des « ajustements à effectuer pour équilibrer le système de retraite chaque année ». « Ces simulations ont une vocation pédagogique, tient-il à souligner. Elles ne constituent en aucune manière des propositions de réforme. » Un exemple : si on voulait maintenir l'ensemble des régimes sur la ligne de flottaison en actionnant uniquement le curseur de l'âge légal, il faudrait porter celui-ci à 64,3 ans en 2030, puis à 65,9 ans en 2045 et à 66,5 ans en 2070.

Grille de lecture néolibérale

Ces calculs ne sont pas une première. Ils étaient aussi réalisés à l'époque où le COR était présidé par Pierre-Louis Bras, le prédecesseur de Gilbert Cette. Mais les scénarios exposés n'étaient pas accompagnés d'appréciations sur leur éventuelle incidence expansive ou récessive. Ainsi, dans le rapport 2023, il est simplement

indiqué que les différentes solutions envisagées peuvent avoir des retombées « sur la croissance et l'emploi » qui ne sont pas prises en compte. Le rapport 2025, lui, va plus loin en précisant ce que pourraient être ces incidences et en les qualifiant de positives ou de négatives. Il aboutit à des conclusions qui, de fait, disqualifient des idées portées par certains syndicats, notamment celle d'une hausse des cotisations. Toutefois, il tend à suggérer qu'il y a un chemin à emprunter (décaler vers le haut l'âge légal) et que la remise en cause de la règle des 64 ans serait préjudiciable. Or les organisations de salariés veulent justement revenir sur ce paramètre fixé dans la réforme de 2023.

« C'est du Gilbert Cette, avec sa grille de lecture néolibérale et son obsession du déficit public », réagit Michel Beaugas, secrétaire général de FO. « Gilbert Cette abîme le COR, s'indigne Denis Gravouil,

secrétaire confédéral de la CGT. Il répète cette doxa paresseuse, selon laquelle il n'y aurait qu'une seule voie possible – le report de l'âge d'ouverture des droits – alors que d'autres mesures peuvent être prises. » Le syndicaliste y voit « un contre-feu » à la proposition de résolution adoptée jeudi par l'Assemblée nationale : ce texte, sans portée juridique contraignante, exige l'abrogation de la retraite à 64 ans.

De son côté, Yvan Ricordeau, le numéro deux de la CFDT, rappelle que « le COR n'existe qu'à travers les avis de son conseil », au sein duquel siègent – entre autres – les représentants des salariés. « Il se réunit le 12 juin, complète-t-il. Donc, à ce stade, il n'y a aucune orientation sur les retraites qui est arrêtée au niveau du COR, sauf à vouloir électriser ou biaiser les négociations que nous menons en ce moment avec le patronat sur le dossier. » ■

BERTRAND BISSUEL

Quartiers populaires : un nouveau rendez-vous sans grandes annonces

Les mesures présentées lors du comité interministériel des villes, vendredi, à Montpellier, visent surtout à renforcer des dispositifs existants

A près avoir été deux fois reporté, le comité interministériel des villes (CIV) s'est finalement tenu vendredi 6 juin, à Montpellier, sous l'égide du chef du gouvernement, François Bayrou, entouré de huit ministres couvrant les domaines de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, de la ville, du logement, de l'éducation nationale, de l'intérieur, de la santé, des comptes publics et du commerce. Un rendez-vous très attendu par les acteurs de la politique de la ville, au cours duquel l'Etat dévoile son action en faveur des 1609 quartiers prioritaires (outre-mer compris) pour les années à venir. Une quarantaine de mesures axées sur trois « priorités » ont été présentées : la jeunesse, la tranquillité publique et le développement économique. Ce CIV 2025 intervient moins de deux ans après le précédent, qui avait eu lieu en octobre 2023 à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), et jugé alors « sans souffle » par nombre d'élus et d'associatifs.

Ils espéraient davantage de cette édition. Trois mois plus tôt, sept associations d'élus se rassem-

blaient à Epinay-sous-Sénart (Essonne) pour lancer l'*«appel d'Epinay»* et tenter d'inscrire ces territoires à l'agenda politique, rappelant l'urgence à agir pour endiguer l'appauvrissement de leurs quelque 6 millions d'habitants et la détérioration de leurs conditions de vie.

Rational et volontariste
La ministre déléguée chargée de la ville, Juliette Méadel, avait alors promis « une nouvelle impulsion ». « Sans l'appel d'Epinay, ce CIV n'aurait pas lieu. Aujourd'hui, il a le mérite d'exister, même si, dans le contexte actuel de contrainte budgétaire, c'est un CIV de crise, nous sommes lucides », commente Philippe Rio, maire communiste de Grigny (Essonne), qui espérait, « face à un climat de division et d'instrumentalisation des fractures françaises », une « parole très forte du premier ministre sur la fraternité républicaine et la réconciliation nationale ».

La veille de ce rendez-vous à Montpellier, lors d'un briefing off, une source gouvernementale annonçait un « CIV rational et volontariste, pas misérabiliste », évo-

quant la constitution d'un « socle de dispositifs crédibles, mesurables, évaluables, financés » et des « engagements forts ». A la sortie du CIV, les réactions sont mitigées, beaucoup sont déçus. Une fois encore. « Même si le ton général ne me déplaît pas, souligne Catherine Arenou, maire (divers droite) de Chanteloup-les-Vignes. Je suis très sensible à la sémantique employée : ils ne parlent pas de « lutter contre » mais d'« accompagner », de « renforcer »... Ça peut paraître anecdotique, mais cela révèle un changement d'approche que je trouve intéressant. Nous ne nous attendions

«Dans un contexte budgétaire contraint, nous devons être sélectifs dans les actions que nous menons», a dit le premier ministre

pas à une révolution; au moins, dans un premier temps, le sujet est remonté au-dessus de la pile.»

Au-delà de l'évaluation des 84 mesures décidées en 2023 – « 70 % ont été réglées ou sont en cours de déploiement », assure-t-on au sein du gouvernement, sans autre précision –, « nous avons décidé de nous fixer des objectifs chiffrés et de procéder à une évaluation précise et régulière des actions menées pour les atteindre », écrit François Bayrou dans le dossier de présentation du CIV. *Dans le contexte budgétaire contraint qui est le nôtre, nous devons être sélectifs dans les actions que nous menons, nous concentrer sur celles qui ont fait leurs preuves et les amplifier».*

Pas de grande nouveauté donc. Un accent est mis sur la santé mentale des jeunes, avec l'instauration d'un accueil psychologique dans les quartiers, en lien avec les cités éducatives dans un premier temps, et un focus sur les bailleurs sociaux, désormais très contrôlés, voire sanctionnés. En cas de mauvais entretien des parties communes de leurs immeubles, les avantages fiscaux dont ils bénéficient pour s'acquitter de cette tâche (soit un abattement de 30 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties) pourraient être supprimés.

Pour le reste, les actions déroulées lors de ce CIV visent principalement à renforcer des dispositifs qui ont déjà convaincu. Et sont assorties d'un « indicateur de suivi », censé garantir la mise en œuvre effective des mesures annoncées afin d'évaluer leur avancement lors de la tenue d'un comité de suivi trimestriel. Un nouveau rendez-vous, « un suivi des dispositifs mis en place que nous demandions depuis longtemps », rappelle Gilles Leproust, maire communiste d'Allonne (Sarthe) et président de l'association des maires Ville & Banlieue de France.

Il en est ainsi de la généralisation des cités éducatives, du doublement des objectifs de scolarisation des enfants de moins de 3 ans dès la rentrée 2026, parallèlement à la poursuite du plan de création de 100 crèches en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), du doublement du nombre de délégués à la cohésion police-population d'ici à 2027 (pour atteindre 500), de l'ouverture de maisons France Services, du soutien à la création d'entreprises avec un fonds d'investissement de 60 millions d'euros, du remplacement des zones franches urbaines par des incitations fiscales afin d'attirer les investissements privés.

«Mixité commerciale»

Cette dernière mesure vise notamment à lutter contre des « offres communautaires » « monopropriétaires » qui « gangrènent » certaines rues, dans certains quartiers, selon la source gouvernementale, citant en exemple l'artère d'une ville abritant un centre funéraire musulman, une boucherie halal, un centre de « bien-être » pratiquant la roya (dite la « médecine du prophète », qui consiste à guérir les maladies occultes par la récitation de versets coraniques) et une école privée hors contrat. *«Encourager la mixité sociale, c'est encourager la mixité commerciale»*, explique-t-on au sein du gouvernement.

Dans cet objectif, une mission consacrée aux commerces de proximité dans les quartiers populaires a été confiée fin mai à Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des territoires, Dominique Schelcher, PDG de Coopérative U, et Frédérique Macarez, maire (Les Républicains) de Saint-Quentin (Aisne) et vice-présidente de l'association Villes de France. Ils devront rendre, fin septembre, leurs recommandations visant à

LOUISE COUVELAIRE

«consolider, réimplanter, soutenir le commerce de proximité» dans les quartiers populaires, selon les mots de la ministre de la ville.

En revanche, déplorent nombreux élus, le sport et la culture sont largement absents, ainsi que le monde associatif, « alors qu'il est en train de mourir, et on ne propose rien », se désole Philippe Rio, de Grigny. « Rien, non plus, sur les questions d'habitat et de mixité sociale alors qu'il y a une attente forte sur la diversification du peuplement », regrette Driss Ettazaoui (MoDem), vice-président de la communauté d'agglomération d'Évreux Portes de Normandie et président de l'Association des élus de France. Trop peu également sur les enjeux de sécurité.

Tous attendent également que l'Etat se positionne à propos de l'avenir de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), chargée depuis plus de vingt ans de « restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible ». Le nouveau programme national de renouvellement urbain, lancé en 2014, doit s'achever en 2030, après une première phase de travaux (2004-2021). Un rapport prônant la poursuite du renouvellement urbain dans les quartiers populaires a été officiellement remis, le 18 février, au ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, François Rebsamen, à la ministre du logement, Valérie Létard, et à Juliette Méadel. Mais il n'y a pour l'instant eu aucun retour. « Un CIV sans que soit abordée la question de l'ANRU, c'est du jamais-vu », s'étonne Philippe Rio. Le gouvernement a renvoyé cette interrogation aux 11 et 12 juin, lors des deux journées nationales de l'ANRU, à Paris : « Les deux séquences se complètent. » ■

L'ex-directeur de Saint-Jean-de-Passy jugé coupable d'agression sexuelle

Daniel Chapellier a été condamné à cinq ans de prison avec sursis pour des attouchements sur un élève de l'établissement catholique parisien

Aucun témoin, aucune preuve, et deux récits diamétralement opposés dans la même scène survenue dans le bureau du directeur de Saint-Jean-de-Passy, le 3 février 2021. Vincent (le prénom a été modifié), alors âgé de 14 ans et élève en 4^e dans ce prestigieux établissement catholique privé du 16^e arrondissement de Paris, accusait le directeur, Daniel Chapellier, de lui avoir imposé des attouchements lors d'un tête-à-tête consacré à ses problèmes de comportement – la question de son exclusion se posait. « J'ai l'impression d'avoir marchandé mon corps pour pouvoir rester à Saint-Jean-de-Passy », avait dit le jeune garçon à ses parents le soir même.

De son côté, le directeur, âgé de 75 ans, niait en bloc, et accusait l'élève d'avoir inventé toute cette histoire, car, sur la sellette et lesté d'un dossier défavorable, il savait qu'aucun autre établissement de qualité ne l'aurait accepté sans ce

mensonge. Au contraire, c'est même Vincent qui, lors de ce rendez-vous dans son bureau, l'aurait provoqué, lui aurait montré son sexe, et lui aurait dit : « J'aimerais que vous me suciez. » « Ça paraît énorme, mais ce n'est qu'après la vérité », avait promis Daniel Chapellier, lors de la première journée d'audience devant le tribunal de Nanterre, le 21 mai.

« Je vous le dis tout de suite, M. Chapellier, le tribunal a considéré que la version donnée par Vincent était plus vraisemblable que la vôtre, a asséné, au moment du jugement, la présidente Céline Ballerini, chargée de conduire cet épique procès qui s'achevait vendredi 6 juin. Quelque chose s'est passé [dans ce bureau], nous n'étions pas là, mais dans la mesure où nous avons deux versions radicalement opposées, le tribunal fait siennes les explications de Vincent. »

Pour trancher le litige et rendre leur décision, les juges ont dû

s'appuyer sur « des éléments objectifs qui peuvent se déduire des auditions des parties et des témoins », des éléments périphériques à la scène en elle-même, et notamment l'attitude de Daniel Chapellier dans les heures et les jours qui ont suivi. « La difficulté pour le tribunal, c'est le mutisme total dont vous avez fait preuve », a expliqué la présidente.

Attitude « dissonante»
Si les choses s'étaient passées comme Daniel Chapellier les a présentées, comment cet homme réputé pour son intransigeance, et que le diocèse avait sorti de sa retraite – après treize années à la tête du collège Stanislas, à Paris – précisément pour remettre de l'ordre à Saint-Jean-de-Passy, aurait-il pu laisser passer pareil affront et ne pas sanctionner Vincent immédiatement ? Comment aurait-il pu nepas en dire un mot aux parents, à l'administration de l'établissement, à sa propre épouse ? *«L'attitude que vous avez à ce moment-là est totalement dissonante par rapport à vos attitudes habituelles et à la mission que vous aviez.»* Pour sa défense, Daniel Chapellier a mis en avant la « sidération » qui aurait été la sienne face aux provocations du jeune garçon, et sa volonté de le revoir pour en reparler avant de faire quoi que ce soit. Son silence donne surtout l'impression qu'il a cherché à dissimuler quelque chose.

La procureure avait requis trois ans de prison avec sursis. Le tribunal est allé au-delà : « Vous n'êtes pas quelqu'un d'anodin, ce n'est pas une agression sexuelle simple,

parce que vous êtes un directeur d'établissement, a insisté la présidente. Vous devez être exemplaire,

et si vous ne l'êtes pas, les conséquences sont forcément plus importantes. » De plus en plus livide à la barre, Daniel Chapellier a fini par s'asseoir pour ne pas défaillir au moment où tombait la sentence : cinq ans avec sursis, une in-

terdiction définitive d'exercer une activité en lien avec les mineurs, et l'inscription au fichier des délinquants sexuels – il va faire appel.

«On ne peut pas établir la matérialité des faits simplement à l'aune de son comportement postérieur», avait plaidé Yassine Yakouti, l'un des deux avocats de la défense, qui avait fait citer une douzaine de témoins – anciens élèves, parents d'élèves, professeurs, encadrants. Pendant six heures, vendredi, ils se sont succédé à la barre pour sauver l'image de Daniel Chapellier, et égratigner celle de Vincent au passage.

Il a été question de la « bienveillance », l'*«exigence»*, l'*«rectitude morale sans faille»* du directeur, des tête-à-tête dans son bureau au cours desquels il n'y a « jamais eu de geste déplacé », « jamais eu d'allusion sexuelle », « jamais eu la moindre ambiguïté », « S'il s'était passé la moindre chose, on l'aurait su », a dit un ancien collègue. Tous ont confié ou confieraient « sans

hésitation » leurs enfants à Daniel Chapellier. Ce défilé a donné à Karine Bourdié, avocate de la famille de Vincent, « l'impression de faire face à une espèce de secte », à « une communauté aveuglée qui ne voudra jamais ouvrir les yeux ».

Vincent, lui, a été dépeint comme un tricheur et un menteur invétéré. « Il a fait du mensonge un mode opératoire », a dit un surveillant. Mais la présidente s'est agacée de n'entendre, en guise d'exemples, que des « mensonges assez courants pour des enfants de cet âge-là » – faire croire qu'il avait mal au ventre pour aller à l'infirmerie –, incomparables avec une accusation mensongère d'agression sexuelle contre un directeur d'établissement. La défense a soutenu que Vincent pouvait avoir menti puis s'être retrouvé « coincé » dans son mensonge. Le tribunal a jugé que c'est Daniel Chapellier qui s'était enfermé dans le sien. ■

HENRI SECKEL

**QUESTIONS
POLITIQUES**
dimanche 12h-13h
CARINE BÉCARD

Éric Lombard,
ministre de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique

avec Nathalie Saint-Cricq
et Françoise Fressoz



franceinfo:
TV canal 27

Le Monde

photo : © Christophe Abramowitz / RF

A la mosquée de Saint-Ouen, le désarroi des fidèles

Vendredi, une semaine après l'attentat raciste du Var, le climat était morose parmi les musulmans venus prier

TÉMOIGNAGES

Le jeune homme s'appelle Hicham — « Presque comme le Hichem du Var, le Tunisiens qui a été assassiné le week-end dernier... Forcément ça fait réfléchir. » Hicham a 36 ans, il est employé dans le bâtiment et porte le qamis, tenue arabe traditionnelle que de nombreux musulmans arborent pour les fêtes. Il ne veut pas donner son nom (comme les personnes citées par leur prénom) et ça aussi, selon lui, « c'est un signe » : « Dans le climat ambiant, ce n'est pas une bonne idée de s'exposer », assure-t-il à quelques pas de la mosquée Al-Hashimi de Saint-Ouen-sur-Seine, où il est venu prier pour l'Aïd-el-Kébir, vendredi 6 juin.

Le maire de cette ville de Seine-Saint-Denis, le socialiste Karim Bouamra, était présent à la troisième prière du matin. « Il a pris la parole pour parler d'Hichem [Miraoui, un Tunisien tué le 31 mai dans le Var, par un voisin, Christophe Belgembe, mis en examen pour assassinat terroriste], relate Hicham. Il a dénoncé cette haine. C'est une façon de montrer un peu de considération et ça fait du bien, on se sent moins seuls. Parce que sinon, on ne sait pas trop de quel côté est l'Etat... »

Malaise diffus

En ce jour d'Aïd, qui tombe cette année un vendredi, jour de la grande prière hebdomadaire, difficile d'ignorer ce « climat » décrit par Hicham. L'attentat raciste et antimusulman du Var arrive après le meurtre d'Aboubakar Cissé, poignardé le 25 avril dans la mosquée de La Grand-Combe (Gard). « J'y pense quand je viens prier, confirme Fanta Bamba, 41 ans, accompagnée de quatre de ses cinq enfants. L'espace pour les femmes, à l'étage, est cloisonné; alors si on entend un bruit inhabituel, on a peur. » « Ce sont encore des actes rares, commis par des brebis galeuses, mais ils rappellent que la violence islamiste n'est pas la seule à tuer », nuance Mme Bamba,

« A Bobigny, je ne ressens rien de particulier. Mais, dès que je vais à Paris, je vois que je fais peur », raconte Wissam, un étudiant

comptable, qui porte le voile à son travail. « Je suis parfois gênée par des regards, et ça peut arriver qu'on me taquine pendant le ramadan, mais ça ne va pas au-delà », assure-t-elle. Ces regards et ces remarques adressées à des femmes voilées (souvent des histoires entendues et rapportées) sont le principal symptôme d'un climat décrit comme hostile et « islamophobe ».

Au-delà de la crispation de ces dernières semaines, c'est un sentiment étrange dont font part les fidèles à Saint-Ouen. Pas vraiment de la crainte, en tout cas pas une crainte qui trouverait une traduction dans le quotidien, mais un malaise diffus, une forme de désarroi. « Le climat est malsain, mais surtout à la télé », résume Rachid, 50 ans, ingénieur en informatique arrivé de Tunisie en France alors qu'il était bébé. « Dans ma jeunesse, il y avait du racisme anti-arabe, mais là ça a explosé. Cela se focalise désormais sur les musulmans et ça suffit à influencer quelques esprits faibles. Sur certaines chaînes, comme CNews, il n'y a aucune limite: nous sommes responsables de tout. »

Discours médiatique unanimement rejeté; discours politique également, avec une exaspération particulière qui s'exprime à l'encontre de Bruno Retailleau, le ministre de l'intérieur, qui a fait des thèmes liés à l'islam (depuis le voile à l'université ou dans le sport jusqu'à l'« extrême » islamiste) son principal marqueur politique.

« A partir du moment où, dans les médias, on établit un continuum entre le fait d'avoir des signes exté-



Devant la mosquée Al-Hashimi, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 6 juin. RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

rieurs de religiosité et le terrorisme, les gens pensent qu'on les considère déjà comme dangereux, constate le sociologue de l'islam Omero Marongiu-Perria. On revient à la situation de 2015, quand les musulmans ont pris peur qu'on les confond avec les terroristes. Et, là-dessus, on a un ministre de l'intérieur qui multiplie les slogans pour stigmatiser. Ça plonge les associations musulmanes dans le désarroi. Elles jouent le jeu des institutions, elles constatent qu'au niveau local les choses se passent bien... Et dès lors elles se demandent ce qu'elles peuvent faire de plus. »

« Les discours islamophobes ne sont plus réservés à l'extrême droite, déplore Mme Bamba. Ils

sont considérés comme un moyen de gagner des voix. » « Comme un moyen de détourner l'attention de problèmes plus urgents, à l'école, à l'hôpital, à l'université... », complète Wissam, étudiant de 21 ans qui souhaite devenir ingénieur en cybersécurité. Chez moi, à Bobigny, je ne ressens rien de particulier. Mais, dès que je vais à Paris, je vois que je fais peur: je suis jeune, arabe, musulman. Et surtout français, mais ça les gens l'oublient. »

« On est français et musulmans »
« On est français et musulmans. En théorie la laïcité devrait nous permettre ça, renchérit Rachid, l'informaticien. Il y a des problèmes d'immigration en France, mais en quoi

sont-ils liés à l'islam? Et ces histoires d'entrisme, c'est quoi? Si on vit en France, ce n'est pas pour changer les lois ou pour avoir l'ambition de vivre seulement entre nous. Aujourd'hui, mon fils de 15 ans n'a pas voulu m'accompagner à la mosquée; je ne vais pas le forcer », conclut-il avant de s'égarter dans des propos complotistes et antisémites à propos des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Ce désarroi, qui s'exprime de manière parfois confuse, le sociologue Tarik Yıldız l'analyse bien, en distinguant « trois blocs » : les moins de 25 ans et les « CSP- » (les catégories socioprofessionnelles modestes), « qui sont dans la défiance à l'égard de la République,

persuadés que le pays leur en veut, et pour qui l'islam tient souvent lieu de revendication identitaire » ; le deuxième bloc, le plus important, constitué d'individus plus intégrés, plus ou moins pratiquants, mais « qui ont l'impression, pas forcément très documentée, de servir de boucs émissaires au pays et qu'en ramène sans cesse à leur condition de musulmans » ; le troisième bloc est composé de CSP++ (les catégories privilégiées), « qui n'aiment pas le discours de victimisation, car ils ont le culte du mérite, mais sont outrés qu'on leur demande de se justifier en permanence ». ■

SARAH BELOUEZZANE
ET BENOÎT VITKINE

Au procès Ubisoft, les justifications maladroites des ex-cadres

Des peines allant jusqu'à trois ans de prison avec sursis ont été requises, jeudi, contre les trois hommes accusés de harcèlement moral et sexuel

Rien ne justifie le harcèlement: ni la création, ni la transgression, ni les impératifs de production, ni les difficultés personnelles... Au procès d'anciens cadres d'Ubisoft, le procureur du tribunal correctionnel de Bobigny a requis, jeudi 5 juin, des peines allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement avec sursis contre les trois prévenus. Ces derniers sont jugés pour « harcèlement moral et sexuel ». La réquisition la plus lourde a été prononcée contre Thomas François, ancien vice-président du service éditorial, aussi visé par une plainte pour une tentative d'agression sexuelle.

« Je comprends bien que tout ça est inacceptable aujourd'hui, mais, à l'époque, je ne me posais pas la question », avait tenté de justifier Thomas François, dit « Tommy », se cachant souvent derrière la « culture geek ». Aux trois ex-cadres, qui ont oscillé dans leurs déclarations entre l'amnésie et le « quiproquo », précisant pour leur défense « que les temps ne sont plus les mêmes », le procureur a répondu, jeudi soir: « #MeToo n'est pas un changement de paradigme ou un abaissement soudain du seuil de tolérance. C'est une libération de la parole. » Avant d'ajouter: « Il n'est pas question de faits qui n'étaient pas répréhensibles à l'époque et qui le sont soudainement

devenus, mais de faits qui sont jusque-là tus et qui ne le sont plus. »

Toute la semaine, les témoins et les prévenus eux-mêmes ont décrit une ambiance viriliste, puérile, où le harcèlement des femmes semblait être toléré en échange du travail et des idées des cadres, surnommés les « talents ». Jeux humiliants, insultes sexistes, pormos diffusés sur les écrans, agressions... 60 % des personnes qui ont témoigné lors de l'enquête interne avaient été victimes ou témoins de faits de harcèlement sexuel. « Les faits sont accablants », a résumé le procureur, renonçant à tous les énumérer. Sur leur banc, les prévenus regardent le sol.

Jeunes et précaires

Le procureur note que si « Tommy » François semble exprimer des regrets, c'est seulement pour les retentissements sur sa vie personnelle et professionnelle. « Monsieur François réduit les femmes à leur seule valeur sexuelle à ses yeux », a-t-il lancé. Il demande donc une peine de trois ans de prison avec sursis et une amende de 30 000 euros pour le harcèlement moral et sexuel qu'il est accusé d'avoir commis et encouragé dans son équipe. Il rappelle que, selon l'analyse de sa messagerie interne effectuée par les enquêteurs, il avait lourdement tenté de séduire

pas moins de 21 collaboratrices, toutes jeunes et précaires.

Contre le numéro deux du groupe, Serge Hascoët, le procureur a requis dix-huit mois de prison avec sursis et 45 000 euros d'amende, presque le maximum (deux ans) pour des faits de harcèlement moral. Il a demandé la relaxe pour les faits de harcèlement sexuel, estimant que les actes ne s'étaient pas assez répétés. Il a retenu la complicité pour l'ensemble des charges : il aurait encouragé et protégé certains éléments dangereux du service éditorial.

« Il ne faut pas céder à la pression sociale et médiatique, celle qui dit: "Rapportez-nous la tête d'un chef d'Ubi" », avait mis en garde son avocat Jean-Guillaume Le Mintier. Mais, mardi, Serge Hascoët avait peiné à convaincre en expliquant que, malgré sa position hiérarchique et son salaire de 52 000 euros net par mois, « il ne pensait pas que c'était à lui de s'occuper de ces choses-là ». Comprendre: du harcèlement de ses employées.

Aux questions sur les propos crus qu'il a pu tenir envers les femmes (en réunion, au sujet d'une assistante : « Celle-là, il faudrait la baiser devant tout le monde, ça lui ferait du bien »), comme d'avoir nargué les ressources humaines en criant « Harcèlement, harcèlement! » devant

« Les temps ne sont plus les mêmes », avaient déclaré, pour leur défense, les haut cadres

leur bureau, Serge Hascoët se dérobe: il ne se souvient de rien. Au sujet de ses assistantes, qui étaient envoyées à l'autre bout de Paris pour lui trouver un sachet de cacahuètes en coque ou lui faire des courses, organiser le traiteur pour l'enterrement de son épouse ou aller chercher sa fille à l'école, Serge Hascoët avance qu'il ne voit pas vraiment le problème. « La fréquence était mesurée », et puis, « dans les films, c'est comme ça que ça se passe ». La présidente lui explique alors que, comme tous les parents seuls, il peut se faire livrer des courses et prendre une nounou: « C'est comme ça que ça se passe dans la vraie vie. »

Contre Guillaume Patru, ancien game director, une peine de quinze mois de prison avec sursis et une amende de 10 000 euros ont été requis, pour sanctionner « le harcèlement moral, à une échelle plus réduite » que les deux autres prévenus.

Il reste la question de l'origine de ce climat général à Ubisoft. Pour les avocates des parties civiles, le procès est bien celui d'un « problème institutionnel » dans l'entreprise, fleuron d'une industrie « qui a été construite par des hommes et pour des hommes », accusé d'avoir violé une stagiaire et agressé sexuellement une des plaignantes lors d'un voyage d'entreprise. Les deux femmes n'ont pas souhaité porter plainte, et le parquet, qui aurait pu s'autosaisir, n'a pas poursuivi.

La complexité du dossier Le procès devait être « le France Télécom du harcèlement sexuel », selon les syndicats. Le ministère public s'est appuyé sur les jurisprudences de cette affaire pour formuler ses réquisitions. Problème: le parquet n'a pas poursuivi le PDG de l'entreprise, Yves Guillemot, ni Ubisoft, en tant que personne morale, ni même les responsables des ressources humaines. Elles sont pourtant mentionnées à de nombreuses reprises dans l'enquête pour avoir levé les yeux au ciel ou balayé d'un revers de main les plaintes pour harcèlement et tentatives d'agressions sexuelles formulées par les salariées.

Leur absence s'est fait sentir lors des débats et alimenté les failles dans la procédure. L'avocat de Tommy François, M. Olivier Gozlan, note que les premiers e-mails mettant la hiérarchie en garde sur la toxicité de son client ont été envoyés à Yves Guillemot en 2015.

« Mon client est un lampiste. On lui aurait donné un avertissement, il n'y aurait pas de victimes. »

Plus problématique encore, plusieurs salariés semblent être passés à travers les trous de la procédure. C'est le cas de Thomas G., accusé d'avoir violé une stagiaire et agressé sexuellement une des plaignantes lors d'un voyage d'entreprise. Les deux femmes n'ont pas souhaité porter plainte, et le parquet, qui aurait pu s'autosaisir, n'a pas poursuivi.

La complexité du dossier, épais de 1000 pages et sans juge d'instruction, semble avoir créé de la confusion chez les enquêteurs. Dans un procès-verbal incompréhensible, une enquêtrice note: « Avons contacté Thomas G., il dit ne pas avoir été victime dans cette affaire. Il n'est pas en mesure de se rendre à Paris pour une audition. » Mercredi, après un long silence, une des parties civiles avait lancé: « Même en 2025, ils semblent surpris. C'est encore difficile de leur faire admettre que la loi s'applique aussi à eux. Et c'est encore le cas aujourd'hui. Or, Ubisoft, c'est 20 000 employés, partout dans le monde, et on a l'impression d'une gestion par des enfants qui, quand ils sont attrapés, disent "C'est pas moi, c'est l'autre". » La décision du tribunal sera rendue le 2 juillet. ■

SOFIA FISCHER

Pénurie de psychotropes : un bug industriel

Plus de 50 % des pharmacies ont moins d'un jour de stock d'antidépresseurs et d'antipsychotiques

C'est allé crescendo. D'abord une première molécule, puis une deuxième, et une troisième... » Au comptoir de sa petite officine, installée dans le centre-ville d'Aurillac, Christophe Nouvel fait le décompte des psychotropes qui manquent à l'appel dans ses tiroirs. « Aucune livraison de venlafaxine depuis quatre semaines, pareil pour le sel de lithium. Quant à la sertraline, on en reçoit au compte-goutte, une à deux boîtes de 25 milligrammes tous les trois jours, mais rien depuis février au format de 50 milligrammes, une référence dont on dispense habituellement une trentaine de boîtes par mois », constate-t-il, dépité.

Quetiapine, sertraline, venlafaxine, sel de lithium... Le pharmacien du Cantal n'est pas le seul à subir cette disette qui affecte sans discontinuer le pays depuis plusieurs mois, alors que, hasard infortuné du calendrier, la santé mentale a été labellisée « grande cause nationale » pour l'année 2025 par le gouvernement. Au 30 mai, 55 % des officines du territoire disposaient de moins d'un jour de stock de sertraline 25 mg, l'un des dosages les plus couramment prescrits pour cet antidépresseur, 51 % dans le cas de la venlafaxine 75 mg, et 59 % pour la venlafaxine 37,5 mg, selon des données fournies par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Un phénomène qui touche spécifiquement la France.

Défaut de qualité

Le problème a débuté à l'automne 2024, lorsque les approvisionnements en quetiapine, un traitement prescrit à 250 000 personnes dans l'Hexagone pour soigner les troubles bipolaires et la schizophrénie, ont commencé à sérieusement battre de l'aile. La production de cet antipsychotique, distribué sous le nom de marque Xeroquel, ainsi que sous des versions génériques, dépend largement d'une entreprise grecque, Pharmathen, qui fabrique la molécule pour 7 des 12 laboratoires qui la commercialisent en France.

Mais, à la suite du repérage, au cours de l'été 2024, d'un défaut de qualité par les autorités locales, l'usine du fauchon grec, qui fournit en temps normal 60 % du marché français, a dû interrompre plusieurs mois ses livraisons.

Cette pénurie a, par ricochet, progressivement mis en tension le Teralithe, un sel de lithium indiqué dans le traitement des troubles bipolaires. « En l'absence de quetiapine, les prescripteurs se



sont en partie reportés sur ce médicament. Nos ventes, qui sont habituellement de 70 000 à 80 000 boîtes par mois, ont grimpé brutalement de 25 à 30 %. Il a fallu que nous recommandions de la matière première pour lancer de nouvelles productions afin de nous ajuster à cette demande soudaine. Or tout cela prend du temps », explique Thierry Hoffmann, directeur général des laboratoires Delbert, l'unique distributeur de sel de lithium en France.

Dans le même temps, les difficultés de l'usine Pharmathen ont touché une autre molécule, la venlafaxine, que le sous-traitant grec produit également pour plusieurs laboratoires, dont notamment l'américain Viatris et le suisse Sandoz, deux des principaux distributeurs de cet antidépresseur en France. Selon les estimations, cette situation affecterait aujourd'hui près de 20 % du marché tricolore.

Face à ces ruptures en série, les professionnels de santé peinent

de plus en plus à trouver des alternatives adéquates pour garantir à leurs patients une continuité de traitement. « Nous avons parfois très peu de marge de manœuvre. Dans certaines classes de médicaments, comme les thymorégulateurs [pour traiter les symptômes des troubles de l'humeur], les molécules autorisées en France ne sont pas très nombreuses, ce qui limite très vite les possibilités », souligne le psychiatre Antoine Pelisolo, chef de service à l'hôpital Henri-Mondor de Crétier.

La situation est d'autant plus frustrante que les traitements de substitution ne fonctionnent pas toujours comme espéré. « Selon les patients, le traitement prescrit en remplacement, même lorsqu'il utilise des mécanismes d'action similaires, n'est pas toujours efficace. Nous avons ainsi eu le cas extrême d'un patient atteint de troubles bipolaires qui ne répondait qu'au lithium, et qui faute de disponibilité de ce traitement, a dû être hospitalisé », explique Benja-

min Rolland, psychiatre au centre hospitalier Le Vinatier, à Lyon.

Afin d'atténuer au mieux l'impact de ces tensions d'approvisionnement, l'ANSM a déployé une batterie de mesures depuis janvier. Celles-ci comprennent entre autres l'interdiction des exportations des psychotropes en tension, ainsi qu'une restriction des prescriptions, l'agence recommandant aux médecins, sauf cas de force majeure, de ne plus commencer de nouveaux traitements.

Préparations magistrales

« Nous avons également fait appel au mécanisme de solidarité européen pour nous aider à identifier des alternatives d'importation », détaille Pierre-Olivier Farenq, directeur du centre d'appui des situations d'urgences à l'ANSM. La Suède a ainsi fait savoir qu'elle disposait d'un industriel pouvant répondre à la demande française. Mais les laboratoires recrignent, malgré les sollicitations répétées de l'agence, à se saisir de cette op-

Une usine grecque, qui fournit 60 % du marché français en quetiapine, a dû interrompre plusieurs mois ses livraisons

portunité. Le recours aux préparations magistrales, ces médicaments confectionnés « sur mesure » par des officines habilitées lorsqu'un traitement fait défaut, a par ailleurs été autorisé depuis février pour la quetiapine. Le dispositif, qui avait déjà été utilisé avec succès lors de la pénurie d'amoxicilline en 2023, a permis depuis son activation de répondre en moyenne à 8 % des besoins mensuels en quetiapine du territoire. Au mois de mai, ces préparations

artisanales ont également été autorisées pour compenser le manque de sertraline.

Mais faute d'un prix de vente fixé par l'Etat jugé, selon les pharmacies, compatible avec leurs coûts de production, ces dernières ont décidé de ne pas les réaliser. « C'est ubuesque. Nous avions déjà acheté la matière première, nous étions prêts à la faire. Mais elle va rester là, inutilisée, alors que des patients manquent de sertraline, parce que l'Etat refuse de relever quelques euros son prix pour nous garantir une rentabilité », regrette Fabien Bruno, propriétaire de la pharmacie Delpach, à Paris.

Si la situation reste encore très tendue sur l'ensemble des psychotropes concernés par les ruptures, elle devrait toutefois commencer à s'améliorer légèrement dans les semaines à venir grâce à de nouvelles livraisons. Sur le Teralithe, des approvisionnements commencent ainsi à être effectués depuis le début du mois de juin. ■

ZELIHA CHAFFIN

Ces frontaliers qui vont acheter leurs antidépresseurs en Belgique

Face au manque d'approvisionnement des pharmacies lilloises, des psychiatres envoient leurs patients de l'autre côté de la frontière

LILLE - correspondante

Dans la métropole lilloise, les Français sont nombreux à passer la frontière belge pour arpenter les jardineries bon marché, faire le plein d'essence, ou, jusqu'à il y a peu, acheter leurs cigarettes, qui affichaient dans les 2 euros de moins par paquet. Désormais, on y vient pour acheter ses médicaments. « C'est là que j'ai enfin trouvé mon antidépresseur, de la venlafaxine, qui était en rupture dans plusieurs pharmacies de Tourcoing », raconte Lucie. Cette trentenaire en recherche d'emploi en prend depuis quatre ans « après avoir galéré presque une année à essayer d'autres molécules qui n'ont pas marché pour moi. Quand j'ai com-

pris que j'allais être à court, j'ai fait une énorme crise d'angoisse, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps ». Elle appelle alors son centre médico-psychologique qui lui conseille d'aller en Belgique. Elle n'est pas la seule à faire le voyage.

« J'ai une patiente qui est allée s'approvisionner en régulateur de l'humeur – son traitement à base de lithium – en Belgique. Cela lui a coûté 100 euros pour une boîte correspondant à trois mois de traitement, le seul conditionnement existant », raconte la docteure Dorothée Hennebelle. Un montant que les patients de cette psychiatre libérale installée à Roubaix, la ville la plus pauvre de France, ne pourront pas tous avancer. D'autant qu'ils ne seront remboursés qu'après des démar-

« Sur certaines pathologies, (...) se retrouver en rupture d'un traitement qui marche est catastrophique »

DOROTHÉE HENNEBELLE
psychiatre

ches auprès de leur caisse d'assurance-maladie.

« Ce sont des traitements sur le long cours qui supposent des périodes de sevrage pouvant aller jusqu'à plusieurs mois. Sur certaines

pathologies, on a très peu d'options thérapeutiques, se retrouver en rupture d'un traitement qui marche est catastrophique. Avec certains médicaments, un arrêt brutal peut provoquer des crises suicidaires », alerte la docteure Hennebelle qui, comme ses pairs, fourmille d'anecdotes. « Des collègues m'ont raconté suivre une famille où le père et la fille prennent le même traitement. A cause de la pénurie, le père s'est rationné pour que sa fille puisse avoir son dosage ! »

« La tournée des pharmacies »

Le psychiatre qui suit Lucie reconnaît conseiller à certains patient de se tourner vers la Belgique. « Ce qui est certain, observe-t-il, c'est que cela provoque beaucoup d'angoisse chez les patients.

Donc de souffrance. Pour nous, soignants, c'est inacceptable. »

Dans une région des Hauts-de-France dans laquelle 600 000 personnes souffrent de dépression et 200 000 de pathologies psychiatriques, selon un rapport de 2022 du Conseil économique, social et environnemental régional (Cesar), la Belgique « risque d'attirer de plus en plus de Français si ça perdure », prédit Roselyne Tarbe. Cette pharmacienne de la métropole lilloise explique avoir « déjà envoyé en Belgique des patients parce que faire la tournée des pharmacies pour trouver leur Teralithe ou leur sertraline est trop angoissant pour eux ».

Aller se fournir à Menen, ville frontalière, a permis à Luc Dubuc, 62 ans, sous venlafaxine « depuis des années », de trouver récem-

ment ses médicaments « pour un mois ». En avril, cet habitant de Wasquehal, entre Roubaix et Tourcoing, n'avait pas pu prendre son dosage habituel « en rupture dans six pharmacies. Ça ne s'est pas bien passé. Diminution trop brutale ou à cause du stress causé ? », s'interroge cet homme en invalidité depuis trois ans du fait de sa dépression très sévère.

« Avec mon ordonnance d'un mois de traitement, renouvelable deux fois, j'espérais amadouer le pharmacien belge pour pouvoir acheter trois mois de traitement d'un coup mais il n'a pas voulu. Je vais devoir y retourner. » Il ajoute, d'un ton grinçant : « J'ai bien de la chance de ne pas habiter dans le centre de la France. » ■

FLORENCE TRAULLÉ



Dans les caves d'affinage du roquefort Le Vieux Berger, à Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron), le 11 mars. LIONEL BONAVENTURE/AFP

Derrière l'appellation roquefort, la mainmise de l'agro-industrie

Dominé par Lactalis, le village où est produit le premier fromage à avoir reçu, en 1925, une appellation d'origine, fête ce centenaire les 7 et 8 juin

REPORTAGE

ROQUEFORT-SUR-SOULZON (AVEYRON) - envoyé spécial

C'est un grand plateau et, niché juste en dessous, un fromage de légende. Dans les cavités naturelles du sol karstique du Larzac, entre Aveyron, Lozère et Hérault, on affine depuis des siècles le roquefort, fabriqué à 100 % avec du lait cru de brebis collecté dans un rayon de 100 kilomètres. La légende veut qu'un berger, ayant oublié son pain et son fromage dans une grotte, soit revenu quelques jours plus tard, découvrant ce moisi bleu-vert issu du pain et qui avait colonisé le caillé.

Si son existence remonte en réalité à l'Antiquité, le roquefort fêtera cette année les 100 ans de son appellation d'origine, la première en France pour un fromage. La loi créant l'appellation d'origine date du 26 juillet 1925, mais c'est bien le 7 et le 8 juin, pendant le week-end de Pentecôte, que le village de Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron) célébrera l'événement, avec, entre autres, défilé de brebis, créations culinaires de chefs étoilés et spectacle de drones.

Drôle de centenaire pour ce fleuron de l'artisanat fromager. A l'opposé de son image associée aux traditions pastorales et à l'excellence gastronomique française, le roquefort est aujourd'hui entre les mains de trois groupes industriels français – Lactalis, Savencia, Sodiaal –, qui contrôlent plus de 95 % de la fabrication de la précieuse pâte. Et ce au moment

même où la doyenne des appellations vit une crise rampante de sa consommation. Selon les derniers chiffres fournis par la Confédération générale du roquefort, les sept fromageries productrices (dont six faisant appel à des procédés de fabrication industriels) ont écoulé 14 400 tonnes en 2023, contre 16 000 en 2020 et 18 000 en 2007.

Dans les ruelles étroites de Roquefort-sur-Soulzon, à flanc de falaise, le ballet des camions rythme la vie de ce village de moins de 500 habitants. Les engins viennent charger directement à la sortie des caves le fameux fromage rond, de 3 kilogrammes maximum. Une pharmacie, un restaurant, une école de deux classes, et c'est tout. Le maire depuis 1989, Bernard Sirgue (Les Républicains), avoue que la commune « ne possède plus que le cimetière. Tout le reste, et 80 % du foncier, appartient à Lactalis. C'est ainsi... », constate l'élu.

En rachetant à Nestlé en 1992 la marque Société, Lactalis est devenu de très loin le principal producteur local, et par conséquent la puissance économique incontestée du village. Géant mondial de l'agroalimentaire, le groupe fondé par la famille Besnier a fabriqué en 2023 plus de 11 000 tonnes de roquefort, près de 80 % de la production sortie des caves, et en a retiré un chiffre d'affaires de 711 millions d'euros.

Haut de gamme

Dans la rue principale, les quais de déchargeement et les boutiques de vente directe se succèdent. Le restaurant d'entreprise de l'usine de Société fait manger chaque jour près de 300 personnes. Affineurs, collecteurs, manutentionnaires et ouvriers peuvent, le dimanche, assister à un match de foot, sur le stade qui appartient à... Lactalis.

Chez Delphine Carles, dans l'une des sept maisons productrices, les caves d'affinage se trouvent sous la boutique. Depuis 1927, cette institution travaille de la même façon. Elle est la dernière à cultiver le fameux champignon (*Penicillium roqueforti*) dans du pain

Alors qu'on en dénombrait près de 4 000 dans les années 1980, les éleveurs de brebis de la région ne sont plus que 1330

cuit puis moi, les autres acteurs utilisant une suspension liquide.

La maison Carles est une exception et Lactalis n'est pas le seul grand groupe à avoir jeté son dévolu sur le fromage et le village. En 2019, Savencia (ex-Bongrain) rachetait Papillon, ses 90 salariés et ses 35 millions d'euros de chiffre d'affaires. La première coopérative laitière française, Sodiaal, propriétaire de Candia, Entremont ou Yoplait, a acquis en 2013 La Pastourelle, et ses 4 200 fromages produits chaque jour. Face à ces mastodontes, Mme Carles joue le haut de gamme. « On produit 200 tonnes par an, qui partent essentiellement chez des fromagers ou à l'étranger », détaille-t-elle.

Pour les gros producteurs, c'est plutôt le consommateur moyen qui est visé, en supermarché.

Cependant, les ventes reculent régulièrement, au rythme de 1 % à 4 % par an. Une tendance confirmée par Sébastien Vignette, secrétaire général de la Confédération générale du roquefort. Cette instance collégiale, créée en 1930, véritable petite république fromagère, accompagne éleveurs et fabricants, participe à des programmes d'étude et de recherche, et valorise l'image du roquefort. Avec 28 % de la production qui part à l'exportation, l'enjeu est aussi de conquérir de nouveaux pays étrangers, sur fond de menaces de droits de douane aux Etats-Unis, son premier marché hors d'Europe.

Si la structure se partage en deux collèges, éleveurs et fabricants, c'est bien Lactalis qui semble dicter les décisions. Dans un système de présidence tournante annuelle entre éleveurs et indus-

triels, Hugues Meaudre, directeur général pour les appellations d'origine du groupe Lactalis, a été élu deux fois depuis 2021.

Tout cela ne va pas sans tensions, en premier lieu sur la disparition des éleveurs de la région. Alors qu'on en dénombrait près de 4 000 dans les années 1980, ils n'ont plus que 1 330 à ce jour, à la tête d'un cheptel général de 630 000 brebis. Le roquefort fait vivre 5 000 personnes, entre emplois directs et indirects, mais des colères grondent régulièrement, notamment sur le prix du litre de lait payé aux éleveurs.

« Une hérésie »

En voisin immédiat, José Bové, 71 ans, a souvent porté la parole de ces luttes. L'ancien syndicaliste paysan et député européen raconte : « Dès 1925, grands propriétaires terriens et banques se sont alliés et ont construit un monopole. » Avec l'obtention de l'appellation d'origine protégée (AOP) européenne en 1992, les petits éleveurs se sont peu à peu éloignés pour se diversifier, « écrasés par Lactalis », souligne le cofondateur de la Confédération paysanne, créée en 1987 pour, dit-il, « justement défendre nos terres et nos droits ». Selon lui, le prix du lait est dicté par les grands groupes, qui négocient avec les organismes de producteurs, « mais cela n'a plus rien à voir avec l'esprit coopératif mutualiste que nous défendons ».

Au fil du temps et avec la fin des quotas laitiers en 2015, les fabricants se sont lancés dans la production de nouveaux fromages : bleu des causses chez Société, qui fabrique aussi de la feta, ou le fromage à pâte molle Lou Pérac, à partir de lait pasteurisé. « C'est une hérésie, c'est interdit, et comme d'habitude cela profite à la concentration des gros éleveurs », conclut M. Bové.

Dans les rues de Roquefort-sur-Soulzon, la rumeur court que Savencia serait sur le point de racheter l'une des quatre plus petites marques. Et, malgré sa renommée, le village a perdu 1 000 habitants – les deux tiers de sa population – depuis 1925. ■

PHILIPPE GAGNEBET

La commune de Roquefort-sur-Soulzon « ne possède plus que le cimetière. Le reste appartient à Lactalis », constate le maire, Bernard Sirgue



MATIÈRES PREMIÈRES
PAR LAURENCE GIRARD

Tabler sur la « tablette » de café

Tempête dans une tasse de café. Depuis plusieurs années, ce sombre bulletin météo ne cesse de se répéter sur le marché du fruit du cafier. La gelée qui a déferlé sur les vergers du Brésil au printemps 2021 a marqué le début des calamités. Et depuis, elles se sont enchaînées. Les incendies climatiques ont perturbé les récoltes au Brésil, premier producteur mondial d'arabica, comme au Vietnam, pays de prédilection du robusta. Résultat, les deux variétés de café ont flambé.

« L'augmentation des prix est épouvantable et n'avait jamais été expérimentée avant, que ce soit en termes de durée ou d'amplitude. Depuis janvier 2023, le prix de l'arabica a progressé de 190 % et celui du robusta de 263 %, c'est incroyable », commente Giuseppe Lavazza, président du torréfacteur italien qui porte son nom, avant d'illustrer l'impact de ce tsunami de prix sur son entreprise. « En 2019, nous dépensions 600 millions d'euros pour acheter notre café. En 2024, il a fallu débourser 1,6 milliard d'euros pour acquérir le même volume ».

Si, selon lui, le changement climatique accompagné d'aleas météorologiques plus violents est le premier facteur déclencheur de cette explosion des cours, il insiste sur un autre phénomène qui a réellement mis le feu aux poudres : la spéculation. « Elle

compte pour 75 % des volumes en Bourse. Il y avait beaucoup de liquidités dans le système, et les fonds d'investissement ont, depuis quatre ans, fait le choix d'investir dans les matières premières agricoles, comme le café ou le cacao. Cela a contribué à augmenter la volatilité », souligne M. Lavazza.

Nouveau pari de Lavazza

Dans ce marché du café en ébullition, le torréfacteur turinois veut croire à l'innovation. Il a dévoilé ce printemps, en Italie, Tabli. Un système de café portionné, mais sans capsule en aluminium ou en plastique, conçu à l'origine par une start-up italienne, Caffemotiva, acquise en 2020. Tabler sur la « tablette » de café, c'est le nouveau pari de Lavazza, qui devrait commercialiser Tabli, machine et « tablettes » 100 % café, en Italie, dès l'automne.

En attendant, le torréfacteur a mis ses coûts sous pression. Il a réduit ses stocks et préféré perdre des volumes afin de protéger sa rentabilité. In fine, en 2024, son chiffre d'affaires a progressé de 9 %, à 3,35 milliards d'euros, et son bénéfice net de 20 %, à 82 millions d'euros. « 2025 sera peut-être la dernière année difficile », pronostique M. Lavazza avec optimisme, scrutant les bulletins météo brésiliens. Les amateurs de café espèrent, eux aussi, la fin du grain. ■

Deliveroo de nouveau condamné à requalifier ses livreurs en salariés

En 2025, plusieurs tribunaux ont reconnu que 46 coursiers à vélo, au total, avaient un lien de subordination avec la plateforme

C'est une nouvelle victoire pour les livreurs contre les plateformes :

46 coursiers autoentrepreneurs de la plateforme Deliveroo ont été requalifiés comme salariés. Vingt-quatre d'entre eux ont obtenu ce jugement en première instance en janvier et la plateforme a abandonné son appel. Les 22 autres livreurs ont gagné en appel fin mai.

Deliveroo avait déjà été condamnée, par le passé pour le même motif, mais pas pour autant de livreurs. Ces derniers ne travaillent plus pour la plateforme et sont indemnisés. Une soixantaine de dossiers supplémentaires sont en attente de décision d'ici début juillet.

Les tribunaux ont donc reconnu les preuves avancées par les livreurs, confirmant l'existence d'un lien de subordination entre eux et Deliveroo. « La cour d'appel a épulé chaque dossier, et remarqué que l'absence de réelle indépendance était une constante », résume Kevin Mention, l'avocat de tous ces livreurs.

Herbert, coursier à Grenoble entre 2019 et 2021 – date à laquelle son compte a été bloqué –, a « vite compris qu'il y avait un souci avec l'indépendance » : « Je devais travailler plus pour avoir les meilleures créneaux de livraisons, si je ne travaillais pas j'étais pénalisé. »

La cour d'appel reconnaît également l'existence de travail dissimulé. La plateforme avait d'ailleurs été condamnée pour ce motif au pénal en 2022, sur une période comprise entre 2015 et 2017. Elle avait été condamnée à payer une amende de 375 000 euros, et 10 millions d'euros d'arriérés de cotisations et

d'indemnités pour les livreurs, et avait abandonné son appel en 2024, actant la décision.

« La société a pris connaissance des différentes décisions, réagit l'entreprise auprès du Monde. Deliveroo reste confiant et clair sur le fait que son modèle opérationnel actuel offre un véritable travail indépendant. Les livreurs concernés par ces décisions opéraient, pour l'essentiel, avec Deliveroo via un contrat historique. »

Directive européenne

L'entreprise ajoute que, depuis, « le modèle opérationnel de Deliveroo a profondément changé » : les créneaux de livraison ont en effet disparu. Cependant, selon M. Mention, d'autres formes de contrôle subsistent : « S'ils ne vont pas assez vite ils sont sanctionnés, s'ils refusent une course ils en reçoivent moins. »

Ces décisions tombent dans un contexte où la directive européenne sur les travailleurs de plateformes, adoptée en 2024, pourrait engendrer des procédures plus massives. En effet, cette directive prévoit une « présomption de salariat » qui concerne notamment les livreurs, et qui signifie qu'il incomberait à la plateforme de prouver qu'ils sont bien indépendants.

Alors que la ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, rappelle régulièrement son attachement à un modèle qui préserve la présomption d'indépendance, elle a annoncé le lancement de consultations dans les prochaines semaines pour discuter de la transition de cette directive en droit français. ■

JULES THOMAS

REPORTAGE

HERSTAL (BELGIQUE) - envoyé spécial

Les portraits de Philippe et de Mathilde observent le visiteur dès l'entrée de la salle de réception. Al'instar du couple royal, l'entreprise FN Herstal est une institution en Belgique. La «FN» (pour Fabrique nationale), comme tout le monde l'appelle ici, est le plus vieux fabricant d'armes du pays, fondée en 1889 dans la ville de Herstal, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Liège. Le site, qui occupe encore 13 hectares au cœur de la ville, est un Etat dans l'Etat : il emploie sur place plus de 1400 salariés et 3 000 dans le monde, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

A l'agonie financière dans les années 1990, avant d'être repris à 100 % par la région wallonne en 1997, le groupe, rebaptisé FN Browning depuis 2024, a réalisé un chiffre d'affaires de 934 millions d'euros en 2024, dont 556 millions pour son seul département «défense et sécurité». Il figure dans le top 3 mondial des fabricants d'armes légères, avec l'italien Beretta et l'allemand Heckler & Koch, et compte tirer profit du «réarmement» militaire décidé par l'Europe pour faire face à la poursuite de la guerre en Ukraine et au risque de désengagement des Etats-Unis dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Les affaires tournent et la filiale FN Herstal enregistre près de 20 % de croissance chaque année depuis 2022. «Le renforcement du pilier européen de l'OTAN nous offre des opportunités importantes», reconnaît Julien Compère, le PDG de FN Browning. Les objectifs sont élevés pour 2025 : doubler la production de mitrailleuses et quadrupler celle de munitions d'ici à la fin de l'année, sans préciser de chiffres pour des raisons de confidentialité.

Sur le site de Herstal, l'entreprise qui sortait encore des motos jusque dans les années 1980 ne livre plus désormais que des armes. De part et d'autre des allées aux pavés luisants, les vieux hangars aux toits en dents de scie sont un mélange d'ateliers à l'ancienne et de laboratoires de haute technologie ultra-sécurisés. L'un des bâtiments a pour nom «Mausser», en souvenir de la création de l'entreprise à la fin du XIX^e siècle pour fournir à l'armée belge les célèbres fusils allemands. Plus



Exposition de canons, dans l'usine de production d'armes de la FN Herstal, à Liège (Belgique), le 17 février. SEBASTIEN VAN MALLEGHEN POUR «LE MONDE»

PLEIN CADRE

FN Herstal, la belge qui veut réarmer l'Europe

Poids lourd mondial dans les armes légères, l'entreprise, qui vient d'échouer à racheter le français Verney-Carron, équipe plusieurs armées de l'OTAN et voit ses carnets de commandes gonfler

**Jusqu'en 2022,
la FN vendait
principalement
aux monarchies
du Golfe.
Des contrats
mal vus dans
la société belge**

loin, une plaque honore la mémoire de John Browning, l'inventeur américain d'armes à feu bien connu qui travailla pour la FN et mourut même dans ses murs, à l'âge de 71 ans, en novembre 1926, alors qu'il planchait sur un nouveau modèle de pistolet.

Acoté d'un robot qui conçoit un canon d'arme à feu ou une chambre (la «culasse») de manière automatisée, un ouvrier en blouse bleue finit de limer une pièce à la main. «On fabrique des pièces uniques et on s'adapte aux demandes de chaque client car nos armes doivent pouvoir fonctionner à la perfection dans toutes les conditions, en milieu ultrahumide ou froid comme sous des chaleurs extrêmes», explique Yves, démonstrateur des produits FN (il a souhaité garder l'anonymat).

Tests dans le calme de la forêt
La manufacture a construit son écosystème industriel : l'acier de ses armes est 100 % européen, principalement venu d'Allemagne, et 90 % de ses fournisseurs sont des sous-traitants installés en France ou dans le Benelux. A 45 kilomètres de Herstal, le bois de Zutendaal abrite l'autre site de la FN, qui comprend l'usine de fabrication de munitions et le banc d'essai. Sur plus de 37 hectares, les clients, délégations militaires ou civiles, viennent du monde entier tester les armes sur les champs de tir, à l'abri des regards et dans le calme de la forêt.

Parmi ses clients figurent plusieurs pays de l'Alliance atlantique

que, en particulier la France – la FN équipe les soldats tricolores avec la mitrailleuse légère Minimi et le fusil de précision semi-automatique SCAR –, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Pour le marché américain, tout est fabriqué par la filiale FN America qui dispose de deux usines en Caroline du Sud. Le Buy American Act en matière de défense oblige l'entreprise belge à réaliser 65 % de la conception sur place depuis les années 1970, bien avant la politique protectionniste du président Donald Trump.

La guerre en Ukraine a bouleversé sa clientèle. Jusqu'en 2022, la FN vendait principalement aux monarchies du Golfe, notamment à l'Arabie saoudite. Des contrats mal vus dans la société belge ; la marque s'est souvent retrouvée au centre de polémiques, au point de cultiver la discréetion. «Après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, sans l'export vers des pays hors Union européenne, et notamment au Moyen-Orient, l'entreprise serait morte», rappelle Henry de Harenne, le directeur de la communication de FN Browning.

Les relations commerciales se poursuivent avec ces régimes, mais «90 % des ventes aujourd'hui se font en Europe», précise le communicant. Les «clients OTAN» peuvent approvisionner en armes FN les troupes ukrainiennes, mais Herstal ne vend pas en direct au pays dirigé par Volodymyr Zelensky. Il livre en revanche de plus en plus de nations qui ont une

d'euros avec l'Etat belge pour fournir pendant vingt ans l'armée nationale. Cet engagement public de long terme a permis de lancer la construction d'une nouvelle ligne de production, pour 100 millions d'euros d'investissements et 100 nouveaux emplois à la clé. Livraison prévue en 2027. «Une visibilité sur vingt ans nous donne de la stabilité et nous permet de nous agrandir pour produire davantage», explique M. de Harenne, alors que la région wallonne vient d'apporter 100 millions d'euros supplémentaires.

Acquisition du français Sofisport
L'entreprise s'est lancée dans un autre chantier d'envergure, avec l'étude d'un possible nouveau calibre de munition pour les armes légères. En 2022, les Américains ont créé la surprise en élaborant un calibre 6,8 mm, intermédiaire entre le 7,62 mm et le 5,56 mm développés par la FN depuis les années 1950 et 1970, et qui sont depuis ces époques les normes au sein de l'OTAN.

Herstal a répliqué en prenant la tête, en janvier, du projet de recherche baptisé «Small Arms Ammunition Technologies» («technologies de munitions pour armes légères»), qui regroupe des industriels de l'armement de neuf pays européens (Belgique, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Suède, Suisse). L'enjeu est de taille, qui pourrait déboucher sur une nouvelle norme standard pour les armes légères.

Les relations se sont, en revanche, rafraîchies ces derniers mois avec la France alors que l'Hexagone souhaite relancer une production nationale de munitions de petit calibre. FN Browning a certes annoncé, en novembre 2024, la future acquisition de Sofisport, leader français des cartouches de chasse (350 millions d'euros de chiffre d'affaires et 1000 salariés répartis en France, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni et au Canada) – qui pourrait porter à terme son chiffre d'affaires à 1,4 milliard d'euros, selon les prévisions de la manufacture belge –, mais elle vient d'échouer à racheter la société Verney-Carron, le dernier fabricant de fusils de chasse français encore en activité, à Saint-Etienne, placée en redressement judiciaire.

Le tribunal de commerce de Saint-Etienne lui a en effet préféré, mercredi 4 juin, son seul concurrent dans l'appel d'offres, le groupe français Rivalier associé au fonds financier tchèque RSBC. L'affaire semblait pourtant bien engagée : le groupe wallon avait reçu le soutien entre autres du mandataire financier, du parquet et de l'ancien propriétaire de Verney-Carron. «Tous les avis étaient favorables à notre offre, le tout avec un plan industriel plus solide. Donc nous sommes surpris et nous allons voir les options à notre disposition, mais nous n'excluons rien à ce stade», réagit Henry de Harenne, y compris de faire appel de la décision selon nos informations.

Le rejet de la FN pourrait-il provoquer des tensions entre la France et la Belgique ? Les deux pays sont associés dans le programme militaire dit «CaMo» (pour capacités motorisées) qui prévoit d'équiper les armées belge et française des mêmes blindés légers Griffon, fabriqués par le groupe franco-allemand KNDS Nexter. Les autorités belges estiment que CaMo profite largement plus à la France et attendent des contreparties. L'acquisition de Verney-Carron en était une possible. Cible ratée. ■

BASTIEN BONNEFOUS

Les objectifs sont élevés pour 2025 : doubler la production de mitrailleuses et quadrupler celle de munitions d'ici à la fin 2025



OLIVIER BONHOMME

« Cette taxe est trop faible et aurait dû s'accompagner d'une montée en charge », confirme Jean-Loup Chiro, du Syndicat national des techniciens et travailleurs de la production cinématographique et de télévision, qui a interpellé à ce sujet le président du Centre national du cinéma et de l'image animée, Gaëtan Bruel, dans un courrier le 31 mai. « Nous craignons de venir, comme l'Irlande, un prestataire à bas coût pour les productions américaines, et de voir nos productions françaises délocalisées à l'étranger », s'inquiète Paps Lefranc, qui a fondé Les Intervalles, association de lutte « contre les abus et discriminations dans le film d'animation ». Elle brandit une étude maison réalisée en mars démontrant l'inquiétude de 58 % des sondés face à « la dépendance au marché américain et à la délocalisation (53 %) ».

Sursaut social

La récession du marché oblige aussi à interroger la pertinence de l'inflation des écoles d'animation. Christine Mazereau, déléguée générale du Réseau des écoles françaises de cinéma d'animation, regroupant 36 écoles de cinéma d'animation (dont six publiques, comme l'Ecole Estienne, Paris-VIII ou l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, mais aussi deux de statut consulaire, comme les Gobelins, et des écoles privées), évalue à plus de 80 le nombre d'écoles en France. « C'est très cyclique : en cas de creux de la vague, on nous reproche de former trop d'étudiants, mais, dès qu'une période d'euphorie revient, à l'inverse, on n'en fournit pas assez », tranche-t-elle.

Pour Paps Lefranc, le nombre d'écoles privées, qui plus est « coûteuses et conduisant les étudiants à contracter des prêts, est un problème ». Elle se demande si les aides régionales, départementales et de France 2030 accordées à certains établissements sont adaptées « à l'état du marché ». Même si le niveau français reste reconnu mondialement, bien peu parmi les milliers de nouveaux diplômés chaque année intègrent les équipes de Pixar ou de DreamWorks. Leur fantasme. « Mais leur employabilité s'étend à de nombreux autres secteurs », assure Mme Mazereau, qui cite l'exemple d'une jeune diplômée qui travaille à la modélisation des bâtiments parisiens pour la préfecture de Paris.

Enfin, à la veille de l'ouverture du festival d'Annecy, un sursaut social se fait jour. A mesure que l'inquiétude grandit et que la liste de la casse s'allonge, « on ressent, ces derniers mois, une dynamique d'organisation de la part des employés », remarque Louise Robert, déléguée générale adjointe du Syndicat des professionnels des industries de l'audiovisuel et du cinéma (SPIAC-CGT). Ce qui se traduit par une recrudescence des adhésions syndicales et la présence de plus de 120 personnes à l'assemblée générale, organisée en amont du festival. Bravant « la peur d'être blacklisted », des techniciens souhaiteraient repenser et assainir les pratiques et les usages en vigueur. Les anciens d'Andarta Pictures ainsi que des associations et de syndicats ont appelé à un rassemblement le 11 juin, à Annecy. Avant même de subir les effets particulièrement violents qu'apportera l'arrivée massive des intelligences artificielles génératives dans l'animation. ■

Scénario de crise pour l'animation

Alors que le Festival d'Annecy s'apprête à lancer sa 49^e édition, dimanche 8 juin, les fermetures de studios français s'enchaînent depuis deux ans, après une période faste

ENQUÊTE

Longtemps, les étudiants tout juste diplômés des écoles d'animation trouvaient sans difficulté un premier emploi dans un studio français, américain ou japonais. Cet âge d'or est bel et bien révolu au moment où le Festival international du film d'Annecy s'ouvre, dimanche 8 juin. La donne a changé depuis qu'une crise violente a déstabilisé le marché en deux ans, provoquant une cascade de rachats, de liquidations et de licenciements.

Selon le pôle d'analyses de données sociales Datalab Audiens, le nombre d'heures travaillées dans le secteur, l'indicateur le plus pertinent, a dévissé de 16,3 % entre 2023 et 2024 pour se situer à 7759 heures, poursuivant ainsi une baisse engagée depuis 2021. Et le nombre de salariés a lui aussi chuté à 8988 en 2024, contre 10 045 en 2023. Un tableau sombre.

« Quête de rentabilité »

Les tourments de l'animation s'expliquent par une histoire classique de bulle qui explose. Pas la première d'ailleurs. Les plateformes de streaming (Netflix, Prime Video, Disney...) tout comme les studios américains ont commandé de nouveaux programmes à tout-va à partir de 2017-2018. Et les commandes de production exécutive (comprendre la fabrication de programmes dans les studios de l'Hexagone) ont fait exploser l'activité de l'animation sur le territoire.

Le coup de frein s'est avéré plus violent que prévu : Disney et Netflix ont divisé par deux le nombre de séries commandées entre 2023 et 2024, la vente des programmes d'animation s'est effondrée aux Etats-Unis, et les investissements étrangers se sont aussi raréfiés

dans la production française. « On savait que la course aux programmes des plateformes allait un jour se tasser », concède Stéphane Le Bars, délégué général d'AnimFrance, le syndicat professionnel qui regroupe 90 % de la masse salariale du secteur. « Après une stratégie offensive de conquête d'abonnés, leur logique, aiguillonnée par la pression de Wall Street et la remontée des taux d'intérêt, s'est transformée en stratégie financière, dès l'automne 2022. Et cette quête de rentabilité s'est traduite par un arrêt très brutal des commandes », explique-t-il. Cédé-crochage a gommé tout l'effet de trois années dorées, pour retourner au niveau pré-Covid.

Ironiquement, le savoir-faire français est célébré en ce moment à travers le succès de séries Netflix, comme *Arcane* (2024) ou *Astérix et Obélix. Le combat des chefs* (2025). « Des pépites, malgré de nombreuses déconvenues », estime Guillaume Oury, porte-parole de l'association Teamanim qui, depuis 2022, œuvre à l'échange et à l'information entre les différentes branches de l'animation de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette hécatombe particulièrement sévère a mis au tapis bon nombre d'entreprises, et pas des moindres. En redressement judi-

La bonne nouvelle : les plateformes auront toujours besoin des programmes jeunesse pour fidéliser les enfants

ciaire, le studio TeamTo a été repris en décembre 2024 par le groupe Riva, de Marco Balsamo. En redressement aussi, Technicolor Animation Productions a été repris à la barre du tribunal fin mars par Boris Hertzog, l'un des fondateurs de l'entreprise, tandis que Mikros Animation, autre filiale de Technicolor, est passée dans le giron du groupe canadien Rodeo FX.

Boulots alimentaires

A Lille, le Studio RedFrog a trouvé un repreneur avec Solent Production, dont l'offre n'a pas en revanche été retenue pour la reprise de Cyber Group Studios, placé en liquidation le 23 avril. Tout comme SolidAnim, en Charente, ozo Studio, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Quatre de ces entreprises (TeamTo, SolidAnim, Cyber Group Studios et Mikros Animation) avaient pourtant reçu des aides importantes de l'Etat dans le cadre du projet France 2030. « Depuis un an, il ne se passe pas une semaine sans que l'on apprenne qu'un studio ou une entité est en difficulté », résume Guillaume Oury.

Le cas d'Andarta Pictures, à Bourg-lès-Valence (Drôme), placé en redressement judiciaire fin mars, mobilise toujours les 76 salariés de ce studio d'animation 2D. Ils se sont retrouvés sans emploi après que la direction a annoncé brutalement suspendre la production de la série *Lana Languebarbe*. Le collectif de ces anciens employés constitué dans l'urgence, La Barbe, regrette une « communication opaque du studio [qui] n'a permis à personne de se préparer à une telle situation ».

Dans tous les pôles images de Paris et de province, un autre indicateur alarme : les périodes de chômage des intermittents du spectacle s'allongent entre chaque mission. Certains profession-

Le nombre d'heures travaillées du secteur a dévissé de 16,3 % entre 2023 et 2024

nels n'avaient jamais connu de chômage en dix ans. « Avant la crise, on pouvait être appelé fréquemment pour rempiler sur un autre projet. Aujourd'hui, on dit oui sans réfléchir », constatent plusieurs membres de Collectif Animation 16, installé à Angoulême. Ils voient aussi bon nombre de leurs compatriotes perdre leur travail au Canada et revenir grossir les rangs de ceux qui espèrent en retrouver en France. « Même ceux qui ont reçu des prix dans les festivals ou que l'on pensait intouchables ne sont pas à l'abri », confie Clémence Coullet, réalisatrice et coordinatrice d'écriture, qui « par nécessité » s'est réorientée vers les prises de vues réelles.

D'autres ont dû se résoudre à trouver des boulots alimentaires dans la restauration ou le prêt-à-porter. Il y a sept ans, quand Clémence Coullet a démarré, il était facile de grimper les échelons dans un secteur qui tournait à plein régime. Aujourd'hui, « dans un marché de l'emploi hypersaturé, même un stage non rémunéré est une chance à trouver », dit-elle.

Des crises, l'animation en a déjà surmonté. A chaque fois grâce à une nouvelle possibilité de distribution des contenus, comme « l'arrivée des chaînes thématiques jeunesse au début des années 2000, puis la naissance des plateformes de streaming vidéo vers 2015 », décrypte Marc du Pontavice, PDG de Xilam Animation. Parce que les commandes de pro-

grammes n'avaient jamais atteint un tel niveau, cette crise aujourd'hui s'avère plus spectaculaire et concerne tout le marché mondial. Deux phénomènes ont aussi concouru à l'affaiblissement du secteur, précise-t-il : « La démonétisation des programmes jeunesse en raison de la concurrence de YouTube » et « l'effondrement du prix de la publicité dans ces programmes ».

« Impasse sur les quotas »

La bonne nouvelle vient cependant du fait que les plateformes auront toujours besoin des programmes jeunesse pour fidéliser les enfants, le public nécessaire pour faciliter la rétention des abonnements », souligne le patron de Xilam. Mais elles investissent moins dans la création et préfèrent les catalogues existants de programmes pour une raison assez machiavélique : les enfants ont tendance à chercher et à regarder les séries et les épisodes qu'ils connaissent sur une plateforme de streaming. Un phénomène largement renforcé par les algorithmes. Au point où, décrypte Marc du Pontavice, ce jeune public dédaigne les nouveautés, ce qui n'encourage en rien ces plateformes à investir dans les créations originales.

Plus que jamais, la mauvaise passe de l'animation oblige à repenser une évolution réglementaire. « Les obligations de production imposées aux plateformes de streaming dans le cadre du décret SMAD [services de médias audiovisuels à la demande] de 2021 ont laissé un angle mort en faisant presque l'impossible sur les quotas d'œuvres d'animation dans les œuvres audiovisuelles », affirme Stéphane Le Bars. Ils ont été fixés « à un niveau très en deçà des attentes des producteurs », déplore le délégué général d'AnimFrance. Parce que les commandes de pro-



L'avenir se joue dans les océans

«L'avenir des océans dépend d'une bonne gouvernance mondiale. Or, nous traversons une période de fragmentation géopolitique, où la confiance dans le multilatéralisme est ébranlée», alerte Ulrike Decoene, directrice de la communication, de la marque et du développement durable du groupe AXA. À Nice, du 9 au 13 juin 2025, chefs d'État, scientifiques, ONG et entreprises tenteront d'écrire une nouvelle page de la gouvernance planétaire sur la sauvegarde des océans. Aujourd'hui, les activités humaines exercent une forte pression sur les fonctions vitales de l'océan: régulateur du climat, fournisseur d'oxygène et protecteur de la biodiversité marine. C'est aussi le fonctionnement de l'économie mondiale qui est menacé. Acidification, montée du niveau de la mer, surpêche, pollution par le plastique: ces périls figureront au menu de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3), qui a pour objet de préserver ce bien commun vital en accélérant l'action collective. Mais

les États ne sont plus seuls à agir. Ils peuvent aussi s'appuyer sur l'engagement des entreprises privées, qui participent à des projets en faveur des océans. Partenaire premium de l'UNOC-3, le groupe AXA s'inscrit dans cette dynamique. Il développe par exemple des mécanismes assurantiels innovants pour contribuer à restaurer les récifs coralliens après les tempêtes, et soutient la recherche scientifique avec la création de l'IPOS, outil d'intelligence collective dédié à la connaissance des océans. Une nouvelle diplomatie océanique émerge, où entreprises et institutions publiques conjuguent engagement pour la nature et résilience économique. En 2025, proclamée «Année de la mer», l'avenir des océans n'est pas un enjeu accessoire. C'est un impératif pour aider à assurer un avenir viable à l'humanité. En juin, le monde a rendez-vous à Nice pour adopter une stratégie durable et ambitieuse, et rendre à l'océan toute la place qu'il mérite dans la lutte contre le changement climatique.

**Ulrike Decoene**

«Nous devons trouver un modèle économique plus respectueux de l'océan»

POURQUOI AXA A FAIT DE LA DÉFENSE DES OCÉANS UN ENJEU STRATÉGIQUE MAJEUR ?

AXA s'est engagé de longue date dans la lutte contre le réchauffement climatique parce que ses métiers seront affectés par l'augmentation des températures. Dans un monde

plus chaud, il sera plus compliqué d'assurer les biens, et la réparation des catastrophes naturelles coûtera de plus en plus cher. Les océans en surchauffe joueront de moins en moins leur rôle de régulateur du climat, avec le risque d'accélérer le rythme du réchauffement, de provoquer une extinction de masse de la biodiversité marine, voire d'affecter la production d'oxygène. Par ailleurs, l'élévation du niveau de la mer menacera les communautés qui vivent près des littoraux. Avec 38% de la population mondiale résidant à moins de 100km des côtes, c'est un véritable défi assurantiel qui s'impose à nous. Dans ces conditions, nous devons trouver un modèle économique plus respectueux des océans, en y associant le secteur financier et en lui offrant des perspectives d'action.

AXA EST PARTENAIRE DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN (UNOC), AVEC QUELS OBJECTIFS ?

L'avenir des océans dépend fondamentalement d'une bonne gouvernance mondiale, associant l'ensemble des acteurs publics et privés qui partagent à la fois les

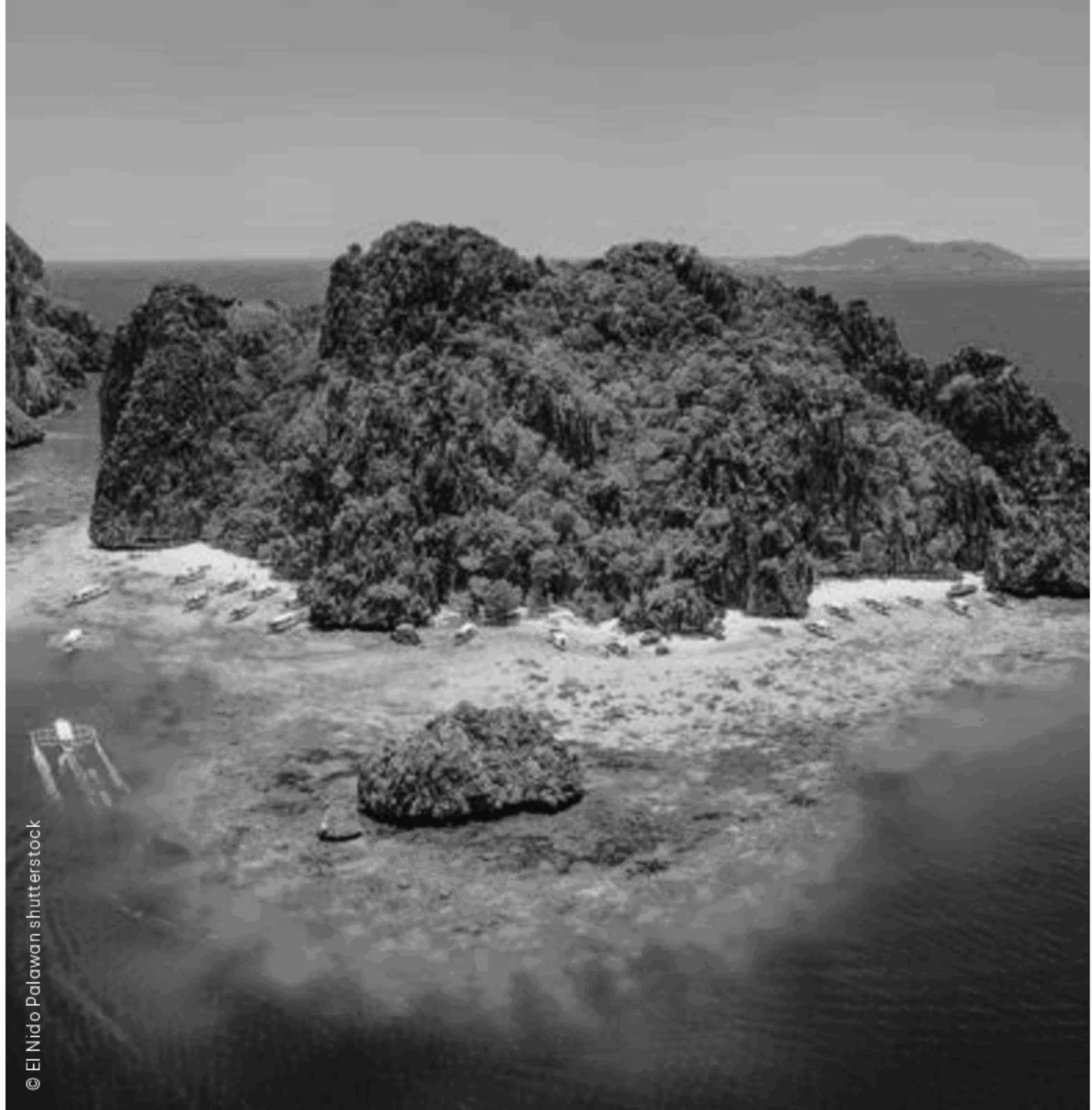
¹ Revue Nature : Accelerating growth of human coastal populations at the global and continent levels: 2000–2018 | Scientific Reports

À Nice, les États se réunissent pour avancer sur un enjeu crucial pour le climat et la vie sur Terre : la sauvegarde des océans. Les acteurs privés ont aussi une expertise et des solutions à apporter pour relever ce défi, soutient Ulrike Decoene, directrice de la communication, de la marque et du développement durable du groupe AXA.

enjeux et les solutions autour des océans. Or, nous traversons une période de fragmentation géopolitique qui a vu la confiance dans le multilatéralisme s'éroder considérablement. L'UNOC sera donc un test de la capacité des États à travailler ensemble, mais aussi avec les acteurs privés, les collectivités et la société civile pour trouver des solutions aux grands sujets qui se posent, la protection des aires marines fragiles, la pollution plastique, la surpêche, la résilience côtière, etc. AXA souhaite y participer afin d'apporter son expérience et ses convictions, et ainsi proposer des solutions concrètes et universelles. Nous voulons aussi sensibiliser le grand public à la question complexe des océans, qui est peu traitée, mais sur laquelle la France peut jouer un rôle essentiel.

CONCRÈTEMENT, QUELLES SONT LES ACTIONS ENGAGÉES PAR AXA ?

Au-delà de nos engagements de décarbonation de nos portefeuilles d'assurance et d'investissements, notre responsabilité en tant qu'assureur est d'agir sur la prévention et l'adaptation. Nous avons conçu des solutions innovantes comme l'assurance paramétrique pour protéger les communautés qui vivent de la mer et restaurer les écosystèmes côtiers après une catastrophe naturelle. Nous assurons aussi des technologies nouvelles pour encourager la transition écologique du transport maritime. Et parce que la science n'est pas une opinion, nous la défendons via le Fonds AXA pour la recherche qui a consacré plus de 260 millions d'euros à plus de 750 projets de recherche, dont environ un tiers sur le climat et l'océan. AXA a notamment contribué à la création d'un indice de risque côtier mondial avec l'Ocean Risk and Resilience Action Alliance (ORRAA), et soutient la Fondation Tara Océan qui œuvre à une meilleure compréhension de la pollution marine. En ce sens, l'assureur agit pour faciliter la transition écologique.



ASSURANCE PARAMÉTRIQUE

Accélérer la réparation des récifs après la tempête

Nettoyage des débris, restauration des aires marines protégées, soutien à l'aquaculture : l'assurance paramétrique aide les territoires côtiers frappés par des cyclones à agir vite et à préserver durablement leurs écosystèmes.

dans le vaste récif corallien de la mer des Caraïbes. Dix jours plus tard, une brigade de secours était déployée pour restaurer les coraux endommagés. «Grâce à un contrat paramétrique établi au préalable, une indemnisation a pu être versée en cinq jours, poursuit Antoine Denoix. Avec une assurance classique, une telle opération aurait été retardée de plusieurs mois, compromettant gravement la survie de l'écosystème. Cette réactivité fait toute la différence pour les écosystèmes marins, particulièrement vulnérables.»

Remettre à flot les récifs coralliens

L'assurance paramétrique couvre des zones délaissées par l'assurance traditionnelle, comme les aires marines protégées (AMP), et finance une large palette d'actions : compensation des pertes économiques, mise en œuvre de plans de résilience, reconstitution d'habitats écologiques... Elle a été choisie par Blue Alliance, entreprise engagée dans la gestion d'AMP aux Philippines, en Indonésie, à Zanzibar et au Belize. «Nous participons à la régénération de la biodiversité de parcs marins pour améliorer la sécurité alimentaire des communautés riveraines qui en dépendent», explique Nicolas Pascal, son directeur exécutif. Après un typhon, l'assurance paramétrique garantit le maintien de nos revenus et la poursuite de nos activités, sans avoir à prouver le montant des dommages.» Pour les assureurs, la couverture paramétrique représente un véritable changement de paradigme. «Nous passons du rôle de payeurs après un sinistre à celui d'acteurs de l'adaptation climatique, conclut Antoine Denoix. En combinant données historiques et modélisation prédictive, nous contribuons à cartographier et à analyser les vulnérabilités à l'échelle des territoires et des écosystèmes.»

F

ace aux chocs climatiques de plus en plus violents sur les écosystèmes marins, une solution pourrait bien s'imposer comme une innovation de rupture pour le secteur assurantiel : l'assurance paramétrique. «Dans ce modèle, l'indemnisation est activée dès qu'un indice objectif, prédefini entre l'assureur et l'assuré est atteint, comme la température, la vitesse du vent ou le niveau de précipitation, qui sont des données collectées par satellite», explique Antoine Denoix, directeur général d'AXA Climate, filiale d'AXA spécialisée dans l'assurance climatique.

En novembre 2022, l'ouragan Lisa a balayé le Belize, en Amérique centrale, avec des vents soufflant à plus de 140 km/h, abîmant au passage l'atoll de Turneffe,

très vulnérable aux tempêtes, les littoraux ont besoin de solutions immédiates pour s'en protéger. La recherche scientifique mobilise ses forces pour rendre l'action plus rapide, plus accessible et plus décisive, avec des initiatives comme la Plateforme internationale pour la durabilité de l'Océan.

SAUVEGARDE DES LITTORAUX

La science se met en ordre de marche

Très vulnérables aux tempêtes, les littoraux ont besoin de solutions immédiates pour s'en protéger. La recherche scientifique mobilise ses forces pour rendre l'action plus rapide, plus accessible et plus décisive, avec des initiatives comme la Plateforme internationale pour la durabilité de l'Océan.

«Les océans sont le filet de sécurité de notre planète : source de la vie, ils absorbent plus de 90% de la chaleur en excès dans le système climatique. Il n'a jamais été aussi urgent de soutenir une science indépendante et innovante pour les sauvegarder», alerte Debra Roberts, présidente du Conseil scientifique du Fonds AXA pour la recherche et coprésidente du groupe de travail II du 6^e rapport du GIEC.

Si la connaissance scientifique sur les océans est consé-

quente, elle est trop souvent fragmentée et difficile d'accès, ce qui freine l'action publique. Des initiatives émergent pour combler cet écart entre savoirs et décisions, comme la Plateforme internationale pour la durabilité de l'Océan (IPOS). Cette plateforme, soutenue par AXA, et qui sera inaugurée à Nice en juin, entend rendre la connaissance sur les océans immédiatement mobilisable. Trois projets pilotes ont déjà été lancés : une étude sur l'exploitation minière en eaux profondes, une collaboration avec des communautés de pêcheurs au Costa Rica, et la création d'un outil d'intelligence artificielle pour simplifier l'accès aux données scientifiques. «Aujourd'hui, les chercheurs doivent naviguer parmi des milliers de documents. Notre outil fonctionnera comme une IA générative dédiée à l'océan, alimentée par 800 000 articles scientifiques, ainsi que les rapports du GIEC, de l'IPBES ou des Nations Unies», explique Françoise Gaill, co-lead de l'IPOS.

Aider à protéger les littoraux grâce à la nature
Pour soutenir la protection des littoraux des effets du changement climatique, la recherche permet d'amplifier le pouvoir de la nature. C'est l'approche choisie par la Chaire AXA à l'Université de Californie à Santa





© ORRAA

* Rapport annuel 2024 du groupe AXA.

Dérisquer les océans pour renforcer leur résilience

Longtemps simple filet de sécurité, l'assurance s'impose désormais comme un levier stratégique pour soutenir la protection des océans. Des acteurs privés comme AXA développent de nouvelles solutions au service des territoires côtiers et des écosystèmes marins.

Pollution plastique, surpêche, tempêtes plus violentes... Le sort des océans, essentiels à la régulation du climat, inquiète autant les États que les acteurs économiques. En s'engageant aux côtés des pouvoirs publics, AXA explore de nouveaux outils pour anticiper les risques climatiques, contribuer à restaurer les milieux

dégradés et consolider la résilience des communautés côtières. «L'objectif est de créer des mécanismes assurantiels capables d'accompagner la transition écologique et de soutenir la protection des ressources marines», explique Étienne Champion, directeur de la Souscription IARD du groupe.

Dérisquer les activités humaines pour protéger l'océan

Dérisquer, c'est d'abord réduire les pollutions marines. Dès 2019, AXA a noué un partenariat avec le Cèdre, centre d'expertise international dans la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux. «Grâce à ce partenariat, nos assurés disposent de services d'intervention d'urgence et de recommandations personnalisées. Nous avons également financé un guide de prévention sur la pollution plastique par granulés, destinés aux industriels», précise Étienne Champion.

L'assureur investit aussi dans la prévention des risques physiques liés au changement climatique, en sensibilisant collectivités locales et entreprises. Depuis 2023, la plateforme «Ma commune en action» d'AXA Prévention propose outils et services gratuits pour aider les élus à anticiper, entre autres, les risques de

submersion marine et de recul du trait de côte. De son côté, AXA Climate a intégré les risques côtiers dans son outil Altitude: cette plateforme est conçue pour donner aux entreprises une vision précise de leur exposition aux risques climatiques et les aider à les gérer, en s'appuyant sur des données scientifiques pointues et les différents scénarios du GIEC.

Accompagner la résilience des communautés côtières

Renforcer la résilience, c'est enfin soutenir les populations exposées aux risques climatiques. AXA, qui a investi 1,3 milliard d'euros en 2024 en ce sens, participe au développement de mécanismes d'assurance d'urgence permettant aux communautés de se relever rapidement après des événements météorologiques majeurs, réduisant ainsi les pertes économiques. Avec l'Ocean Risk and Resilience Action Alliance (ORRAA), le groupe contribue également à la création d'outils d'évaluation comme l'indice de risque côtier, pour mieux protéger les écosystèmes vulnérables. En repensant son rôle, l'assurance esquisse une évidence: pour sauver l'avenir, il faudra d'abord sauver les océans.

ASSURANCE-CRÉDIT DURABLE

Les Bahamas inventent une assurance pour la nature



Grâce à un nouveau modèle d'assurance-crédit, le gouvernement des Bahamas finance la restauration de ses écosystèmes marins et se prépare aux catastrophes climatiques à venir.

Aux Bahamas, le réseau d'aires marines protégées (AMP), le plus grand des Caraïbes, est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles qui s'intensifient du fait du changement climatique. En 2019, louragan Dorian a ainsi causé plus de 3,4 milliards de dollars de dégâts sur ses écosystèmes, récifs coralliens, herbiers marins et mangroves, qui jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité marine, la protection des côtes et l'autonomie des communautés.

À la recherche de solutions pour financer ses efforts de conservation, le gouvernement des Bahamas a soumis en novembre 2024 un nouveau modèle d'assurance-crédit d'un montant de 30 millions de dollars avec AXA XL, filiale d'AXA dédiée à la couverture des grands risques. «Nous avons été sollicités en raison de notre expertise dans des transactions similaires avec d'autres pays», résume Stuart Barrowcliff, responsable

de souscription d'assurance dans l'équipe Risque politique, Crédit et Obligations d'AXA XL. Ce partenariat reflète également l'engagement d'AXA en faveur du développement durable dans les régions où nous opérons.»

Couvrir les risques liés à la protection de l'environnement

Ce modèle est conçu spécifiquement pour soutenir les engagements écologiques du pays. «Il garantit les financements nécessaires aux actions de protection de l'environnement tout en couvrant les risques financiers qui y sont liés. Si une catastrophe naturelle frappe l'AMP, l'assurance-crédit active un remboursement rapide des coûts de restauration des dégâts et débloque des fonds pour financer des projets de conservation, de surveillance marine, et de réhabilitation des écosystèmes endommagés, tout en réduisant le risque financier global pour les investisseurs.»

Un tel programme pourrait ouvrir la voie à une nouvelle génération de mécanismes financiers dédiés à la gestion des AMP, et intéresser d'autres nations insulaires ou confrontées aux mêmes défis comme la Barbade, le Belize, l'Équateur, le Salvador, le Gabon et les Seychelles. «La structure de la transaction a abouti à un accord solide qui permettra aux Bahamas d'honorer avec succès leurs engagements en matière de conservation. Grâce à ce type d'accord, les pays peuvent réduire le poids de leur dette en échange d'engagements en faveur de la protection de l'environnement.»

TRANSPORTS MARITIMES

Décarboner en assurant les risques

Carburants alternatifs, technologies hybrides, intelligence artificielle embarquée : pour lever les freins à l'investissement et accélérer la décarbonation du transport maritime, AXA XL déploie des solutions d'assurance sur mesure.

Le transport maritime est sommé de naviguer vers des horizons plus durables, après être longtemps resté à l'écart de la transition énergétique. Assurant près de 90% des échanges mondiaux, il est responsable d'environ 3% des émissions globales de CO₂. Des solutions de décarbonation existent pourtant: carburants alternatifs, électrification des navires, cargos à voile, optimisation de la consommation énergétique, intelligence artificielle embarquée...

Les armateurs hésitent à les mettre en œuvre en raison des risques techniques, financiers ou réglementaires qu'ils perçoivent, par exemple dans le recours à des carburants alternatifs: méthanol vert, GNL, ammoniac, biocarburants avancés... «Ces carburants présentent de nouveaux risques, mais il y a aussi des adaptations de risques que nous connaissons très bien. La souscription de ces nouvelles sources nous oblige à utiliser notre expérience des carburants traditionnels et à la jumeler à une compréhension des risques et des solutions de recharge», explique James Amos, responsable de la souscription Marine France chez AXA XL, filiale d'AXA pour l'assurance des grands risques.

Des solutions pour dérisquer le fret maritime

Exemple de levier de décarbonation: le cargo à voile, qui réduit ses émissions de CO₂ de plus de 90%. «Le vent est une source propulsive très fiable pour les navires sur de très grandes distances», soutient Guillaume Le Grand, fondateur de TOWT (TransOceanic Wind Transport) et armateur de deux voiliers-cargos. «Comme c'est la voile qui fait avancer le navire, l'assurance machine a moins d'intérêt, et AXA XL nous a proposé de la compléter par une assurance gréement avec des garanties adaptées.»

Les armateurs peuvent aussi réduire la consommation de carburant de leurs flottes à l'aide de solutions numériques embarquées et d'outils d'intelligence artificielle. En s'appuyant sur des technologies de pointe, ces solutions aident les armateurs à anticiper et à gérer leurs risques, et contribuent à dérisquer le fret maritime et à favoriser sa transition environnementale, comme le fait AXA DCP, la plateforme de services de prédiction et de prévention des risques du Groupe AXA: «AXA DCP utilise des données de positionnement en temps réel et des analyses de risques multicouches pour offrir une image vivante de la sécurité des flottes», explique Pierre du Rostu, son directeur général.





Elle monte.

**La science n'est pas une opinion.
C'est notre futur.**

C'est pourquoi le Fonds AXA pour la Recherche soutient la recherche scientifique indépendante depuis 2008, contribuant à un futur plus sûr, plus juste et plus inclusif pour le plus grand nombre.

axa.com/fonds-recherche


**HOMMAGE À
CÉLESTINE GALLI-MARIÉ
Rebelle**

Extraits d'œuvres de Poise, Thomas, Bizet, Doffe, Offenbach, Massé, Guiraud, Pala-dilhe, Massenet, Grisar, Cohen, Eva Zaïcik (mezzo-soprano), Orchestre national de Lille, Pierre Dumoussaud (direction).

Et Célestine Galli-Marié (1837-1905) créa Carmen. La mezzo-soprano française incarna, pour la première fois, le 3 mars 1875, il y a juste un siècle et demi, la célèbre héroïne de Bizet sur la scène d'un Opéra-Comique où elle imposait, depuis 1862, un art que l'on disait « singulier ». Lui rendre hommage s'imposait. Ce à quoi s'emploie, avec talent et probité, Eva Zaïcik, dont l'album pioche dans le répertoire méconnu de sa devancière, encouragée et soutenue par le chercheur d'or musical qu'est le Palazzetto Bru Zane. Si la Habanera et la Séguédielle de Carmen figurent naturellement au menu, la chanteuse convainc totalement dans des rôles qui vont de l'opéra au vaudeville, de l'opéra-comique à l'opérette et la chanson. Accompagnée avec moults contrastes par Pierre Dumoussaud à la tête de l'Orchestre national de Lille, la mezzo prouve qu'elle chante en digne héritière d'une époque où la scène lyrique n'était pas seulement une question de couleur vocale, mais de théâtre et de température. Ce dont Eva Zaïcik, la « rebelle », ne manque pas. ■ MARIE-AUDE ROUX

Alpha Classics/Outhere Music.


**JULIUS REUBKE
Les Deux Sonates**

Sonate pour piano en si bémol mineur et Sonate pour orgue « Psalme 94 ». Alma Bettencourt (orgue et piano). Cet album aux allures de défi est placé sous le signe de la précocité. Julius Reubke (1834-1858) n'avait que 23 ans quand il a

achevé les deux sonates réunies ici. Alma Bettencourt (née en 2004) n'en avait que 20 quand elle les a enregistrées. La dualité pourrait aussi servir de maître-mot au programme, tant pour le compositeur allemand, qui sort grandi d'une confrontation quasi permanente avec Franz Liszt, que pour l'interprète française, qui passe avec aisance du piano à l'orgue. Conçue dans les moindres détails en référence à celle de Liszt, la Sonate pour piano, de Reubke, part d'une quasi-identification à son modèle qui permet de bien apprécier l'émanicipation réalisée au fil des pages. Inspirée par le Psalme 94, voué à un Dieu vengeur, la Sonate pour orgue commence par une plage méditative et se transcende dans une expression vertigineuse. Alma Bettencourt confirme son statut de jeune prodige. ■ PIERRE GERVASONI

Label Rocamadour.

**MATT BERNINGER
Get Sunk**

Deuxième échappée en solitaire pour le chanteur des tauliers de l'indie rock The National. Et force est d'admettre que le baryton américain s'en sort plutôt bien sans les fratries Dessner et Devendorf.

Après un remarquable Serpentine Prison (2020), constitué de ballades aux orchestrations épurées, Get Sunk s'inscrit dans cette continuité. A l'exception du frénétique Bonnet of Pins, qui n'aurait guère dépareillé avec The National, le parti de ralentir le tempo s'impose sur des arrangements ouatés (piano, orgue, arpèges folk, lapsteel, trompette, programmations discrètes). Une teinte pastorale colore l'ensemble (les superbes Little by Little, Times of Difficulty), inspiré par la campagne du Connecticut, où le quinquagénaire s'est installé avec sa famille. Des présences féminines offrent un soyeux contrepoids à la voix grave, notamment Meg Duffy (Hand Habits) sur Breaking Into Acting et Julia Laws (Ronboy) sur Silver Sleep. Le spleen d'automne est en avance cette année. ■ FRANCK COLOMBANI

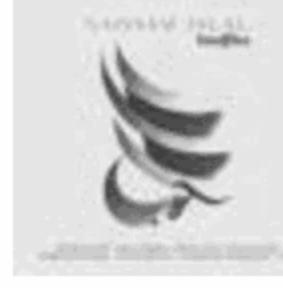
Book-Concord Records/Universal.


**THÉODORA
Mega BBL**

Sacré révélation féminine aux Flammes 2025, la chanteuse Théodora profite d'être sous les projecteurs pour publier une version (très) augmentée de sa première mixtape publiée en novembre 2024, Bad Boy Lovestory, et faire patienter ses fans

avec un premier album. Mise en orbite sur TikTok avec son titre devenu viral et inspiré du bouyon antillais, Kongolese sous BBL, la jeune femme n'a eu de cesse de répéter que sa musique représentait toutes les diasporas vivant en France, qui dansent aussi bien sur Booba que sur Juliette Armanet. Elle invite cette dernière sur l'étonnante ballade Les Oiseaux rares, et comme ses goûts musicaux sont larges, elle entraîne, dans son bouillon musical, les Parisiens Guy2Bezbar, Luidji, et le Marseillais Jul, qui fait intervenir un accordéon sur Zou Bisou. Théodora et son frère, Jezz Suave, producteur, sont capables de relever les défis comme ce Massoko Na Mabele, entre musique de carnaval et guitare rock avec le rappeur Thisizlondon ou d'assurer avec le pianiste Chilly Gonzales pour une version live et posée d'Ils me rient tous au nez. En plus de faire danser son monde, Théodora décrit admirablement notre époque. ■ STÉPHANIE BINET

Virgin/Boss Lady Records.


**NAÏSSAM JALAL
Souffles**

Une ode aux souffles partagés. Les souffles complices d'instrumentistes à vent qui se chevauchent, s'enlacent ou se répondent, inventent une pensée commune. A travers son dixième album, la flûtiste, compositrice et vocaliste de jazz

Naïssam Jalal s'est offert une expérience à part. Ecrire des compositions destinées à être jouées en duo avec des musiciens qu'elle admire, souvent croisés, sans jamais avoir pu partager un espace de musique avec eux. Une frustration qu'elle a réussi à combler en provoquant une première session d'enregistrements en novembre 2021 avec Archie Shepp (saxophone ténor, voix), Yom (clarinette), Thomas de Pourquery (saxophone alto), Sylvain Rifflet (saxophone ténor), suivie par une seconde, le mois suivant, avec Louis Sclavis (clarinette basse), et les dernières, en janvier 2025, avec Robinson Khoury (trombone), Emile Parisien et Irving Acao (saxophones sopranos). Que du monde passionnant, du son et du souffle palpitants. ■ PATRICK LABESSE

Les Couleurs du Son/L'Autre Distribution.



Nick Banks, Mark Webber, Jarvis Cocker et Candida Doyle, du groupe Pulp, au Studio Orbb, à Londres, en février. TOM JACKSON

Pulp, un petit truc pop en plus

Avec son huitième album, « More », le groupe de Sheffield, reformé pour l'occasion, fait preuve d'une dimension émotionnelle inédite

MUSIQUE

Attendre Jarvis, c'est l'*histoire de ma vie*, dit en s'esclaffant Mark Webber, le guitariste de Pulp, en constatant la demi-heure de retard du chanteur et leader du groupe, Jarvis Cocker, avec lequel il est censé partager cet entretien. Comme Candida Doyle (claviers) et Nick Banks (batterie), autres membres de cette formation historique de ce qu'on baptisa la « britpop » (Blur, Suede, Oasis...) au milieu des années 1990, il a dû patienter vingt-quatre ans avant de donner une suite à *We Love Life* (2001), dernier album du groupe de Sheffield (Yorkshire du Sud). Une attente récompensée par *More*, enthousiasmant huitième chapitre discographique, sorti vendredi 6 juin, qui, tout en retrouvant des fondamentaux — malice narrative, mélodies exubérantes —, s'enrichit d'une profondeur instrumentale et émotionnelle transcendant la nostalgie.

Entre-temps, celui qui géra d'abord le fan-club de Pulp, avant d'en devenir le « tour manager », puis le guitariste au début des années 1990, a eu le loisir de se consacrer à son autre passion, le cinéma d'avant-garde, comme auteur de livres et programmeur de salles d'art et essai. Une reconversion entrecoupée de tournées de reformation. Une première, entre 2011 et 2013, célébrait un répertoire sans rien proposer de neuf. « A l'époque, il n'en était pas question, se souvient Webber. Nous avions peur de ne pas être à la hauteur de notre passé. » Les souvenirs douloureux des derniers enregistrements n'encourageant pas l'idée d'un retour en studio.

De nouveau sur la route en 2023, avec une production incluant scénographie ambitieuse, ensemble de cordes et musiciens additionnels, Pulp se laisse cette fois tenter par de l'inédit. « Pendant les balances, nous avons d'abord répété un titre, The Hymn of the North, que Jarvis avait composé pour une pièce de théâtre [Light Falls, de Simon Stephens], se rappelle Webber. Cela nous a plu, au point de le jouer sur scène. La suite est venue naturellement. »

« C'est un peu comme si du texte réapparaissait dans le livre de Pulp après une centaine de pages blanches », s'amuse Jarvis Cocker.

Mèches ébouriffées, lunettes épaisse, vêtements vintage sur

une éternelle silhouette déglinguée, le leader de Pulp, 61 ans, reste fidèle à sa fantaisie « nинties ». S'il a négligé la discographie du groupe pendant vingt ans, la sienne s'est étoffée de disques solo au succès d'estime : *Jarvis* (2006), *Further Complications* (2009), *Beyond the Pale* (2020), sous le nom de *Jarv Is*; des projets aussi au charme décalé : *Room 29* (2017), en duo avec Chilly Gonzales, *Chansons d'ennui Tip-Top*, album voué à son amour de la pop française, illustrant *The French Dispatch* (2021), de Wes Anderson.

Plusieurs notes et textes concoctés en solo ont servi de base à ces nouvelles chansons pour un disque enregistré en seulement trois semaines dans les studios du producteur James Ford (Fontaines DC., The Last Dinner Party...), à Walthamstow, dans la banlieue de Londres. Si le crooner excentrique peut séduire en solo, son écriture et ses interprétations gagnent en flamboyance quand il redevient chanteur de Pulp. « Cela tient en partie à notre batteur, Nick Banks, assure Cocker. Son énergie, sa puissance m'obligeant à chanter plus fort et plus haut, alors qu'avec l'âge ma voix devient plus grave. »

« Les personnalités et les goûts très différents des membres du groupe ont déterminé une alchimie particulière, souligne Mark Webber. Notre son s'est construit grâce à nos qualités, nos carences, nos bizarries. » Mort en 2023, leur bassiste historique, Steve Mackey, est resté une présence centrale par l'envie qu'ils ont eue de ne pas le décevoir.

Amour, humour et drame réaliste

More ne dépaysera pas les fans de Pulp. Dans *Spike Island*, qui voit Jarvis réaffirmer son rôle de Monsieur Loyal (*« I was born to perform/It's a calling »*), on retrouve la capacité narrative de leur instrumentation. Le décor de *Tina* rappelle le goût de Cocker pour les histoires amoureuses mêlant humour et drame réaliste. Quand le spectaculaire *Got to Have Love*, conjuguant disco et élán épique, devrait donner l'occasion au chanteur de jouer de ses légendaires déhanchés et jeux de jambe.

Si le groupe est depuis longtemps attiré par les cordes, celles-ci prennent une place prépondérante grâce aux arrangements

« C'est comme si du texte réapparaissait dans le livre de Pulp après une centaine de pages blanches »

JARVIS COCKER
chanteur de Pulp

Dans son autobiographie, *Good Pop, Bad Pop: An Inventory* (« bonne pop, mauvaise pop, un inventaire », Jonathan Cape, 2022, non traduit), Jarvis Cocker révèle avoir rédigé à l'adolescence un « plan directeur » programmant le triomphe de Pulp. Après plus de dix années d'échecs, de disques tâtonnant (l'acoustique *It* en 1983) ou incompris (le très sombre *Freaks* en 1987, l'électropop *Separations* en 1992), le groupe connaît la consécration à la fin de la première moitié des années 1990, avec des albums – *His'n'Hers* (1994), *Different Class* (1995) – et des tubes – *Common People*, *Do You Remember the First Time?*, *Sorted for E's & Wizz...* – donnant une dimension ironico-épique aux banalités et refoulements du quotidien.

Réussite au profil atypique

Une réussite au profil atypique, portée par l'élan d'une britpop fournissant ensuite la bande-son des années Tony Blair. Un parallèle peu du goût de Jarvis : « Autant le début des années 1990 donnait des espoirs de changement avec le succès d'artistes et de groupes venus des marges, autant l'avènement de Blair et du New Labour a été une déprimante escroquerie. » Le groupe terminera cette décennie à bout de souffle.

Fier désormais que Pulp fasse « joliment son âge » dans un disque regardant vers l'avenir, Jarvis sait que la génération des années 1990 s'adonne à son tour aux plaisirs nostalgiques. Le triomphe du come-back d'Oasis en étant le dernier témoignage. Le chanteur se souvient en souriant d'un concert à San Francisco (Californie), en 1994 : « Nous passions en première partie de Blur, et Oasis jouait le même soir dans une autre salle. Si la ville avait été détruite ce jour-là, il ne serait pas resté grand-chose de la britpop. » Les frères Gallagher avaient accepté d'inviter Jarvis à condition qu'il vienne discuter avec eux dans leur tour bus. « J'y suis allé, le moment était sympa », se rappelle-t-il, en s'avouant curieux de revoir bientôt sur scène ses confrères de Manchester. ■ STÉPHANE DAVET

« More », de Pulp (Rough Trade/Beggars). Concert : 15 août, festival La Route du rock, à Saint-Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine).

Naoki Urasawa, mangaka en quête de légèreté

L'auteur de «Monster» et d'«Asadora!» est l'invité d'honneur des Rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens

RENCONTRE

De Naoki Urasawa, on retient sa maestria pour le thriller international avec *Monster* (Kana, 2010), course-poursuite entre un chirurgien et l'enfant qu'il a autrefois sauvé, devenu un effroyable meurtrier, dessinée entre 1995 et 2001. On évoque souvent son épopee surréaliste créée en 2000 qui plonge un groupe d'amis dans les méandres d'une secte apocalyptique, *20th Century Boys* (Panini, 2014).

Sa dernière série commencée en 2018 au Japon, *Asadora!*, dont le neuvième tome est sorti, vendredi 6 juin, en France, confirme un retour à plus de légèreté pour le mangaka né en 1960. Dans sa vingtaine, Urasawa s'était déjà tourné vers la comédie avec un manga de judo féminin, *Yawara!* (Kana, 2020). «Après le grand séisme de 2011, le Japon a été plongé dans une période difficile, et c'est là que je me suis dit que je devais peut-être mettre fin à ma phase sombre et faire des œuvres plus optimistes», dit l'auteur de passage en France comme invité des Rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens, samedi 7 et dimanche 8 juin, où son travail est mis à l'honneur à travers une exposition.

Galerie de personnages

Asadora!, avec un «joyeux» – pour reprendre son expression – point d'exclamation, signifie «série du matin». C'est aussi le surnom d'un programme télé emblématique de l'Archipel et porteur de valeurs positives. Diffusé chaque jour autour de 8 heures depuis 1961 sur la chaîne NHK, *Renzoku Terebi Shosetsu* rythme le quotidien des Japonais.

«Très souvent il est question d'héroïnes éprouvant des difficultés dans la vie, mais qui arrivent à surmonter les obstacles. Les gens partent ensuite au bureau ou à l'école avec optimisme», détaille l'artiste, installé dans un confortable fauteuil de l'hôtel Ritz (Paris 1^{er}), où son éditeur belge, Kana, a fixé notre rendez-vous. Accompagner la vie des gens avec un manga publié en série dans un magazine, faire du «feuilleton manga», expression qui apparaît sur la couverture d'*Asadora!*, lui paraît primordial. «C'est ainsi que l'œuvre s'inscrit le mieux dans le cœur de chaque lecteur», considère-t-il.

Comme son aïeule télévisuelle, *Asadora!* est centrée sur Asa Asada, une héroïne combative et résiliente que l'on voit grandir au fil des tomes. Dans les premiers chapitres, qui s'ouvrent à Nagoya

«Pour moi, raconter une histoire, c'est d'abord parvenir à dessiner les expressions des protagonistes»

en 1959, la fillette est séparée de sa famille après le passage d'un typhon destructeur et va faire équipe avec Haruo Kasuga, vétéran de la seconde guerre mondiale et habile pilote d'avion pétri d'amertume. A l'image de ce duo, l'auteur se plaît, dans ses mangas, à mettre sur le devant de la scène des gens âgés et des enfants, des catégories de personnes «qui ne sont pas au centre du monde mais souvent dans les marges».

De même, il soigne systématiquement toute sa galerie de personnages : «Asa, comme mes autres héros, ne peut pas exister toute seule mais à travers des interactions.» On devine la ténacité de la petite fille par contraste avec l'anxiété de son ami Shôta, jeune garçon qui veut gagner les Jeux olympiques mais qu'Asa bat sans peine à la course. «J'aime dessiner des personnages qui courrent, admet-il. Quand je pratiquais l'athlétisme au collège, il y avait une fille qui gagnait systématiquement et me faisait rêver.»

Asa, qui passe inaperçue au sein d'une nombreuse adelphie, tient aussi de Naoki Urasawa plus jeune, lui qui s'est souvent décrit comme un enfant discret, issu d'une famille modeste de la préfecture de Tokyo et plutôt à l'écart des autres. «Petit, je pensais vraiment que personne ne faisait attention à moi. Or, un jour, je suis allé à une réunion des anciens de ma classe, et ces derniers m'ont dit de se souvenir avoir été impressionnés par ma capacité à dessiner. On m'avait finalement remarqué», raconte celui qui pratique le dessin depuis ses 5 ans, dans la foulée de sa découverte des œuvres d'Osamu Tezuka (1928-1989).

Le grand maître du manga compte, en effet, parmi ses inspirations majeures avec l'auteur d'*Akira*, Katsuhiro Otomo, mais aussi Bob Dylan, en grand amateur de rock et joueur de guitare qu'il est depuis l'adolescence. Le mangaka compose et interprète d'ailleurs ses propres morceaux – souvent des ballades folk rock –, s'empare de sa guitare lors de rencontres avec le public pour jouer quelques chansons de son

cru ou des reprises comme *20th Century Boys*, de T. Rex, titre éponyme de son manga. La Fender Acoustasonic qu'il a apportée en France porte d'ailleurs le symbole d'Ami, le gourou et l'ennemi de la série.

Le mangaka dit créer sa musique un peu à la manière de ses BD. «Il arrive parfois que je parvienne à obtenir une belle mélodie sans trouver les bonnes paroles. Un peu comme un manga qui aurait de beaux dessins mais dont on ne sentirait pas l'émotion des personnages.» Capturer celle-ci est d'ailleurs l'un des principaux défis de ce dessinateur reconnu pour croquer des héros dotés d'un sacré caractère.

«Pour moi, dit-il, raconter une histoire, c'est d'abord parvenir à dessiner les expressions des protagonistes.» Soit des mouvements et traits de visage qu'il a en tête dès le début et qu'il pose de façon assez pure lors des croquis du story-board (appelés *nemu*) en même temps que l'intrigue et les dialogues. Le plus difficile reste de ne pas les compromettre au moment de passer au dessin abouti. «Le plus naturel est ce qui vient immédiatement, dans l'élan de la créativité», estime-t-il.

Ambiances apocalyptiques
Asadora! a beau être un récit barrant d'allant et d'optimisme, cela n'empêche pas le mangaka de revenir aux ambiances apocalyptiques. Dans les premières planches, le Tokyo de 2020 est ainsi ravagé par les flammes au cœur desquelles on devine un monstre géant, manière de rendre hommage au cinéma d'effets spéciaux japonais, aux films de *kaijus*, ces créatures fantastiques dont Godzilla est le pape.

«Nous, les Japonais, avons conscience dès le plus jeune âge que la vie peut prendre fin à tout moment à cause de catastrophes. On est préparés à tout perdre, même si le pays est prospère.»

A l'image des emprunts faits dans sa dernière série, Naoki Urasawa aime convoquer la culture populaire tout en aspirant à un récit exigeant. «Cet équilibre est très important», explique-t-il. A travers ses lectures, ses rencontres avec d'autres mangakas pour interroger leurs méthodes de travail dans son émission de télévision «Manben», ou même son acharnement sur ses propres planches, il s'érite en défenseur d'un art qui va bien au-delà de la manne commerciale qu'il peut représenter. «J'ouvre la porte au maximum pour que mon travail touche le plus grand nombre, assure-t-il. Si mes idées ou mes œuvres n'atteignent le cœur que de quelques personnes, ça me suffit.» ■

PAULINE CROQUET

Naoki Urasawa aux Rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens, les 7 et 8 juin.



Naoki Urasawa, au Ritz, à Paris, jeudi 5 juin. CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE POUR «LE MONDE»

DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD
ROCK en SEINE
DU 20 AU 24 AOÛT 2025

CHAPPELL ROAN
A\$AP ROCKY * ANYMA * FONTAINES D.C.
JUSTICE * JAMIE XX * JORJA SMITH
QUEENS OF THE STONE AGE
VAMPIRE WEEKEND
ET DE NOMBREUX AUTRES ARTISTES

JARDINS
A Versailles, un parterre éphémère pour célébrer les océans
En écho à la Journée mondiale de l'océan, le 8 juin, ainsi qu'à la conférence des Nations unies consacrée à ce sujet, à Nice, du 9 au 13 juin, les parterres du Grand Trianon, à Versailles, vont se parer, jusqu'en septembre, de couleurs marines. Quelque 20 000 essences ont été sélectionnées par la jardinière Elena Secundo dans des tons bleus et blancs traduisant l'eau et ses ondulations, des teintes pourpres évoquant les coraux, des topiaires sculptés évoquant des roches.

PATRIMOINE
La famille de Gaulle remet à l'Etat le manuscrit de l'appel du 18 juin
La famille de Gaulle va remettre à l'Etat le manuscrit de l'appel du 18 juin, deux feuillets recto-verso, avec de nombreuses ratures, où Charles de Gaulle exhorte, en 1940, à résister à l'Allemagne nazie, à annoncé, vendredi 6 juin, Artcurial. Une cérémonie est prévue le 12 juin à cette maison d'enchères qui, en décembre 2024, s'était occupée de la vente de la succession de l'amiral Philippe de Gaulle, mort à 102 ans, en mars 2024. — (AFP)

RECTIFICATIF
Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article «Le directeur de la Villa Noailles inquiète», publié dans *Le Monde* du jeudi 29-vendredi 30 mai, Jean-Pierre Blanc «n'est pas au cœur d'une enquête pour détention d'images à caractère pédopornographique». Le procureur de la République de Toulon l'a indiqué, vendredi 6 juin, dans un communiqué envoyé aux médias, démentant l'ouverture d'une telle enquête et évoquant des «accusations infondées formulées par des individus mis en cause pour des faits d'extorsion».

Anouk Grinberg « Je ne voulais pas être ratatinée, je haïssais le malheur »

ENTRETIEN

On la connaissait actrice, et la voici, à 62 ans, engagée auprès des femmes ayant déposé une plainte contre Gérard Depardieu. On la croyait enfant privilégiée issue d'un milieu d'artistes, on la découvre petite fille abîmée par une famille dysfonctionnelle qui a longtemps fait d'elle une proie facile pour les prédateurs. *Respect* (Julliard, 144 pages, 18,50 euros), c'est le titre qu'Anouk Grinberg a choisi pour décrire cette jeunesse qu'elle raconte devant nous, ainsi que sa renaissance.

Je ne serais pas arrivée là si...

Je pourrais aborder mon histoire par tout ce qui a pu m'abîmer, voire assassiner des parts de moi, ou, au contraire, parce et ceux qui ont su me ressusciter. Mais si je remonte au tout début, je crois que je ne serais pas ce que je suis si je n'avais pas respiré dès la naissance le désespoir de ma mère. Si je ne l'avais pas vue, durant mon enfance et mon adolescence, se suicider tant de fois. C'est ce manque de lumière dans ma jeunesse qui m'a donné le goût de la lumière et poussé à être ce que je suis devenue aujourd'hui.

Pourquoi votre mère n'avait-elle plus le goût de vivre ?

Au début, c'était une femme solaire, rieuse. Elle avait été élevée pour être une bourgeoise, une bonne épouse, une bonne mère, et elle a fait une croix sur elle-même. Cette croix a fait d'elle une bombe. Le pire, c'est que mon père était un homme bien, mais il n'a rien pu contre son malheur. Lorsqu'elle l'a rencontré, elle peignait, elle était photographe, décoratrice, elle avait du talent. C'est ce qu'elle était en puissance lorsqu'elle a rencontré mon père [Michel Vinaver, 1927-2022] qui, lui, était écrivain. Seulement, très vite, il a pris la direction de Gillette France et elle qui aspirait à la création et avait épousé un artiste s'est retrouvée mariée à un PDG, à devoir assurer des dîners insipides avec d'autres PDG, à n'être plus que la femme de. Cela n'a pas tenu très longtemps, elle a craqué. Ils ont eu trois enfants, puis un quatrième, moi, et à ma naissance, elle est vraiment tombée très malade. Il y a des femmes, comme il y a des hommes, qui sont faits pour créer des œuvres, mais pas des enfants.

Cela se savait-il dans l'univers de PDG de votre père ?

Justement non. Il y avait la maladie mentale de ma mère, les traitements en hôpital psychiatrique, et ces traitements étaient d'autant plus mal adaptés et destructeurs qu'elle était la femme du grand patron et que cela devait rester caché. Il a fallu très longtemps avant de poser le bon diagnostic sur elle et en attendant, les traitements l'ont dévastée.

La petite fille que vous étiez en a-t-elle vite été consciente ?

J'avais compris qu'elle se noyait dans le malheur et qu'elle nous y entraînait avec elle. J'avais compris que l'histoire était pliée, que la messe était dite, qu'elle n'était pas une mère et que c'était une tragédie d'être son enfant. Je ne lui mentais pas comme le faisaient mon frère et mes sœurs, qui lui disaient « oui, on t'aime, tout va bien ». Je ne pouvais pas. Elle était alors coolique, avec des débordements où elle ne se tenait plus. Son malheur me terrifiait et, face à ce malheur, j'étais l'enfant difficile.

Personne ne pouvait donc vous protéger ?

Mon père était un homme doux et aimant, mais avec des zones d'aveuglement qui étaient très certainement le corollaire de sa clairvoyance d'écrivain. Ce que je voyais, cependant, c'est un père en costard-cravate qui me faisait un peu peur, et une mère en proie aux flammes, qui faisait peur aussi. Il n'y avait pas de sécurité auprès d'eux. J'avais cependant du ressort, une capacité de rebond et je me suis débrouillée très tôt pour me faire adopter par les familles de mes copines, là où il y avait un semblant de vie normale avec un papa et une maman.

Ces familles de substitution savaient-elles ce qui se passait chez vous ?

Oui, mon père leur disait les tentatives de suicide ou les départs à l'hôpital psychiatrique. Moi aussi, j'étais au courant, mais personne n'en parlait dans ces familles. Je ne sais pas si c'était de la pudeur ou une volonté de me protéger, mais en tout cas on faisait comme si cela n'existant pas, alors que je restais parfois des mois chez ces gens. C'est là qu'a eu lieu ce premier viol dont j'ai été la victime, par le beau-père d'une de mes amies...



A Paris,
le 18 mars.
DORIAN PROST

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. La comédienne évoque sa mère suicidaire et son émancipation

On a le sentiment d'assister à la construction méthodique d'une proie. Comme si cette famille dysfonctionnelle vous avait conduite à devenir la victime de prédateurs...

Lorsqu'un enfant manque d'amour et de cadre à ce point, c'est en effet le début du chemin pour être une proie. Il n'était pas envisageable de confier quoi que ce soit à ma mère et, du coup, elle ne m'avait rien appris de la vie et de ses dangers. Et puis, un enfant qui voit sa mère se suicider régulièrement finit par penser que c'est de sa faute, et que la vie est une saloperie. C'est aussi ça qui m'a rendue tenace pour dépasser le malheur, courir plus vite que lui.

Même votre fratrie n'est pas un refuge...

Eux formaient un trio. J'étais la quatrième, celle de trop. Le rôle qu'on vous assigne dans une famille se reproduit souvent à l'identique dans la société, jusqu'à ce qu'on bouge pour de bon. Nous étions tous assez déglingués, sans cadre, et la drogue s'en était mêlée. Mais nous étions très proches, jusqu'à l'inceste avec mon frère, et plus tard l'omerta. Cela a été la trahison ultime, l'omerta est une négation pire que l'inceste. On nous enferme dans un silence mortifère qui peut rendre fou. Pour le reste, lorsqu'on n'apprend pas à un enfant l'amour, on fait de lui un affamé qui confond l'amour et la prédateur. Lorsqu'on ne lui apprend pas le respect de lui-même et des autres, il ne sait pas dire non. J'ai mis des années à comprendre que des gens avaient profité de cette fragilité et de mon besoin de reconnaissance et d'amour. Lorsqu'on est un enfant sans cadre, on se jette dans la gueule des loups, dans les bras de tous ceux qui pourraient vous accueillir.

Et c'est avec cette fragilité-là que vous êtes entrée au théâtre puis au cinéma...

J'avais 12 ou 13 ans. Des amis de mon père m'ont fait faire mes premiers pas sur scène et à l'écran. Ils ont aussitôt mis le doigt dans ma blessure. Ce n'est pas du sadisme, mais, dans le milieu artistique, la blessure est aussi source de lumière pour les autres, un levier de création. J'avais d'ailleurs cette lumière en moi, cette vo-

lonté de survivre à tout et de porter beau. Je voulais être joyeuse, confiante, j'avais une innocence qui attirait. Je ne voulais pas que l'on sache mon malheur, je voulais sentir bon la vie.

Au théâtre et au cinéma, y avait-il des adultes pour vous guider et vous protéger ?

Pas vraiment. Il n'y avait pas que la permissivité de mon père et la dysfonctionnalité de la famille. L'époque faisait que l'on pensait que les enfants étaient vite autonomes. Beaucoup d'hommes considéraient que les enfants étaient des petites bestioles très sexuelles qui n'attendaient que d'être révélées à elles-mêmes. Le cinéma d'auteur était aussi un milieu où il était possible de divertir en avilissant les faibles. Pour autant, j'ai eu très vite la sensation que la fiction était un lieu d'apprentissage de la vie bien plus sûr que la vie elle-même et j'ai tout de suite aimé ce travail.

Et un jour, la directrice de casting Margot Capelier vous dit d'aller voir le réalisateur Bertrand Blier, qui cherche une actrice pour son prochain film...

Je ne le connaissais pas du tout, je n'avais vu aucun de ses films, je n'avais même pas spécialement envie de faire du cinéma. Je voulais juste être quelqu'un de bien. Lorsque j'ai rencontré Blier, j'avais 25 ans, lui 50. Il m'a fait faire des essais. Cela tournait autour du sexe, je devais jouer une fille facile. Je ne me suis pas rendu compte de ce qu'il me faisait jouer, j'étais une jeune fille paumée, extrêmement pudique, à la limite de la phobie du sexe. Je faisais semblant d'être libérée, et j'ai dû bien faire semblant puisqu'il m'a engagée tout de suite. Son plaisir, sa jubilation à me voir jouer me donnait des ailes et j'osais tout pour lui plaire. Lorsque ça lui a pris, un jour, de m'embrasser sur la bouche, j'ai été juste étonnée. Je n'étais pas amoureuse, mais j'aimais beaucoup celui qui m'aimait beaucoup. Le film s'appelle *Merci la vie* [1991] et j'ai eu l'impression que la vie m'ouvrirait enfin les portes.

N'avez-vous pas été effrayée par le rôle qu'il vous proposait ?

Le tournage s'est très bien passé, mais je n'avais pas d'esprit critique. Je me prenais des gifles, on m'étranglait, on m'insultait, on me malmenait tous les jours, mais le sens de tout ça ne m'est pas parvenu. Lorsque je regarde le film aujourd'hui, j'ai la nausée. Mais Blier était dans une sorte d'adoration avec moi, et cela me faisait fondre. Du coup, il pouvait me malaxer entièrement.

Depuis « Les Valseuses » (1974), il y a dans ses films une misogynie. Utilisait-il ces ressorts parce que c'est ce qu'il était profondément ou parce que c'est ce qui faisait son succès ?

Je pense que sa misogynie profonde a été exercée par son succès. C'est devenu un fonds de commerce, et la société a applaudi ce qui passait alors pour de la liberté. Il avait sans doute peur des femmes. Elles étaient pour lui des étrangères, qu'il rabaisait. Il aimait rire et faire rire sur le dos des fragiles. J'ai fait *Merci la vie* et *Un, deux, trois, soleil* [1993], puis j'ai été la pute dans *Mon homme* [1996]. Il s'est servi de moi comme d'une surface sur laquelle poussaient ses fantasmes.

Cela a-t-il pesé sur les rôles qu'on vous a ensuite proposés ?

Oui, on ne me proposait que des rôles où il fallait se mettre nue ou on m'agressait comme on agresse les putes. Ou alors on ne me proposait plus rien, parce que Blier avait aussi le don d'écarter les metteurs en scène de moi. Il a réussi à me faire croire que je n'étais bonne que dans ses films, qu'il fallait avoir cet humour et ce cynisme, sinon on n'est pas libre, pas sexy, pas attractive. Du coup, je me suis entraînée moi-même à être un objet.

Vous vous émancipez pourtant de ce rôle d'actrice malléable lorsque vous avez un enfant...

Mon âme est née avec mon fils. Il n'était pas question, mais vraiment pas question une seconde qu'il vive avec une mère qui soit une ombre. J'en avais déjà fait l'expérience avec ma propre mère, et je me suis extirpée de mon propre malheur pour redevenir le soleil que j'étais. Je suis devenue maternelle pour lui et pour moi-même, et là Blier a trouvé que c'était moins intéressant. Il avait perdu son actrice, j'étais passée d'objet à sujet. J'ai adoré être mère, j'ai trouvé ça très facile et miraculeux. Il est faux de dire qu'on ne peut donner que ce que l'on a reçu. Avec cet enfant, j'étais comme un poisson dans l'eau, j'adorais le faire dessiner, le faire jouer, lui lire des livres. Je n'ai pas été une mère qui met son gamin devant la télé !

Avez-vous fait une psychanalyse ?

Non, mais une psychothérapie avec une femme spécialement fine, intelligente, pleine de bon sens, j'ai adoré faire ce travail. Sans elle, je ne serais plus là. On m'avait cousu la bouche, je l'ai décousue. J'ai parlé à mon père, que j'aimais infiniment, de l'épisode incestueux, mais il a dû se sentir accusé à devoir choisir entre ses enfants, ce que je ne lui demandais absolument pas. Je voulais juste que la vérité soit dite et entendue, pour pouvoir passer à autre chose. Cela n'a pas été possible. On ne m'a pas écoute, on m'a déniée, c'est ça l'omerta qui peut tuer. Alors, j'ai rompu avec eux, sauf avec mon père. Je ne sais pas si mon frère et mes sœurs me traitent encore de menteuse ou de folle comme ils l'ont fait alors, ni même s'ils ont lu mon livre. Et s'ils l'ont lu, s'ils y ont réfléchi et en ont parlé à leurs propres enfants. Parce que, lorsque ces horreurs se passent dans une famille, cela se transmet à travers les générations.

Comment trouve-t-on la force de se relever ?

Je ne voulais pas être ratatinée, je haïssais le malheur. J'ai tout fait pour me sauver, et je n'ai pas été flétrie pour conquérir ma liberté. Jouer Rosa Luxemburg [révolutionnaire germano-russe, 1871-1919] était un virage à 180 degrés, travailler à une anthologie de ses lettres m'a branchée sur la vie et sur mes propres forces. Jouer Gisèle Halimi [avocate et figure du féminisme] vous sculpte ; travailler avec de bons metteurs en scène vous nettoie et vous élève ; ça a beau être des fictions, les métamorphoses sont réelles, et elles durent. Et puis j'avais des amis fantastiques, un grand amour. Ecrire aussi est une forme de danse de vie, une vérité qu'on s'accorde.

Est-ce si difficile d'être respectée dans le milieu du cinéma ?

Un cercle vertueux est en train de se mettre en place. Pour ma part, ces dernières années, je ne travaille qu'avec des gens formidables, qui sont dans le plaisir de la connivence et de la complicité artistique. Et je dois dire que dénoncer les comportements déviants ne m'a pas nu. Avant d'écrire ce livre, avant sa réception, j'étais un bloc de méfiance et de honte, et c'est comme si un océan de confiance avait immérité ce bloc. J'ai l'impression d'être comme un cheval blanc qui court librement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËLLE BACQUÉ

Didier Lelong Marchand d'art



En mai 2009. GALERIE LELONG

La voix rauque travaillée au cigare, l'œil vif sous la paupière plissée, une carrière d'ancien footballeur. Du sportif qu'il fut, le galeriste Daniel Lelong a longtemps gardé l'échine solide et les pieds sur terre. Direct, il s'exprimait sans détour, mais sans familiarité, portant sur le monde un regard à la fois distant et amusé. Ce grand marchand d'art, un des plus respectés de la scène parisienne, s'est éteint à Paris, mercredi 4 juin, à l'âge de 91 ans.

Né en 1933, à Nancy, Daniel Lelong se destine dès l'abord à la haute fonction publique. Ce fils de fonctionnaire intègre Sciences Po, fait des études de droit, avant d'être mobilisé par la guerre d'Algérie. Le jeune homme échappe au front en devenant secrétaire de l'épouse du général Massu. De retour à Paris, il rate le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration et rejoint, en 1960, le Conseil d'Etat.

Par hasard, en 1961, il apprend que le célèbre galeriste parisien Aimé Maeght (1906-1981), promoteur de Matisse, Miró, Calder, Giacometti et de tant d'autres phares de la modernité, cherche un conseiller pour rédiger les statuts d'un musée dans le Sud. Le juriste épulche les archives du Conseil d'Etat, en quête d'une structure dont il pourrait s'inspirer, en vain. À l'époque, les fondations indépendantes n'existent pas. Inaugurée en 1964, celle de Marguerite et Aimé Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), sera la première du genre consacrée à l'art moderne.

Succès populaire

Daniel Lelong, qui avait pris une disponibilité de deux ans, décide de renoncer à sa carrière dans l'administration pour rester aux côtés d'Aimé Maeght, dans sa galerie parisienne de la rue de Téhéran, dans le 8^e arrondissement.

« C'était un homme d'élan et de générosité, un fonceur qui n'avait pas peur de casser des carreaux. Moi, j'étais là pour les ramasser », nous avait-il un jour confié.

L'ancien fonctionnaire se révèle contre toute attente très bon marchand. « La vente est simple quand tout le travail en amont est fait. On a déjà le plateau, tout est dans la façon de le servir », aimait-il répéter. Au décès d'Aimé Maeght, en septembre 1981, les relations se tendent avec la famille du marchand, qui avait désigné Daniel Lelong, ainsi que le poète Jacques Dupin (1927-2012) et un jeune érudit, Jean Frémon, pour reprendre le flambeau. S'estimant lésés, les héritiers Maeght ne l'entendent pas ainsi. Au terme de longues années de procédure, un protocole est signé en 1987 : le trio se voit

9 NOVEMBRE 1933

Naissance à Nancy
1961 Rencontre avec Aimé Maeght
1985 Ouverture d'un espace à New York
1987 La galerie Maeght-Lelong prend le nom de galerie Lelong
4 JUIN 2025 Mort à Paris

constraint de céder le nom et le stock d'une valeur inestimable à Adrien Maeght, fils d'Aimé.

Quoique privé d'un label mythique, Daniel Lelong donne le change. « Auprès des artistes, des banques, des collectionneurs, il inspirait confiance. Avec lui, tout le monde savait qu'il y avait un pilote dans l'avion », salue son associé de longue date, Jean Frémon. Si une petite poignée d'artistes, dont Jean Bazaine et Pol Bury, préfère rejoindre Adrien Maeght, de grandes pointures, telles que Joan Miró, Antoni Tapies et Pierre Alechinsky, décident de rester avec le trio. A raison : sans chercher à briller, Daniel Lelong a toujours mis les artistes en avant.

Bien qu'elle s'active d'abord à prolonger l'esprit Maeght, la galerie Lelong revendique vite sa propre identité, plus internationale. L'ouverture d'un espace, en 1985, à New York enrichit l'écurie de célébrités américaines, telles que Louise Bourgeois et Kiki Smith. En 2001, c'est un autre géant, le peintre britannique David Hockney, qui fait son entrée dans la galaxie Lelong. On se faisait fort aussi d'y défendre la sculpture, pourtant réputée plus difficile à vendre, en exposant avec succès Barry Flanagan ou Jaume Plensa. La galerie se démarque enfin de ses concurrents par une politique appuyée d'édition d'estampes et de livres, qui lui vaut un succès populaire.

Bien qu'excentré dans un quartier qui s'est vidé de ses galeries au fil des ans, Lelong résiste, tel un phare, aux crises comme la volatilité du goût, évolutant sans jamais se renier. L'âge moyen des artistes exposés s'est légèrement rajeuni ces dernières années, avec l'arrivée du Franco-Camerounais Barthélémy Toguo et, plus récemment, de Christine Safa et Marion Verboom. En 2018, l'enseigne se dédouble avenue Matignon, également dans le 8^e arrondissement, pour se rapprocher des palaces du « triangle d'or ». A cette époque, Daniel Lelong, qui se déplaçait avec difficulté, avait déjà pris sa retraite. En 2012, après la mort de Jacques Dupin, il avait cédé la présidence de la société à Jean Frémon, qui perpétue désormais le double esprit Maeght et Lelong. ■

ROXANA AZIMI

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :

carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Marine Ameye et François Alambret, ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis ALAMBRET,

survenu le 5 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 12 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Espérance, 47, rue de la Roquette, Paris 11^e.

L'inhumation aura lieu le lendemain au cimetière de Blonville-sur-Mer (Calvados).

marine_2a@yahoo.fr
falambret@gmail.com

Charles Bensadoun, son époux,

Anne, sa fille, Zilda et Noa, ses petites-filles

Et toute la famille Schoukroun,

vous informez de la disparition de

Josette BENSADOUN,

à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'enterrement a eu lieu le samedi 7 juin 2025, à 11 heures, au cimetière Saint-Lazare de Montpellier.

Elle laisse un grand vide.

Mme Roger FEINSTEIN, née Marie-Claude Soldat, son épouse,

Fabrice et Françoise Feinstein, Olivier Feinstein et Sylvie Renaudin, Anne et Sébastien Bonnet,

Claire Feinstein Et Alexandre Blainville, ses enfants,

Florian, Iannis, Guillaume, Léonore, Dorian, Clémie, Victor, ses petits-enfants

Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Roger FEINSTEIN,

le 2 juin 2025, à Villemomble (Seine-Saint-Denis), à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 10 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Louis de Villemomble.

rfeinstein@orange.fr

Dijon. Paris. Glux-en-Glenne.

Sabine Lefebvre,

directrice Et l'équipe du laboratoire ARTEHIS, Archéologie, terre, histoire et sociétés (Dijon).

Christophe Goddard,

directeur

Et l'équipe du laboratoire AOrOc, Archéologie d'Orient et d'Occident (Paris).

Philippe Barral,

président

Et le conseil d'administration de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Paris).

Vincent Guichard,

directeur général

Et l'équipe de Bibracte EPCC (Glux-en-Glenne).

Les partenaires du programme de recherche archéologique de Bibracte - Mont-Beuvray (Bourgogne),

ont la tristesse de faire part de la disparition, survenue ce 4 juin 2025, de leur collègue et ami

Jean-Paul GUILAUMET, directeur de recherche honoraire au CNRS,

ancien chercheur d'AOrOc, ancien directeur d'ARTEHIS, ancien directeur de Bibracte et initiateur des recherches archéologiques sur le site du Mont-Beuvray.

La cérémonie funéraire aura lieu en l'église d'Ussy-sur-Marne (Seine-et-Marne), le vendredi 13 juin, à 11 h 30.

Les familles Guyon et Latrelle

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 3 juin 2025, de

Madeleine GUYON,

née LATRELLE.

« Écoute ton cœur. Il connaît toute chose, parce qu'il vient de l'âme du Monde, et qu'un jour il y retournera. » Paulo Coelho, *L'alchimiste*.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juin, à 10 h 30, en l'église de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, au cimetière de Bron (Rhône), le mercredi 11 juin, à 14 h 30.

Pascale Haddad, son épouse, Raphaëlle et Paul, ses enfants, Lucien et Rita, son frère et sa sœur Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Bassam HADDAD,

professeur agrégé et chef du service de gynécologie-obstétrique au Centre hospitalier intercommunal de Crétteil,

à Massy, le mardi 3 juin 2025, à l'âge soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, à 16 h 30, au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Senlis. Arromanches-les-Bains.

Christine Joly, son épouse,

Elsa et Laurent Malhomme,

Julie et Ronan Lauzel,

Antoine Joly,

ses enfants,

Ses huit petits-enfants

Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Hervé JOLY,

survenu le mardi 3 juin 2025,

en son domicile,

à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juin, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Senlis.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Arromanches-les-Bains.

Françoise Labro, son épouse, Valérie, Alexandra et Laetitia, Clarisse et Mark, Jean et Audrey,

ses enfants et leurs conjoints,

Joseph, Charlie, Eugénie et Blandine,

ses petits-enfants,

Claude et Martine Labro,

son frère et sa belle-sœur,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Philippe LABRO,

survenu le 4 juin 2025,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e, suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale.

(Le Monde du 5 juin).

Antoine Gallimard, Les Éditions Gallimard, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Philippe LABRO.

Si Philippe Labro a été un grand journaliste, il était avant tout un écrivain qui avait mis sa plume au service de l'écriture pour montrer les aspects de la comédie humaine. L'ambition, l'amour, les relations complexes entre les hommes et les femmes, les blessures qui ne cicatrisent pas comme *Des feux mal éteints* sur la guerre d'Algérie ou *Tomber sept fois, se relever huit*, sur son expérience de la dépression. C'était un grand homme de médias, rien ne lui était étranger. Il a su faire profiter son expérience aux générations suivantes dans son goût de la transmission. Il a excellé dans l'art de la chronique comme dans les romans de médias. Il appréciait à la fois les grands romans du 20^e siècle, comme ceux de Joseph Kessel et Romain Gary, et les nouveaux venus.

L'essentielle de son œuvre a été publiée aux Éditions Gallimard.

Nous présentons nos condoléances les plus vives à Françoise, son épouse, et à ses enfants.

(Le Monde du 5 juin).

L'administrateur, L'Assemblée des professeurs Et toute la communauté du Collège de France,

apprennent avec une profonde tristesse le décès de

Pierre TOUBERT, professeur titulaire de la chaire Histoire de l'Occident méditerr

Le lieutenant-colonel William Branch, commandant du groupement de l'OTAN, à Bemowo Piskie, le 21 mai.

Des soldats polonais pendant un exercice, à Bemowo Piskie, où est installée l'OTAN, le 22 mai. PHOTOS: SIMONA SUPINO
POUR « LE MONDE »

BEMOWO PISKIE, PUNSK, SEJNY (POLOGNE) - envoyée spéciale

La bannière de la Victoire semble narguer les barbelés qui s'étirent à perte de vue. Le drapeau soviétique rouge à la faucille et au marteau, réplique exacte de celui qui fut hissé, le 1^{er} mai 1945, sur le palais du Reichstag, à Berlin, flotte, en cette fin du mois de mai, à l'intersection des trois frontières qui séparent l'oblast de Kaliningrad, la Pologne et la Lituanie. A cet endroit précis, au croisement de l'Etat russe et de deux pays membres de l'OTAN, commence le corridor de Suwalki. Considérée comme un lieu ultra-sensible en cas de conflit généralisé entre Moscou et les capitales européennes, cette bande de terre de 65 kilomètres de long épousant la ligne de démarcation entre la Lituanie, au nord, et la Pologne, au sud, est enserrée aux deux extrémités par l'exclave russe de Kaliningrad, à l'ouest, et la Biélorussie, à l'est.

Il suffirait que la Russie et son allié s'en emparent pour que l'accès terrestre aux pays baltes soit coupé. Un scénario redouté depuis que Vladimir Poutine a lancé ses troupes à l'assaut de la Crimée et du Donbass, en 2014, puis de toute l'Ukraine, en 2022. Un endroit singulier qui a pris des allures « d'avant-guerre », selon l'expression formulée, en mars 2024, par le premier ministre polonais, Donald Tusk. « C'est l'une des zones les plus exposées au risque [de conflit] en Europe, acquiesce Marek Swierczynski, expert des questions de sécurité au centre d'analyse Polityka Insight, à Varsovie. Bien sûr, l'OTAN dispose aussi d'une position militaire sur le territoire des Etats baltes [membres de l'alliance depuis 2004], mais sans renforts venant du corridor de Suwalki, les défendre deviendrait probablement impossible. »

A l'ouest du corridor, la Pologne a peu à peu fermé ses 600 kilomètres de frontière avec la région de Kaliningrad. Totallement hermétique à l'époque soviétique, elle avait été ouverte après la chute de l'URSS, en 1991. Les Russes allaient s'approvisionner dans les supermarchés en Pologne, les Polonais partaient acheter essence et alcool, moins chers dans l'exclave. Désormais, sur les quatre points de passage qui drainaient encore jusqu'à 3,5 millions de voyageurs en 2019, il n'en reste plus que deux, de moins en moins fréquentés. Les autres, condamnés en 2020 durant la pandémie de Covid-19, sont restés clos. Les mauvaises herbes ont commencé à envahir le pas de la porte du café situé au poste-frontière principal, au nord de Goldap. Les affiches des bureaux de change désertés ont jauni.

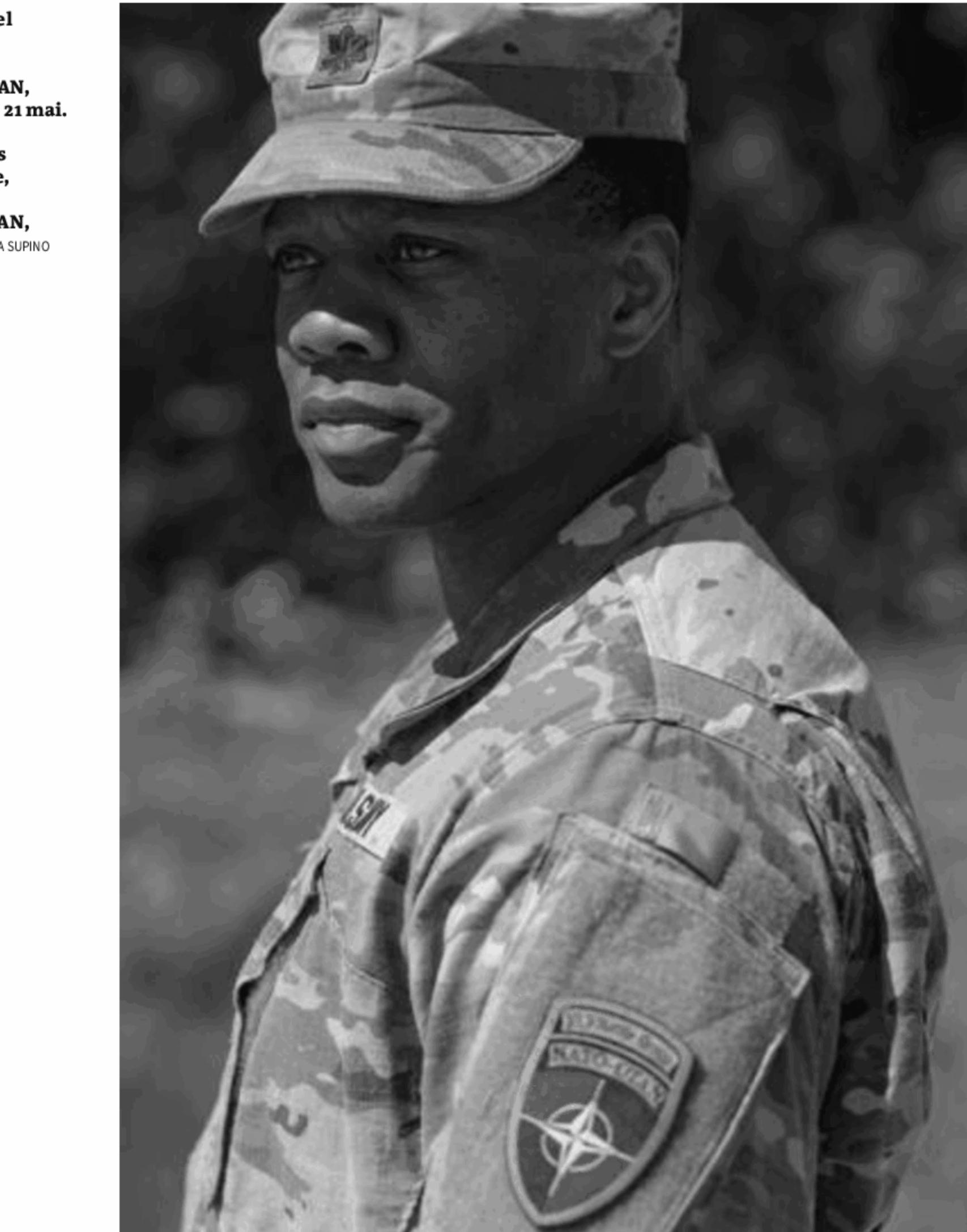
« Depuis 2022, seules franchissent la ligne les personnes détentrices d'un visa Schengen, qui étudient ou ont un époux ou une épouse de nationalité polonaise : les Russes ne peuvent plus venir faire leurs courses comme autrefois », précise la major Mirosława Aleksandrowicz, porte-parole du corps des gardes-frontières polonais. Ses équipes patrouillent jour et nuit le long d'une ligne bardée de barbelés, de détecteurs de mouvements et de caméras.

EFFECTIFS DOUBLÉS

A quelques dizaines de mètres du village de Dabrowka, un épais silence entoure la clôture fortifiée, seulement troublé par le bourdonnement de dizaines de ruches disséminées aux alentours, à l'abri d'une végétation très dense. « En 2024, nous n'avons eu que trois passages illégaux, une demande d'asile, un Géorgien qui voulait prendre l'avion à Gdańsk, et un Moldave », se félicite la major Aleksandrowicz. La situation est bien différente de l'autre côté, où 30 000 tentatives de franchissement de la frontière de la Biélorussie ont été enregistrées pour la même année.

« C'est calme, ici, opine Emil, un agriculteur descendu de son tracteur, dans son champ de légumineuses. On s'est habitués. Avant, oui, il y avait des échanges, mais plus maintenant. Une fois, j'ai hébergé des Russes, ils avaient apporté de la vodka, on s'en souvient encore ! »

Depuis peu, les militaires participent aussi à la surveillance des frontières, érigée en priorité nationale par le gouvernement de Donald Tusk (centre droit). Trois rangées de triples dents de dragon, des blocs de béton destinés à entraver la progression de chars, précèdent, sur des dizaines de mètres, l'arrivée à la clôture. La terre éventrée préfigure une tranchée. Ce sont les premiers éléments



Pologne Un corridor sous étreinte surveillance

Dans le nord-est de la Pologne, l'OTAN s'entraîne pour protéger le corridor de Suwalki, point vulnérable de l'Europe, cerné par l'exclave russe de Kaliningrad et la Biélorussie. Sur place, les manœuvres militaires s'intensifient

« IL EST RAISONNABLE DE DIRE QUE CET ENDROIT EST TRÈS SIMILAIRES À D'AUTRES QUI ONT DONNÉ LIEU À DES GUERRES »

LIEUTENANT-COLONEL WILLIAM BRANCH
commandant du groupement de l'OTAN

du « bouclier oriental » lancé par Varsovie, en novembre 2024, afin de garantir la sécurité du nord-est de l'Europe et des pays membres de l'Alliance atlantique. A Orzysz – « capitale militaire de la Pologne », selon un graffiti sur le mur de la ville –, les effectifs de l'armée polonaise ont plus que doublé. « Nous recrutons beaucoup, notamment des volontaires qui deviennent ensuite réservistes, ainsi que des jeunes qui, après leurs études, peuvent intégrer l'armée directement avec le grade de caporal », confirme un porte-parole, le capitaine Karol Frankowski. En mars, la Pologne et les trois Etats baltes, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, ont franchi une nouvelle étape en annonçant leur intention de se retirer de la convention d'Ottawa, qui interdit, depuis son entrée en vigueur, en 1999, la production et l'utilisation de mines antipersonnel.

Dans le nord-est de la Pologne, parsemée de lacs que dominent les forêts de bouleaux, de chênes et de pins sylvestres taillés comme des allumettes, la voïvodie (région administrative) de Varmie-Mazurie porte encore les vestiges d'un passé émaillé d'incessants conflits et déplacements de population. Kaliningrad

(anciennement Königsberg), successivement fief de Baltes païens, puis des chevaliers teutoniques, capitale du duché de Prusse, puis de la Prusse-Orientale, terre polonaise avant d'être allemande, a connu les mêmes bouleversements jusqu'à la conquête de celle-ci, en 1945, par l'Armée rouge.

Placés sous administration soviétique par les accords de Potsdam, à l'été 1945, la ville ainsi qu'un territoire de 15 000 kilomètres carrés forment, depuis l'indépendance des pays baltes en 1990, une exclave russe entre Pologne et Lituanie. Siège de la flotte de la Baltique, elle abrite une importante garnison militaire de 30 000 soldats, selon les estimations, dont une partie a été déployée sur le front ukrainien. Vladimir Poutine – qui aime le rappeler aux Occidentaux – y a installé des missiles Iskander pouvant être équipés de têtes nucléaires, en 2016, puis des missiles hypersoniques Kinjal, en 2022.

Côté polonais, les maisons et les granges en brique rouge, typiques de la Prusse orientale, abondent encore. A la sortie de Dabrowka, les ruines d'un manoir allemand du XIX^e siècle, lui-même bâti à l'emplacement

d'une ancienne paroisse luthérienne, demeurent visibles. Les routes secondaires, avec leurs gros pavés, paraissent d'époque. Un peu plus loin, un petit cimetière abrite les tombes de neuf soldats allemands et de deux combattants russes de la première guerre mondiale.

Plus loin, près de Ketrzyn (anciennement Rastenburg), à 43 kilomètres de la frontière avec l'oblast de Kaliningrad, avait été installée la « tanière du loup » (Wolfsschanze), nom de code désignant le principal quartier général d'Adolf Hitler durant la seconde guerre mondiale. Les énormes pyramides de béton, dans lesquelles le Führer et ses affidés séjournèrent de 1941 à 1944, surgissent sous le couvert d'un bois. Rongés par la mousse, fissurés, parfois effondrés et laissant apparaître un écheveau de tiges de fer, les blockhaus dégagent une atmosphère sinistre. Invisibles du ciel, à l'époque, ils étaient protégés par des champs de mines.

C'est dans cette même région que, des années plus tard, en 2017, un groupement de l'OTAN a pris ses quartiers, en retrait du corridor de Suwalki, situé à plus de 100 kilomètres à l'est, pour ne pas envenimer davantage



La clôture renforcée entre la Pologne et la région russe de Kaliningrad (à gauche). A Dabrowka (Pologne), le 20 mai.

les tensions avec la Russie. Tout, dans le village de Bemowo Piskie, tourne autour de la base militaire qui aligne des bâtiments identiques et sans âme. Des tentes en forme de dôme hébergent des soldats américains. En face, de l'autre côté de la route, un immense champ d'entraînement résonne de tirs.

Un an après le sommet de l'OTAN à Varsovie, qui s'était tenu en juillet 2016, le groupement tactique de présence avancée renforcée de l'Alliance en Pologne a pris la forme d'une force multinationale pilotée par les Etats-Unis, à laquelle contribuent trois autres pays : une unité du Royaume-Uni, chargée de la reconnaissance en profondeur, une unité de Roumanie, pour la défense aérienne, et une autre de Croatie, pour l'appui feu, soit 1200 hommes dont 800 Américains, remplacés tous les neuf mois, par rotation. Depuis l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, les stratégies militaires ne cessaient d'alerter sur la vulnérabilité du seul accès terrestre aux pays baltes.

«ÊTRE PRÊTS»

Le général Ben Hodges, ex-commandant en chef des forces américaines en Europe (2014-2017), l'avait décrit comme un hot spot stratégique, l'un des plus dangereux au monde. «De vastes portions du corridor de Suwalki peuvent se révéler un véritable cauchemar pour les manœuvres», écrivait-il dans un rapport, en 2018. Les terrains vallonnés et confinés de la région sont perturbés par des lacs, des rivières, des ruisseaux, d'épaisses forêts et un sol boueux pendant la saison des pluies (...). Seules deux routes étroites relient physiquement la frontière polono-lituaniennes, créant ainsi un entonnoir étroit et prévisible pour le déplacement de formations de la taille d'une brigade ou plus.» Depuis, les voies d'accès ont été élargies, mais le terrain reste difficile. Début avril, quatre soldats américains ont péri après que leur véhicule de dépannage monté sur chenille, qui suivait un convoi de chars, a sombré dans un marécage, de l'autre côté du corridor, en Lituanie.

En poste depuis le 1^{er} janvier, le lieutenant-colonel William Branch, 42 ans, commandant du groupement de l'OTAN, multiplie les exercices d'interopérabilité, en coopération avec la 16^e brigade mécanisée de Pologne, installée non loin. «Notre mission est double : nous devons à la fois rassurer nos alliés et dissuader nos adversaires avec une force crédible au combat, qui, en cas d'hostilités, sera en mesure de protéger le corridor de Suwalki», expose-t-il au Monde. «Ce n'est pas du tout un endroit effrayant quand vous le traversez, poursuit le haut gradé de l'armée américaine, il ne l'est

que pour ce qu'il pourrait devenir. C'est la géographie qui motive, crée ou prépare le terrain pour des conflits, et la géographie ne ment pas. Il est raisonnable de dire que cet endroit est très similaire à d'autres qui ont donné lieu à des guerres. Nous devons être prêts» pour toutes ces raisons, conclut-il.

Le spectre du couloir de Dantzig plane toujours sur la région. Cet autre corridor, qui permettait à la jeune république polonaise, née à l'issue de la première guerre mondiale, de disposer d'un accès à la mer Baltique, tout en coupant l'espace germanique en deux, a servi de prétexte à Adolf Hitler pour envahir le pays, en 1939. Toutes les demandes exprimées par la Russie dans les années 1990, après la chute de l'URSS, pour disposer d'un axe de communication avec la Biélorussie se sont heurtées à cet écueil. «À l'époque, le président [polonais] Aleksander Kwasniewski [1995-2005] disait que toutes les histoires de couloir se ressemblent», rappelle Krzysztof Zegota, professeur à l'université d'Olsztyn. «De la même manière que l'on craint aujourd'hui le corridor de Suwalki et l'enclave de Kaliningrad, les stratégies des années 1930 faisaient des cauchemars au sujet du couloir de Dantzig», soulignent quant à eux les géographes David Périer et Jean-Baptiste Veber, dans leur ouvrage *Tracer des frontières. Des histoires de cartes au cœur des conflits contemporains* (Novice, 304 pages, 21,90 euros).

Ce passé tumultueux, combiné aux craintes d'aujourd'hui, produit son effet. Avant même d'arriver dans le corridor de Suwalki, les villageois de la région mitoyenne de Podlachie voient défiler d'innombrables véhicules militaires sous leurs fenêtres. Des chars aux camions de transport de troupes, en passant par des blindés de reconnaissance ou d'artillerie, c'est un ballet incessant, parfois survolé par des hélicoptères, qui se meut dans un bruit assourdissant.

Ce 22 mai, des exercices doivent justement avoir lieu non loin d'Orzysz, à proximité d'une réserve pour oiseaux et d'un lac Sniardwy. Le terrain d'entraînement occupe de larges plaines sablonneuses, jalonnées de cours d'eau et de tourbières. Cinq chars de combat sud-coréens K2 Black Panther sont alignés dans une clairière, face à des «ennemis» situés à quelques centaines de mètres de là. Les engins vrombissent, mais rien ne se passe. Le coordinateur annule la manœuvre en raison du risque d'incendie, lié ce jour-là à l'herbe trop sèche.

Dans les environs, une centaine de soldats tchèques s'entraînent au combat en milieu urbain, sur un site aménagé avec de faux immeubles en parpaing, de trois ou quatre

Entraînement au tir au club de Sejny (Pologne), près de la frontière biélorusse, le 20 mai.

«NOUS SOMMES DANS LE PIRE ENDROIT, MAIS, POUR L'INSTANT, TOUT EST NORMAL»

JONAS VAICIULIS
maire adjoint de Punsk

étages. «Nous sommes venus de Tabor, en Bohême du Sud, en train : dix wagons pour nos Pandur II 8 × 8, et deux pour les hommes», expose le capitaine Davis Bartos, qui se dit ravi de cette «coopération, un peu différente de ce que nous faisons habituellement». C'est trop d'agitation pour la jolie et vaste véranda d'un restaurant local. «Nous allons tout fermer», confie la serveuse. Destination prisée pour sa nature et son agrotourisme, le nord-est de la Pologne pâtit de cette intense activité guerrière.

Et plus on s'approche du corridor, dans cette voïvodie de Podlachie réputée pour ses parcs forestiers, moins les journalistes sont les bienvenus. «En décrivant notre ville et notre région comme des lieux potentiellement dangereux, vous effrayez les investisseurs et les touristes potentiels. Or, rien de grave ne se passe. (...) Nous travaillons, fonctionnons et vivons normalement», s'agace, dans un mail adressé au Monde, le porte-parole de la mairie de Suwalki, ville moyenne de 70 000 habitants, éponyme du corridor. Celui-ci ne s'est d'ailleurs pas toujours appelé ainsi. Il s'agit même d'une création récente.

«POUTINE NE S'ARRËTERA PAS»

Recevant Ursula von der Leyen, alors ministre de la défense allemande, en avril 2015, le président estonien, Toomas Hendrik Ilves, cherchait par tous les moyens à convaincre son interlocutrice de la vulnérabilité des Etats baltes. Le nom de corridor de Suwalki lui serait apparu en regardant une carte et, pour appuyer sa démonstration, il cita la trouée de Fulda. Celle-ci, qui séparait la frontière de l'Allemagne de l'Est de la ville de Francfort-sur-le-Main, après la seconde guerre mondiale, était perçue à cette époque comme l'un des deux axes possibles d'une invasion blindée des forces du pacte de Varsovie. Ainsi naquit, sur des réminiscences d'histoire, le corridor de Suwalki.

Installé dans son bureau devant un étrange christ assis et tenant d'une main un visage boudeur, le maire adjoint de Punsk, Jonas Vaiciulis, s'interroge : «Est-ce que le danger sera plus grand encore si la guerre en Ukraine prend fin ? On ne sait pas. Nous sommes dans le pire endroit, mais pour l'instant tout est normal.» La petite commune à la population vieillissante se situe au beau milieu du corridor, à 3 kilomètres à peine de la ligne démarcation entre la Pologne et la Lituanie. Cette frontière, née elle-même du traité de Suwalki, conclu en octobre 1920, à l'issue d'une courte guerre entre les deux pays, et qui fait tant parler d'elle, n'est plus un obstacle. A Punsk, on parle couramment les

deux langues, et 80 % des habitants ont la double nationalité. Les festivals culinaire et folklorique organisés l'été sont mixtes.

«La situation était bien différente à l'époque soviétique [quand la Lituanie faisait partie des républiques de l'URSS], poursuit l'élu. Il était pratiquement impossible de circuler entre les deux pays, même pour les enterrements. Il y avait des barbelés partout, et même une barrière électrifiée.» Les anciens en gardent la mémoire et voilà que l'ombre de Moscou s'étend de nouveau dans la région. «La Russie est imprévisible», dit en soupirant M. Vaiciulis, qui admet que l'intensification des manœuvres militaires alentour alimente ses craintes. «On a déjà des générateurs, on va en rajouter, dit-il. Et constituer des réserves pour la sécurité alimentaire. Mais, en cas d'attaque, tout le monde s'enfuir, c'est sûr.»

Cap sur Sejny, une petite ville tout près de la frontière biélorusse, à l'extrême est du corridor. Dans cette région empruntée autrefois par Napoléon, en route pour la Russie, puis en sens inverse lors de la débâcle de ses armées, la tension y est plus palpable encore. Depuis 2021, Moscou et Minsk orchestrent une crise migratoire, en facilitant le passage illégal de milliers de migrants vers la Lituanie et la Pologne. «La guerre hybride a commencé», martèle Jacek Romaszewicz, reprochant aux pays de l'ouest de l'Europe leur longue passivité et leur peu d'entrain, au début de l'invasion de l'Ukraine, à prendre la mesure de l'appétit impérialiste de Vladimir Poutine.

A 63 ans, ce chef d'entreprise, habitant Radom, au sud de Varsovie, se rend presque chaque week-end au club de tir de Sejny, dont il est l'un des fondateurs et le trésorier. Créé en 1926, utilisé comme centre d'entraînement des gardes-frontières dans l'entre-deux-guerres, le site a été «réactivé» en 2017 par des volontaires tels que lui. Bordés par des drapeaux polonais et européens, ainsi que par l'emblème de l'OTAN, deux pas de tir, l'un de 25 mètres, l'autre de 100 mètres, accueillent civils et militaires toujours plus nombreux.

Diana, 35 ans, est venue avec l'aîné de ses enfants, âgé de 11 ans. Une première pour cette employée municipale, qui tient maladroitement son arme et sursaute à chaque tir. «Ce n'est clairement pas le truc de madame», la taquine son instructeur en tenue militaire, un ancien commando polonais. «Même si j'habite à côté de la forêt, je ne sens pas vraiment le danger, se défend la femme avec le sourire. Mais c'est sans doute nécessaire, un endroit comme celui-ci, par rapport au corridor.» A ses côtés, son fils exulte : à plusieurs reprises, il a fait mouche.

Chacun, ici, gueule les nouvelles du front ukrainien. «Après la Géorgie et l'Ukraine, Poutine ne s'arrêtera pas», affirme M. Romaszewicz. Les militaires ont aussi en ligne de mire l'édition «Zapad» («ouest») 2025, que la Russie s'apprête à effectuer en septembre. En 2021, cet exercice militaire grandeur nature, organisé tous les quatre ans conjointement avec la Biélorussie, avait servi de tremplin à l'invasion de l'Ukraine. Près de 200 000 soldats y avaient alors participé, un chiffre très supérieur aux annonces faites en amont par Moscou et Minsk. Et parmi les dix champs de manœuvre, l'un d'eux se situait tout près du corridor.

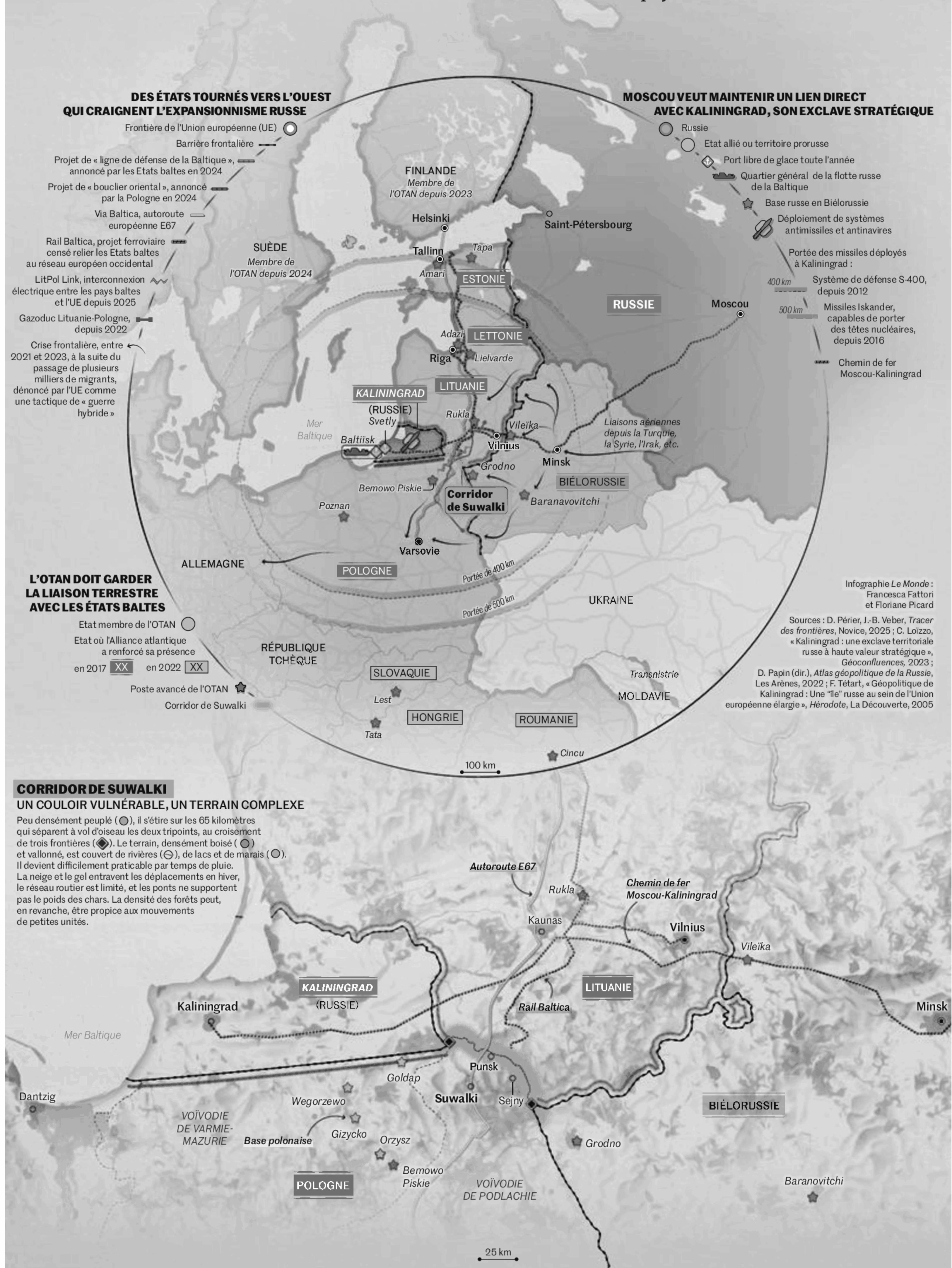
Cette fois, la Biélorussie affirme qu'elle réduira «de moitié» le nombre de militaires impliqués et que les exercices s'éloigneront des frontières occidentales. Sans convaincre. Certes, l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN, respectivement en 2023 et en 2024, a mis fin à l'isolement des pays baltes par la voie maritime. Mais, selon plusieurs sources européennes, l'exercice «Zapad» 2025 pourrait s'avérer d'une ampleur inégalée, afin de démontrer que les forces russes ne sont pas affaiblies par la guerre en Ukraine. Et, pour certains, l'objectif d'un corridor de Suwalki neutralisé par la Lituanie, sans franchissement direct de la frontière polonaise, serait au cœur des plans du Kremlin.

Lors d'une table ronde organisée, le 29 mai, par l'influent think tank conservateur Policy Exchange, l'ancien général américain David Petraeus, ex-directeur de la CIA, citait comme futur objectif potentiel de Vladimir Poutine la Lituanie, qui «occupe une place importante dans ses discours» et une possible attaque russe de l'«étroit corridor de Suwalki». ■

ISABELLE MANDRAUD

Le maillon faible de l'Europe

Bande de terre de 65 kilomètres de long, le corridor de Suwalki constitue le seul lien terrestre entre les Etats de l'OTAN et les pays baltes



ENTRETIEN

Adel Bakawan est spécialiste de l'Irak, directeur du European Institute for Studies on the Middle East and North Africa (Eismena), chargé d'enseignement à Sciences Po Lyon-II et chercheur associé au programme Turquie/Moyen-Orient de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Son dernier ouvrage, *La Décomposition du Moyen-Orient*, est sorti en mai aux éditions Tallandier, (320 pages, 21,90 euros).

Comment l'Irak a-t-il réagi à la chute, en Syrie, de Bachar Al-Assad ?

La chute d'Al-Assad et l'arrivée d'Ahmed Al-Charaa [le 8 décembre 2024] ont provoqué un séisme en Irak. Au sein du gouvernement et des élites politiques, c'était la panique générale. La communauté chiite, qui contrôle la majorité absolue du pouvoir, s'est affolée, persuadée que le changement de régime à Damas allait entraîner un changement à Bagdad, au profit de la minorité sunnite. Les frontières du pays ont été fermées, les forces armées déployées dans les rues...

A l'inverse, les sunnites d'Irak ont pensé qu'ils avaient rendez-vous avec l'histoire : le soutien de la Turquie à Ahmed Al-Charaa et la continuité territoriale entre la Syrie et les provinces sunnites irakiennes leur ont fait espérer une reconquête du pouvoir. Quant aux Kurdes [d'Irak], leur leader, Massoud Barzani, a aussitôt téléphoné pour féliciter le nouveau président syrien. Il a aussi appelé les FDS [Forces démocratiques syriennes, à dominante kurde, contrôlant le nord-est de la Syrie] à négocier avec lui. Pendant quelques semaines, l'Irak a retenu son souffle. Puis les dirigeants chiites ont compris que, malgré des similitudes, les deux pays avaient des dynamiques différentes et que le régime de Bagdad n'allait pas s'effondrer comme ça.

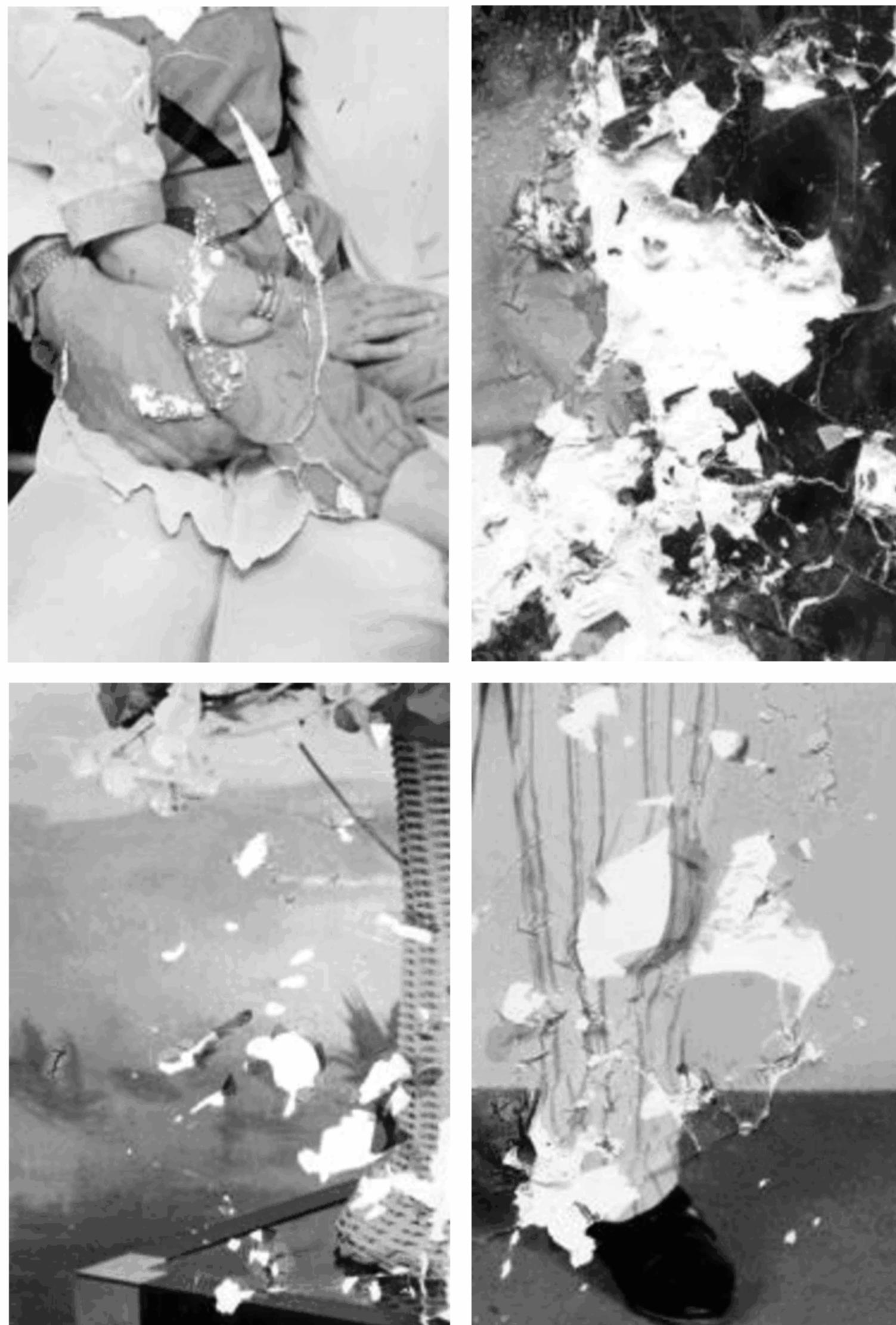
N'est-ce pas là le signe d'une stabilité des institutions irakiennes ? Le premier ministre, Mohammed Al-Soudani, chiite, a lui aussi pris contact avec Al-Charaa...

Pour comprendre la situation en Irak, il faut faire la distinction entre le gouvernement et l'Etat. Dès janvier, le gouvernement a en effet dépêché le chef des renseignements irakiens à Damas, où il a expliqué à Al-Charaa que l'Irak ne souhaitait pas entrer en conflit avec la nouvelle Syrie. Et les tensions se sont calmées. Puis Mohammed Al-Soudani est allé, à son tour, le rencontrer le 17 avril, à Doha : le Qatar avait organisé une médiation, pour préparer la venue d'Al-Charaa au sommet de la Ligue arabe, prévu un mois plus tard, à Bagdad. Mais ce face-à-face a failli mettre le feu aux poudres, parce que Al-Soudani n'avait prévenu personne en Irak : ni le président de la République, ni le ministre des affaires étrangères [tous deux kurdes]. Les chefs des partis et milices chiites sont tombés des nues ! Et ils ont prévenu, par communiqué, que, le leader syrien étant sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour suprême irakienne, il irait en prison à la minute où il poserait le pied à Bagdad.

Al-Soudani a tout tenté pour faire changer d'avis ses alliés du Cadre de coordination [coalition d'une quinzaine de formations chiites qui a permis la formation du gouvernement actuel à la suite des élections législatives de 2021]. Sous pression des pays arabes avec lesquels il a de bonnes relations – Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar, etc. –, mais aussi de la Turquie, des Etats-Unis et des pays européens, il a agi en tant que chef du gouvernement et a invité Al-Charaa. Le Cadre de coordination a dit : « Non ! Stop ! Ce type est un terroriste d'Al-Qaïda et de Daech [acronyme arabe de l'organisation Etat islamique], il ne viendra pas. » Al-Charaa a compris la situation et a annulé son voyage. La plupart des dirigeants arabes se sont abstenu, et ce sommet a été complètement raté. Pour résumer : le gouvernement l'avait invité, mais l'Etat a imposé son refus.

Comment définir cet « Etat » ?

L'Irak est un Etat-milice, contrôlé et orienté par les organisations paramilitaires chiites du pays. C'est un Etat avec une mentalité militaire, fonctionnant parallèlement au gouvernement, d'une façon comparable à ce qui s'observe en Iran. Dans la République islamique, le gouvernement du président, Massoud Pezeshkian, peut prendre des décisions et faire des propositions, mais quand celles-ci ne sont pas conformes à la volonté ou à l'idéologie de l'Etat, il obtient. L'Etat, c'est le Guide suprême, Ali Khamenei, mais aussi les gardiens de la révolution et les institutions qu'ils contrôlent : l'armée, les infrastructures militaires, sécuritaires, etc. En Irak, cette même séparation existe, avec un Etat aux mains des ba-



Extraits de « Zer-Störung » (« destruction »), Tirages C-Prints Kodak, Mossoul 1993-94/2022, de Raisan Hameed

Né à Mossoul, en 1991, Raisan Hameed y a étudié les beaux-arts et exercé comme photographe avant de trouver refuge en Allemagne, en 2015. Installé à Leipzig, l'artiste travaille sur le langage visuel métaphorique, marqué par sa propre expérience de la perte et du déplacement. Sa série « Zer-Störung » raconte différentes périodes de Mossoul, à travers des photographies issues de ses archives familiales, mises en miroir avec les clichés pris dans sa ville natale et d'autres éléments visuels. Les photos de famille ont été endommagées pendant l'invasion américaine de 2003, rayées ou déchirées par le verre quand les cadres tombaient des murs. Le titre de cette œuvre est un jeu de mots en allemand : « Zerstörung » signifie « destruction », décrivant les dommages brutaux que l'homme inflige à son environnement, et « Störung » signifiant « perturbation », un terme que Hameed associe à l'instabilité.

ges ont tous été obtenus dans le Kurdistan irakien. Les divisions identitaires engendrent déjà la division territoriale.

Le centre du pouvoir s'est démultiplié, créant une situation d'impasse. Plus rien n'est possible en Irak, même pas un putsch militaire ! Car contre qui le diriger ? L'armée : cela n'aura pas d'impact, il y a Hachd Al-Chaabi. Le gouvernement : ce n'est pas grave, il y a l'Etat-milice... Le pays fonctionne comme une machine cassée qui perdrait chaque jour un rouage. Il en résulte que l'Irak, deuxième réserve mondiale de pétrole, qui a consacré 33 milliards de dollars [28,94 milliards d'euros] pour des infrastructures électriques entre 2003 et 2023, continue de dépendre de l'électricité iranienne. Et puisque [le président américain] Donald Trump a annulé [le 8 mars, dans le cadre de sa politique de « pression maximale » contre l'Iran] la dérogation qui permettait à Bagdad d'en acheter à Téhéran, l'Irak sera incapable de fournir, dès cet été, les provinces chiites qui dépendent à près de 70 % du courant iranien. Quand la température atteindra 50 °C à Bassora, sans une climatisation qui fonctionne, il ne faudra pas s'étonner qu'explose un mouvement de contestation.

Quelle influence l'Iran exerce-t-il aujourd'hui en Irak ?

Avant l'attaque du 7 octobre 2023 et la guerre menée par Israël contre le Hamas, Téhéran avait la main sur Bagdad, Beyrouth, Damas, Sanaa. Quelques mois plus tôt, le 10 mars 2023, l'Iran avait signé avec l'Arabie saoudite un accord stratégique sans précédent, à Pékin, par lequel les deux pays se partageaient le Moyen-Orient. Depuis le 7-Octobre et le retour de Trump à la Maison Blanche, Riyad et son modèle autoritaire disposent de leviers et de ressources considérables, tandis que l'« axe de résistance » iranien – ce que j'appelle l'ordre milicien – est à genoux. Le Hezbollah est décapité, le Hamas détruit à 80 %.

Le régime de Bachar Al-Assad, cœur battant de cet ordre milicien, a été remplacé par un régime sunnite pro-Arabie saoudite et pro-Turquie, les deux puissances rivales historiques de l'Iran. Les houthis du Yémen, bombardés par les Etats-Unis, sont très affaiblis. Il ne reste à l'Iran qu'Irak, avec lequel il partage 1500 kilomètres de frontière et où il dispose encore de 80 organisations miliciennes, soit 235 000 combattants auxquels l'Etat irakien consacre environ 3 000 milliards de dollars par an. Et 90 % d'entre elles considèrent Ali Khamenei, comme leur commandant en chef.

Ce sont les seules milices pro-iranaises qu'Israël n'a pas frappées depuis le 7-Octobre. Le ministre des affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, ne cesse de répéter que le pays est en danger et qu'il « supplie la Maison Blanche » d'intervenir pour éviter des frappes israéliennes. Pour l'instant, il est dans l'intérêt de Washington d'éviter un tel scénario, qui mettrait en danger les 2 500 soldats américains encore stationnés en Irak. Mais la menace est réelle. Les cadres dirigeants des milices ont d'ailleurs quitté le pays pour l'Iran.

Pour l'heure, l'Irak reste le territoire d'influence par excellence de la République islamique. Mais va-t-elle s'y maintenir ? La base sociale chiite irakienne se radicalise de plus en plus contre la domination iranienne. Le mouvement de contestation de 2019 avait déjà pour slogan : « L'Iran dehors, l'Irak restera libre ! » Reprendra-t-il, cet été ? L'hypothèse est crédible. A l'inverse, des frappes israéliennes en Iran pourraient ressouder la communauté chiite derrière la République islamique. Un autre scénario, lié à la baisse du prix du baril, verrait le gouvernement incapable de payer les 6 millions de fonctionnaires irakiens, alors que ces salaires sont ce qui lui permet encore d'acheter une certaine paix civile. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉCILE HENNION

Adel Bakawan « L'Irak est en cours de désintégration »

Le pays connaît un morcellement identitaire et politique profond, estime le chercheur. Une division sous l'influence de l'Iran voisin

rons des milices chiites. Sans eux, le président irakien ne pourrait pas être nommé. Ils s'appuient sur leur bras armé du Hachd Al-Chaabi, la Mobilisation populaire, qui s'identifie comme le gardien du système et de l'Etat – et uniquement comme tel. Les gouvernements changent, les premiers ministres se succèdent, mais l'Etat et la logique milicienne demeurent. Quant au pays, il est en cours de décomposition.

On peut répartir les pays arabes du Moyen-Orient en trois catégories. La première, qui comprend notamment l'Egypte et la Jordanie, a pour centre de gravité l'Arabie saoudite qui tente d'instaurer de façon autoritaire un « modèle chinois » : davantage de sécurité, de stabilité, de développement économique et moins de démocratie et de droits humains. La deuxième catégorie englobe des Etats en cours de décomposition, non pas sous l'effet d'une occupation étrangère, mais par un processus interne en cours : c'est le cas du Liban, de l'Irak et peut-être, sauf miracle politique, de la Syrie. La troisième catégorie regroupe les pays en situation de guerre civile : la Libye, le Soudan ou le Yémen, qui pourront un jour basculer dans le modèle autoritaire saoudien ou dans celui de désintégration libano-irakien.

Cette désintégration peut-elle mener, en Irak, à une partition territoriale ?

Il s'agit surtout d'une décomposition sociétale. Sous la dictature de Saddam



Adel Bakawan.
ANTONIO MARTINELLI/
TALLANDIER

DANS LA FINANCE, OÙ SONT LES FEMMES ?

La banque, l'assurance, la gestion d'actifs et même la recherche économique restent des univers très machistes : les inégalités y sont criantes, du fait de la prégnance de stéréotypes sur les femmes. Il est temps de briser ce plafond de verre

Les femmes sont sous-représentées dans la recherche économique

L'écart de genre dans le secteur se creuse au fur et à mesure que la carrière avance. Pour y remédier, des comités essaient, dans le monde entier, d'accompagner les femmes dans leur parcours, expliquent les économistes **Marc Sangnier, Emmanuelle Taugourdeau et Soledad Zignago**

Le contexte

Alors que les inégalités femmes-hommes reculent – certes lentement – dans de nombreux secteurs de l'économie, la finance reste marquée par des disparités tenaces. Les stéréotypes sur les capacités des femmes en matière financière, profondément ancrés, sont autant d'obstacles culturels à la progression de leur carrière dans la banque, l'assurance ou la gestion d'actifs. Même si ces métiers se féminisent, les femmes sont moins présentes aux postes à responsabilités. Ainsi, en France, aucune femme n'a jamais dirigé une grande banque ou une grande compagnie d'assurances (sans parler de la Caisse des dépôts et consignations ou de la Banque de France...). La Revue d'économie financière, qui a consacré son numéro du premier trimestre à la question, nous a aidés à préparer ce dossier.

Dans un certain nombre de secteurs, dont l'économie et la finance, des efforts importants ont été faits pour combattre les inégalités de genre. Malgré cela, la place des femmes dans les institutions économiques et financières reste très inférieure à celle des hommes, notamment dans les postes-clés. Selon le dernier rapport du Forum officiel des institutions monétaires et financières, la proportion de femmes dirigeantes dans les 335 institutions d'un échantillon international de banques centrales, banques commerciales, fonds de pension et fonds souverains est restée stable en 2024, à 16 % seulement.

Les femmes sont également sous-représentées dans la recherche économique. D'après la base de données RePEc, seulement un économiste sur quatre dans le monde serait une femme, la France faisant un peu mieux que la moyenne mondiale avec 32 % de femmes. Ces moyennes cachent une grande hétérogénéité par champ d'étude. La macroéconomie, la finance ou la politique monétaire sont, encore plus que les autres, des mondes d'hommes.

L'écart se creuse lorsque l'on monte dans la hiérarchie de la profession. On retrouve seulement cinq femmes dans le top 100 mondial des économistes les plus influents dressé par le RePEc. Et seulement trois femmes ont reçu le prix Nobel d'économie : Elinor Ostrom, Esther Duflo et Claudia Goldin. En France, bien qu'Agnès

Bénassy-Quéré ait été colauréate de la première édition du Prix du meilleur jeune économiste en 2000 (*dont Le Monde est partenaire*), les femmes ne représentent que 19 % de l'ensemble des nommés et des lauréats des 26 éditions du prix.

Plafond de verre

Ces disparités sont-elles le reflet ou le résultat d'une faible proportion de jeunes femmes dans les formations en économie et en finance ? La proportion des étudiantes en master d'économie était de 56 % en France en 2022-2023. La situation se dégrade en doctorat où les femmes ne représentent que 38 % des doctarrants. A la rentrée 2023, les femmes représentaient 42 % des maîtres de conférences en sciences économiques, et seulement 31 % des professeurs d'université. On retrouve quasiment les mêmes proportions au CNRS, où les femmes représentent 41 % des chargés de recherche en économie et gestion et 30 % des directeurs de recherche.

l'existence d'un plafond de verre pour les femmes économistes a été documentée dans de nombreuses études, comme détaillé sur le blog de l'Association française de science économique. Par exemple, lors des recrutements, la qualité scientifique des publications d'une candidate est souvent remise en question lorsque celles-ci ont été coécrites avec des hommes. En revanche, le genre des coauteurs n'a pas d'effet sur la promotion des hommes, alors que le fait d'avoir coécrit des articles avec des hommes réduit la probabilité pour une femme d'être promue.

Une autre étude montre que les évaluateurs et les éditeurs des revues scientifiques exigent plus d'autrices que des auteurs, à qualité initiale équivalente des manuscrits soumis. Les articles signés par les femmes sont moins cités. Encore plus préoccupant, sur une plateforme de discussion anonyme de la discipline aux États-Unis, elles reçoivent davantage de commentaires sur leur apparence ou leur vie personnelle que sur leurs travaux.

Les inégalités se reflètent aussi dans les lettres de recommandation, où les candidates sont souvent qualifiées de « travailleuses », tandis que les candidats sont décrits comme « brillants ». Une étude sur les séminaires de recherche montre que lorsqu'une chercheuse présente ses travaux, il est fréquent qu'un homme dans l'audience prenne la parole pour répondre à sa place, ce qui est beaucoup moins courant lorsque c'est un homme qui présente.

Toutes ces études, dont les références sont données dans l'article du numéro de la Revue d'économie financière d'avril sur les femmes et la finance, révèlent la présence d'une discrimination implicite, dé-

rivant de constructions sociales ancrées dans nos sociétés, de sorte que nous n'avons pas conscience des processus de discrimination.

Biais de recrutement

Non seulement la part de femmes en économie et finance est faible, mais elle progresse très lentement. C'est pourquoi des « comités de promotion des femmes » ont vu le jour dans de nombreux pays. Ils organisent des séminaires et des formations, encouragent les retraites académiques et le mentorat, et offrent des appuis logistiques, notamment pour les déplacements professionnels. Certains soutiennent financièrement des projets de recherche sur la place des femmes dans les sciences.

Ces initiatives poussent la profession à réfléchir aux enjeux de cette faible représentation des femmes : les biais dans les recrutements, les obstacles à la progression de carrière, leur sous-représentation dans les séminaires ou conférences, ainsi que la délégation systématique des tâches administratives les moins valorisées.

Dans cette lignée, l'Association française de science économique a créé son Comité pour la promotion des femmes en économie. Après une analyse de la situation en France, le comité a lancé un programme de mentorat destiné aux jeunes femmes entamant leur carrière d'économiste, et cherche en ce moment des partenaires pour financer d'autres actions. ■



SEULEMENT TROIS FEMMES ONT REÇU LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE : ELINOR OSTROM, ESTHER DUFLON ET CLAUDIA GOLDIN

Gunther Capelle-Blancard Choisir où placer son épargne, c'est agir contre les discriminations

Il n'est pas impossible d'investir dans des entreprises plus respectueuses des droits des femmes, même si ce n'est pas si simple, explique l'économiste



INVESTIR DANS DES ENTREPRISES PLUS INCLUSIVES PEUT ÊTRE UN CHOIX DE VALEURS

Les inégalités de genre sont patentées : à la maison, dans la rue, au travail. Comment y remédier ? L'éducation, d'abord : on sait que les stéréotypes de genre s'installent dès le plus jeune âge. La loi, ensuite : elle pose des principes d'égalité et encadre certaines pratiques, comme l'égalité salariale, qui empêchent les injustices les plus criantes. Mais cela ne suffit pas, car les biais sont souvent invisibles, les préjugés tenaces et inconscients, les écarts d'opportunités bien réels.

D'où le recours à d'autres instruments, correctifs – et controversés – comme les

quotas (par exemple les lois Copé-Zimmermann, en 2011, et Rixain, en 2021, en France, qui imposent au moins 40 % de femmes dans les conseils d'administration et les organes de direction) ou encore les politiques diversité, équité, inclusion (DEI) qui visent à transformer en profondeur les organisations. Il existe enfin un autre levier, plus individuel, plus discret, et très concret : le pouvoir de choisir. Les ménages sont de plus en plus attentifs aux conséquences de leurs choix de consommation : on s'interroge sur ce que l'on mange, sur la manière dont nos vêtements sont fabriqués, sur les modes de transport que l'on utilise.

En revanche, on se pose peu de questions « existentielles » pour choisir sa banque, encore moins pour l'orientation de son épargne. Ces décisions paraissent souvent techniques, abstraites et, au fond, interchangeables. Certaines institutions commencent pourtant à se démarquer, à afficher leur engagement sur des enjeux de société. On connaît mieux désormais les labels dits « verts », les portefeuilles responsables en matière environnementale. Une dynamique similaire se développe autour de l'égalité femmes-hommes – une finance que l'on pourrait qualifier de « rose » (les clichés ont la vie dure !).

Choisir sa banque, choisir où placer son épargne, c'est aussi une manière d'agir pour l'égalité et de lutter contre les discriminations en tout genre. Sur le papier, c'est très séduisant, mais en pratique, comment s'y retrouver ? Peut-on réellement, en tant que citoyen et épargnant, faire des choix plus en cohérence avec ses valeurs ? Pour

celles et ceux qui souhaiteraient vraiment effectuer des choix éclairés, encore faut-il disposer de bons outils.

Or, les indicateurs existants sont très imperfects. Depuis 2019, en France, les entreprises de plus de 50 salariés doivent publier un « index de l'égalité professionnelle », noté sur 100. Il s'appuie sur cinq critères : écarts de salaire, augmentations, promotions, retours de congé de maternité et part de femmes parmi les hauts revenus. L'outil vise la transparence, mais, en pratique, il reste peu lisible.

Risque de « pinkwashing »

Les données détaillées ne sont pas publiées, la méthodologie laisse une grande marge de manœuvre aux entreprises, et l'effet structure (par exemple, la sous-représentation des femmes dans les postes les mieux rémunérés) est gommé. Résultat : la quasi-totalité des grandes entreprises affichent des scores élevés ; les six principales banques françaises dépassent toutes 85/100. Autrement dit, il est difficile aujourd'hui de choisir sa banque sur la base d'indicateurs fiables d'égalité.

Et qu'en est-il de l'épargne ? Depuis quelques années, des fonds d'investissement mettent en avant la diversité, l'équité ou l'inclusion comme critères de sélection des entreprises. Aux États-Unis, une dizaine de fonds affichent explicitement une orientation dite *gender-friendly* (« en faveur de l'égalité des sexes ») en investissant dans des sociétés dont les pratiques sont jugées vertueuses, selon des indicateurs produits par des agences spécialisées comme Equi-

leap. Mais, là aussi, prudence. D'abord, ces fonds ne sont ni très nombreux ni très différents des fonds classiques. Ensuite, la tentation du « double dividende » (espérer une meilleure performance financière tout en défendant ses valeurs) ne doit pas masquer la réalité : non, les entreprises gérées par les femmes ne sont pas forcément mieux administrées, plus résilientes ou plus responsables (les clichés ont la vie dure... bis !).

Enfin, comme pour l'environnement, on voit poindre un risque de « pinkwashing » : afficher une image progressiste sans que cela se traduise dans les faits. Certains fonds de placement vantent par exemple leur engagement pour l'égalité, tout en continuant à voter contre les résolutions en faveur de la parité dans les conseils d'administration... ■

On le sait, tout n'est pas rose dans l'univers de la finance. Doit-on pour autant renoncer ? Non. Investir dans des entreprises plus inclusives peut être un choix de valeurs, au même titre qu'on investit pour soutenir la transition écologique. A condition d'avoir accès à des données fiables, transparentes, comparables. Et d'en faire un véritable engagement éthique, pas seulement un argument marketing ou un critère de performance. ■

Gunther Capelle-Blancard
est professeur d'économie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne

Les inégalités de genre dans la finance ont un impact sur toute l'économie

Depuis les écarts d'argent de poche dans l'enfance à la sous-représentation des femmes dans le secteur financier, ces biais ont de graves conséquences, constatent les économistes Alexandra Niessen-Ruenzi et Stefan Ruenzi, qui appellent à un changement culturel

La finance est-elle encore un monde d'hommes ? Depuis la manière dont les enfants apprennent à gérer l'argent jusqu'à ceux qui contrôlent des milliards en investissements, la réponse est malheureusement oui. Malgré des décennies de progrès vers l'égalité des sexes, les recherches montrent que la finance reste profondément marquée par le genre – façonnée par les normes sociales, les messages publicitaires et les biais à différents niveaux.

Tout commence par l'argent de poche. De nouvelles recherches menées au Royaume-Uni révèlent que les jeunes filles font déjà face à un désavantage financier. Une étude portant sur plus d'un million d'enfants montre que, dès l'âge de 6 ans, elles reçoivent moins d'argent de leurs parents que les garçons. Non seulement ces derniers disposent de plus d'argent à dépenser, mais cela leur permet aussi d'épargner davantage que les filles dès leur plus jeune âge.

Ces premières expériences sont déterminantes. Les enfants apprennent en pratiquant – et si les filles ont moins d'occasions de manipuler de l'argent, elles abordent l'âge adulte avec un handicap en matière de culture financière et de capacité à prendre des décisions d'investissement éclairées. Et cela ne s'arrête pas là.

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DOIT COMMENCER TÔT ET LES PARENTS DOIVENT PARLER D'ARGENT À LEURS FILLES AUTANT QU'À LEURS FILS

Ce traitement différencié a plus d'importance qu'on ne le pense. Les publicités ne servent pas seulement à vendre des produits ; elles façonnent les perceptions. Si les femmes sont constamment représentées comme passives ou inexpérimentées en matière d'argent, leur propre perception que la finance n'est pas faite pour elles est renforcée. Un tel écart n'a rien à voir avec les compétences.

Lorsque les filles grandissent sans modèles financiers ou sont exclues des conversations sur l'argent, elles ont simplement moins de chances d'investir plus tard dans leur vie, parce qu'elles n'ont pas appris comment faire. Et cela a de graves conséquences sur leur richesse à long terme.

Sur plusieurs générations

La publicité envoie le même message. Pour preuve, feuillez n'importe quel magazine financier. Dans une analyse portant sur sept décennies de publicités financières dans *The Economist*, nous avons constaté que 84 % des publicités ont pour figure centrale des hommes. Lorsque des femmes apparaissent, c'est souvent dans des rôles décoratifs ou subalternes – rarement en tant qu'experts financiers ou décisionnaires.

De tels biais ne concernent pas seulement de la manière dont les femmes sont éduquées ou représentées dans la finance. Ils affectent également la façon dont elles sont traitées lorsqu'elles intègrent l'industrie financière. Par exemple, dans le monde des fonds communs de placement, les femmes sont rares. Seuls 10 % des fonds d'actions américains sont gérés par une femme, et ils attirent nettement moins d'argent que ceux dirigés par des hommes.

Rien à voir avec leur performance. Notre étude montre que les hommes et les femmes gérants de fonds obtiennent des résultats équivalents. Mais lorsqu'un investisseur voit une femme aux commandes, il est plus enclin à déplacer son argent ailleurs. Nous avons fait l'expé-

rience sur des fonds indiciens, où les performances étaient par définition identiques. Eh bien, même dans ce cas, les participants à l'expérience préféraient investir dans un fonds dirigé par un homme. Et ce biais est particulièrement fort chez les investisseurs masculins.

Les conséquences sont bien réelles : pour les femmes gestionnaires de fonds, moins d'argent signifie moins de visibilité, moins de promotions, une progression de carrière plus lente. Dans un secteur où la taille compte, ces biais peuvent faire ou défaire une carrière.

Les écarts entre les sexes dans la finance ne concernent pas seulement les femmes : ils ont un impact sur l'ensemble de l'économie. Lorsque les femmes épargnent moins, investissent moins et gagnent moins, les conséquences se répercutent sur plusieurs générations. Alors que les femmes sont déjà davantage exposées au risque de pauvreté à la retraite et disposent de moins de ressources pour se constituer un patrimoine, combler cet écart est une urgence.

Que peut-on faire ? Pour commencer, l'éducation financière doit commencer tôt – et respecter l'égalité. Les parents doivent parler d'argent à leurs filles autant qu'à leurs fils. Les écoles peuvent intégrer la culture financière dans les programmes. Les entreprises du secteur financier doivent être attentives à la manière dont elles représentent les genres dans la publicité. Elles doivent aussi lutter activement contre les biais dans le recrutement et les promotions.

Nous avons tous un rôle à jouer, en tant que consommateurs et investisseurs. Si nous voulons un monde financier plus équitable, nous devons remettre en question cette idée – encore discrètement prégnante – selon laquelle la finance va mieux quand elle est laissée aux hommes.

Parce que ce n'est pas le cas. ■

Alexandra Niessen-Ruenzi et Stefan Ruenzi sont professeurs de finance à l'université de Mannheim, en Allemagne

Souvent les femmes assument les risques du microcrédit sans en tirer les bénéfices

Cette politique innovante de développement doit être repensée afin de garantir aux femmes, cibles principales du dispositif, un vrai pouvoir sur les fonds empruntés, estiment le professeur Jérémie Bertrand et la chercheuse Caroline Perrin

Jobra, Bangladesh, 1976. Assises à même le sol, 42 femmes tressent des tabourets en bambou, revendus à vil prix à des intermédiaires. Touché par leur sort, un jeune économiste, Muhammad Yunus, leur prête 27 dollars de sa poche, sans intérêt ni garanties. Un geste en apparence modeste, mais finalement subversif.

Grâce à ce prêt, les femmes contournent les revendeurs, vendent directement au marché et remboursent intégralement leur emprunt. De cette expérience naît, en 1983, la Grameen Bank, première institution de microfinance, fondée sur une conviction forte : la confiance vaut mieux que les garanties. En petits groupes solidaires, les emprunteurs investissent, se soutiennent, remboursent ensemble. Le modèle s'étend rapidement : Inde, Afrique, Amérique latine, puis les pays développés.

Très vite, les femmes deviennent la cible prioritaire parce qu'elles remboursent mieux,

investissent dans l'éducation et la santé. En 2018, elles représentaient 80 % des bénéficiaires du microcrédit.

Mais un demi-siècle après Jobra, les failles du modèle apparaissent. Sous l'idéal d'émancation se cachent des réalités plus sombres : pressions sociales, spirale de l'endettement et perte de contrôle sur les fonds empruntés. Et si prêter aux femmes ne suffisait pas ?

NOMBREUX SUICIDES

En janvier 2011, dans le village de Palivelupa, au centre de l'Inde, Rama Peadda Boiana, mère de trois enfants de 29 ans, ingère un pesticide dans les champs et meurt quatre jours plus tard. Rongée par six microprêts, elle ne supportait plus les visites quotidiennes des agents de recouvrement, ni les reproches de ses voisines, membres de son groupe de crédit solidaire. En effet, dans le modèle de la microfinance, les prêts sont souvent accordés à un petit groupe d'individus qui se portent mutuellement garants : si l'un ne rembourse pas, les autres doivent payer à sa place.

Ce mécanisme, censé renforcer la discipline de remboursement, exerce en fait une pression sociale insupportable pour certains. Comme Rama, plus de 80 personnes se sont suicidées en quelques mois dans la région d'Andhra Pradesh, rattrapées par un système qui a fini par les dépasser.

Faute de formation adaptée et de suivi régulier, beaucoup d'emprunteuses investissent leurs microprêts dans des activités déjà saturées, comme des échoppes de couture ou de nourriture. Par conséquent, elles peinent à développer une activité rentable. Rapide-

ment, les revenus stagnent ou chutent, les échéances s'accumulent, et les prêts cessent de financer l'entrepreneuriat pour couvrir les dettes antérieures.

Enfin, il arrive que les femmes empruntent, mais ne décident pas. Au Bangladesh, près de deux microcrédits sur trois sont utilisés par d'autres membres du foyer, généralement des hommes, tandis que les femmes restent garantes du prêt. Privées de contrôle mais tenues pour responsables, elles assument les risques du microcrédit sans en tirer les bénéfices.

Face à ces problématiques, des solutions existent. Intégrer un volet d'éducation financière, former à la gestion, à l'évaluation des risques et à l'entrepreneuriat est indispensable. Accompagner plutôt que presser, par le biais d'un suivi individualisé, des appuis non financiers comme le mentorat ou la formation, renforce l'efficacité des dispositifs.

Enfin, garantir un véritable pouvoir aux femmes sur les fonds à travers des outils comme l'épargne mobile, les comptes personnels ou les micro-assurances est essentiel. Car prêter peut émanciper, mais, sans accompagnement, cela peut aussi asservir. ■

Jérémie Bertrand est professeur associé à l'Iese School of Management; Caroline Perrin est chercheuse postdoctorante à l'université de Portsmouth (Royaume-Uni)



LA CHRONIQUE DE JÉZABEL COUPPEY-SOUBEYRAN

«Mieux mobiliser l'épargne», une illusion

Depuis qu'Enrico Letta [ancien premier ministre italien] puis Mario Draghi [ancien président de la Banque centrale européenne] ont écrit dans leurs rapports qu'environ 300 milliards d'euros d'épargne européenne fuyaient chaque année, principalement vers l'économie américaine, tout le monde répète qu'en la mobilisant mieux on financera sans mal les investissements dont l'Europe a besoin pour bâtir son autonomie stratégique (énergies renouvelables, automobile, matières premières critiques, etc.). Mais que signifie «mieux mobiliser l'épargne» ? A vrai dire, pas grand-chose ! Ce n'est pas l'épargne qu'il faut mieux mobiliser, mais les banques, les assureurs et autres acteurs financiers qui la gèrent. A force de détourner la responsabilité du système financier, la fameuse «boussole de compétitivité» de la Commission européenne nous fait perdre le nord. L'épargne des ménages est la partie non consommée de leur revenu disponible. L'Institut national de la statistique et des études économiques (l'Insee) l'évalue pour la France à 301 milliards d'euros pour 2023, soit un «taux d'épargne» de 16,9 % (en proportion du revenu disponible brut).

Qu'en font les ménages ? Quatre usages : ils laissent de l'argent à la banque sur leurs comptes courants, livrets d'épargne, etc. ; ils souscrivent des contrats d'assurance-vie et parfois des plans d'épargne en actions (PEA) ; ils achètent des titres (actions, obligations) parfois via des gérants d'actifs ou de fortune ; et quand l'argent accumulé constitue un apport suffisant, ils achètent un bien immobilier (57 % d'entre eux sont propriétaires de leur résidence principale), le plus souvent en complétant leur apport par un crédit bancaire. Ainsi se constitue, au fil de l'épargne accumulée, le patrimoine des ménages. En France, déduction faite des dettes, il s'élève à 14 616 milliards d'euros, dont 10 141 milliards d'actifs non financiers (logements, terrains, objets de valeur). L'épargne des ménages finance-t-elle l'investissement des entreprises ? Non, en tout cas pas directement. Les économistes le savent bien, et pourtant, les promoteurs de l'«Union pour l'épargne et l'investissement» (la stratégie européenne visant à canaliser l'épargne vers des investissements productifs) sont convaincus du contraire, englués dans la vieille théorie des fonds prétables.

Le pouvoir de création monétaire

John Maynard Keynes (1883-1946) lui avait tordu le cou dans *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936) en montrant que l'investissement précède l'épargne, et que les taux d'intérêt ne rémunèrent pas celle-ci (un dépôt bancaire non rémunéré, c'est une épargne parmi d'autres), mais le renoncement à la liquidité (la disponibilité de l'argent pour effectuer un paiement). Les taux influencent la forme de l'épargne (monnaie ou titres), pas son volume. Pour preuve, l'épargne a culminé lorsque les taux étaient au plus bas.

Certes, toutes les formes d'épargne ne se valent pas. Mais aucune ne finance directement l'investissement des entreprises, hormis peut-être la détention directe de titres nouvellement émis, et encore. Keynes en son temps voyait une forme d'épargne productive, contrairement à la théaurisation d'encasées oisives. La sphère financière d'aujourd'hui est cependant sans commune mesure, avec des marchés devenus énormes. Surtout ceux où se revendent et se rachètent des titres déjà émis : c'est là où s'effectue la majeure partie des transactions, qui n'apportent aucun financement neuf aux entreprises.

Quant à l'épargne confiée par les ménages aux banques et aux assurances, elle ne finance rien que l'on puisse identifier directement. Comme l'explique Julien Lefournier («Changer de banque pour sortir des énergies fossiles ?», 20 mai, *Bon pote*), cette épargne est un actif pour les ménages (une créance) et un passif pour les intermédiaires financiers auxquels elle est confiée (une dette). Or, les financements aux entreprises sont une partie de l'actif de ces intermédiaires, en crédits ou en titres (quand ils sont achetés lors de leur émission), et il n'y a pas d'affectation possible des passifs aux actifs. Pour le comprendre, tentons une parabole au goût du jour : un couple qui souhaite s'acheter une petite voiture électrique et un séjour aux Maldives, avec seulement 12 000 euros d'économies, peut s'offrir les deux immédiatement en achetant la voiture à crédit. Peut-on dire que le séjour a coûté 12 000 euros et la voiture le coût du crédit ? Non, car, sans le crédit, le couple aurait acheté la voiture comptant et renoncé au séjour (ou l'inverse), ce qui signifie que le crédit a tout autant permis d'acheter la voiture (verte) que le séjour (pas vert).

Au bilan d'un intermédiaire financier aussi, c'est tout le passif qui finance tout l'actif : il n'y a pas de fléchage entre les éléments de l'un et de l'autre. On pourra concevoir tous les produits d'épargne affectés possibles, en y collant les intitulés les plus rassurants qui soient, cela n'y changera rien. A cela s'ajoute le fait que les banques ne sont pas de simples intermédiaires financiers, mais qu'elles ont le pouvoir de création monétaire : ce ne sont pas les dépôts qui font les crédits, mais l'inverse. C'est donc la création monétaire sous toutes ses formes (crédit, achat de titres, subventions) qu'il faudrait affecter au financement de l'économie là où sont les besoins. C'est en tout cas sur l'actif des intermédiaires financiers (les crédits, les portefeuilles de titres) que devraient s'interroger nos gouvernements : le modèle d'activité des banques est-il suffisamment tourné vers le financement des investissements stratégiques ? S'ils voulaient bien ouvrir un œil de ce côté-là des bilans financiers, ils verrait mieux combien la finance a besoin de transformation. ■

L'ÉPARGNE CONFIE

AUX BANQUES ET AUX ASSURANCES NE FINANCE RIEN QUE L'ON PUISSE IDENTIFIER DIRECTEMENT

Naguère «champions du monde des crimes de masse», les Allemands pouvaient, jusqu'au 7 octobre 2023, se targuer d'être les «champions du monde de la commémoration», selon l'historien de la Shoah Götz Aly. Sont-ils désormais, face à Gaza, champions de l'aveuglement volontaire? Alors que le but proclamé de la culture mémorielle allemande reste, après Theodor W. Adorno (1903-1969) et son essai *Eduquer après Auschwitz* (1966), de façonner des citoyens éclairés, gardiens de la démocratie, garants du «plus jamais ça», il aura fallu de nombreux mois pour qu'enfin le chancelier Friedrich Merz semble, selon le journal *Der Tagesspiegel* du 27 mai, «découvrir la réalité» et tienne des propos «étonnamment clairs sur Gaza», quoique limités à des paroles sans actes.

Ce décalage avec le modèle mémoriel affiché n'est pas réservé à l'Allemagne. En France, où le «devoir de mémoire» constitue un véritable mantra politique et scolaire depuis les années 1980-2000, le président Emmanuel Macron, pourtant formé par Paul Ricœur (1913-2005) et sa quête d'une «juste mémoire», s'enhardit enfin à critiquer les actes «honteux» du gouvernement d'extrême droite de Benyamin Nétanyahou. L'euphémisme demeure cependant de règle pour désigner comme «drame» des crimes dont le caractère génocidaire apparaît chaque jour plus manifeste, en renvoyant aux historiens le soin de qualifier, «en temps voulu», ces crimes abondamment documentés, malgré le blocus israélien. Plusieurs historiens israéliens spécialistes de la Shoah, tels Omer Bartov, Amos Goldberg et Daniel Blatman, ont déjà qualifié de génocide la situation des Palestiniens de Gaza.

Face à l'insuffisance criante des réactions européennes – à de notoires exceptions en Espagne, Irlande, Norvège et Slovénie –, nous, historiennes et historiens, nous interrogeons sur ce que peuvent ou non les politiques de mémoire, et sur ce qu'elles ont produit aussi, à savoir un certain conformisme, une propension à l'aveuglement et à l'autocensure, des instrumentalisations politiques à l'intérieur comme à l'international. Depuis les années 1980-1990, les sociétés européennes ont peu ou prou admis leur responsabilité dans l'extermination des juifs d'Europe. Des politiques mémoriales se sont mises en place, notamment en matière

Le silence sur Gaza met à nu un point aveugle de nos cultures mémorielles

Les politiques de mémoire, censées immuniser nos sociétés contre le risque de crimes de masse, sont en crise, estime un collectif d'historiens. Ils soulignent aussi que la qualification ou non de génocide «n'appartient pas exclusivement aux historiens»

d'éducation et de transmission. Reconnaissances officielles et place croissante de la Shoah dans les programmes scolaires ont modifié en profondeur les récits nationaux. En témoignent le discours du président Jacques Chirac au Vel d'Hiv de juillet 1995, celui du président polonais Aleksander Kwasniewski à Jedwabne [Pologne] en 2001, l'inauguration du Méorial de l'Holocauste à Berlin en 2005.

«La raison d'Etat allemande»

Les pays européens ont été les premiers à s'engager, en 1998, dans l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, dans le but d'internationaliser la mémoire de la Shoah au nom de la prévention des crimes de masse. Au tournant des années 1990-2000, ce processus de mondialisation et d'universalisation a conduit l'Union européenne (UE) à faire du 27 janvier, date de l'ouverture du camp d'Auschwitz, la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité. La mémoire de la Shoah s'impose alors comme une composante essentielle du nouveau récit de l'UE et un critère d'entrée pour les candidats à l'adhésion.

Depuis 1948, la mémoire de la Shoah a aussi conduit plusieurs Etats à entretenir une relation spécifique avec Israël, pour des raisons historiques fort compréhensibles. Ici encore, le cas allemand est emblématique, marqué par la volonté de rachat devant l'opinion internationale qui guide Konrad Adenauer (1876-1967)

et sa politique de réparation jusqu'à l'affirmation solennelle, par la chancelière Angela Merkel, en 2008, devant la Knesset, que la «sécurité d'Israël fait partie de la raison d'Etat allemande». Le lien post-Shoah germano-israélien, d'autant plus puissant qu'il est pour ainsi dire naturalisé, n'en repose pas moins sur un biais dénoncé par l'écrivain israélien Tomer Dotan-Dreyfus : «L'Allemagne n'a pas de responsabilité particulière à l'égard de l'Etat d'Israël. L'Allemagne a déporté les juifs, pas les Israéliens.» Alors que les livraisons d'armes à Israël se poursuivent, et que l'UE n'a pas rompu ses accords commerciaux avec le gouvernement

Nétanyahou, le silence sur Gaza met à nu de façon dramatique un point aveugle de nos cultures mémorielles, censées nous immuniser ou au moins nous sensibiliser contre le risque de crimes de masse et de génocides, où qu'ils se produisent et quels qu'en soient les auteurs.

Personnellement et, pour certains, professionnellement engagés dans la lutte contre l'antisémitisme, nous savons que l'antisémitisme peut cacher de l'antisémitisme, et la haine envers les juifs conduire à la négation du droit d'Israël à exister. Nous voyons avec consternation l'amalgame s'opérer entre ce gouvernement israélien pris dans sa spirale criminelle et le simple fait d'être juif où que ce soit dans le monde. Nous constatons avec effroi la hausse considérable d'actes antisémites abjects depuis le 7 octobre 2023. Mais nous tenons à défendre la liberté de penser le déchaînement meurtrier conduit par le gouvernement israélien contre les Palestiniens de Gaza, sans nous laisser dicter les termes du débat, ni prescrire où porter notre regard et sur quoi fermer les yeux.

La qualification de génocide n'appartient pas exclusivement aux historiens. Se défausser sur eux n'ôte rien à l'urgence d'une action politique ici et maintenant. Si le juriste polonais Raphael Lemkin (1900-1959) invente le terme «génocide» en 1943 au cours de l'entreprise d'extermination des juifs par les nazis, les crimes de cet ordre ont également, avec les mots de l'époque, fait

LES DIRIGEANTS EUROPÉENS ONT UNE RESPONSABILITÉ HISTORIQUE IMMÉDIATE. LE POIDS DU PASSÉ N'EXCUSE PAS LES CHOIX ET NON-CHOIX DU PRÉSENT

l'objet d'alertes par différents acteurs au moment même où ils se déroulaient : les gouvernements de la Triple-Entente (France, Russie, Royaume-Uni) dénoncent auprès du dirigeant ottoman Talaat Pacha (1874-1921) le génocide des Arméniens le 24 mai 1915 en évoquant alors un «crime contre l'humanité et la civilisation». Au Rwanda, les alertes sur l'accomplissement du génocide contre les Tutsis ont été lancées dès avril 1994. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés par le Hamas sur les civils israéliens le 7 octobre 2023 ne sauraient détourner notre regard ni sur l'instrumentalisation immédiate de la mémoire de la Shoah par Nétanyahou, ni sur le seul franchi depuis dans le massacre des Palestiniens, proprement vertigineux. Le piège de la mémoire s'est refermé dans les décombres et sur les corps déchiquetés de Gaza.

Les cultures mémoriales telles que nous les avons connues sont en crise : les sociétés européennes, éduquées à la prévention des crimes de masse, en particulier par la mémoire de la Shoah, semblent pour une large part soit anesthésiées, soit tétanisées. Les dirigeants européens ont pourtant une responsabilité historique immédiate. Le poids du passé n'excuse pas les choix et non-choix du présent. Il reviendra aux historiens, en temps voulu, non seulement de qualifier les faits, mais aussi d'analyser l'action de ces dirigeants à l'égard des crimes commis contre des Palestiniens sous nos yeux. ■

Raphaëlle Branche, professeure à l'université Paris-Nanterre; **Arlette Farge**, directrice de recherche émérite, CNRS; **Etienne François**, professeur émérite à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne; **Christian Ingrao**, directeur de recherche au CNRS; **Kornelia Konczal**, professeure à l'université de Bielefeld (Allemagne); **Sébastien Ledoux**, maître de conférences à l'université de Picardie-Jules-Verne; **Vincent Lemire**, professeur à l'université Gustave-Eiffel; **Stéphane Michonneau**, professeur à l'université Paris Est-Créteil; **Thomas Serrier**, professeur à l'université de Lille; **Jakob Vogel**, professeur à Science Po Paris

Depuis plusieurs mois, l'administration Trump a intensifié la pression sur l'industrie pharmaceutique en annonçant des mesures inédites, comme l'instauration de droits de douane sur certains produits pharmaceutiques ou encore un nouveau cadre de négociation des prix des médicaments aux Etats-Unis. Les raisons de cette politique sont bien connues et remontent à plusieurs décennies. Les dépenses de santé aux Etats-Unis sont particulièrement élevées : elles représentent 17,6 % du produit intérieur brut, contre 10,4 % en moyenne en Europe. Elles pèsent aussi lourdement sur le budget des ménages américains.

La maîtrise du coût de la santé est un enjeu central et récurrent des campagnes électorales, partagé par les deux grands partis politiques. En 2016, Hillary Clinton avait dénoncé les prix excessifs de certains traitements contre le VIH. En 2020, Joe Biden avait introduit pour la première fois une négociation fédérale du prix de certains médicaments coûteux, entre Medicare (l'assurance santé des retraités) et les laboratoires pharmaceutiques.

Donald Trump avait déjà tenté, dès 2018, de mettre en place la «clause de la nation la plus favorisée». Cette mesure, récemment remise à l'agenda, permettrait d'aligner le prix des médicaments américains sur les prix les plus bas pratiqués dans

Maurice-Pierre Planel et Thomas Rapp Il faut anticiper une flambée des prix pharmaceutiques

Les positions de l'administration Trump risquent de bouleverser le système de négociation international entre laboratoires et Etats. Deux spécialistes de l'économie de la santé invitent l'Europe à s'en préoccuper au plus vite

d'autres pays développés, notamment en Europe.

Cependant, cette clause soulève une question essentielle : quel prix de référence retenir dans la comparaison internationale?

En effet, on distingue trois prix pour un même médicament : le prix net, réellement négocié entre le laboratoire et le payeur; le prix facial, officiellement publié par les autorités de santé; et le prix d'officine, payé en pharmacie par les patients.

Faire pression sur les marchés

Il existe des différences notables entre ces trois prix. Le prix net est égal au prix facial, moins d'éventuelles remises commerciales négociées entre l'industriel et le payeur. Le prix d'officine est le prix facial auquel s'ajoute la rémunération du circuit de distribution. Le prix net, fixé dans chaque pays, reste couvert par le secret des affaires, ce qui permet aux laboratoires d'adapter leur stratégie commerciale. Les labo-

ratoires adaptent le montant des remises consenties à chaque pays en tenant compte de facteurs comme l'importance de la maladie, le nombre de patients, ou encore leurs capacités à gagner des parts de marché.

Si les Etats-Unis imposaient l'accès à ces données confidentielles pour fixer leurs propres

prix, cela bouleverserait profondément le système de négociation international. L'administration Trump pourrait exiger d'obtenir de la part des industriels des remises équivalentes à celles des autres pays, voire faire pression sur les marchés où les remises sont importantes pour les produits américains.

Convergence mondiale des prix

Deux conséquences majeures pourraient alors survenir en Europe. D'une part, cela pourrait conduire à une harmonisation des prix vers le haut ou le bas selon les Etats. Les pays ayant payé plus cher pourraient demander une révision à la baisse des prix. En revanche, le manque à gagner pour les industriels sur ces marchés pourrait conduire à des négociations plus dures dans les pays où les remises commerciales sont importantes. A terme, notamment pour les nouveaux produits, on assisterait à une convergence mondiale des prix, dé-

connectée des capacités budgétaires spécifiques à chaque pays, mais dictées par les orientations de la politique américaine. En France, cela compliquerait le financement des dépenses de l'Assurance-maladie.

D'autre part, il faut anticiper une perturbation de l'accès aux futures innovations. Le marché américain étant souvent le premier à accueillir les nouveaux médicaments, le prix initial pratiqué aux Etats-Unis pourrait devenir une référence mondiale. Or, contrairement à l'Europe, les Etats-Unis ne conditionnent pas le remboursement à une évaluation médico-économique. Cette absence d'analyse d'efficience contribue à la flambée des prix.

Il est donc urgent d'anticiper ces évolutions et de bâtir une stratégie européenne commune pour favoriser l'accès aux médicaments innovants. Face à un bouleversement du marché pharmaceutique d'une telle ampleur, le recours à des achats groupés,

À TERME, ON ASSISTERAIT À UNE CONVERGENCE MONDIALE DES PRIX, DICTÉE PAR LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

comme pour les vaccins pendant la crise due au Covid-19, ne sera probablement pas suffisant. Définir un nouveau cadre de négociation des prix à l'échelon communautaire deviendra alors indispensable. L'enjeu est crucial : l'innovation pharmaceutique est en pleine accélération, et de nombreuses thérapies de rupture sont attendues dans les prochaines années. Il y va de notre capacité collective à garantir un accès équitable à ces traitements. ■

Maurice-Pierre Planel est professeur associé à l'institut d'études politiques de Fontainebleau; **Thomas Rapp** est professeur d'économie à l'université Paris Cité, où il est titulaire de la chaire Aging UP! consacrée aux conséquences socio-économiques du vieillissement



HUMANITÉS | CHRONIQUE
PAR PHILIPPE BERNARD

Bataille politique autour du vélo

Slalom entre les piétons, accélérations aux feux rouges, duel avec les voitures, échappées à contresens, guidon d'une main et portable de l'autre... Les rues de nos villes sont le théâtre d'une bataille acharnée d'un genre nouveau. Elle n'oppose plus seulement les automobilistes entre eux ou les voitures aux piétons, mais met aux prises la nouvelle marée des cyclistes et autres usagers de la voie publique, quand ce ne sont pas les adeptes du vélo entre eux. Autrefois isolées et ultravulnérables dans la grande mêlée automobile, les bicyclettes tiennent désormais le haut du pavé, à Paris et dans de nombreuses villes.

Mais cette inversion du « rapport de force » est loin d'avoir apaisé l'ambiance dans les rues. Rançon du succès du vélo en ville, le chaos que sont devenus les pistes cyclables, et parfois les trottoirs, exaspère à la fois des piétons qui ne savent plus où marcher en sécurité, des conducteurs qui voient débouler les deux-roues d'un peu partout, et même certains cyclistes eux-mêmes victimes de ce grand n'impose quoi et conscients de la hargne qui les vise.

Qu'il est loin le temps où, en 1972, des manifestants défilaient en scandant « La bagnole, ça pue, ça pollue et ça rend con » et « Des vélos, pas d'auto ! ». A l'époque, le vélo en ville symbolisait la rébellion contre le mode de vie, la logique économique et les nuisances qu'impose le « tout-bagnole ». Un idéal d'autonomie aussi, de liberté, de durabilité, mais aussi de convivialité et d'altruisme. Tout l'inverse de l'automobilisme de masse (...) [qui] fonde et entretient en chacun la croyance illusoire que chaque individu peut prévaloir et s'avantager aux dépens de tous », écrivait, en 1973, le philosophe André Gorz dans le mensuel écologiste *Le Sauvage*.

Près d'un demi-siècle a été nécessaire pour que la bicyclette, moyen de transport longtemps populaire mais chassé des villes, y refasse une entrée triomphale. Mais l'engin sans pollution, signe de totale coolitude, s'est mué en symbole d'agressivité, de chacun pour soi et de chaos urbain. En quelques années, le « cycliste sympa » s'est transformé en adepte du « chacun pour soi ». Le slogan des années 1970 qui associait la stupidité au fait de tenir un volant a trouvé ses limites. De même que les analyses sociologiques expliquant l'individualisme et l'irascibilité des automobilistes par leur enfermement dans un cocon. « Il y a autant de cons à vélo qu'en voiture », constate, amer, Thibaut Chardey, coprésident de l'association lyonnaise La Ville à Vélo, dans *La Tribune de Lyon*.

Les tensions croissantes provoquées par l'usage irresponsable du vélo, reconnues par les militants favorables au vélo eux-mêmes, ne traduisent pourtant qu'une partie des conflits d'usage de la voie publique. Rien d'étonnant à ce que l'essor généralisé des violences, de l'individualisme et de l'incommunicabilité dans la

L'ESSOR DES CONFLITS ENTRE CYCLISTES, AUTOMOBILISTES ET PIÉTONS REFLETTENT L'EXACERBATION DES CLIVAGES SOCIAUX ET GÉOGRAPHIQUES

LA BICYCLETTE, SIGNE DE TOTALE COOLITUDE, S'EST MUÉ EN SYMBOLE D'AGRESSIVITÉ ET DE CHACUN POUR SOI

société se manifeste aussi dans ce domaine. « Il existe en réalité des tensions entre tous les usagers de la route », confirme Emmanuel Barbe. L'inspecteur général de l'administration a été chargé par le ministre des transports de proposer des mesures pour apaiser les tensions sur la voie publique, après la vive émotion provoquée parla mort, le 15 octobre 2024, de Paul Varry. Ce jeune cycliste a été écrasé à Paris par un conducteur ayant utilisé sa voiture à la façon d'une arme. La route mais aussi les pistes cyclables « engendrent chez l'humain, et essentiellement chez les hommes, des formes de colère propre », estime M. Barbe en référence à la « road rage », la colère au volant identifiée depuis longtemps par les Anglo-Saxons.

Dans le rapport très documenté qu'il a publié en avril, l'ancien délégué interministériel à la sécurité routière affirme qu'« il est temps d'identifier le partage de la route et sa pacification comme un sujet en tant que tel faisant l'objet de mesures, voire d'une politique spécifique ». Il rappelle qu'à temps de déplacement égal, le risque pour un cycliste d'être tué dans un accident de la route est trois fois plus important que pour un piéton, quatre fois plus qu'un automobiliste et sept fois moins qu'un usager de deux-roues à moteur. En parallèle, note-t-il, « 100 % de la population est à un moment piéton », ce qui rend la sécurité de ces derniers « prioritaire ».

Lever la méconnaissance

Mais la pacification de nos rues se heurte à la perception des mobilités comme une « lutte des classes larvée », observe-t-il. Cette « essentialisation identifiant chaque usager à son moyen de locomotion » touche en particulier les cyclistes, vus comme des bobos privilégiés des centres-villes. Et donc certains se comportent effectivement comme si l'usage d'un mode de transport écologiquement vertueux leur donnait tous les droits. La hausse des conflits entre usagers de la voie publique reflète à la fois l'exacerbation des clivages sociaux et géographiques, et les tensions autour des mesures destinées à lutter contre le changement climatique. Elle est, à ce titre, un phénomène politique important.

Un apaisement suppose de lever la méconnaissance qu'a chacun des usagers de la rue, des habitudes, des contraintes des autres et des règles différentes qui leur sont appliquées, note Emmanuel Barbe, qui formule 40 recommandations. Il s'agirait, par exemple, de former les nouveaux conducteurs à la cohabitation avec les cyclistes, notamment par l'enseignement de l'ouverture de portière « à la hollandaise », avec la main opposée à la porte, permettant de voir un cycliste venant de l'arrière, d'immatriculer les vélos utilisés à des fins professionnelles pour faciliter la verbalisation et de généraliser l'enseignement à l'école de l'usage de la bicyclette.

Le vélo devait être le symbole d'une autre façon de vivre ensemble. Il va falloir que chacun apprenne à vivre avec lui, mais aussi que les cyclistes assimilent et pratiquent l'art de vivre avec les autres. ■

UN INDISPENSABLE SOMMET SUR L'OcéAN

ÉDITORIAL



qui absorbe de 25 % à 30 % du CO₂ émis par les activités humaines. Les maux sont connus : acidification sous l'effet du réchauffement climatique, pollutions multiples, surpêche, pour n'en citer que quelques-uns. Contrairement à une COP sur le climat, l'UNOC ne va pas, en effet, se conclure par un accord permettant de mesurer le degré d'engagement des pays participants dans la préservation des océans. Cette conférence doit permettre avant tout d'entretenir la mobilisation en faveur d'une cause qui concerne l'humanité tout entière.

La France va tenter à cette occasion de faire avancer la ratification en souffrance du traité sur la haute mer, adopté en 2023, et qui se donne pour mission la protection de la biodiversité dans les eaux internationales. Le volontarisme des participants sur la question de la protection des aires marines protégées au sein des zones économiques exclusives, sur lesquelles les Etats côtiers exercent des droits souverains, sera également scruté.

Une absence va lourdement peser sur la conférence. Celle des Etats-Unis, qui incarnent, jusqu'à la caricature depuis le retour à la Maison Blanche de Donald Trump, une réaction anti-environnementale. Cette dernière est nourrie par une aigreur nationaliste étiquetée et par un obscurantisme

vendiqué qui ambitionne de réduire au silence la science et ses constats implacables.

C'est d'ailleurs du bureau Ovalé qu'est venue la dernière attaque en règle contre l'océan, le 24 avril, avec le paraphe d'un décret présidentiel ouvrant la voie à l'exploitation minière des grands fonds marins, au-delà des juridictions nationales. Il s'agit d'une offensive renouvelée contre la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et contre l'Autorité internationale des fonds marins. Cet organisme, que les Etats-Unis ne reconnaissent pas, tente laborieusement d'élaborer un code minier pour les océans placés sous la pression de logiques extractivistes.

Le court-termisme est le principal ressort des menaces dont l'océan fait l'objet. Le fléau de la pollution plastique, qui sera abordé lors de la conférence de Nice, y prend une place grandissante. Il en va de même pour le chalutage de fond, qui met en évidence le dilemme entre la nécessité de la lutte pour la préservation de la biodiversité et son coût économique et social. Ce dilemme est l'une des raisons de l'accumulation de revers essuyés par les défenseurs de l'environnement en France, au sein de l'Union européenne, comme partout dans le monde. Tenter inlassablement de le surmonter est plus que jamais impératif. ■

Le Monde

×

brigitte tanaka.

présentent

Le sac organza

Brigitte Tanaka est un duo franco-japonais de jeunes designers composé de Brigitte Giraudi et Chieko Tanaka.

Leur travail de création est centré sur le détournement d'objets quotidiens transposés en accessoires de mode.

Sacs brodés - 100% organza
Disponible en deux coloris
Format 38x28 cm
38 €

GUCCI



Emily Ratajkowski, Cannes 2025

Par Daniel Arnold



l'époque

Le Monde

4

MA VIE D'ADOLESCENCE
Mon beau-père, ce héros

Noah, 16 ans, évoque l'homme auquel il doit tout. Sans oublier les enfants placés dans sa famille, qu'il considère comme des frères

5

FOOTBALL
Les paris du PSG

Se couper les cheveux, traverser la capitale en petite tenue... Les défis se sont multipliés à l'occasion de la finale entre Paris et l'Inter Milan

8

UN APÉRO AVEC...
Catherine Tolvier

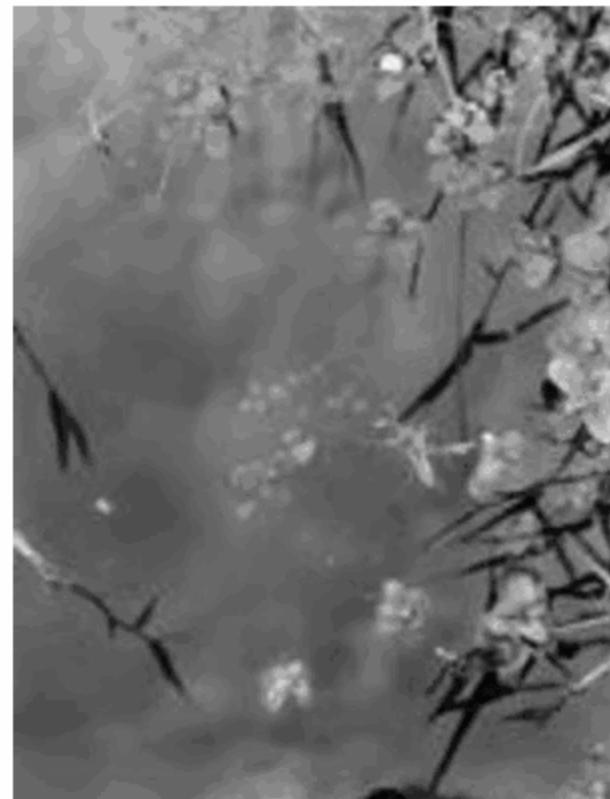
L'ex-joueuse de tennis, dont le dernier livre évoque le tournage d'un film avec Jean-Luc Godard, se confie sur sa vie chaotique

La vie de ma mare

2

Autrefois perçues comme des cloaques propagateurs de moustiques, les mares sont peu à peu réhabilitées par des associations et des passionnés. Ces bassins offrent gîte, couvert et lieu où batifoler à moult bestioles, des amphibiens aux libellules

ENQUÊTE



Bruno Fourniret (ci-contre), en plein nettoyage de sa mare, où il arrache des rhizomes de roseaux, à Etouvelles (Aisne), le 22 mai. A gauche : des lys jaunes et des plantes aquatiques. ARTHUR MERCIER POUR « LE MONDE »

ENQUÊTE

Bienvenue au paradis des têtards

Des particuliers et des associations tentent d'agir pour réhabiliter les mares. De fabuleux écosystèmes qui permettent de faire revenir la vie partout où cela est possible.

Par Pascale Krémer

Sur la berge, un fauteuil pliant l'atteste. Chaque jour, Bruno Fourniret s'émerveille un long moment devant sa mare. «*Elle me rend heureux. Matin et soir, je m'arrête, je médite. Enfin, ça fait présentiellement... disons que j'apprécie, mon café à la main, tous les sens en éveil. Je suis au spectacle.*» Retraité de la formation pour adultes, le sexagénaire a le cheveu gris qui se raréfie, mais le verbe foisonnant pour présenter cette mare «en forme de patate» bordée de roseaux blonds, au bout du jardin attenant à sa maison d'Etouvelles (Aisne), près de Laon.

En même temps que leur demeure, il y a trente-trois ans, Bruno et sa femme Michèle ont acquis la retenue d'eau peu profonde nichée au creux d'un petit bois. «*Les berges étaient bien rondues, bien nettes, tout était pauvre et désert,*» se rappelle le propriétaire, foulant de ses chaussures de randonnée une végétation désormais exubérante. Enfant, il dévorait la revue naturaliste

La Hulotte. Aussi a-t-il «laissé prospérer le site pour que les richesses se révèlent».

Une fois l'an seulement, il y patauge en combinaison de plongée: il faut bien arracher quelques rhizomes de roseaux, la mare se combleraient, sinon.

Au rythme enlevé du pivot tambourinant sur un tronc, M. Fourniret dresse la liste de ses petits bonheurs: «*Les différentes nuances de vert à l'arrivée du printemps, le ciel qui se reflète dans l'eau, le ballet des libellules déprimées, des demoiselles, leur vol lourd ou léger, la patience de la couleuvre à collier chassant les grenouilles, la visite des hérons, poules d'eau et canards, un martin-pêcheur qui traverse, un ragondin qui laisse sa trace...*» Et toutes ces plantes!

«*C'est tellement riche, tellement différent jour après jour, s'emballe-t-il. Grâce à ma mare, j'ai appris à regarder.*»

Grâce à elle, encore, Bruno Fourniret a reçu le «*premier prix de [sa] vie*». En 2024, il a décroché le label Mares remarquables décerné par le Groupe Mares de la région Hauts-de-France – qui recense, protège et valorise ces petites étendues d'eau depuis 2001. Un panneau s'en fait l'écho devant sa maison, dont il ouvre volontiers la porte: «*Je veux donner envie de reproduire la même chose, sans faire la leçon, sans employer le mot "biodiversité", les gens s'enfichent, mais en montrant ce qui est rare, la rainette verte, l'orchidée sauvage, le guêpier d'Europe, et les insectes qui pullulent l'été, mais pas les moustiques.*» Il le sait, les zones humides disparaissent. Et il n'observe plus le même ballet d'insectes au-dessus de ses fleurs: «*Alors, avoir une mare, c'est un acte citoyen, pour les générations futures.*»

Et une fierté, à l'entendre. Ironie de l'histoire: perçues comme des cloaquages propagateurs de moustiques, ringardisées par l'arrivée de l'eau courante, empêcheuses de cultiver en rond, ou de bâtir carrément, les mares, creusées par l'homme le plus souvent, ont été massivement comblées tout au long du XX^e siècle, quand elles ne se sont pas asséchées ou rebouchées d'elles-mêmes, faute de précipitations et d'entretien. Près de 40 % d'entre elles ont disparu depuis 1950, rappelle la Société nationale de protection de la nature (SNPN) et, parmi le million restant, l'immense majorité est abandonnée, donc menacée.

Mais voilà que le XXI^e siècle réhabilite ces petites étendues d'eau dormante, peu profondes, alimentées par l'eau de pluie ou la nappe phréatique, susceptibles de remplir certaines

fonctions des zones humides – lutte contre les inondations, captation de CO₂, réservoir de biodiversité... Des zones humides de poche au rôle immense pour sauver les amphibiens, ponctuant le territoire de points de chute aquatiques nécessaires à leurs déplacements. «*Les amphibiens, et particulièrement les urodèles [salamandres et tritons], font partie du groupe d'animaux le plus menacé au monde,*» précise l'herpétologue Françoise Serre-Collet. «*Créer une mare, c'est leur offrir un lieu de vie et de reproduction.*»

Comme les amphibiens ne peuvent pas parcourir plus de quelques centaines de mètres, de mare en mare, l'évidence s'est imposée: au-delà des terres municipales, des aires naturelles protégées, il faudrait convaincre les particuliers de creuser l'un de ces

TOUT SUR MA MARE

Comment créer son propre plan d'eau

Vous disposez d'un jardin, pas forcément bien grand ? L'effondrement de la biodiversité vous inquiète ? Vous pouvez agir. Créez une mare ! Voici quelques conseils avant de vous lancer, dispensés par la Société nationale de protection de la nature, la Ligue pour la protection des oiseaux et le Groupe mares des Hauts-de-France.

Déclarer sa mare en mairie La compatibilité du projet, quelle qu'en soit la taille, avec les documents d'urbanisme sera vérifiée, comme la conformité au règlement sanitaire départemental, qui impose des distances minimales par rapport aux habitations, aux points d'eau (source, forages), aux cours d'eau. Si la mare dépasse 1000 mètres carrés, il faut également une autorisation de la direction départementale des territoires, chargée de la police de l'eau.

Creuser une mare de 3, 10 ou 20 mètres carrés, c'est déjà bien Le bassin se réchauffera rapidement et permettra d'accueillir de nombreux batraciens, insectes aquatiques et oiseaux de passage. Evidemment, plus la mare sera étendue, plus elle attirera d'animaux et moins elle sera sensible aux déséquilibres (températures excessives, envasement...). L'idéal, côté profondeur ? Atteindre en son centre les 80 centimètres à 2 mètres afin que toutes les couches d'eau reçoivent les rayons du soleil, que les plantes puissent s'enraciner au fond et que la faune soit à l'abri du gel en hiver, de l'assèchement en été. Des paliers de profondeur successifs favorisent la biodiversité.

Cibler une période de creusement entre fin août et fin novembre La faune sera moins dérangée et les pluies de l'automne rempliront la mare. Les bataillons de prédateurs de moustiques seront prêts à se déployer aux beaux jours.

Donner une forme sinuose au bassin Des berges en pente très douce permettront allées et venues des animaux entre milieux terrestres et aquatiques. Les petites grenouilles nées dans la mare ne s'y trouveront pas piégées. Ces berges ne doivent pas être tondues en juin lorsque les jeunes batraciens s'éloignent de l'eau, après leur métamorphose.

Veiller à l'étanchéité de la retenue d'eau Il faudra tasser le fond s'il est argileux. Dans le cas contraire, une étanchéité naturelle peut être réalisée en amenant une couche épaisse d'argile ou de marne – opération délicate. Sinon, une bâche synthétique épaisse et résistante (de 2 millimètres) fera l'affaire, posée sur une bonne couche de sable ou un tissu géotextile, puis recouverte d'une partie de la terre déblayée, pour favoriser la colonisation par les végétaux.

Patienter jusqu'à végétalisation spontanée Les plantes (potamots, callitriches, myriophylle en épi, cératophyllum...) arrivent généralement d'elles-mêmes transportées par le vent ou les animaux. Recueillir un peu de vase dans une mare voisine peut servir de coup de pouce, elle contient des graines d'espèces caractéristiques du secteur. Si la végétalisation tarde trop, en zone urbaine notamment, l'on peut prélever des végétaux locaux dans un plan d'eau voisin, en évitant sites protégés et espèces rares. Toutefois, ne pas acheter d'espèces aquatiques exotiques et invasives (comme la jussie) en jardinerie !

Et patienter encore jusqu'à l'arrivée des animaux Quand le plan d'eau est suffisamment évolué pour répondre à leurs besoins vitaux, les animaux arrivent. Par les airs, pour les premiers insectes (gerris, notonectes, gyrins, libellules...). Les amphibiens (tritons, grenouilles, salamandres...) viennent des environs, un peu plus tard, si le jardin n'est pas hermétiquement clos. Exceptionnellement, crapauds et grenouilles peuvent tout de même apparaître dans ces mares isolées grâce aux hirondelles qui viennent s'y abreuver après s'être posées sur d'autres mares car elles conservent des œufs de batraciens sous leurs pattes ou plumes.

De façon générale, il est déconseillé d'introduire des animaux. Les amphibiens ne peuvent être déplacés, ils sont protégés – qu'ils soient œufs, têtards ou adultes. Oubliez aussi les carpes koi et poissons rouges ! Les poissons se nourrissent de larves d'insectes et d'amphibiens, ou de la végétation aquatique, ils altèrent la qualité de l'eau par leur affouillement de vase et leurs déjections.

Entretenir doucement et régulièrement la mare s'impose Cet entretien s'effectue après la fin août et avant février, au moment où la plupart des espèces ont achevé leur reproduction et où les larves sont sorties de l'eau. Chaque année, des petits travaux d'entretien sont à prévoir contre la prolifération des végétaux (lentilles d'eau, algues, roseaux, pousses de saules...), la présence excessive de feuilles mortes, de branches coupées, de vase ou d'espèces indésirables. Comme certaines espèces demeurent malgré tout présentes dans l'eau en automne et en hiver, les gros travaux (curage, reprofilage) effectués tous les cinq à vingt ans sont à programmer sur trois années d'affilée, par tiers de mare.

Sécuriser le plan d'eau S'il n'est obligatoire de le clôturer, le risque de noyade n'est pas totalement écarté pour les enfants en bas âge. Une végétation dense peut former une protection naturelle, mais il est aussi possible d'installer une barrière basse en bois. Par ailleurs, se baigner régulièrement dans la mare (ou y laisser patauger le chien) perturbe la tranquillité et le bon développement des espèces.

Rassurer les voisins sur les moustiques Contrairement aux idées reçues, une mare ne génère pas de populations de moustiques. Elle accueille tous les prédateurs naturels des larves et nymphes de moustiques (larves de libellules, amphibiens, notonectes, coléoptères, et même chauves-souris). En sept ou huit mois, l'équilibre est trouvé dans la réserve de biodiversité. D'autant que, préférant une eau tiède et peu profonde, les moustiques se reproduisent plutôt dans les petits points d'eau stagnante (couvelles, arrosoirs...). Quant au moustique-tigre, il affectionne les habitats artificiels, très peu les mares. Autant d'arguments à faire valoir dans le voisinage !

P.Kr.

«C'est un geste peu coûteux qui produit énormément d'effets. La vie revient sur le terrain et cela se voit»

Jean-Baptiste Decotte,
salarié de la Ligue pour la protection
des oiseaux

bassins chez eux, derrière le trampoline, pour que grenouilles et marmots bondissent de concert. «Le jeu en vaut vraiment la chandelle. A l'échelle du jardin, c'est le mieux que l'on puisse faire pour la biodiversité», insiste Marion Savaux, en visite ce jour de mai chez Bruno Fourniret. Directrice d'études à l'Association pour le développement de la recherche et de l'enseignement en environnement, la botaniste est chargée de déployer le projet «Mares» de la région Hauts-de-France et de ses deux agences de l'eau, en accompagnant leur création, restauration et entretien chez les particuliers.

Depuis six ans, 200 personnes sont venues à elle, par le seul bouche-à-oreille. «La sensibilisation à la biodiversité, à l'école, notamment, commence à porter ses fruits, analyse-t-elle. Je perçois un changement de mentalité concernant les mares, un milieu qui paraît stagnant, mais qui est en réalité plein de vie, même ici dans les Flandres, dans cette grande plaine agricole. Quiconque a un peu la fibre environnementale peut creuser lui-même une mare de quelques mètres carrés sans que cela soit coûteux, sans avoir un grand terrain. Cela permet le cycle de vie d'une trentaine d'espèces animales, sans compter la flore, et cela sert également d'abreuvoir à quantité d'oiseaux et de mammifères.»

Fabuleux écosystème qui offre gîte, couvert, bain, lieu où batifoler à moult bestioles dépendant à la fois des milieux aquatiques et terrestres. Pour lui, des coachs de vie (sauvage) d'un genre nouveau apparaissent : les conseillers «mares» de toutes ces communes, départements, régions (Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, Grand-Est...) et parcs naturels régionaux (PNR, comme celui des caps et marais d'Opale, dans le Pas-de-Calais), qui luttent pour remettre à flot les mares. Qui les inventent (par le biais de sites participatifs), les cartographient, qui conseillent gracieusement les habitants souhaitant creuser, restaurer, qui vont même jusqu'à effectuer à leur place la déclaration en mairie, jusqu'à subventionner leurs travaux ou leur dépecher une entreprise de terrassement prépayée. Rien n'est trop beau pour le couloir de migration des crapauds.

Un plan national d'action se trame, du côté du ministère de la transition écologique, après qu'en 2024 le Loto de la biodiversité – cousin du Loto du patrimoine – a financé une flopée de projets de préservation des mares. Depuis dix ans, ces dernières ont droit à une fête nationale (du 7 au 15 juin cette année, organisée par la SNPN) dont l'envergure gonflé autant qu'un batracien menacé. Autre indice du retour en grâce : sous l'onglet «Citoyen responsable» du site Web de la mairie de Landas, dans le Nord, se glisse un tutoriel de création de mare. A Villeneuve-d'Ascq, dans ce même département, une prime (de 60 à 130 euros) récompense tout nouveau détenteur de «bassin de biodiversité», après un stage express auprès des services municipaux.

Sur YouTube, le conseiller «mares» de la Métropole Rouen Normandie, Guillaume Glère, a publié une vidéo

spécialisée sur «L'imperméabilisation des mares sans membrane». Et n'en est pas revenu de ses 22 000 vues. Au domicile des candidats à la mare, qui tous partagent le «rêve du nénuphar avec une grenouille dessus, une carpe koï dessous», M. Glère suggère inlassablement de laisser la végétation apparaître spontanément, de ne pas trop entretenir, de ne surtout pas introduire de poissons. Même si «la beauté paysagère et la prévention des inondations l'emportent encore sur la protection de la biodiversité, dans les motivations», le conseiller voit croître l'intérêt des particuliers pour les microzones humides domestiques. Les bénévoles de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) aussi.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la LPO finance l'intervention de minipelleuses pour creuser de belles mares sur des terrains privés, là où elles se font désirer par la faune et la flore. «L'engouement est énorme depuis 2022, constate Jean-Baptiste Decotte, salarié de l'association. Le grand public a pris conscience de l'intérêt d'agir concrètement, à son échelle, pour pallier la disparition du vivant. La mare, c'est un geste peu coûteux qui produit énormément d'effets. La vie revient sur le terrain. Et cela se voit ! En quelques semaines, il y a déjà des libellules...» Depuis 2017, 450 mares sont ainsi réapparues dans la région. «Je viens d'aller démarcher un châtelain, patron d'entreprise, confie-t-il, dans un secteur où il faut reconstituer un réseau de mares. Il en a accepté deux sur son terrain.»

Qui, hormis les châtelains, pour se mirer dans la mare ? Qui télécharge massivement le guide «Créer sa mare et l'entretenir», de la SNPN, originellement pensé pour les services techniques municipaux ? Jean-Baptiste Decotte a repéré une prédominance de retraités «qui veulent que leur terrain serve à quelque chose» et de jeunes couples «souhaitant accueillir le vivant pour que leurs enfants grandissent avec». Tous «désireux de se reconnecter avec la nature, depuis le Covid-19», et engagés «dans une dynamique, celle de transformer leur jardin en écosystème, avec ici le pommier, là la ruche, là une partie laissée en prairie fleurie», complète Julie Robilliard, chargée d'études au PNR des caps et marais d'Opale – le parc prend en charge jusqu'à 1200 euros de travaux pour une mare et reçoit une vague grossissante d'appels, ces trois dernières années.

Au bout du fil, des profils éduqués, souvent (enseignants en tête). Susceptibles, en tout cas, de dépasser les préjugés qui, comme l'eau, stagnent. Et d'affronter, avec une placidité de salamandre tachetée, l'inexorable question des voisins – «Et vous n'allez pas attirer les moustiques ?» Sylvie Dumartin, 61 ans, informaticienne, a refléchi un an avant d'«oser» une mare de 4 mètres carrés dans son jardin de Cestas, en Gironde. «Avec mon mari, on l'a creusée nous-mêmes à la pelle en 2020, pendant le confinement. On s'était documentés, on ne pouvait pas faire ça à la légère ! On rencontrait des naturalistes, aucun n'avait de mare mais tous nous disaient : "Rien de mieux pour la biodiversité." Nous, on était plus hirondelles que mares au début. Mais on a compris qu'on ne

pouvait pas sauvegarder une espèce sans sauvegarder son milieu, sa nourriture...»

Bref, sur son terrain périurbain de 900 mètres carrés, couvert de pelouse et encadré de thuyas au départ, le couple d'adhérents à la LPO voulait offrir un refuge à la biodiversité. Pari gagné, témoigne Sylvie, avec l'enthousiasme des récents convertis. Au point d'aller en bande de cinq ou six membres de la LPO «creuser des mares chez les gens, régulièrement». Et d'inviter les voisins à constater par eux-mêmes : «Ils me parlent de moustiques, je réponds : "Viens ! Il n'y en a pas plus qu'ailleurs, et on n'a pas de moustiques-tigres, ils préfèrent les petites réserves d'eau artificielles." Avec la biodiversité arrive l'équilibre, les prédateurs : les larves de libellules, puis les libellules, les grenouilles, les dytiques...»

En un mot, qu'elle prononce elle-même, Sylvie est «accro» à sa mare. «Je vous envoie par SMS une photo d'accouplement de demoiselles !» A moins qu'on ne préfère une émergence de libellule de son exuvie ? Dans son jardin de Cestas, jure-t-elle, «il y a eu un avant et un après la mare, un basculement». «D'un coup, on a vu plus d'insectes, plus d'abeilles sauvages, beaucoup plus d'oiseaux... A cette époque, quand quelqu'un me cherchait à la maison, il savait que j'étais devant la mare... On se met à observer, on voit des merveilles. Tout a un rôle, tout est beau !»

Auprès de leur mare, ils vivaient heureux. Même en plein centre-ville. A Bordeaux, quartier de la Bastide, Guillaume Chaux et sa compagne ont bénéficié du creusement participatif évoqué par Sylvie Dumartin. Leur jardin tout en longueur ne dépasse pas les 200 mètres carrés. «Nous étions novices, en ville, et nous avions peur des moustiques qui envahissent pas mal Bordeaux, admet le trentenaire, ingénieur réseaux chez Deezer. En novembre 2024, pour limiter les moustiques avant l'apparition de leurs prédateurs, les bénévoles de la LPO sont venus nous aider à creuser. Une matinée et c'était fait, nous avions une mare de 1,5 mètre de diamètre avec différents paliers de profondeur.»

Le novice, comme toute libellule, a fait sa mue. C'est en naturaliste amateur qu'il se réjouit maintenant des larves de dytiques dévoreuses de larves de moustiques apparues depuis mars. «On a installé un piège photographique pour les grives musiciennes, les fauvettes qui viennent se baigner et s'abreuver le matin, poursuit-il. C'est notre chaîne télée ! J'y passe tous les matins. Le soir, je n'ai qu'une idée en quittant le bureau : rentrer voir les nouveaux insectes, les nouvelles plantes... On est surpris d'avoir fait revenir tant d'espèces en pleine ville. Aider à l'échelle de notre petit jardin, sans faire grand-chose, c'est extrêmement satisfaisant !» Devant sa riche mare riquiqui cernée de dalles en pierre brune, l'ingénieur barbu l'assure. En octobre, avec la LPO, il ira creuser chez les autres.

sont la biodiversité en permettant une flore diversifiée et des usages multiples – parade des tritons, pontes des amphibiens, abreuvoir des oiseaux...»

Choisir soigneusement l'emplacement L'endroit devra être dégagé et plutôt ensoleillé, puisque lumière et chaleur permettent le bon développement de la végétation aquatique qui oxygène l'eau et constitue le support de vie. Le point bas de la parcelle sera privilégié, au milieu d'un espace végétalisé mais suffisamment éloigné des arbres dont les feuilles tombées dégradent la qualité de l'eau.

La proximité d'autres milieux humides, de haies, de prés et de bois est un atout : ce sont des lieux d'alimentation pour les libellules, d'hivernage pour les amphibiens qui fréquentent la mare le temps de la reproduction, puis vivent dans un rayon de 1 kilomètre. Enfin, le mode d'alimentation en eau guide le choix d'implantation : précipitations directes (pluie) ou indirectes (ruisselement), eaux souterraines, débordement de rivière ou raccordement à la gouttière ?

Cibler une période de creusement entre fin août et fin novembre La faune sera moins dérangée et les pluies de l'automne rempliront la mare. Les bataillons de prédateurs de moustiques seront prêts à se déployer aux beaux jours.

Donner une forme sinuose au bassin Des berges en pente très douce permettront allées et venues des animaux entre milieux terrestres et aquatiques. Les petites grenouilles nées dans la mare ne s'y trouveront pas piégées. Ces berges ne doivent pas être tondues en juin lorsque les jeunes batraciens s'éloignent de l'eau, après leur métamorphose.

Veiller à l'étanchéité de la retenue d'eau Il faudra tasser le fond s'il est argileux. Dans le cas contraire, une étanchéité naturelle peut être réalisée en amenant une couche épaisse d'argile ou de marne – opération délicate. Sinon, une bâche synthétique épaisse et résistante (de 2 millimètres) fera l'affaire, posée sur une bonne couche de sable ou un tissu géotextile, puis recouverte d'une partie de la terre déblayée, pour favoriser la colonisation par les végétaux.

Patienter jusqu'à végétalisation spontanée Les plantes (potamots, callitriches, myriophylle en épi, cératophyllum...) arrivent généralement d'elles-mêmes transportées par le vent ou les animaux. Recueillir un peu de vase dans une mare voisine peut servir de coup de pouce, elle contient des graines d'espèces caractéristiques du secteur. Si la végétalisation tarde trop, en zone urbaine notamment, l'on peut prélever des végétaux locaux dans un plan d'eau voisin, en évitant sites protégés et espèces rares. Toutefois, ne pas acheter d'espèces aquatiques exotiques et invasives (comme la jussie) en jardinerie !

Et patienter encore jusqu'à l'arrivée des animaux Quand le plan d'eau est suffisamment évolué pour répondre à leurs besoins vitaux, les animaux arrivent. Par les airs, pour les premiers insectes (gerris, notonectes, gyrins, libellules...). Les amphibiens (tritons, grenouilles, salamandres...) viennent des environs, un peu plus tard, si le jardin n'est pas hermétiquement clos. Exceptionnellement, crapauds et grenouilles peuvent tout de même apparaître dans ces mares isolées grâce aux hirondelles qui viennent s'y abreuver après s'être posées sur d'autres mares car elles conservent des œufs de batraciens sous leurs pattes ou plumes.

De façon générale, il est déconseillé d'introduire des animaux. Les amphibiens ne peuvent être déplacés, ils sont protégés – qu'ils soient œufs, têtards ou adultes. Oubliez aussi les carpes koi et poissons rouges ! Les poissons se nourrissent de larves d'insectes et d'amphibiens, ou de la végétation aquatique, ils altèrent la qualité de l'eau par leur affouillement de vase et leurs déjections.

Entretenir doucement et régulièrement la mare s'impose Cet entretien s'effectue après la fin août et avant février, au moment où la plupart des espèces ont achevé leur reproduction et où les larves sont sorties de l'eau. Chaque année, des petits travaux d'entretien sont à prévoir contre la prolifération des végétaux (lentilles d'eau, algues, roseaux, pousses de saules...), la présence excessive de feuilles mortes, de branches coupées, de vase ou d'espèces indésirables. Comme certaines espèces demeurent malgré tout présentes dans l'eau en automne et en hiver, les gros travaux (curage, reprofilage) effectués tous les cinq à vingt ans sont à programmer sur trois années d'affilée, par tiers de mare.

Sécuriser le plan d'eau S'il n'est obligatoire de le clôturer, le risque de noyade n'est pas totalement écarté pour les enfants en bas âge. Une végétation dense peut former une protection naturelle, mais il est aussi possible d'installer une barrière basse en bois. Par ailleurs, se baigner régulièrement dans la mare (ou y laisser patauger le chien) perturbe la tranquillité et le bon développement des espèces.

Rassurer les voisins sur les moustiques Contrairement aux idées reçues, une mare ne génère pas de populations de moustiques. Elle accueille tous les prédateurs naturels des larves et nymphes de moustiques (larves de libellules, amphibiens, notonectes, coléoptères, et même chauves-souris). En sept ou huit mois, l'équilibre est trouvé dans la réserve de biodiversité. D'autant que, préférant une eau tiède et peu profonde, les moustiques se reproduisent plutôt dans les petits points d'eau stagnante (couvelles, arrosoirs...). Quant au moustique-tigre, il affectionne les habitats artificiels, très peu les mares. Autant d'arguments à faire valoir dans le voisinage !

P.Kr.



ALE GIORGINI

WORK IN PROGRESS

Le fan du PSG, ce collègue transcendé

Nicolas Santolaria

Le supporteur du Paris Saint-Germain savoure sa revanche après la victoire du club en Ligue des champions. Difficile de descendre de son nuage pour se remettre au travail

Au bureau, le fan du Paris Saint-Germain (PSG) a longtemps eu une fonction de défourloir: c'était le ou la collègue que l'on passait voir, un sourire en coin, après un week-end piteux où son équipe favorite avait subi une improbable remontada. Un pauvre hère à qui l'on balançait une petite vanne faussement compatissante (*«Oh toi, tu vas pas passer tes vacances avec Sergi Roberto!»*, référence au joueur du Barça qui a crucifié le PSG en 2017). Le moral dans les chaussettes, cet aficionado indiquait avec constance le pôle magnétique de la lose, situé alors du côté du Parc des Princes. Dans la solitude de son coin d'open space décoré d'un poster de Rai, ce jusqu'au-boutiste avait parfois réussi à développer une véritable philosophie managériale de la transcendance par l'échec et ne cessait de répéter *«ce qui ne me tue pas me rend plus fort»*. Tout le monde pouffait en douce.

Mais ça, c'était avant. Avant ce 31 mai 2025 où, après un 5-0 d'anthologie, le PSG a raflé la Ligue des champions au nez et à la barbe de l'Inter Milan. Ce collègue qui a digéré tant d'années d'avanie en serrant les dents déboule logiquement le lundi après l'exploit avec son maillot ailé sur les épaules, menton haut, arpantant les couloirs avec un langage corporel qui distille un message sans équivoque : *«Je vous l'avais bien dit!»*

On n'est pas là face à quelqu'un qui se réjouirait d'un simple accomplissement sportif, mais à un converti de la première heure qui vient d'assister à un remake biblique. Porté par sa foi, lui a cru sans preuve bien avant tout le monde. Dans son scénario, l'entraîneur Luis Enrique figure une sorte de Jésus-Christ amateur de tortilla sans oignon qui serait parvenu à faire d'une équipe sans âme une machine à gagner, comme on transforme l'eau en vin.

Sur le réseau social X, Fabien S. résume l'état d'esprit revanchard de ce tifo de bureau : *«Drapeau, maillot et écharpe dans le sac. Je vais prendre un plaisir de dingue à dire : "Bonjour, comment ça va ? Tu as passé un bon week-end?" Chaque Marseillais de la boîte prend un message sur Teams ce matin.»* Dans le fond, il n'est jamais facile de voir son rêve se réaliser. C'est même parfois la pire chose qui puisse survenir. La fameuse phrase du journaliste Thierry Roland après la victoire de l'équipe de France en Coupe du monde en 1998 (*«Je crois qu'après ça, on peut mourir tranquille»*) a conduit le fan de foot sur une fausse piste.

Non, la victoire n'est pas livrée avec accession au nirvana. Déjà, il n'est pas question de mourir, mais de se remettre à bosser, ce qui n'est pas chose aisée quand on a passé le week-end sur un petit nuage. Ensuite, il est parfois insupportable d'assister à la cafétéria aux effusions des convertis de la dernière heure qui ne connaissent même pas l'existence de Clément Chantôme, mais pavent avec leur écharpe du Virage Auteuil.

Pour éviter la dépression postvictoire, le supporteur du PSG a donc logiquement embrassé de nouveaux combats. Dans les couloirs, il milite activement pour qu'Osmane Dembelé obtienne le Ballon d'or. Et, à la machine à café, il tente de démanteler les théories du complot relayées sur Internet, professant que la victoire a été achetée par le Qatar à des fins de soft power. Bref, il ne chôme pas (même si ses dossiers pros sont en calé sèche).

Ce qui lui fait le plus mal? Ce n'est pas la haine, c'est l'indifférence : *«Moi, j'ai des collègues au boulot il y en a aucun qui est pour le PSG et du coup y a vraiment PERSONNE qui parle du match de ce week-end, c'est bizarre»*, se lamente Julo sur X, aussi esseulé que s'il venait d'atterrir sur la planète Mars.

MA VIE D'ADO

«Celui que j'appelle mon père est arrivé dans ma vie quand j'avais 5 ans»

«Le Monde» donne la parole à des jeunes gens qui évoquent leurs états d'âme, leurs envies, leurs difficultés. Noah, 16 ans, élève de 2^{de}, décrit une vie de famille originale, avec des enfants placés qu'il considère comme ses frères et un beau-père auquel il est profondément attaché

Jane Roussel



ZOÉ VADIM

Il y a quelques années, ma mère est devenue famille d'accueil. Avant, elle travaillait pour un laboratoire d'hygiène alimentaire, mais elle était beaucoup sur la route, elle avait besoin de se poser. Vu qu'elle aimait beaucoup s'occuper des enfants, elle s'est dit : *«Pourquoi ne pas trouver un métier en lien avec ça?»* Alors, elle a demandé l'agrément pour être famille d'accueil. Dans notre maison, en Bretagne, deux enfants sont là tout le temps. Le grand a 8 ans, le petit 4 ans. J'ai aussi un grand frère, mais il est déjà parti de la maison, il travaille, il est poissonnier. Mon père, lui, est géomètre.

Au départ, les deux enfants, on ne devait pas les avoir à plein temps, seulement un week-end sur deux. Mais le plus grand vivait dans un appartement où ça n'allait pas du tout. La situation s'est aggravée quand il avait 3 ans. Alors, depuis ce jour-là, on l'accueille tout le temps. Le deuxième vivait avec sa mère, mais elle le laissait souvent tout seul, parfois pendant une semaine. Il ne mangeait pas très bien, les conditions étaient un peu compliquées... Alors, lui aussi, maintenant, vit avec nous.

Je me suis vite habitué. Je trouve ça bien que ma mère fasse ça, parce qu'il manque des familles d'accueil. Donc ça ne m'a pas trop dérangé. On fait plein de choses ensemble, parfois je les garde quand ma mère va faire des courses. Avec celui de 8 ans, on va souvent jouer au foot avec notre voisin. C'est devenu un peu comme mes petits frères.

Avec le plus petit, on se retrouve plus sur la musique. Depuis mes 7 ans, je fais de la

guitare avec mon père. Quand on joue un rythme, on a remarqué qu'il arrivait à le reproduire, même s'il n'a pas forcément les bonnes notes. Bon, il est petit, alors il n'arrive pas encore trop à se concentrer. Mais il prend son ukulélé et il reproduit ce qu'on fait, c'est rigolo.

On a toujours eu une guitare à la maison. Ça m'attirait, parce que je me disais que c'était vachement cool. Donc mes parents m'ont inscrit à une école de musique. J'ai fait trois ans de guitare d'accompagnement puis quatre ans de guitare électrique. C'est mon frère qui m'a donné envie de faire de l'électrique. Quand je jouais aux échecs avec lui, il mettait sa musique. Il m'a fait découvrir à peu près tous les groupes que je connais aujourd'hui. On écoutait Guns N'Roses, Nirvana, Gojira, Korn...

Il y avait un groupe que j'aimais énormément, qu'il passait souvent : Metallica.

Il me montrait des vidéos d'eux et ça me donnait encore plus envie de faire de la guitare électrique. Je trouvais incroyable, ce qu'ils faisaient. J'aime bien le timbre de voix du chanteur. Quand il fait de la musique calme, il est doux, grave; quand ils sont dans l'énergie, sa voix monte dans les aigus, les notes résonnent plus fort. Il y a plein de leurs musiques qui ont un côté assez politique, des paroles bien écrites. Par exemple, *The Day That Never Comes*, qui raconte un jour merveilleux qui ne vient jamais.

Je m'entends super bien avec lui et avec ma mère. En fait, techniquement, c'est mon beau-père. Quand ma mère est tombée enceinte de moi, elle avait déjà mon grand frère d'une première union, et mon père biologique a dit que deux enfants ça faisait trop, alors il est parti. Je sais juste son nom. Parfois, les gens me demandent ce que j'en pense, mais moi, je ne lui en veux pas forcément, je ne le connais pas du tout, je ne peux pas l'aimer.

Celui que j'appelle «mon père» est arrivé dans ma vie quand j'avais 5 ans. Il m'a appris à écrire, à faire du vélo, donc je le considère comme mon père, maintenant. J'ai énormément de reconnaissance envers lui, qu'il m'aît élevé. Je lui dois un peu tout. C'est lui qui m'a motivé à faire de la musique. Lui et ma mère ont toujours été là pour moi, même quand ça n'allait pas. Elle est super sympa, ma mère. Je peux parler de tout et de n'importe quoi avec elle.

On a une relation de confiance. Depuis qu'il y a les deux petits, ça n'a pas changé grand-chose... Bien sûr, il faut qu'elle s'en occupe, donc c'est normal, elle est davantage disponible pour eux. Mais moi, je grandis et j'ai moins de besoin que quand j'étais enfant.

«Elle est super sympa, ma mère. Je peux parler de tout et de n'importe quoi avec elle.

On a une relation de confiance»

Une tondeuse, un maillot de l'Olympique de Marseille (OM) et un paquet de cheveux dans les mains. Le lendemain de la finale de la Ligue des champions, remportée par le Paris Saint-Germain (PSG) contre l'Inter Milan (5-0), « Adel en Finlande », influenceur sur TikTok et Snapchat, se rase le crâne. « Si le PSG gagne ce soir, je coupe mes cheveux en live tellement je suis sûr que vous allez perdre », promettait-il dans une vidéo, un jour plus tôt. Son pari a bien été tenu. « Félicitations le PSG, on n'est plus le seul club [français], nous les Marseillais, à avoir gagné la Ligue des champions, vous l'avez mérité, et vous avez mérité que je me fasse la boule à zéro », affirme-t-il ensuite.

Avant la finale, des supporters de différents bords – essentiellement du PSG et de l'OM – se sont engagés auprès d'amis, d'utilisateurs de TikTok, ou juste auprès d'eux-mêmes, à relever un défi plus ou moins risqué en cas de victoire du club de la capitale. « Si le PSG gagne la LDC, j'envoie mes seins à tous ceux qui mettent un like », promettait la veille de la finale une certaine Inaya, dans un message sur le réseau social X liké 366 fois. Sam's, lui, propose d'acheter une Rolex à Ousmane Dembélé en cas d'issue favorable. A la veille de l'affrontement, les « si » furent légion : commencer à réviser le brevet, arrêter de se liser les cheveux, changer de prénom pour s'appeler Luis, se remettre avec son ex, modifier son caractère... Une manière de rendre encore plus mythique la confrontation avec l'Inter Milan. Pour les supporters parisiens, ce geste traduit leur foi en la victoire du PSG. Pour les supporters marseillais, c'est une façon de manifester leur foi en sa défate.

Mohamed Henni, influenceur et supporteur de l'OM, a promis, avant la finale de la coupe d'Europe, de traverser les Champs-Elysées vêtu d'un string si le PSG rafait la coupe aux grandes oreilles. Le lendemain de la finale, l'influenceur n'a pourtant pas paradé sur « la plus belle avenue du monde » en petite tenue. « Je vais appeler [la maire de Paris] Anne Hidalgo

pour voir si on peut mettre ça en place », avait-il promis.

L'influenceur a l'habitude de mettre en scène, avec humour, ses analyses et ses réactions aux matchs de football. Il s'est fait connaître en cassant des télévisions à la pioche ou à la main, après les défaites de l'Olympique de Marseille. Le défi est un de ses gimmicks. En 2021, il annonce avant un match de coupe de France entre son club et l'équipe de Canet-en-Roussillon qu'il projette de traverser nu le centre-ville de la commune des Pyrénées-Orientales. « La vie de ma mère, je fais tout le centre-ville à poil en cavalant. Ce sera rapide, il fait 10 mètres... »

Ce comique de répétition, qui stimule les réactions des internautes, peut être un levier de visibilité. Le récit du défi

se fait en deux temps : le moment de l'annonce, puis la mise en scène du passage à l'acte. Avant le match PSG-Inter Milan, un jeune homme se filme dans un ascenseur et partage une vidéo sur son compte TikTok : « Si le PSG gagne, tout le monde doit envoyer une photo de son ex dans les commentaires, c'est bon ? »

« Le pari associé à la réalisation d'une performance est une pratique qui est plus visible car, avec l'essor des réseaux sociaux, les gens vont mettre en scène ces paris, ce qui va donner des idées à d'autres », analyse Nicolas Hourcade, sociologue à l'Ecole centrale de Lyon et spécialiste du « supportérisme ». Mais ce n'est pas nouveau. Ces défis ont commencé à exister lorsque l'engagement pour un club est devenu quelque chose qui pouvait définir

l'identité de certains individus. En France, c'est à partir des années 1970-1980 que l'on voit apparaître des groupes de supporters très engagés. »

La promesse capillaire est un motif récurrent. En 2024, à la suite d'un montage photo publié par le rappeur Gradur, Daniel Riolo, chroniqueur sportif, annonce sur le plateau de l'émission « After Foot », sur RMC, qu'il se fera la coupe du joueur parisien Bradley Barcola si le Paris Saint-Germain gagne la coupe d'Europe. Le chroniqueur s'était précédemment attaqué aux tresses du joueur, qui auraient selon lui un impact négatif sur ses performances sportives. « On ne me fera pas croire qu'un joueur peut être performant à très haut niveau avec les trucs qu'il a, qui lui tombent sur la tronche. Ce

qui montre qu'on va au-delà de soi-même, que l'on fait quelque chose d'extraordinaire. D'une manière ou d'une autre, on met en jeu son corps, soit parce qu'on va le modifier, soit parce qu'on va lui demander quelque chose d'exceptionnel », poursuit-il.

A défaut d'engager la survie de leur chevelure, d'autres mettent en jeu la crédibilité de leur parole. Une semaine avant la finale, Quentin Houët, surveillant dans un collège de Seine-et-Marne et supporteur de l'Olympique lyonnais, discute avec un petit groupe de collégiens. Fans du PSG, ces élèves de 4^e n'ont aucun doute sur la victoire de leur club. Si Paris gagne, le jeune homme de 25 ans s'engage à acheter une canette et des bonbons à chacun des cinq élèves. Le lundi matin, ces derniers viennent naturellement lui réclamer la dose de sucre qui leur



Des fans du PSG au Parc des Princes, à Paris, le 31 mai, après la victoire de leur club en Ligue des champions. ADNAN FARZAT/NURPHOTO VIA AFP

FOOTBALL

Kop ou pas kop?

Du tatouage au passage chez le coiffeur, la victoire du PSG en Ligue des champions a donné lieu à de nombreux défis

Djaïd Yamak

n'est pas possible. Qu'on ne me dise pas que ça ne gène pas », avait-il déclaré sur les ondes de RMC, le 17 mars 2024. « C'était un pari positif. Un peu comme les mecs qui disent : je fais le tour de l'église à poil », explique au Monde l'éditorialiste. Après la victoire, samedi 31 mai, du PSG, il n'est pas passé chez le coiffeur. « Je l'aurais fait s'ils avaient gagné l'année dernière, pas cette saison », se défend l'intéressé.

L'excentricité du défi peut être indexée sur la confiance des supporters dans leurs pronostics sportifs, ou le degré de soutien pour leur club. « En général, la passion rythme la vie des supporters qui font cela et font partie de leur identité », affirme Nicolas Hourcade.

Depuis la victoire du club de la capitale, le salon de tatouage House By NGU, situé à Paris (11^e), a vu défiler une soixantaine de supporters du PSG venus se faire tatouer une tour Eiffel étoilée et la date du match sur la peau. « On savait qu'on allait gagner, donc il n'y avait pas vraiment de défi. On ne connaît justement pas le score », affirme Mory Nguyen, 30 ans, un des tatoueurs du salon, qui a revu le match plusieurs fois après le coup de sifflet final.

Le défi est souvent pensé comme une performance. « Ce sont des paris masculins où l'on va mettre le corps en jeu. Ils sont liés à une forme de sociabilité et d'excès masculins », affirme le sociologue. Le pari marque aussi une rupture,

ACTU-HAIKU

Fèves fraîches

Nicolas Santolaria

Composé à partir de la titraile de la presse papier, ce cut-up transforme les événements journalistiques en matière poétique. Cette semaine, un poème inspiré par l'hebdomadaire « Marianne » du 5 au 11 juin



ÉVASION

Prendre l'air en TER : escapades au départ d'Avignon

Trois virées à la journée pour prendre une leçon d'histoire, faire le plein d'antiquités ou visiter une bibliothèque-musée

Philippe Bourget



A Carpentras

Des fraises et la porte d'Orange

Trente minutes de TER suffisent pour se rendre à Carpentras (Vaucluse). Il permet de visiter une cité épiscopale qui fut capitale du Comtat Venaissin et Etat pontifical de 1229 à 1791. La ville, dont les remparts du XIV^e siècle ont été démolis, se découvre aisément à pied. Le vendredi, jour de marché, la cité, ancien « verger des papes » puis « jardin de la France », pour sa profusion fruitière et maraîchère, laisse éclater sa richesse agricole. Les étals livrent au gré des saisons fraises de Carpentras, cerises des monts de Venasque, truffes et vins du Ventoux. Après un bon repas, cap sur les trésors du patrimoine. Reliée à l'ancien palais des Evêques, la cathédrale Saint-Siffrein (XIV^e-XVII^e siècle) est monumentale. L'ancien collège jésuite où étudia Pétrarque abrite une chapelle et une cour à arcades. A 26 mètres de hauteur, la porte d'Orange, ultime témoin des remparts, offre une vue sur la cité et le mont Ventoux. On empruntera aussi le passage Boyer: cette galerie de 1848 est un rare exemple de passage couvert en Provence. La promenade conduira vers deux autres sites majeurs de Carpentras: la synagogue et la bibliothèque-musée L'Inguimbertine. Plus ancienne de France en activité – elle date de 1367 et a été rebâtie au XVII^e siècle –, la synagogue rappelle la présence des juifs dans le Comtat Venaissin, protégés par les papes. Deux salles de prière, deux boulangeries et un mikvé (bain rituel pour l'ablution des femmes) y sont visibles. Creusé en sous-sol dans le roc, un second bassin est plus intrigant. Des volées de marches descendent dans une eau absolument limpide, résurgence d'un bras de la Sorgue. Ouverte en 2024, la bibliothèque-musée occupe l'ancien Hôtel-Dieu, bâti par l'influent évêque dom Malachie d'Inguimbert en 1750. La galerie des cabinets d'étude mêle ouvrages et objets d'art issus des donations du prélat et d'autres bienfaiteurs. La section des beaux-arts présente des artistes comtadins, dont le méconnu Joseph-Siffred Duplessis, portraitiste de Louis XVI. «Il réalisa aussi un portrait de Benjamin Franklin. L'original trône à la Maison Blanche et est reproduit sur les billets de 100 dollars», précise Arnaud Lenaigre, référent des collections. La galerie d'histoire, elle, remet en perspective le sort singulier d'une cité provençale qui fut romaine, comtale, papale et enfin française.

D'Avignon à Carpentras, environ 20 TER par jour, 30 minutes de trajet, 8,20 € l'aller. Synagogue (du lundi au vendredi, à 10 h 30, sur réservation), à 15 minutes à pied de la gare. Adultes: 7 € ; bibliothèque-musée L'Inguimbertine, à 8 minutes à pied de la gare. Adultes: 12 € ; tarif réduit: 8 €.

A L'Isle-sur-la-Sorgue



Roues à aubes et brocante

«Que d'eau, que d'eau...» Le visiteur posant le pied à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) pourra reprendre à son compte la formule de l'ancien président Patrice Mac-Mahon, constatant en 1875 une crue de la Garonne. A vingt-cinq minutes de TER d'Avignon, la cité vauclusienne est cernée par des canaux ornés de roues à aubes, dont certains se faufilent au cœur de la ville. Issue de la résurgence du gouffre de Fontaine-de-Vaucluse, la Sorgue a été séparée en bras dès le haut Moyen Âge, pour l'irrigation et l'énergie hydraulique. Le long des quais Rouget-de-Lisle et Jean-Jaurès, on écouterà le bruit de l'eau en s'étonnant de sa force, même au plus chaud de l'été. Sorgue de Montclar, du Portalet, des Jardins... Autant de chenaux dont les rives offrent des balades ombragées. Rue des Roues, le long de l'étroite Sorgue de l'Arquet, on admirera l'enfilade des trois roues à aubes rouillées et moussues dont certaines, ruisselantes, tournent encore. Cette force motrice a permis l'essor des moulins et, au XIX^e siècle, de l'artisanat textile. Il en reste un témoin: Brun de Vian-Tiran. Cette manufacture de fibres nobles, née en 1808, révèle sa saga familiale: des ateliers historiques au bord de l'eau, des ballots de laine odorants (mouton, chameau ou alpaga), d'antiques et bruyantes machines à carder, à ourdir, à tisser, mais aussi des prototypes high-tech, symboles d'une PME innovante. Les ateliers se visitent le mardi et un musée doté d'installations sonores et vidéos, la Filaventure, dévoile les étapes de fabrication. Les antiquités, la brocante, c'est, depuis la fin des années 1960, la spécialité de la cité, née d'une foire dont le succès a conduit à l'installation de marchands, réunis depuis en cinq villages d'antiquaires, ouverts le week-end. On y trouve tout, objets d'art, meubles anciens, vieilles affiches, tableaux, etc. «Les marchands américains sont toujours là. Les clients du Japon, du Benelux, d'Espagne, aussi. Les Français un peu moins, séduits par les ventes en ligne. Mais nous restons l'un des trois pôles majeurs d'antiquités d'Europe, avec Londres et Saint-Ouen», assure Antonin Cassan, marchand spécialisé dans les meubles du XIX^e siècle. Affluence en ville assurée lors des foires annuelles (Pâques et 15 août) et de la brocante du dimanche.

D'Avignon à L'Isle-sur-la-Sorgue, environ 10 TER par jour, 25 minutes de trajet, 7,20 € l'aller. Musée-boutique La Filaventure Brun de Vian-Tiran, à 5 minutes à pied de la gare. Adultes: 7,50 € ; tarif réduit: 6,50 €.

A Tarascon



Château royal et dragon de légende

Il faut à peine dix minutes pour rejoindre Tarascon (Bouches-du-Rhône). Ce que l'on sait de la cité ramassée au bord du Rhône se limite souvent à des clichés: Tartarin de Tarascon ou le dragon la Tarasque. Mais la ville est aussi l'héritière d'une riche histoire, dont témoigne son château royal. Rive gauche, cette forteresse fut, dès le XV^e siècle, une des résidences des comtes de Provence, ducs d'Anjou, rois de Naples et de Sicile. Louis II d'Anjou puis ses fils Louis III et René, ce «bon roi René» épris d'art et de sciences, la firent passer de demeure défensive à palais de plaisance. «Tarascon était à la frontière entre les comtés de Provence et du Languedoc, lié au royaume de France. La ville contrôlait le commerce du sel et prélevait la gabelle, première source de revenus du comté», explique Aldo Bastié, conservateur du château. Les salles d'apparat, aux moquettes dessinées par Christian Lacroix, portent aux plafonds 350 petits panneaux peints décorés de bestiaire; avec les graffitis de prisonniers gravés sur les murs – le château fut, tout ou partie, une prison de la fin du XV^e siècle à 1926 – et la vue sur la ville et le Rhône de la terrasse, elles sont l'acmé de la visite. A Tarascon, qui dit Rhône dit Tarasque. La légende veut que ce dragon du fleuve effrayant la population fut vaincu au 1^{er} siècle par sainte Marthe, patronne de la ville. Près du château, une chapelle de la collégiale royale abrite un tableau de Charles André van Loo montrant la sainte triomphant du monstre. Pour le voir «en vrai», cap sur les Cordeliers. Ce musée d'art et d'histoire, évoquant la légende de Tartarin, héros burlesque d'Alphonse Daudet inspiré d'un Tarasconnais, héberge le dragon en bois. L'objet d'art brut, de 600 kilos, parade en ville chaque mois de juin, pour les fêtes de la Tarasque. Autour du musée, on se perdra avec plaisir dans un centre ancien méconnu, tissé de vieilles demeures en pierre aux grands volets en bois. On y découvrira l'adorable placette pavée Ernest-Renan, la rue des Halles aux belles arcades médiévales et le théâtre à l'italienne du XIX^e siècle. On croise aussi l'hôtel particulier d'Aiminy. Datant du XV^e siècle, il a abrité, dès 1916, une fabrique de tissus imprimés, qui deviendra Souleiado en 1939. Le dernier textile est sorti de l'atelier il y a presque cinquante ans. Mais le musée rappelle l'histoire de la marque, héritière des célèbres indiennes du XVII^e siècle.

D'Avignon à Tarascon, environ 15 TER par jour, de 19 à 15 minutes de trajet, 6,90 € l'aller. Château de Tarascon, à 10 minutes à pied de la gare. Adultes: 8 €, 18-24 ans: 6,50 €, 10-17 ans: 3,50 € ; Musée Souleiado, à 15 minutes à pied de la gare. Adultes: 7 € ; moins de 18 ans: 5 €.

LOISIRS

Bridger djeunes

L'image du bridge est poussiéreuse. Pourtant, il n'attire pas que des retraités. Quatre jeunes racontent cette passion qui étonne autour d'eux

Jane Roussel



Une partie de bridge, lors d'un cours dispensé dans les locaux de la Fédération française de bridge, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) le 15 mai. IORGIS MATYASSY POUR « LE MONDE »

Tu fais quoi samedi après-midi ? En réponse à cette question hebdomadaire, on a l'habitude d'entendre : du sport, du repos après la soirée de la veille, la préparation de la suivante, du shopping, un départ en week-end... « J'organise une séance de bridge avec des copains », voilà ce qu'y répond Anna, 35 ans, directrice d'un média culturel. Dans l'imagination, ce jeu renvoie à l'Ehpad, avec des plus de 80 ans assis autour d'une table à la cantine. On devine l'odeur du nettoyant de surfaces, les dernières miettes du déjeuner, Francine piquer du nez parce que la partie grignote sur l'heure de la sieste. Un cliché poussiéreux qui fait rire Anna. « C'est vrai qu'autour de moi tout le monde trouve cet intérêt fascinant », dit-elle, avant de soutenir mordicus que, si les vieux sont nombreux autour du jeu, les jeunes y jouent depuis toujours : « La preuve, les bridgeurs retraités d'aujourd'hui ont appris à l'école, il y a quarante-cinquante ans... » Si l'on veut la preuve que des moins de 40 ans s'y amusent, on n'a qu'à venir assister à quelques parties. Rendez-vous est pris samedi à 16 heures, dans son appartement, avec un goûter à la clé.

A notre arrivée, tout le monde est déjà installé devant un tas de cartes vintage. A côté d'Anna (les quatre amis n'ont donné que leur prénom), il y a Hugo, 32 ans, chef de projet dans une exploitation de cinéma, Apolline, 33 ans, employée dans le conseil, et Wilhelmine, 22 ans, étudiante en dentaire. Quatre, le minimum de joueurs requis pour une partie de bridge, qui se joue par paires.

La plus jeune du groupe, surnommée Will, s'y est mise grâce à sa mère, qui lui a enseigné les rudiments avant de l'inscrire, en 6^e, en colo de bridge. Dix ans plus tard, elle est championne de France et d'Europe, dans la catégorie des femmes de moins de 26 ans. Après avoir goûté au jeu par l'intermédiaire d'une collègue, Apolline s'était inscrite aux cours du dimanche soir à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), dispensés uniquement aux jeunes par la Fédération française de bridge. Anna, doyenne de cette partie, a débuté grâce à Apolline, qui est une amie d'enfance. Toutes deux ont d'ailleurs des pères mordus de bridge, mais qui ne leur ont jamais transmis les notions.

Dès l'introduction, on est prévenu qu'il y a peu de chances que l'on sache jouer à la fin de la séance. « Le jeu demande beaucoup de temps et d'impliquation, il y a un coût d'entrée », entame Hugo. Pour résumer, c'est une bataille à quatre, qui se joue à deux contre deux, avec un jeu de 52 cartes, que l'on compare parfois à la belote coinchée. Dit comme ça, ça l'air simple. En réalité, c'est un poil plus technique. Hugo pose un deux de cœur, puis un quatre de cœur à la levée suivante, et nous explique que, dans cet ordre, cela signifie à son partenaire qu'il a un nombre de cartes de cette couleur impair. S'il avait joué dans l'autre sens, cela aurait voulu dire le contraire. Au bridge, on parle avec ses cartes.

Hugo aussi a rejoint le club des aficionados grâce à Apolline. Un été, ils ont été invités au même barbecue. En jouant au barbu en attendant la cuison des saucisses, Apolline a fait un « bon coup » qui a tapé dans l'œil d'Hugo. Il l'a félicitée, elle lui a proposé de venir avec elle à ses cours du dimanche soir. Au départ, Hugo a botté en touche. Son truc à lui, c'était le poker. Il passait ses dimanches à y jouer

en ligne, parce que les joueurs sont mauvais ce jour-là, fatigués de la soirée arrosée de la veille. Mais, à force de perdre (lui-même) de l'argent, il a décidé de tester le bridge. Ça a été le coup de foudre. Au poker, c'est chacun pour soi : « Avant,

je jouais pour écraser l'adversaire. Là, toute la dynamique est différente. Au bridge, tu arrêtes un champion du monde pour lui demander comment il a joué son coup, il te répond honnêtement. Comme ça se joue en équipe, il a tout intérêt à te faire progresser. »

Hugo parle bridge, mange bridge, vit pour le bridge. Il en aime la gymnastique intellectuelle, la dimension collaborative, mais aussi la communauté que le jeu lui a permis d'intégrer. D'ailleurs, ils évoquent tous le plaisir de rencontrer de nouvelles têtes et de passer du temps entre amis. Certains parlent de « communauté », d'autres de « petite secte » avec le sourire. « Mes fréquentations ne se décident plus en fonction de l'âge ou de ce qu'on fait dans la vie... Elles sont déterminées par : "Veux-tu parler de bridge des heures durant avec moi?" », observe Hugo, qui dénombre à

« Si l'on ne parvient pas à intéresser les 20-30 ans, qui jouera encore au bridge dans le futur? »

Julien Bernard,
professeur de bridge

la volée douze groupes WhatsApp avec l'intitulé « bridge » dans son téléphone.

Le goûter promis par Anna sort de la cuisine, préparé par ses enfants et son compagnon, des beignets de fleurs d'acacia maison saupoudrés de sucre glace. Après s'être léché les doigts, on entame une donne. Avoir un jeu avec des as, des rois et des dames, c'est mieux qu'avoir un jeu avec des deux, des trois et des quatre, nous explique-t-on. Autre info que l'on est parvenu à retenir : au bridge, les piques battent les coeurs, les coeurs battent les carreaux, les carreaux battent les trèfles.

Trois mois après leurs débuts ensemble, Apolline propose à Anna et à Hugo de s'inscrire à un festival de bridge, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), l'été suivant. Entre jeunes, ils louent une grande maison, vont à la plage la journée, enchaînent sur un tournoi, de 16 heures à 20 heures, et terminent la soirée au bar à débriefe le tournoi. Leur définition du paradis. Puis, lors d'un autre rendez-vous de ce genre, à La Baule (Loire-Atlantique), Hugo rencontre Will. « Les festivals de bridge sont tous dans des destinations balnéaires de retraités riches », plaisante Apolline.

Dans cet écosystème, on se fait des amis, mais pas que : à les écouter, c'est une véritable agence matrimoniale. Ils citent l'exemple d'un couple, « un par la passion du bridge » malgré l'écart d'âge : elle a 60 ans, lui 36 ans. Hugo et Will sont, eux aussi, ensemble, depuis un an. « Le jeu occupe une grande partie de nos vies, reconnaissent-ils, c'est plus pratique d'être avec quelqu'un qui nous comprend. »

L'emploi du temps est rythmé : le lundi et le mardi soir, il y a tournoi dans différents clubs, le samedi ou le dimanche après-midi, il n'est pas rare que l'on joue entre copains, le jeudi soir, ce sont les « quais ». Des clubs animés par des stars du bridge, réservés aux jeunes, avec de quoi les convaincre de revenir : pizzas offertes par la fédération ! Une initiative développée à Lille, à Lyon, à Angers, à Nantes... énumère Julien Bernard, 29 ans, professeur et professionnel de bridge, contacté par téléphone.

En réalité, la moyenne d'âge de la fédération est loin d'être basse : 72 ans en 2017, selon les derniers chiffres. « Si l'on ne parvient pas à intéresser les gens de 20 ou 30 ans, qui jouera encore au bridge dans le futur ? », se demande-t-il. Aussi, la fédération met le paquet sur le marketing pour attirer cette tranche d'âge. Collaborations avec des influenceurs et des humoristes sur les réseaux sociaux, colonies de vacances, réductions du coût d'entrée aux tournois... Elle paie même des jeunes pour donner des cours dans des collèges : « Avant, on envoyait des initiateurs bénévoles retraités, mais ça convainc moins », remarque Julien Bernard.

La fédération organise des hackathons pour simplifier les règles du jeu et rendre le bridge plus accessible à tous les publics. Rajeunir les rangs, voilà qui tient aussi à cœur nos quatre joueurs : ils n'ont de cesse de proposer aux copains de goûter à leur passion. Quite à les appâter à coups de beignets de fleurs d'acacia maison.



HENRY HARGREAVES POUR « LE MONDE ». STYLISME CULINAIRE CHARLOTTE OMNÉS

LE PRÉNOM

Sébastien

Par Djaïd Yamak

Sébastien Kheroufi est né à Paris en 1991. Il grandit avec sa mère, Michelle, et ses frères, dans une tour du quartier de Meudon-la-Forêt, à Meudon (Hauts-de-Seine). Le week-end, il rend visite à son père, Brahim, hébergé dans un foyer Sonacota à Paris. Dans la cité où il passe son enfance, son prénom ne franchit jamais le seuil de sa porte. « Le prénom, c'est les parents, la famille, l'intime, on n'y touche pas car il donne accès à toi. Il raconte une fragilité que l'on préfère laisser à la maison. » Un morceau d'intimité qu'il est courant d'ensevelir sous un surnom. Par les gens de son quartier, Sébastien est appelé par son nom. Seuls ses plus proches amis savent que Kheroufi, ou « Kherouf », s'appelle en réalité Sébastien. « Quand je donnais mon prénom, j'avais l'impression d'être tout nu. »

Un prénom qu'il a longtemps détesté. « Tu le retrouves partout, dans toutes les classes sociales. Il y a autant de garagistes que d'architectes qui s'appellent Sébastien. » Rattaché à ses origines françaises par son prénom, à ses origines algériennes par son nom, il a d'abord vécu sa double identité, comme sa double nationalité, en demi-teinte. « Je ne me sentais ni 100 % algérien ni 100 % français. J'étais 100 % rien. » Sa famille française l'appelle Sébastien. Sa famille algérienne Lotfi, son deuxième prénom. Avant de devenir metteur en scène, il a été vendeur, plongeur ou encore patron de bar à chicha. Jeune adulte, il cherche à devenir conducteur de bus, « à l'époque où postuler à la RATP était à la mode dans les cités ». « Tu es un peu un peu partout, dans toutes les classes sociales. Il y a autant de garagistes que d'architectes qui s'appellent Sébastien. » Rattaché à ses origines françaises par son prénom, à ses origines algériennes par son nom, il a d'abord vécu sa double identité, comme sa double nationalité, en demi-teinte. « Je ne me sentais ni 100 % algérien ni 100 % français. J'étais 100 % rien. » Sa famille française l'appelle Sébastien. Sa famille algérienne Lotfi, son deuxième prénom. Avant de devenir metteur en scène, il a été vendeur, plongeur ou encore patron de bar à chicha. Jeune adulte, il cherche à devenir conducteur de bus, « à l'époque où postuler à la RATP était à la mode dans les cités ».

Après une formation d'un an, il a rendez-vous au dépôt pour son premier service, à 5h40. Un « ancien de la RATP » boit tranquillement son café. Sébastien est stressé. Premier jour, premier bus, premier CDI. Le vétéran entame la discussion. « Tu t'appelles comment ? – Sébastien. – Ah enfin un mec de chez nous ! Parce qu'en ce moment, ils recrutent que des Noirs et des Arabes. » Sébastien complète alors sa réponse : « Sébastien Kheroufi », pour signifier à son interlocuteur que lui aussi est arabe, comme son prénom ne l'indique pas. Le sentiment de naviguer dans un « entre-deux », de n'être « ni un Sébastien Lefèvre ni un Lotfi Kheroufi » a pu être exacerbé par la manière dont son prénom a été interprété dans ses différentes vies professionnelles. « Mon prénom parle plus des autres que de moi », dit-il. Devenu metteur en scène, un jour de répétition, il dirige un acteur d'origine maghrébine. « Dans le texte, on dit Stanley à l'américaine, il faut donc dire Mohammed avec la prononciation arabe », lui conseille Sébastien. L'acteur lui rétorque : « Ah ! Donc c'est Sébastien qui va m'apprendre comment dire Mohammed ? » Sébastien est hanté par le destin de son père, qu'il a retrouvé mort dans un foyer à Belleville (Paris), lorsqu'il avait 17 ans. En voyage à Annaba, en Algérie, il met un jour la main sur des vieilles cartes postales que celui-ci avait envoyées à

sa famille depuis la France. « Mon père est né Brahim, mais, en Algérie, il se faisait appeler Mohammed. » Les premières sont signées Mohammed. Les suivantes Mohammed Patrick. « Quand il est venu en France, il a choisi de se faire appeler Patrick car il anticipait le racisme des autres. » Sur les dernières cartes postales, vers la fin de sa vie, son père signe Patrick, tout court. « A force de vouloir s'intégrer, on finit par se désintégrer », dit son fils. Sébastien, lui, n'a jamais cherché à dissimuler son prénom. Il se met même à l'aimer lorsqu'il le voit écrit sur la liste des admis au concours d'entrée à l'Ecole supérieure d'art dramatique. « D'un coup, il existait d'une manière juste : ni pour critiquer, ni pour fantasmer, ni pour charrier, mais seulement pour décrire mon travail. » Une façon, également, de célébrer sa double culture, en voyant ses deux versants – son prénom et son nom – réunis sur une même ligne. Dans le quartier où il a grandi, Sébastien est toujours Kheroufi. En 2024, des amis de Meudon-la-Forêt assistent à la représentation d'une pièce qu'il a mise en scène, *Par les villages*, de Peter Handke, au Centre Pompidou, à Paris. L'un d'eux est surpris par l'affiche : « C'est qui Sébastien ? » Comme si son prénom, réservé d'habitude à ses proches, avait soudainement franchi le seuil de sa porte.

UN APÉRO AVEC... CATHERINE TANVIER

Chaque semaine, «L'Époque» paie son coup. La star du tennis féminin français des années 1980 a connu une descente aux enfers à la fin de sa carrière. Cette autodidacte, qui vit du RSA, s'est reconstruite par l'écriture



Catherine Tanvier,
dans le restaurant
de l'Hôtel La Citadelle,
à Blaye (Gironde),
le 27 mai. CONSTANT FORMÉ-BÉCHERAT POUR «LE MONDE»

«Je n'ai jamais connu la paix»

Jérôme Porier

A

PLAYLIST

> DERNIER LIVRE LU
«Le Beau-fils»,
d'Emmanuel Bove (1934)

DERNIÈRE MUSIQUE ÉCOUTÉE

«Radio Baghdad»,
de Patti Smith («Moins connu que "Horses",
l'album "Trampin'" est encore meilleur.»)

DERNIÈRE APPLI TÉLÉCHARGÉE

Aucune. «Je suis allergique à la technologie.»

DERNIÈRE SÉRIE REGARDÉE

Aucune. «Je n'ai plus la télévision, mais il m'arrive encore de regarder des documentaires, par exemple sur Bob Dylan ou Paul Léautaud, des artistes que j'admire.»

ses débuts, les raquettes étaient en bois, leur cordage en boyau de vache, les retransmissions sportives aussi rares que rudimentaires, et les joueurs de tennis gagnaient des clopinettes. Avec son bandeau en tissu, sa moue boudeuse et sa blondeur nordique, Catherine Tanvier était une icône de la France des années 1980. Vingtième mondiale en 1984 et médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Los Angeles la même année, elle a été pendant une décennie la meilleure joueuse de tennis tricolore.

«Cathy» a donné rendez-vous au *Monde* dans un restaurant chic situé dans la citadelle de Blaye, une forteresse dessinée par Vauban au XVII^e siècle qui domine l'estuaire de la Gironde. «Le plus bel endroit de la région», assure-t-elle, souriante. Pile à l'heure, elle est venue en voiture, car elle habite «au milieu de nulle part», à une vingtaine de kilomètres de là, entre Bordeaux et Royan, dans un village dont elle taira le nom «pour avoir la paix».

Elle commande un thé noir fumé. «En d'autres temps, j'aurais choisi une coupe de champagne», précise-t-elle, mais je ne supporte plus l'alcool». Elle traîne depuis 2000 un ulcère qui l'oblige à surveiller son alimentation. «J'ai souvent joué blessée au cours de ma carrière, et les anti-inflammatoires m'ont abîmé l'estomac», poursuit-elle.

Malgré la chaleur, elle a revêtu pour l'occasion sa veste bleue de la Fed Cup, l'équivalent féminin de la Coupe Davis. Elle vient d'avoir 60 ans et en paraît facilement dix de moins. Au début des années 1980, son look scandinave et son apparence froideur lui avaient valu un surnom, «La Borguette», en référence à Björn Borg, le métronome suédois aux nerfs d'acier, qui fut son modèle, au même titre que la Tchèque Martina Navratilova, l'une des rares femmes adeptes du service-volée.

Cette image immaculée avait le don d'attirer l'attention du public, des médias et des sponsors. Première sportive pleinement professionnelle en Europe, Catherine Tanvier est née à Toulouse, mais a grandi à Oran, en Algérie, où elle a frappé ses premières balles. Ses dons sont tels que la famille s'installe à Nice pour la lancer, à seulement 15 ans, dans le grand bain du circuit professionnel féminin, la WTA, fondée en 1973 par l'Américaine Billie Jean King. Trop vite? «En France, je n'avais plus d'adversaire à mon niveau», répond-elle, d'une voix douce.

Avec l'avènement de cette joueuse atypique, le tennis français bascule dans une nouvelle ère. «Avec mon lift puissant du fond du court, mes coups d'attaque et mon jeu à la volée, j'incarna la nouvelle vague», dit-elle. Personne ne se doute alors de l'enfer qu'elle traverse en dehors des courts. «Je donnais une image de moi très lisse, mais c'était un mensonge. A l'intérieur, j'étais en ruine.»

L'adolescente doit gagner assez d'argent à chaque tournoi pour pouvoir participer au suivant et faire vivre une famille en voie d'explosion, minée par la séparation

des parents. Une pression insensée qui l'oblige à s'aligner en simple et en double. En résulteront des tendinites et des entorses à répétition, une hernie discale, une déchirure de l'aponévrose plantaire, une fissure du tendon rotulien... Soit sept opérations. A 26 ans, son corps dit stop.

«J'ai commencé trop dans le dur, trop jeune, trop tôt, donc j'ai fini tôt et physiquement cassée, psychiquement détruite», résume-t-elle. «Cathy» est une survivante. A trois reprises, elle a tenté de mettre fin à ses jours en avalant le contenu d'un tube de Lexomil avec de l'alcool. «C'étaient des appels au secours. J'étais la meilleure joueuse française et pourtant j'étais seule et malheureuse. A trop vivre sous pression, je n'ai jamais connu la paix.»

Elle a fêté son anniversaire le 28 mai, durant Roland-Garros, le tournoi qui l'a révélée au public il y a quarante-trois ans. «J'ai connu des moments forts sur le central, se souvient-elle. J'ai été immensément aimée, mais j'ai du mal à m'y rendre, car c'est le fief de la fédération.» N'étant pas issue du giron fédéral, la joueuse a toujours entretenu des rapports compliqués avec les instances du tennis français. C'est pourquoi elle n'est pas devenue entraîneuse fédérale, contrairement à d'autres champions.

Retirée du monde, mais toujours passionnée par les évolutions de son sport, elle est admirative des prouesses de l'Espagnol Carlos Alcaraz, «qui réinvente le jeu». Elle juge, en revanche, le tennis féminin «sans imagination». L'ancienne joueuse déplore que le circuit professionnel soit devenu une «machine à fric» et regrette le temps où Jimmy Connors, John McEnroe, Yannick Noah et consorts faisaient le show.

Apaisée, elle n'a plus peur des tempêtes. Elle n'a pas eu d'enfant et habite avec sa mère et Philo, un labrador noir. «Quand on vient d'une famille aussi dysfonctionnelle que la mienne, mieux vaut ne pas reproduire le modèle qu'on a connu.» Dans son premier livre, paru en 2007, *Déclassée. De Roland-Garros au RMI* (éditions du Panama), Catherine Tanvier a réglé ses comptes avec «ceux qui ont abusé d'elle».

« J'AI COMMENCÉ
TROP DANS LE
DUR, TROP JEUNE,
TROP TÔT, DONC
J'AI FINI TÔT ET
PHYSIQUEMENT
CASSÉE,
PSYCHIQUEMENT
DÉTRUISTE »

Comprendre : la Fédération française de tennis, «qui ne [l]a jamais soutenue», la WTA, sourde à ses appels de détresse, ses agents cupides, l'administration fiscale, qui s'est acharnée, affirme-t-elle, sur son cas et, surtout, un père volage et violent. Loin des autobiographies ripolinées à la gloire d'anciens champions, *Déclassée* est un témoignage au vitriol sur l'envers du décor de la vie d'une sportive professionnelle. A la fin de sa carrière, la joueuse a été condamnée à rembourser au fisc l'équivalent de la totalité de ses gains en tournoi, soit 1 demi-million de dollars. Elle s'est vu reprocher d'avoir fait un don à son père, criblé de dettes. En guise de remerciements, ce dernier tentera de la faire internier en hôpital psychiatrique lors d'un épisode de dépression. Elle n'a pas assisté à son enterrement, en 2021.

En deux heures d'entretien, seule l'évocation de son frère aîné, Eric, hémophile, mort du sida à la suite du scandale du sang contaminé, lui a fait verser une larme. C'est dans le souvenir de ce frère tant aimé qu'elle trouve la volonté de continuer à vivre et d'écrire. La littérature a été son refuge. C'est à 18 ans qu'elle découvre ses «classiques», *Le Journal d'Anne Frank*, *Les Illuminations*, d'Arthur Rimbaud, puis Céline, qu'elle dévore. Plus tard viendront les autrices qui l'ont construite intellectuellement : la féministe Germaine Greer, la chanteuse Patti Smith, la romancière Violette Leduc et beaucoup d'autres...

Elle n'a posé qu'une condition à cet entretien : «Qu'on parle de mon dernier livre.» Paru en janvier, *Un film à Rolle* (En exergue éditions, 136 pages, 17,90 euros) est le surprenant récit du tournage en 2008 d'un film de Jean-Luc Godard dans le canton de Vaud, en Suisse. Fou de petite balle jaune, le cinéaste helvète l'avait choisie pour être l'héroïne de *Film socialisme*, présenté à Cannes en 2010 dans la section Un certain regard.

Entre deux scènes, quand l'inspiration n'était pas là, Godard, 78 ans à l'époque, aimait échanger des balles avec l'ancienne numéro un française. *Un film à Rolle* est le cinquième ouvrage de cette pure autodidacte qui a quitté tôt les bancs de l'école. «Ce n'est pas un métier, on n'en vit pas», précise-t-elle. C'est grâce aux minima sociaux et aux leçons de tennis qu'elle donne chaque semaine qu'elle s'en sort, difficilement.

Elle est toujours dans la mouise, mais ne demande rien à personne. «Je suis entrée en dissidence avec la société», confie-t-elle. Après avoir été la première sportive française à toucher beaucoup d'argent, elle est pauvre et a appris à l'assumer. La petite fiancée de la France mitterrandienne s'est endurcie et ne s'apitoie pas sur son sort. «Une vie frugale a aussi de bons côtés, poursuit-elle. On apprécie le moindre petit plaisir. Un bon livre et mon chien suffisent à mon bonheur.» Dans les rues de Blaye, loin des clamurs de Roland-Garros, personne ne reconnaît l'ex-championne. «Et c'est très bien comme ça», note-t-elle en souriant, avant de repartir vers sa solitude.

Le Monde

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'Océan

SOMMET UNOC, DU 9 AU 13 JUIN



► Entretien avec l'océanographe Sylvia Earle, pour qui « protéger l'océan est une question de survie »

PAGE 4

► Les métaux rares présents sur le plancher océanique aiguisent l'appétit de l'industrie minière

PAGE 5

► Reportage dans la réserve maritime de Cerbère-Banyuls, l'une des plus protégées du littoral français

PAGE 6

► Un jumeau numérique de l'océan permettra de prévoir les impacts du changement climatique

PAGE 8

Banc de diagrammes orientaux (*Plectorhinchus vittatus*), aux Maldives.
REINHARD DIRSCHERL/HEMIS.FR

Alerte sur le cœur bleu de la planète

Alors que l'état de l'océan ne cesse de se dégrader, sous l'effet des activités humaines, près de 60 chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus à Nice

Les dirigeants au chevet des mers du globe

La communauté internationale se réunit pour tenter d'enrayer la dégradation de cet écosystème géant

NICE - envoyée spéciale

En 1952, Anita Conti embarque à Fécamp (Seine-Maritime) avec les pêcheurs de Terre-Neuve sur le chalutier *Bois-Rosé*. Dans *Racleurs d'océans* (éd. André Bonne, 1953, rééd. Payot Rivages, 2017), la pionnière de l'océanographie documente le quotidien des marins et décrit déjà le grand bleu comme une masse « vulnérable », « pillée d'une manière sauvage », un géant qui « ne peut plus se défendre »... Soixante-treize ans plus tard, les 56 chefs d'Etat ou de gouvernement réunis à Nice, du 9 au 13 juin, à l'occasion de la 3^e Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), trouveront-ils un cap pour mieux protéger le cœur liquide de la Planète bleue ? « C'est un sommet de combat, avec des pays qui croient, qui veulent s'engager, un sommet qui permet aux pays insulaires de faire entendre leur voix et qui implique les scientifiques », résume Olivier Poivre d'Arvor, envoyé spécial d'Emmanuel Macron pour cette conférence. *Un océan sans règles, c'est une planète sans avenir.* »

L'UNOC s'ouvre sur un constat : l'océan souffre. Il est malmené par le réchauffement climatique qui acidifie les mers et perturbe les écosystèmes. Sa biodiversité est dégradée par les pollutions venues des terres, le plastique, les antibiotiques et les produits phytosanitaires finissant toujours par s'y déverser. Il est mis sous pression par la pêche. Il est aussi menacé par les ambitions des grandes puissances, notamment la Russie de Vladimir Poutine et les Etats-Unis de Donald Trump, qui veulent exploiter les fonds marins. Rassemblés du 3 au 6 juin lors du One Ocean Science Congress, les scientifiques du monde entier ont une nouvelle fois alerté les Etats. « Les écosystèmes dysfonctionnent, on voit des populations exploser ou disparaître subitement », relève Didier Gascuel, spécialiste de la biologie marine. « Tous les indicateurs se dégradent », tranche Marina Lévy, conseillère pour l'océan auprès de la présidente de l'Institut de recherche pour le développement.

Un absent de taille

Le défi concerne l'humanité tout entière. Car la mer, puits de carbone qui absorbe de 25 % à 30 % du CO₂ émis par les activités humaines, joue un rôle central dans la régulation du climat », a rappelé Antoine Petit, le président-directeur général du CNRS, au One Ocean Science Congress. Poissons, coquillages et crustacés assurent pour leur part « la subsistance de plus de trois milliards de personnes ». Les étendues marines sont les voies de passage de 80 % des marchandises mondiales. L'économie de la mer représente à elle seule l'équivalent de la cinquième puissance mondiale, rappelle l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport publié au début de l'année.

Comme tous les sommets de la diplomatie environnementale, l'UNOC est une étape cruciale. Alors que leurs 24 chefs d'Etats avaient fait le déplacement lors de la deuxième édition de cette conférence, à Lisbonne, en 2022, la diplomatie française se réjouit de la mobilisation de la communauté internationale. 12 000 délégués sont inscrits et 2 300 scientifiques seront présents à Nice. « Un tel niveau de participation politique au plus haut niveau n'avait jamais été réalisé sur ce sujet », s'est félicité l'Elysée, mardi 5 juin.

Le premier défi des diplomates sera d'arriver à faire exister cet enjeu dans un monde tiraillé par les tensions géopolitiques et par deux crises majeures, en Ukraine et à Gaza. Des pays importants sont



L'exposition « La Baleine », présentée à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), à Nice, le 2 juin. FRÉDÉRIC DIDES/AFP

représentés. Le vice-président chinois, Han Zheng, est attendu avec une délégation de 150 personnes. Le président brésilien, Lula, également, quelques mois avant la 30^e Conférence des parties sur le climat (COP30) à Belém. Mais on déplore l'absence des Etats-Unis. Jusqu'au dernier moment, la diplomatie française a tenté de faire venir une délégation américaine. « Je regrette que certains chefs d'Etat décident de ne pas tenir compte de la science, voire invalident les études et les alertes des scientifiques pour trouver prétexte à ne pas agir », a déploré le 22 mai la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher.

Plus de quatre mois après l'investiture de Donald Trump, qui a retiré son pays de l'accord de Paris, Nice est donc un test important de résistance face à l'offensive climatosceptique de la nouvelle administration américaine. Pour le moment, dans un contexte très sombre pour le multilatéralisme, la diplomatie environnementale et climatique ne s'est pas écroulée. A Bakou, en Azerbaïdjan, lors de la COP29 de novembre 2024, les parties ont arraché un accord sur le financement de la transition climatique. Idem lors de la COP biodiversité à Rome, en Italie, fin février. « Dans un moment où le multilatéralisme est remis en question, (...) il y a un immense intérêt qui surpassé ce que nous avions imaginé », affirme Jean-Noël Barrot, ministre français des affaires étrangères.

Fidèle à sa stratégie de construire des coalitions sur des thèmes particuliers, une volonté qu'il déploie

avec l'organisation des One Planet Summits, Emmanuel Macron devrait envoyer des messages. Lors de l'événement SOS Océan, en mars, il avait critiqué implicitement Donald Trump et Elon Musk en répétant qu'il n'y a pas de « planète B » et qu'il faut préserver la Terre plutôt que de vouloir aller sur Mars. Le président de la République française, que l'Elysée décrit comme un « leader des océans qui, à chaque fois qu'il voit un être humain, lui demande : "Comment tu vas faire pour ton océan?" », espère fédérer des pays autour de l'accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les eaux internationales (appelé BBNJ, pour « Biodiversity of Areas Beyond National Jurisdiction ») ou du développement des aires marines protégées. « Il y a une vision convergente (...) de beaucoup de pays pour gérer ces problèmes en commun et construire des coalitions sur l'adaptation, sur les données climatiques. Ce sont des questions qui se posent à l'UNOC et qui se poseront à Belém », poursuit l'Elysée.

Tentative d'accélération

L'UNOC est très différente des COP. Le but des délégations ne sera pas d'aboutir à un accord apurement négocié. « C'est un moment de bilan et de tentative d'accélération », rappelle Julien Rochette, directeur du programme océan à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Idri). Depuis des mois, le réseau diplomatique français s'est surtout démené pour réunir les soixante ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur du traité BBNJ, plus connu en France sous le nom de « traité sur la haute mer ». Ce texte, qui encadra notamment la création d'aires marines protégées dans les eaux internationales, avait été adopté il y a deux ans, après des années de négociations. L'Elysée se félicite de l'avoir « ressorti de la poussière en 2022 », selon les mots de M. Poivre d'Arvor. Il est très peu probable

que le palier de 60 ratifications soit atteint lors du sommet, comme le souhaitait Emmanuel Macron. Mais 45 à 50 sont prévues. La diplomatie française espère désormais atteindre ce seuil d'ici à la fin de l'année, première étape pour pouvoir organiser une COP consacrée à la haute mer.

De nombreux engagements volontaires des Etats sont également attendus, en particulier sur la question des aires marines protégées dans les zones économiques exclusives (ZEE). Lors de la COP15 biodiversité, à Montréal, en 2022, la communauté internationale s'était fixé l'objectif de protéger 30 % de l'océan d'ici à 2030. Les responsables français espèrent que les annonces de Nice permettront de passer d'environ 8 % à 12 % ou 13 %. « Il faut aussi s'attacher à la qualité de ces aires marines protégées », relève Joachim Claudet, conseiller pour l'océan au CNRS, celles-ci ayant des niveaux de régulation très variables, souvent jugés insuffisants. Depuis des mois, en France, les associations multiplient les actions pour que le chalutage de fond soit banni de toutes ces zones où il reste autorisé. Le 21 mai, Greenpeace a déposé plusieurs blocs de calcaire au fond du parc marin du golfe du Lion, qui se situe au large de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, « pour y empêcher le chalutage de fond ». Un procédé condamné par le ministère de la transition écologique.

Alors que les pêcheurs redoutent une interdiction du chalutage de fond, Zoé Lavocat, coordinatrice de campagne auprès de l'association Bloom, craint que l'UNOC ne soit le lieu d'*« effets d'annonce »*. « Il faut des promesses concrètes », insiste le biologiste franco-canadien Daniel Pauly. ONG et chercheurs s'inquiètent d'un manque de suivi après le sommet. « On peut s'engager à ce qu'on veut : il n'y a aucune redevabilité derrière », prévient M. Claudet, qui s'inquiète qu'on « continue à promettre ce qu'on n'a pas fait depuis la conférence d'avant ».

C'est un moment de bilan et de tentative d'accélération

JULIEN ROCHETTE
directeur du programme océan à l'Idri

Autre sujet sensible, la protection des grands fonds marins. Fin avril, le président américain a signé un décret permettant d'accélérer les permis d'exploration et d'exploitation commerciale dans les eaux internationales, faisant fi de tout multilatéralisme. La régulation de ces zones relève de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), une organisation basée en Jamaïque, où les Etats dessinent les contours d'un futur code minier. Les prochaines négociations à l'AIFM débuteront le 7 juillet. A Nice, de nouveaux Etats pourraient décider de rejoindre la coalition d'une trentaine de pays qui défendent un moratoire sur l'exploitation des fonds marins, une *« pause de précaution »*, voire une interdiction – la position française depuis 2022. Agnès Pannier-Runacher a d'ailleurs écrit à ses homologues européens *« pour les mobiliser sur ce sujet »*, à l'unisson avec le chef de l'Etat, qui entend utiliser l'UNOC *« pour remobiliser la communauté internationale »*.

Regrets

La conférence de Nice devrait aussi être le théâtre de discussions sur d'autres chantiers en souffrance, et notamment sur le futur traité qui ambitionne de mettre un terme à la pollution plastique. Des négociations sur ce texte sont prévues en août à Genève. « J'espère que l'UNOC permettra d'accélérer cela et de reprendre le travail », a plaidé Emmanuel Macron, lors de son discours à SOS Océan dans lequel il a détaillé ses huit objectifs pour l'UNOC. Par ailleurs, *« la France fera sa part »*, avait-il promis, sur la question des aires marines protégées. M. Macron devrait lui-même dévoiler les nouveaux objectifs du pays. *« La France est attendue, ne serait-ce que par sa société civile, et elle a intérêt à mettre un certain nombre de choses sur la table si elle ne veut pas qu'il y ait une forme de décalage entre le discours de ses officiels et la réalité »,* analyse Julien Rochette, de l'Idri.

Le projet de déclaration politique du sommet a déjà été jugé trop faible par les défenseurs de l'environnement. *« Notamment la section sur l'exploitation minière, car nous aurions souhaité qu'elle inclue une forme de pause de précaution »,* plaide Megan Randles, de Greenpeace. Autre exemple : les Etats sont appelés à *« envisager de signer et de ratifier »* le « traité sur la haute mer », une formulation jugée timide par Pierre Canivet, directeur des politiques publiques de l'organisation ClientEarth. Côté chercheurs, on fait part aussi de certains regrets. *« Il y a beaucoup de choses sur l'état environnemental de l'océan, sur l'économie, mais rien sur la dimension sociétale »,* regrette M. Claudet.

Si les annonces des Etats semblent fragiles, plusieurs projets scientifiques sont sur de bons rails. Nice sert ainsi de rampe de lancement à la Plateforme internationale pour la durabilité de l'océan (Ipos), destinée à accompagner la prise de décision par les Etats. Elle pourra permettre, par exemple, de transmettre des *« pistes de solutions basées sur l'état de la connaissance »*, explique Françoise Gaill, qui copiloté le dispositif. Autre projet : le baromètre Starfish, dévoilé le 8 juin. *« C'est un premier bulletin de santé mondial de l'océan, qui permettra de faire un état des lieux d'une année sur l'autre »,* indique l'océanographe Marina Lévy, qui en a codirigé la première édition. Ces initiatives permettront d'éclairer les chefs d'Etat lors de la COP1 sur la haute mer, qui pourrait se tenir fin 2026. ■

LÉA SANCHEZ
ET MATHIEU GOAR (À PARIS)

Le premier défi sera d'arriver à faire exister cet enjeu dans un monde tiraillé par les tensions géopolitiques



Du 9 au 13 juin

SEA BEYOND

débarque à Nice

Participez à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice et découvrez SEA BEYOND, le projet du Groupe Prada mené en partenariat avec la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO, visant à sensibiliser à la préservation de l'océan et à sa durabilité.



Découvrez les initiatives pour tous les âges



Sylvia Earle : « Agir est une question de survie »

L'océanographe américaine décrit le rôle primordial de l'océan et détaille les menaces qui pèsent sur lui

ENTRETIEN

Depuis des décennies, l'océanographe et exploratrice Sylvia Earle sensibilise le grand public et les dirigeants politiques. Agée de 89 ans, cette passionnée des profondeurs, surnommée « Her Deepness » («sa profondeur»), est une cheffe de file de la protection de l'océan.

Comment l'océan a-t-il évolué depuis vos débuts ?

J'ai assisté à des changements si importants que j'ai l'impression de vivre sur une autre planète. Lorsque j'ai commencé à plonger, dans les années 1950, personne n'était allé assez haut dans le ciel pour observer la Terre depuis l'espace. Personne ne s'était rendu non plus dans les zones les plus profondes de l'océan. À l'époque, il était moins pollué et plus riche en biodiversité. Près de la moitié des récifs coralliens ont disparu depuis. Les mangroves et les herbiers marins ont également été sévèrement mis à mal. D'autres parties de l'océan, moins visibles, ont aussi subi des pertes. En haute mer, par exemple, on trouvait plus de thons, plus de requins.

La vie marine s'épuise à un rythme plus rapide que jamais. L'océan se réchauffe [+ 0,88 °C entre 1850-1900 et 2011-2020]. Même sa chimie est en train de changer : il devient de plus en plus acide avec l'augmentation des niveaux de dioxyde de carbone. Cela pourrait profiter à certains microbes marins, mais pas à ceux qui maintiennent la planète dans un équilibre adapté à la vie humaine. Il y a aussi des particules qui n'existaient pas quand j'étais enfant, comme les microplastiques et les nanoplastiques, et que l'on peut retrouver jusqu'au fond de l'océan.

Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur l'océan ?

Il y a en a beaucoup, et sur de nombreux fronts. Nous, les humains, ne faisons pas qu'accélérer le changement climatique. Nos activités et notre action en tant que prédateurs ont un impact incomensurable sur la planète. Des espèces sont au bord de l'extinction, non seulement les poissons ciblés par la pêche, mais aussi tous ceux qui sont capturés par inadvertance et rejetés ensuite. Il y a tant de chaluts qui raclent le fond de l'océan. En haute mer, un petit nombre de pays extraient de façon disproportionnée des espèces sauvages. Des entreprises investissent des milliards de dollars pour convertir la faune marine en aliments afin de nourrir les poissons d'élevage, en particulier le sau-



Sylvia Earle, à l'Alameda Beach State Park, en Californie, le 31 octobre 2016. LUISA DORR

mon. C'est le cas, par exemple, du krill dans l'Antarctique. Il y a aussi beaucoup de pêche illégale, non déclarée et non réglementée en haute mer. Les gens ne comprennent pas le coût réel pour la nature de ce qui arrive dans leur assiette.

Pourquoi est-il si important de le protéger ?

C'est une question de survie. Notre système planétaire repose sur l'existence de l'océan : c'est le principal moteur du cycle du carbone. Il génère la majeure partie de

l'oxygène et capture une quantité très importante de carbone, qui se dépose dans les profondeurs. Les espèces océaniques sont des maillons essentiels de ce cycle. Si vous retirez les baleines, les thons et les requins, qui en stockent dans leur organisme et ont une importance énorme dans la fertilisation des écosystèmes marins, vous brisez cet équilibre.

La protection des océans est aussi importante sur le plan climatique. Si la planète devient trop chaude, la chimie de l'air, de la

terre et de l'océan ne sera plus compatible avec la vie telle qu'elle existe actuellement. Nous ferons alors comme beaucoup d'autres espèces avant nous : nous finirons par disparaître – et plutôt rapidement. C'est une façon très égoïste de voir les choses, mais c'est vrai : nous avons le pouvoir de nous assurer un avenir durable, un pouvoir que les dinosaures n'avaient pas quand ils ont disparu brutalement, il y a soixante-cinq millions d'années. Ils n'étaient pas la cause de leur extinction.

Y a-t-il une prise de conscience de l'importance de la mer ?

Elle s'accroît indéniablement. La Terre change, l'océan envoie des signaux de détresse et nous avons désormais accès à l'information : nous avons des moyens de communication qui n'existaient pas lorsque j'étais enfant. Nous avons aussi la possibilité de partager des connaissances et d'exprimer des préoccupations à l'échelle mondiale : nous avons une planète qui nous convient parfaitement et il nous a fallu quelques décennies seulement pour nous mettre en danger de mort.

Est-il encore possible d'inverser la situation ? Comment ?

Cela commence, justement, par la connaissance. Vous ne pouvez pas agir au quotidien, par exemple en décidant ce que vous choisissez de manger, si vous ne savez pas ce qui se passe. Les gouvernements non plus ne peuvent pas modifier leurs politiques s'ils ne savent pas pourquoi elles sont importantes pour notre sécurité et notre santé. Nous avons détruit beaucoup de choses sans en connaître les conséquences. Mais, maintenant, nous savons. Nous pouvons tirer des leçons du passé.

Nous avons, par exemple, déjà mis en place des politiques visant à réduire la quantité de dioxyde de carbone que nous laissons s'échapper dans l'atmosphère. Nous devons les développer très rapidement. Nous disposons également de politiques et d'objectifs établis au niveau international, notamment le traité sur la haute mer, qui nous permettra de protéger au moins 30 % de l'océan d'ici à 2030 [aussi connu sous le nom de BBNJ, il s'agit de l'accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine, adopté en 2023].

La grande majorité des nations ont signé ce texte, mais il n'a pas encore été ratifié par suffisamment de pays pour entrer en vigueur. Nous devons faire ce qu'il faut pour rallier les gens à cette cause – la première des priorités est de faire tout ce qui est en notre pouvoir, individuellement et collectivement, pour protéger ce qui reste des écosystèmes intacts.

Donald Trump a signé, fin avril, un décret qui pourrait ouvrir l'exploitation des nodules polymétalliques, ces galets riches en métaux rares. Quel signal cela envoie-t-il ?

Les décisions relatives à l'exploitation minière n'ont pas encore été finalisées, elles doivent être prises sous l'égide de l'Autorité internationale des fonds marins. Il devrait être évident qu'il faut protéger les fonds marins. Ce sont

« Les décisions que nous prenons maintenant sont cruciales : nous sommes proches de tout perdre »

des systèmes vivants, avec des bactéries et des microbes qui capturent les éléments de la mer [comme le fer ou le manganèse]. Là, au fond de l'océan, ces nodules métalliques se sont développés pendant des millénaires, voire des millions d'années. Couche par couche. Ils font partie d'écosystèmes uniques, riches en formes de vie diverses.

Plus nous allons en profondeur, plus nous faisons de nouvelles découvertes. Nous en savons encore peu : nous avons exploré, peut-être, 10 % de ce qui se trouve sous la surface. Nous ne pouvons pas justifier la destruction des écosystèmes des grands fonds marins par l'extraction de quelques minéraux. C'est comme dire : « Nous voulons du ciment, il est donc normal de détruire New York, Paris, Londres ou Singapour pour l'obtenir. » Cela me fait penser au film *Avatar*, de James Cameron, où l'on veut détruire l'Arbre des âmes pour obtenir un minerai rare, l'*« unobtainium »*. Cet arbre est un symbole du coût que cela représente pour l'environnement.

Qu'attendez-vous du sommet des Nations unies pour l'océan ?

J'espère voir des avancées en faveur de la protection de la haute mer contre la pêche industrielle et l'exploitation minière des fonds marins. Nous sommes à un moment stratégique, avec des personnes qui prennent conscience des problèmes et de la possibilité de faire des choix pour préserver la planète. Surtout, j'espère que la conférence de Nice fera comprendre que nous devons prendre soin de l'océan comme si notre vie en dépendait, car c'est le cas.

Les décisions que nous prenons maintenant sont cruciales : nous sommes proches de tout perdre. A court terme, l'exploitation de la nature bénéficie à quelques-uns. Mais c'est nous tous, non seulement maintenant, mais pour toujours, qui risquons d'en payer le prix. Avant, nous ne savions pas. Maintenant, nous savons. Cela me donne plus d'espoir. ■

PROPOS REÇUEILLIS PAR LÉA SANCHEZ

L'espoir d'une accélération pour le « traité sur la haute mer »

Trente et un Etats sur les 60 nécessaires ont ratifié l'accord sur la conservation de la biodiversité biologique dans les eaux internationales

A la veille de l'ouverture de la Conférence des Nations unies sur l'océan, le « premier objectif » fixé par Emmanuel Macron est encore loin d'être atteint. En mars, le président français avait appelé « tous les Etats, qu'ils soient côtiers ou sans façade littorale », à ratifier sans attendre l'accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les eaux internationales, aussi appelé « traité sur la haute mer ».

Le texte, adopté en 2023, encadre notamment la création d'aires marines protégées dans cette large partie de l'océan qui n'appartient à personne, l'exploitation des ressources marines génétiques et la mise en place d'évaluations d'im-

pact sur l'environnement. L'ambition de M. Macron – qui rejoint celle des ONG – était de réunir, à l'ouverture de la conférence des Nations unies, les 60 ratifications d'Etats souverains nécessaires à son entrée en vigueur. Depuis des mois, le réseau diplomatique français s'active en ce sens.

Mais seuls 31 pays, parmi les 115 signataires, ont fait parvenir, au 6 juin, leur instrument de ratification aux Nations unies. In extremis, le 4 juin, la Roumanie et la Norvège s'y sont ajoutés. Fin mai, six Etats européens – Chypre, la Finlande, la Hongrie, la Lettonie, le Portugal et la Slovénie – avaient aussi transmis leurs instruments de ratification, accompagnés d'ailleurs de celui de l'Union européenne (qui

ne compte pas dans les 60 ratifications requises). Mais une petite vingtaine de pays européens font encore figure de retardataires. Les grandes puissances maritimes manquent aussi à l'appel, déplore l'ambassadeur pour les pôles et les océans, Olivier Poivre d'Arvor, qui rappelle qu'un dispositif spécial a été prévu pour que d'ultimes pays puissent déposer leur instrument de ratification à Nice, le 9 juin. Le diplomate s'attend à un bilan final de « 45 à 50 » ratifications, au-dessous du palier des 60 Etats.

Revers

Au grand dam de l'Elysée : en mars, devant les parlementaires français, Olivier Poivre d'Arvor expliquait d'ailleurs qu'Emmanuel

Macron « a explicitement indiqué » que ne pas atteindre cet objectif lors du sommet niçois « signifierait (...) un échec » de cette conférence, organisée en France pour la première fois. Pour autant, ce revers n'alerte pas, pour l'heure, la plupart des observateurs. En 2024, « de nombreux cycles électoraux ont interrompu les processus de ratification », constate Rebecca Hubbard, directrice de la coalition d'organisations non gouvernementales High Seas Alliance. Par ailleurs, les procédures nationales à déployer dans certains pays peuvent être « extrêmement lourdes », ajoute Julien Rochette, qui dirige le programme océan de l'Institut du développement durable et des relations internationales.

Le spécialiste observe une « forme d'accélération des ratifications » liée à la Conférence des Nations unies sur l'océan. Certains pays pourraient d'ailleurs prendre des engagements en ce sens pendant les cinq jours de discussions à Nice. Cela devrait permettre d'atteindre le palier des 60 ratifications avant la fin de l'année 2025, la nouvelle échéance visée par la France. Quand cette condition sera remplie, le traité sur la haute mer pourra entrer en vigueur, dans un délai de cent vingt jours, et des conférences des parties (COP) où seront prises des décisions par consensus rythmeront l'agenda international. La première pourraient se tenir fin 2026.

La « course pour les ratifications » n'est toutefois pas le seul chantier à mener, rappelle Serge Ségura, ambassadeur chargé des océans jusqu'en 2021, qui a fait partie des négociateurs de l'accord. Il faut encore, notamment, construire ses institutions : déterminer leurs modalités de fonctionnement, leurs membres... En avril, une commission préparatoire pour l'entrée en vigueur de l'accord s'est réunie pour la première fois. « Cette réunion a été très positive et constructive », se félicite Rebecca Hubbard, qui vante le bon « degré de convergence » entre les Etats. La prochaine réunion préparatoire se tiendra du 18 au 29 août, au siège de l'ONU, à New York. ■

L.S.A.

Le coup de pression de l'industrie minière

Les compagnies sont prêtes à exploiter les métaux rares des fonds marins, au risque d'abîmer les écosystèmes

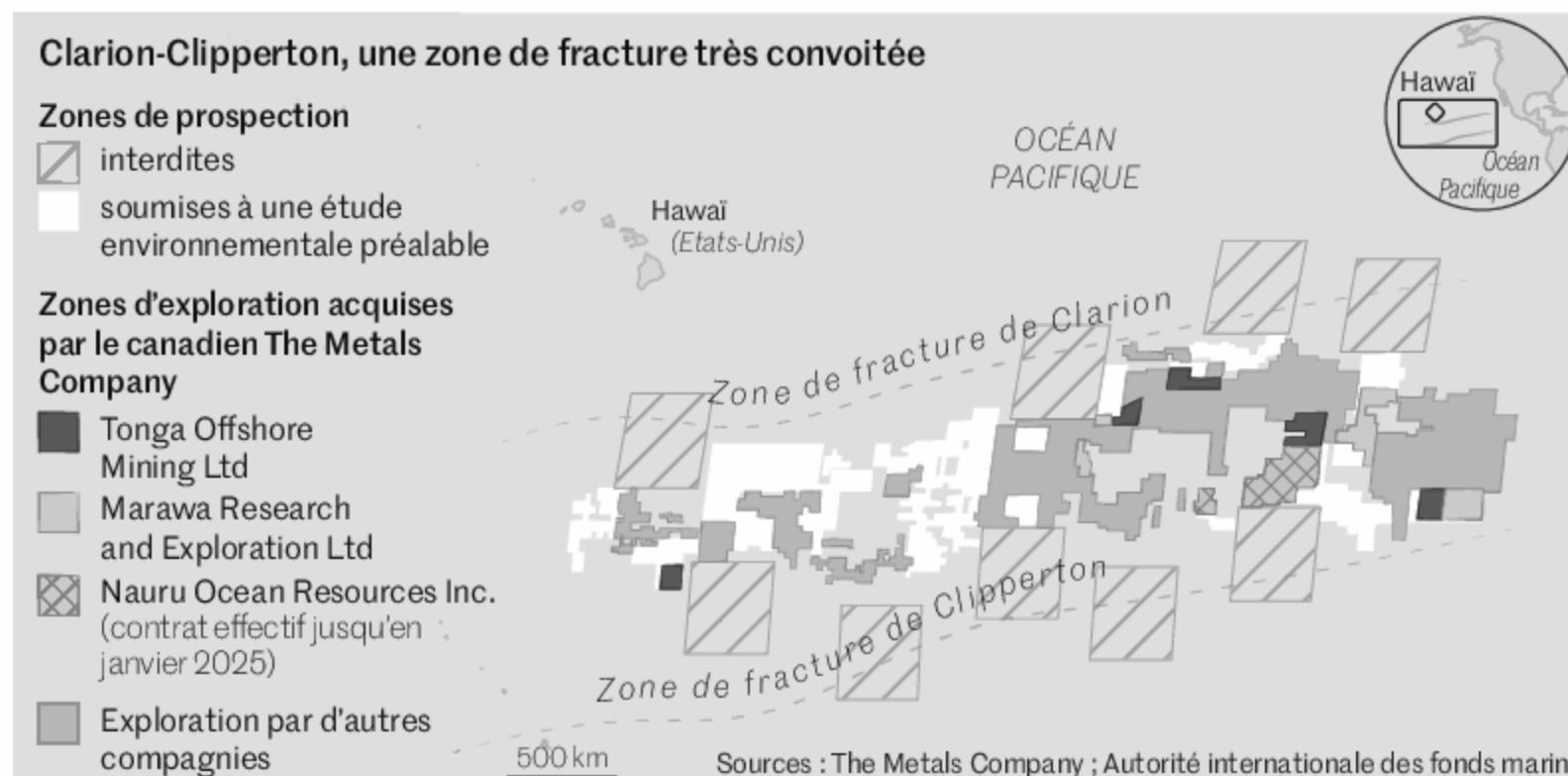
Les nodules polymétalliques, précieux galets contenant des métaux rares, qui reposent dans les plaines abyssales, resteront-ils au fond de l'océan, et pour combien de temps ? Au One Ocean Science Congress, un rassemblement de plus de 2000 scientifiques organisé du 3 au 6 juin, en amont de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), la question taraudait de nombreux chercheurs. L'extraction des minéraux rares qu'abrite l'océan profond pourrait en effet avoir des conséquences graves sur ces écosystèmes encore méconnus. Or, les pressions pour l'exploitation commerciale de ces ressources – qui pourraient par exemple être utilisées pour fabriquer des batteries – vont croissant, à commencer par celles de l'industrie minière.

L'entreprise canadienne The Metals Company s'impatrie ainsi de la lenteur des négociations menées depuis une décennie au sein de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM). En vertu de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, cette organisation internationale doit encadrer l'exploitation de la «Zone», c'est-à-dire les fonds marins et océaniques, ainsi que leur sous-sol, situés dans les eaux internationales et qui n'appartiennent donc à aucun Etat. La finalisation du code minier est d'autant plus ardue que les positions entre les délégations divergent fortement, allant des pays qui lorgnent ces ressources océaniques à la trentaine d'Etats qui plaignent pour un moratoire, une «pause de précaution», voire une interdiction, comme la France.

Fin mars, la société canadienne a annoncé faire appel aux Etats-Unis, qui ne sont pas membre de l'AIFM – ayant signé la Convention des Nations unies sur le droit de la mer sans la ratifier –, pour obtenir une autorisation d'exploitation en contournant l'instance internationale. La manœuvre a été largement critiquée par les Etats qui en sont membres, déplorant un coup porté au multilatéralisme. En France, la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a dénoncé un acte de «piraterie environnementale» intervenant hors de «tout cadre juridique». «Nous ne devons pas les laisser faire», a-t-elle martelé.

Indignation

Mais qu'importe l'indignation de la communauté internationale : Donald Trump a donné sans attendre une première suite à ces velléités d'exploitation des grands fonds. Le 24 avril, le président américain – qui s'inquiète de l'intérêt de la Chine pour ces ressources océaniques – a signé un décret visant à «libérer les minéraux et ressources critiques offshore de l'Amérique». Il enjoint à son administration d'accélérer les procédures d'examen et de délivrance des permis d'exploration des fonds marins et d'exploitation commerciale dans les eaux fédérales, mais aussi dans les eaux internationales.



Ce texte est «en violation complète du droit international», souligne la juriste Sophie Gambardella, chargée de recherche au CNRS. Dans sa zone économique exclusive, «un Etat peut faire ce qu'il souhaite», rappelle la juriste – mais pas dans ces territoires du large qui n'appartiennent à personne, comme la zone de Clarion-Clipperton, un immense espace situé entre Hawaï et le Mexique que convoite The Metals Company. L'entreprise a fait parvenir aux autorités américaines trois demandes concernant ce périmètre que l'entreprise a déjà partiellement prospecté, par des contrats d'exploration obtenus sous l'égide de l'AIFM.

Répartition des bénéfices

L'une de ces requêtes porte sur un contrat commercial, sans que ses contours géographiques soient divulgués – The Metals Company n'a pas souhaité les communiquer au *Monde*. De nombreuses autres inconnues demeurent quant au devenir de cette demande, qui n'a pas encore été validée par les autorités américaines. Donald Trump ira-t-il jusqu'au bout ? Comment la communauté internationale va-t-elle réagir lors des prochaines négociations de l'AIFM, qui auront lieu en juillet ? L'année 2025 avait été initialement fixée comme échéance pour la finalisation du code minier – celle-ci ayant déjà été repoussée à plusieurs reprises.

Or, le texte est encore «loin d'être prêt», argue Emma Wilson, chargée de plaidoyer de la Coalition pour la conservation des fonds marins, un regroupement d'organisations de défense de l'environnement. «Nous espérons qu'il n'y aura pas de nouvelles échéances fixées, car cela crée de la pression sur les négociations.» Dans tous les cas, «ce coup de pied dans la fourmilière des Etats-Unis va obliger tous les Etats à prendre position à l'AIFM», estime Sophie Gambardella. Les pays africains, par exemple, «bloquaient les négociations parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur la formule de répartition des bénéfices» issus de l'exploitation minière des fonds marins. «Là, le risque, c'est de ne rien avoir du tout», observe la juriste.

La question sera également au cœur de l'UNOC. «On espère que

Dix recommandations des scientifiques

Du mardi 3 au vendredi 6 juin, 2000 chercheurs se sont réunis au One Ocean Science Congress, préambule scientifique à la Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC). Les chefs d'Etat et ministres du monde entier attendus à partir du 9 juin auront entre les mains une liste de dix recommandations, établie au nom de la communauté scientifique. Ce texte de 16 pages préconise notamment de «suspendre les activités nuisibles dans l'océan profond tout en améliorant les connaissances nécessaires pour permettre des usages durables et équitables». Les scientifiques conseillent une approche «de précaution». Des activités comme l'exploitation d'hydrocarbures en mer ou le chalutage de fond, critiqué pour l'abrasion du plancher océanique qu'il provoque, sont ainsi considérées comme à «réévaluer» – à l'instar de l'exploitation des fonds marins. Les scientifiques appellent également à mettre fin à la pêche illégale et à «protéger et restaurer» les écosystèmes marins et côtiers.

de la normalisation en cours» au sein de l'AIFM.

Le texte insiste également sur «la nécessité d'accroître les connaissances scientifiques sur les écosystèmes des grands fonds marins». C'est aussi le credo de nombreux chercheurs et organisations de défense de l'environnement s'inquiétant des conséquences durables de l'exploitation minière sur ces profondeurs océaniques, qui jouent notamment un rôle majeur dans le stockage du carbone. Par ailleurs, les opposants à l'exploitation minière des fonds marins remettent en cause l'intérêt de l'exploitation des ressources du plancher océanique au regard de sa rentabilité économique.

Les eaux internationales ne sont pas les seules à susciter l'intérêt des Etats et des compagnies minières. Mi-avril, quelques jours seulement avant le décret du président Donald Trump, la start-up américaine Impossible

Le 24 avril, Donald Trump a signé un décret visant à «libérer les minéraux et ressources critiques offshore de l'Amérique»

Metals a ainsi déposé une demande «pour l'exploration et l'exploitation potentielle de minéraux critiques (...) au large des côtes des îles Samoa américaines», en Océanie. En Europe, plusieurs entreprises espèrent pouvoir extraire les ressources des profondeurs norvégiennes. Le gouvernement du royaume scandinave a renoncé, fin 2024, à délivrer des permis de prospection – mais pour un an seulement. ■

L.SA.

PUBLICITÉ

Costa Rica : un fabuleux voyage au cœur de la biodiversité

Forêts denses. Cascades vertigineuses. Littoraux enchantés. Avec 26 % de son territoire classé zone protégée¹, le Costa Rica se distingue par la splendeur de ses paysages, où tourisme rime avec durabilité dans ce pays précurseur en la matière.

L'APPEL DE LA NATURE

Découvrir le Costa Rica, c'est être invité au sein d'une nature onirique qui abrite 6,5 %¹ de la biodiversité mondiale. Ce pays d'Amérique centrale redouble d'initiatives pour préserver ses écosystèmes terrestre et marin : un programme de conservation marine avec la Nasa pour contrôler la prolifération d'algues nuisibles sur la côte Pacifique, une extension des zones marines protégées, des campagnes de sensibilisation au respect de la faune et de la flore, des législations pour la protection et le bien-être des animaux sauvages...

De l'ouest à l'est, de l'océan Pacifique à la mer des Caraïbes, on traverse cette richesse protégée en suivant le rythme de la nature, le son des oiseaux et le nom de ce pays prend tout son sens. On débute le voyage par le Parc National Santa Rosa, dans la province du Guanacaste, dont la forêt tropicale sèche abrite des singes hurleurs, des capucins à face blanche, des cerfs de Virginie ou encore des reptiles et des amphibiens. Sur ses plages, on observe discrètement la vie silencieuse des tortues de mer. En se dirigeant vers le sud-est, on s'aventure ensuite dans la forêt de nuages de Monteverde en parcourant les ponts suspendus en surplomb de la canopée nébuleuse dont la flore luxuriante est en partie endémique. Toujours dans la direction de la capitale, San José, on termine par une escale rafraîchissante auprès de la cascade monumentale de Toro Amarillo, dans la région montagneuse de Bajos del Toro.



SE TROUVER AU PLUS PRÈS DU VIVANT GRÂCE AU SPORT (SANS LE DÉRANGER)

Que l'on soit surfeur aguerri ou flâneur contemplatif, la géographie contrastée du Costa Rica permet la pratique de nombreuses activités sportives dans des paysages préservés. Surf à Tamarindo, Jaco et Pavones – plages célèbres pour leurs vagues exceptionnelles et constantes. Randonnée dans le parc national du Volcan Arenal pour admirer les coulées de lave solidifiées, les rivières et les cascades. Trek au parc national de Corcovado où l'on peut avoir la chance d'apercevoir des jaguars, des tapirs et des singes. Plongée sous-marine autour des îles Catalina. Escalade sur les formations rocheuses dans la région de Turrialba et dans le parc national de Rincón de la Vieja. Cyclisme sur les sentiers du parc national du volcan Poás. Chaque sport offre la possibilité de parcourir une nature époustouflante, tout en minimisant son empreinte écologique.



UNE AUTRE VISION DU TOURISME

Au Costa Rica, l'hospitalité se conjugue avec responsabilité. Avec une certification pour un tourisme durable (CST) et une adhésion en 2025 à l'initiative Hotel Sustainability Basics, l'écotourisme s'est imposé dans le pays comme un modèle d'accueil respectueux de l'environnement et des communautés. Lors de la 19^e réunion de la Commission du Tourisme et de la Durabilité de l'ONU en septembre 2024, le Costa Rica a montré une fois de plus son engagement et sa position avant-gardiste, en promouvant l'éducation comme pilier du tourisme durable, via son intégration dans les programmes scolaires. En tant qu'acteur majeur dans la reconnaissance de l'urgence climatique et la mise en place de solutions efficaces, le pays continue son investissement dans les trois dimensions de la durabilité : sociale, économique et environnementale.

(1) Source : Costa Rica Tourism (<https://fr.visitcostarica.com/>)

La réserve de Cerbère-Banyuls sous haute protection

Le site des Pyrénées-Orientales est l'un des plus réglementés de France, un choix payant à tous les niveaux

REPORTAGE

BANYULS-SUR-MER ET CERBÈRE (PYRÉNÉES-ORIENTALES) - envoyée spéciale

Avant même de se hisser sur l'*Onada*, l'un des trois bateaux de la réserve naturelle marine qui s'étende entre les villages de Cerbère et de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), Frédéric Cadène se doutait qu'en mer, en ce matin de mai, «il n'y aurait personne». Trop de vent, trop de vagues : «*Avec la tramontane, la réserve se protège toute seule*», s'amuse le conservateur, originaire de cette Côte Vermeille aux caps abrupts qui s'avancent dans la Méditerranée. La tenue du gardien des lieux affiche, solennelle, «police de l'environnement», mais, pour l'heure, inutile de recourir à ses jumelles pour scruter les criques.

Près du cap de l'Abeille, seul le bateau d'un centre de plongée oscille sur l'eau azur, accroché à l'une des bouées «écologiques» installées là pour éviter que les navires n'abîment les fonds, et la biodiversité qu'ils abritent, en s'amarrant. Dans quelques semaines, comme chaque année, des milliers de touristes se presseront aux abords de ce périmètre maritime de 650 hectares et des coteaux striés de vignes qui l'entourent.

La réserve de Cerbère-Banyuls, qui a fêté ses 50 ans en 2024 et projette de s'étendre, interdit la chasse sous-marine et la récolte de fruits de mer, mais la pêche et la plongée sont permises, moyennant le respect de certaines règles et l'obtention d'une autorisation. Elles sont interdites dans un périmètre de 65 hectares dit «de protection renforcée», où les bateaux peuvent naviguer sans s'amarrer, et les nageurs se baigner entre les roches qui, parfois, affleurent à la surface de l'eau. Mais les autres activités sont prohibées.

De tels niveaux de protection sont rares : ils concernent moins de 0,1 % des espaces maritimes en

métropole. Dans les autres aires marines protégées, qui représentent un tiers des eaux françaises, les régulations varient et sont souvent bien moins strictes, ce que déplorent de nombreuses organisations environnementales. Avant la Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tient à Nice, du 9 au 13 juin, celles-ci ont ainsi intensifié leur campagne pour que le chalutage de fond soit banni de toutes les aires marines protégées. Des revendications qui inquiètent les pêcheurs – les techniques «triantes», en contact avec le fond de l'océan, assurent une large part des prises d'un secteur en souffrance.

Mérous et corbs

La petite zone sur laquelle veillent Frédéric Cadène et cinq autres agents n'est pas concernée par ces débats, d'autant qu'elle se situe en bordure du littoral, où le chalutage est interdit. Pour les chercheurs, elle fait office de modèle à suivre. «*Même de petite taille, comme à Cerbère-Banyuls, ces zones sans aucun prélevement fonctionnent*», confirme le spécialiste Joachim Claudet, chercheur au Centre national de la recherche scientifique. S'il n'élimine pas toutes les pressions – comme la pollu-

tion – que subit la mer, «ce niveau de protection permet d'obtenir des bénéfices écologiques».

L'équipe de la réserve scrute en particulier la population de mérous bruns, et la taille de ces carnassiers très territoriaux, à la bouche proéminente. Les derniers décomptes font état de plus de 700 individus à l'intérieur du périmètre. «*L'an dernier, nous avons commencé à observer des juvéniles, une dizaine*», se réjouit Virginie Hartmann, la responsable scientifique des lieux. L'espèce a pourtant failli disparaître de la zone dans les années 1970-1980. A l'époque, une dizaine de mérous seulement sont dénombrés. L'appauvrissement de la biodiversité provoque alors l'inquiétude des élus locaux et une protection est jugée «indispensa-

ble, en raison du développement touristique vital pour la région».

L'endroit est classé «réserve naturelle» en 1974. Cinquante ans plus tard, de nombreuses espèces en bénéficient, d'après les chercheurs. «*Le corb a tendance à repartir*», se félicite le biologiste Philippe Lenfant, professeur à l'université de Perpignan. Cette espèce de poisson raffole, elle aussi, des petits fonds rocheux dont Didier Fioramonti, agent de la réserve, connaît par cœur les abris, tout autant que les taches sombres discernables à travers l'eau. «*C'est de la posidonie. On dit que c'est le poumon de la Méditerranée*.» Outre la production d'oxygène qu'ils assurent, ces herbiers sous-marins servent de nusée aux poissons.

Inquiétudes et crispations

Le foisonnement de la faune et de la flore attire les plongeurs. Dans le port de Banyuls-sur-Mer, les embarcations des centres de plongée côtoient les navires de plaisance. Quelques barques catalanes colorées rappellent le temps des pêcheurs-vignerons, qui cumulaient les métiers. Aujourd'hui, les pêcheurs professionnels ne sont plus que trois à être basés dans la commune, dont deux retraités qui prennent encore la mer. Les difficultés du secteur sont multiples. La pression sur la côte en fait partie. «*Entre la plaisance, la plongée et la pêche, ça fait beaucoup de monde, ça devient parfois difficile de travailler, et ça a un impact sur la faune*», estime Manu Martinez, élu à la prud'homie de Saint-Cy-

«Entre la plaisance, la plongée et la pêche, ça fait beaucoup de monde, ça devient difficile de travailler»

MANU MARTINEZ
pêcheur

prien, une instance qui représente les professionnels locaux.

Une extension pourrait-elle offrir une réponse? La réserve a enchaîné les ateliers et réunions publiques en 2022 et 2023, en vue de s'étendre sur plus de 1000 nouveaux hectares de mer, et de maintenir un «équilibre entre des milieux naturels et activités humaines sur le long terme». Les règles ne seront pas les mêmes que dans le périmètre actuel : la chasse sous-marine, par exemple, sera permise (hors zone de protection renforcée), mais réglementée. «*Nous n'avons pas beaucoup de côte rocheuse, si on interdisait les activités déjà présentes, ça deviendrait compliqué pour les usagers*», explique Frédéric Cadène. Christian Grau, le maire de Cerbère, espère que le projet «permettra d'étaler le flux de visiteurs et surtout de plongeurs», concentré sur certains sites.

Le choix du tracé a suscité inquiétudes et crispations. «Il y a eu

des tensions, mais ça a évité des batailles sans fin», considère Hermeline Malherbe. La présidente socialiste du département, chargée de la gestion de la réserve, attend un «retour des services de l'Etat [sur le projet d'extension] l'année prochaine ou l'année suivante».

Deux «très bonnes zones pour la pêche» vont être classées en zone de protection renforcée et donc interdites de prélèvement, relève Manu Martinez. «*Ce sont des efforts pour nous, professionnels : ça touche notre porte-monnaie.*» Des quais de Port-Vendres, au nord de Banyuls-sur-Mer, où il vend ses poissons aux passants, il fait part de ses espoirs : «*Je suis enfin de carrière, mais je pense à l'avenir, on en tirera tous un bénéfice.*» Côté pêche de loisir (1000 autorisations délivrées par an, dont un quart à des pêcheurs réguliers), «*il reste quelques irréductibles*», mais «*ce projet va dans le bon sens*», estime Jean-Claude Hodeau, le délégué départemental pour les Pyrénées-Orientales de la Fédération nationale de la pêche et des pêches en mer.

Les scientifiques mettent en avant le bénéfice des réserves pour la biodiversité et la biomasse, et les débordements profitables à la pêche qu'elles impliquent. Virginie Hartmann l'observe pour le mérou, qui se situe en haut de la chaîne alimentaire et sert d'indicateur de la santé du milieu. «*Une fois que tous les habitats sont utilisés, ils vont coloniser d'autres zones*», explique la responsable scientifique de la réserve. «*Ça a commencé, déjà.*» ■

LÉA SANCHEZ



Julien Le Cozic (à g.) et Didier Fioramonti (à dr.), agents de la réserve de Cerbère-Banyuls, le 15 mai. JULIEN GOLDSTEIN POUR LE MONDE



Face à l'élévation des mers, les villes côtières se serrent les coudes

Une initiative internationale rassemble des élus de collectivités menacées par la montée des eaux, pour contrer l'immobilisme des Etats

Il existe donc encore des Américains impliqués dans la diplomatie environnementale. Alors qu'aucun émissaire de Donald Trump ne se rend à la Conférence des Nations unies sur l'océan, des élus locaux ont fait le déplacement à Nice. Les maires de La Nouvelle-Orléans, de Los Angeles, de Miami ont participé, le 7 juin, au sommet de la Coalition des villes et régions côtières. «*A l'heure où Trump veut faire des trous dans le fond des océans, c'est un signal très positif*», se réjouit le président de cette coalition, le maire de Nice, Christian Estrosi (Horizons). Il faut lancer une dynamique face à l'inertie de certains Etats qui se désengagent de ces questions.»

Les villes côtières sont les premières concernées par le changement climatique. Elles doivent se

préparer à une montée du niveau de la mer comprise entre 0,44 et 1 mètre à la fin du XXI^e siècle, selon les différents scénarios concernant les émissions de gaz à effet de serre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cette évolution à long terme est encore soumise à de grandes incertitudes (la réaction de l'Antarctique, par exemple), mais elle va exposer les populations des littoraux à de multiples risques (inondations, cyclones plus meurtriers, salinisation des sols, etc.). Et elle oblige les villes à réfléchir dès maintenant à une adaptation afin de protéger les populations. D'où l'enjeu de les mettre en réseau.

En 2022, lors du One Ocean Summit, organisé à Brest (Finistère), plus de 40 villes côtières s'étaient retrouvées au sein du programme

Sea'ties, coordonné par la plateforme Océan & Climat. Cette structure, qui réunit des élus, des ONG et des institutions scientifiques, a ensuite lancé la coalition. A Nice, près de 200 maires ou gouverneurs de tous les continents sont présents, avec l'ambition d'envoyer un message aux chefs d'Etat, puis de se donner rendez-vous régulièrement. «*Plus les gouvernements sont apathiques, plus la mobilisation transfrontalière des autres échelons, notamment les communes, est importante*, estime Yannick Moreau, maire des Sables d'Olonne (Vendée) et président de l'Association nationale des élus des littoraux. Les plus petites collectivités doivent être représentées, car elles affronteront les mêmes problèmes avec moins de moyens. Elles ont tout intérêt à bénéficier de cette intelligence collective.»

Digues, récifs, dunes

Dans son dernier rapport, le GIEC soulignait également que la mise en œuvre de ces mesures dans les villes côtières était «limitée» et «principalement fondée sur des travaux de protection», alors qu'elle devrait «être adaptée aux différents archétypes des villes». En Egypte, Alexandrie, dont 70 % de la surface pourrait se retrouver sous l'eau à la fin du siècle, a commencé à construire des digues, des récifs artificiels, des dunes naturelles sur

des dizaines de kilomètres. La ville américaine de Charleston (Caroline du Sud) a, elle, surélevé certaines maisons victoriennes.

Comme le révélait un article publié le 26 août 2024 dans *Nature Cities*, qui faisait la synthèse de 683 études, les villes les plus riches dans les pays développés ont tendance à se précipiter vers les solutions technologiques. «*L'idée est d'avoir une réflexion commune avec un accès aux experts, résume Théophile Bongarts, responsable du pôle adaptation côtière au sein de la plateforme Océan & Climat. Il y a des solutions basées sur la renaturation, d'autres sur la construction d'infrastructures, mais il faudra sans doute aller vers une hybridation, avec une question en filigrane : à partir de quand doit-on relocatez les habitants et les activités économiques?*»

L'objectif à moyen et à long terme est aussi de pouvoir peser dans les négociations climatiques et environnementales. Une délégation de la coalition devrait être présente en novembre à la prochaine conférence des parties pour le climat, la COP30 de Belém, au Brésil. «*Il sera fondamental de trouver des financements pour aider les villes les plus touchées, par exemple en facilitant le dialogue avec les banques de développement, poursuit M. Bongarts. En cas de catastrophe, les maires sont les premiers tenus pour responsables, ils savent qu'ils doivent agir dès maintenant. L'adaptation au réchauffement passe par les territoires.*» Ce sujet devrait être au cœur du prochain rapport spécial du GIEC sur les villes, attendu pour 2027. ■

MATTHIEU GOAR

La géo-ingénierie marine, entre fol espoir et mirage technologique

Experts et entreprises veulent augmenter les capacités d'absorption du CO₂ de l'océan, mais les océanographes restent très méfiants

Face à la crise climatique, les Etats doivent certes réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre, mais cela ne suffira pas. Il faudra aussi retirer de l'atmosphère des milliards de tonnes de CO₂ déjà présentes. Pour cela, de plus en plus d'entreprises et d'experts se tournent vers l'océan, dont ils espèrent augmenter la capacité de captage et de stockage du carbone.

On parle de «marine carbon dioxide removal» (mCDR), soit l'élimination du dioxyde de carbone de l'atmosphère en utilisant l'océan. Parfois regroupées sous l'appellation «géo-ingénierie marine», ces technologies variées consistent à renforcer la pompe à carbone de l'océan. Les mers, qui contiennent 50 fois plus de cet élément que l'atmosphère, absorbent déjà un quart des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. Le sujet était à l'ordre du jour de tables rondes du One Ocean Science Congress (du 3 au 6 juin, à Nice), qui rassemblait plus de 2 000 scientifiques.

Une partie des techniques vise à doper les végétaux marins qui capturent le CO₂ dissous dans l'eau par la photosynthèse, et le stockent lorsqu'ils meurent puis tombent sur le plancher océanique. La fertilisation de l'océan consiste ainsi à épandre des nutriments, notamment du fer, pour augmenter la productivité du phytoplancton (macroalgues et bactéries) qui stockent le carbone. L'*artificial upwelling*, en pompant des eaux profondes riches en nutriments pour les remonter à la surface, poursuit la même finalité. La culture et l'enfouissement de macroalgues cherchent aussi à accroître la photosynthèse. La méthode du «carbone bleu» s'efforce de conserver ou de restaurer des écosystèmes qui stockent du carbone, comme les mangroves ou les herbiers marins.

En parallèle, d'autres procédés sont basés sur des processus géochimiques. Il s'agit par exemple de rejeter dans l'océan un matériau alcalin, comme de l'olivine, un minéral très courant sur terre, qui va capter le CO₂ de l'air en se dissolvant. Plus technologique, le captage du CO₂ dans l'eau extrait directement le carbone grâce à des procédés électrochimiques.

Impacts collatéraux

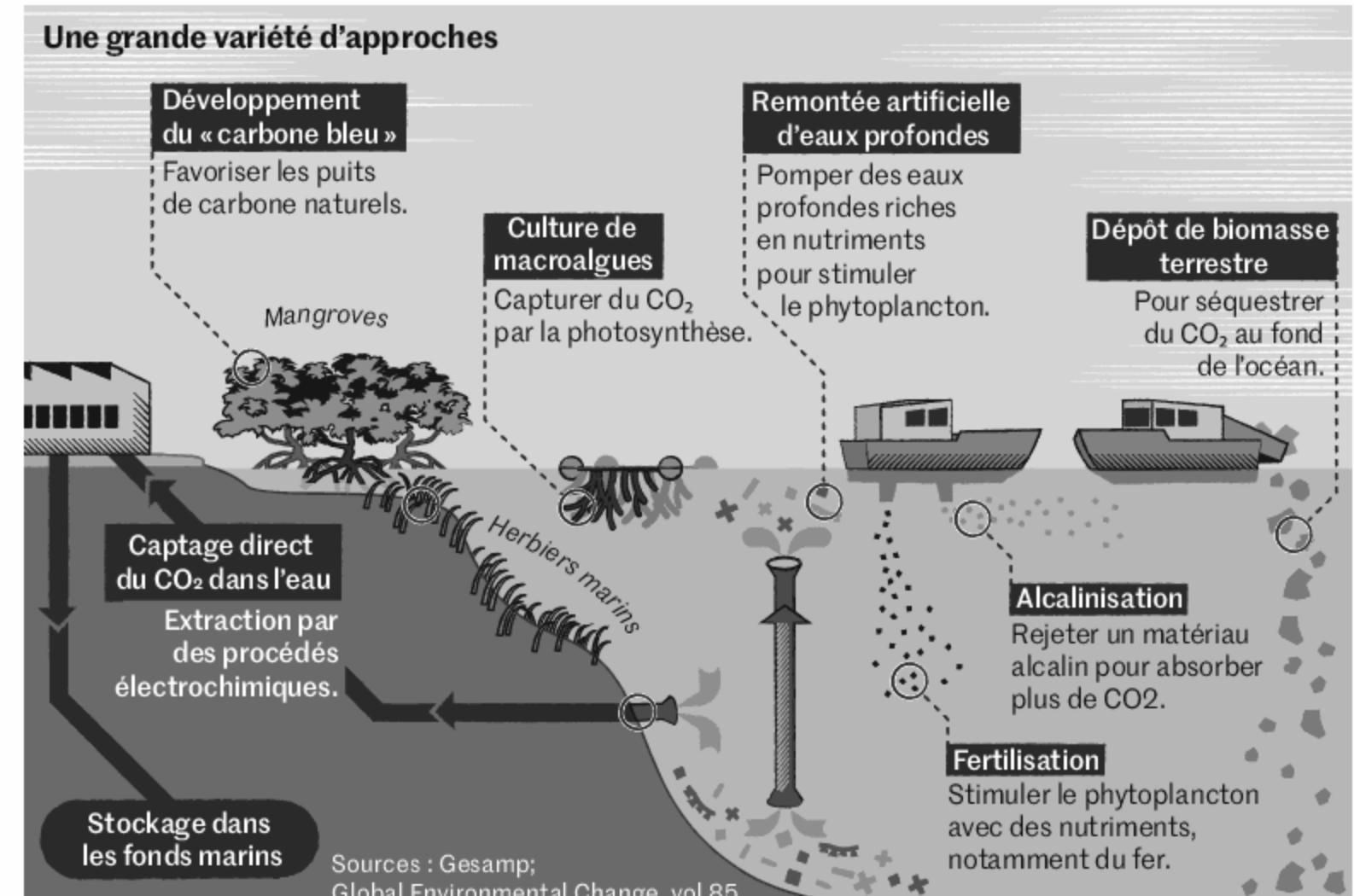
«Il y a quinze ans, on aurait pu se passer de ces technologies, mais, aujourd'hui, on en a malheureusement besoin du fait de notre faible action climatique», estime l'océanographe Jean-Pierre Gattuso, directeur de recherche (CNRS) au laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer (Sorbonne Université). Il précise qu'elles ne sauraient intervenir qu'«en dernier recours, après avoir massivement décarboné». Depuis 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental

sur l'évolution du climat (GIEC) considère le CDR comme indispensable pour garder une chance de limiter le réchauffement à 1,5°C.

L'intérêt pour ces techniques s'accroît d'autant que les équivalents terrestres se révèlent moins prometteurs que prévu. «Et le mCDR entraîne moins de consommation d'espace, d'eau ou d'énergie», ajoute Laurent Bopp, directeur de recherche au Laboratoire de météorologie dynamique (CNRS). Mais les incertitudes restent importantes. «Nous avons peu de recul sur leur efficacité, leur coût, leurs impacts collatéraux sur les écosystèmes. Elles n'ont été testées qu'à petite échelle», poursuit l'expert. L'alcalinisation, par exemple, offrirait un potentiel de stockage large, sur plusieurs milliers d'années, et permettrait de contrebalancer l'acidification des eaux.

Mais les tonnes de matériaux requis impliquent une importante exploitation minière terrestre, s'inquiète Ann Dom, conseillère politique de l'organisation de défense de l'océan Seas at Risk. Dans un rapport publié en janvier,

Malgré les incertitudes sur l'efficacité de ces techniques, le créneau attire de nombreuses entre-



prises. «Il y a un fort risque que cette promesse ne se réalise jamais et que ces start-up disparaissent, après avoir gagné beaucoup d'argent, laissant à d'autres le soin de s'occuper des dommages causés», s'alarme Ann Dom, de Seas at Risk. Dans un rapport publié en janvier,

l'organisation réclame le bannissement des méthodes de géo-ingénierie marine. Le sujet est dans le viseur de la Commission, à travers le pacte européen pour les océans, présenté le 5 juin, qui prône le «principe de précaution». La France, elle, s'oppose au dé-

ploiement de certaines techniques, comme l'alcalinisation et la fertilisation, «en attendant d'avoir une recherche aboutie sur les risques de ces technologies et leur potentialité», fait savoir le ministère de la transition écologique. ■

L. SA. ET AUDREY GARRIC

UNE POSIDONIE PROTÉGÉE, UNE MÉDITERRANÉE EN BONNE SANTÉ



«On a malheureusement besoin de ces technologies du fait de notre faible action climatique»

JEAN-PIERRE GATTUSO
directeur de recherche (CNRS)



**EN SAVOIR PLUS
SUR LA POSIDONIE**



Un jumeau numérique de l'océan pour mieux anticiper son évolution

Une gigantesque boîte à outils destinée à prévoir les impacts du changement climatique va être confiée à une structure intergouvernementale

Et s'il suffisait d'un clic pour qu'une compagnie de transport maritime américaine optimise la route de ses navires en mer d'Arabie ? Pour qu'une collectivité locale surveille la progression des algues vertes dans la baie de Douarnenez ? Ou bien encore pour qu'un hôtel indonésien trouve l'origine des plastiques qui s'échouent sur sa plage, en vue de les éradiquer ? Ce scénario de fiction est aujourd'hui en passe de devenir réalité. Il porte le nom de «jumeau numérique de l'océan» et il est en train de «révolutionner», selon ses concepteurs, notre connaissance des mers du globe.

Ce duplicata virtuel est nourri par des millions de données fournies par les capteurs, mobiles ou ancrés *in situ* dans toutes les régions maritimes des différents pays, en surface ou en profondeur. S'y ajoutent les mesures pratiquées sur des échantillons que les scientifiques prélevent lors de campagnes océanographiques, ainsi que celles effectuées en continu par les satellites depuis l'espace. Il mobilise des centaines de physiciens de l'océan, biogéochimistes, ingénieurs spécialistes de la mécanique des fluides, des mathématiques appliquées et des grands systèmes d'information... Au centre de cet outil, on trouve Mercator Ocean International, une société civile française à but non lucratif fondée il y a une trentaine d'années par dix instituts scientifiques français (dont le CNRS, l'Ifremer et l'IRD), italien, espagnol, britannique...

Gratuit et pour tous

Cette société, financée par des subventions de l'Union européenne à hauteur de 50 millions d'euros par an, pilote notamment le service d'observation européen Copernicus Marine, qui valide scientifiquement les données collectées avant leur intégration dans les modèles de prédition. Mercator Ocean noue aussi des partenariats avec des organismes comme l'Agence spatiale européenne (ESA), l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT) ou le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF). Mais compte tenu de l'accélération des menaces climatiques, elle est en train de se métamorphoser en organisation intergouvernementale. Dans un avenir proche, ses actionnaires seront des Etats membres de l'Union européenne.

A l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), qui se tient à Nice du 9 au 13 juin, un traité international doit être adopté en ce sens,

qui demandera ensuite à être ratifié par les pays souhaitant en faire partie. «Le jumeau numérique de l'océan a pour but de mettre gratuitement à la disposition de tous, citoyens, responsables politiques, scientifiques, entreprises, l'ensemble des connaissances dont il dispose. Cela suppose une gouvernance solide, qui soit capable de garantir l'intégrité des données accessibles et qui fasse de cet outil un espace de confiance», explique Pierre Bahurel, directeur général de Mercator Ocean International depuis sa création, en 1995.

Message politique puissant

«Au moment où la science est attaquée de toutes parts, l'Union européenne réaffirme son rôle dans la compréhension du monde et dans l'amélioration de la gouvernance maritime internationale, avec les Etats en première ligne. C'est un message politique puissant», souligne ce polytechnicien. Une allusion à peine voilée à la décision du président américain, Donald Trump, annoncée fin avril, d'autoriser l'exploitation minière des fonds océaniques et de braver les efforts déployés depuis dix ans par certains pays, dont la France, pour obtenir de l'Autorité internationale des fonds marins un moratoire sur la question.

Selon Pierre Bahurel, le sommet de Nice arrive à point nommé pour montrer que le jumeau numérique de l'océan est «prêt à fonctionner, grâce à l'arrivée à maturité internationale des services autour de la data». «La question est maintenant de savoir comment l'exploiter et le protéger pour qu'il remplisse sa mission : maintenir la viabilité de notre planète», dit-il.

C'est en 2022 que l'Union européenne en avait adopté le principe, lors du One Ocean Summit de Brest. A Nice, le jumeau numérique de l'océan sera l'un des piliers du pacte européen pour les océans, dont le coup d'envoi a été donné le 5 juin par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour promouvoir la gestion durable de ces milieux. Cette gigantesque boîte à outils marie des modèles numériques à la réalité des observations de terrain. Il existe actuellement dix milliards de points de mesure dans les océans, en surface et en profondeur. Toutes les deux minutes, chacun de ces points reçoit la mise à jour d'une trentaine d'informations comme la température, l'acidité, la vitesse du courant, etc.

Le recours à l'intelligence artificielle permet d'accélérer les processus de calcul mais au préalable, Mercator Ocean et ses partenaires ont entraîné cette IA à l'aide de simulations du comportement de l'océan reconstituées sur une période de cinquante ans. La logique s'inspire des jumeaux numériques élaborés depuis plus de vingt ans dans l'industrie – Renault pour concevoir les voitures du futur, Airbus pour les avions, Thales pour les radars. Sauf que concernant l'océan, l'objectif n'est pas de concevoir un objet idéal, mais de ralentir, voire stopper, son réchauffement. «Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui permet de faire réagir l'océan à un stress fictif,

par exemple un doublement des émissions de CO₂», précise Pierre Bahurel.

En attendant, plusieurs jumeaux numériques plus spécialisés sont en passe d'être opérationnels dans le cadre de Destination Earth, un programme européen visant à modéliser l'ensemble du système Terre, l'un sur le changement climatique, l'autre sur les événements climatiques extrêmes. «D'un point de vue mathématique, ces outils relèvent encore du domaine de la recherche, indi-

que Bertrand Chapron, chercheur de l'Ifremer au Laboratoire d'océanographie physique et spatiale (LOPS). Les interactions que le jumeau numérique de l'océan pourra étudier peuvent couvrir un spectre très large d'échelles spatiales et temporelles. Il y a une extrême sensibilité aux conditions initiales, avec des ensembles de trajectoires d'évolution possibles. Les prévisions peuvent rarement dépasser, à ce stade, des horizons assez courts.»

Moment «historique»

Même si l'océan est vaste et si l'on manque encore de données pour réaliser un suivi complet, l'outil a néanmoins «le mérite de regrouper l'ensemble des efforts en cours et d'identifier les forces et faiblesses des développements technologiques à venir», ajoute l'expert. Sachant que d'autres initiatives du même type sont menées dans le monde, aux Etats-Unis, dans plusieurs universités en Chine, ou encore en Inde, où le Centre national indien des services d'information sur l'océan (Incois) donne accès à des informations sur les mers qui entourent le sous-continent. A Barcelone, l'équipe de la start-up espagnole LobeliaEarth a

«Avant, il fallait des mois pour mesurer l'impact d'une hausse de température de 1 °C. Aujourd'hui, c'est instantané»

LAIA ROMERO
directrice générale de Lobelia

le sentiment de vivre un moment «historique». A deux pas du rivage méditerranéen, les quarante jeunes scientifiques qui la composent travaillent à harmoniser les données climatiques et océanographiques locales, régionales et mondiales, y compris avec celles de Copernicus, de façon à les rendre interopérables au sein du jumeau numérique de l'océan, dont l'entreprise est partie prenante aux côtés de Mercator Ocean depuis sa création, en 2018.

«Pour pouvoir réaliser des simulations fiables et prévoir l'avenir sur des sujets très précis, comme la formation d'un ouragan ou la hauteur des vagues, il faut une architecture très intelligente capable de faire converger

la réalité de l'outil en construction et les services dont rêvent tous les utilisateurs futurs, météorologues, marins, militaires...», explique l'océanographe Laia Romero, directrice générale de Lobelia. «Avant, il fallait des mois pour mesurer l'impact d'une hausse de température de 1 °C sur une côte. Aujourd'hui, c'est quasiment instantané. On peut croiser les mesures des thermomètres *in situ* avec les données d'altitude et de profondeur fournies par les satellites, et visualiser immédiatement le résultat sur une carte Web, ce qui était inimaginable il y a encore quelques années», se réjouit-elle, en insistant sur la dimension éthique de cette activité.

«Conformément à nos valeurs personnelles et à notre engagement dans la lutte contre le changement climatique, nous œuvrons pour que le jumeau numérique de l'océan soit en accès gratuit et sans limite», explique-t-elle. Ce qui suppose d'obtenir une parfaite traçabilité des données, afin d'informer sur leur origine et d'aider au mieux tous ceux qui le souhaitent à réduire à néant les émissions nettes de carbone d'origine anthropique. Un chantier titanique. ■

GUILLAUME DELACROIX

L'éducation est plus qu'un sujet d'actualité. C'est un sujet d'avenir.

RCS ACTION EDUCATION 322 624 208 000 56 RCS



L'ÉDUCATION, LE SUJET NUMÉRO 1

Pour permettre aux enfants d'accéder à l'éducation, faites un don sur action-education.org

 ACTION
EDUCATION
Tout commence par l'éducation

«Au moment où la science est attaquée, l'UE réaffirme son rôle dans la compréhension du monde»

PIERRE BAHUREL
directeur général de Mercator Ocean International